

La problématique du développement en milieu rural

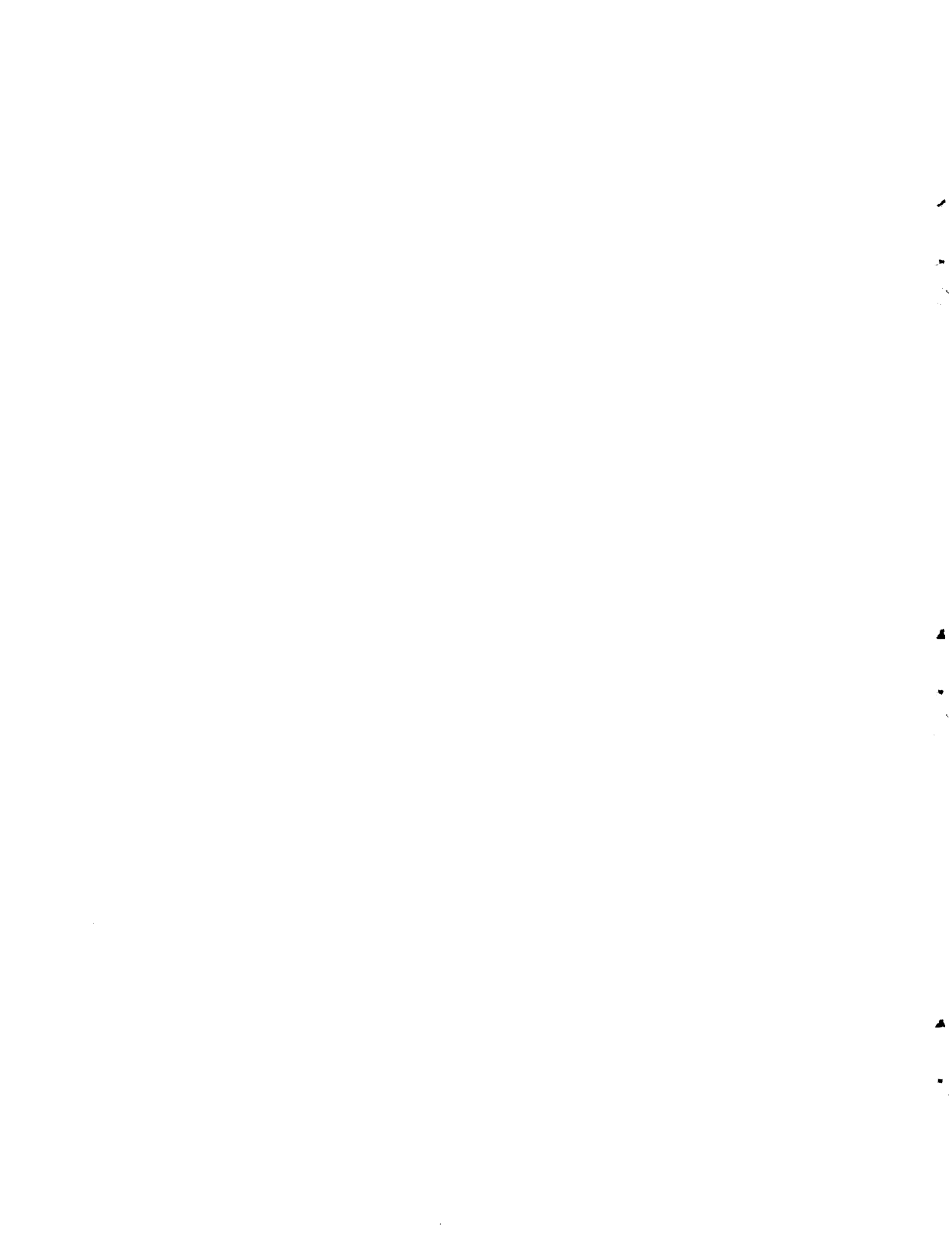
Actes du colloque, tenu à
l'Université du Québec à Rimouski,
les 24 et 25 octobre 1975.

Université du Québec à Rimouski

Groupe de Recherche Interdisciplinaire
en Développement de l'Est du Québec
(GRIDEQ)

Août 1976

Dépôt légal, 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec



La publication des Actes du colloque
est rendue possible grâce à une
subvention de l'Université du Québec à
Rimouski et une contribution financière
du Conseil régional de développement
de l'Est du Québec

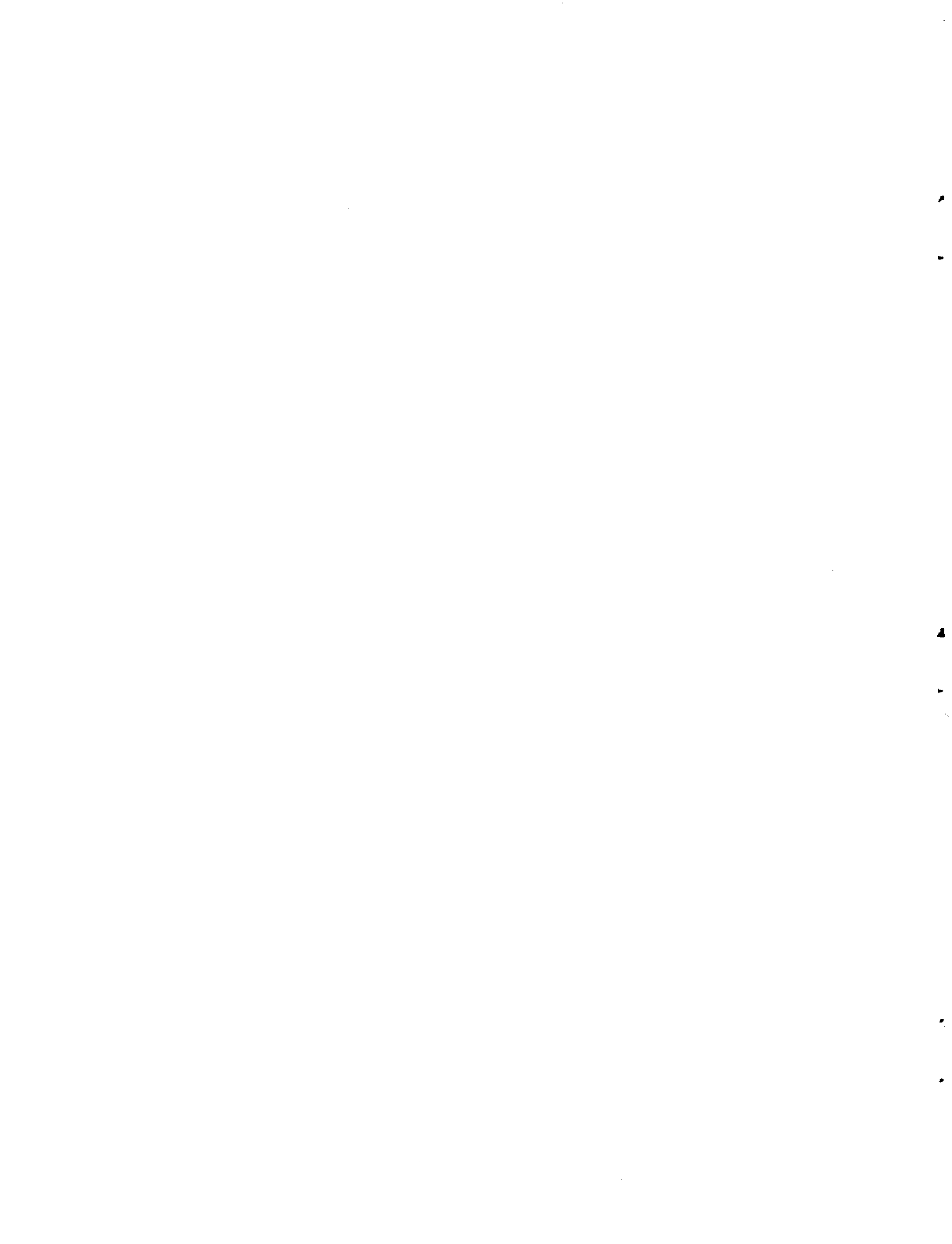


TABLE DES MATIERES

<u>Présentation</u>	p.	IV
<u>Introduction: L'UQAR et la problématique du développement en milieu rural, Bernard Marinier</u>	p.	1
<u>I- Développement et milieu rural: problèmes théoriques, éthiques et méthodologiques</u>	p.	6
1- Clermont Dugas: l'Est du Québec: un nouveau monde rural.....	p.	7
2- Guy Massicotte: le développement: pourquoi ? pour qui ?.....	p.	17
3- Yves Dion: la notion de développement et ses implications....	p.	24
4- Vincent Lemieux: les conditions politiques et administratives du développement institutionnel.....	p.	30
5- Benoît Lévesque: la sociologie et le milieu rural.....	p.	40
6- Monique Dumais/Pierre Fortin: l'éthicologie et les objectifs du développement en milieu rural.....	p.	57
7- Renaud Dugas: le rural et la statistique: problème d'intégration.....	p.	75
<u>II- Le développement rural comme pratique sociale et politique</u>	p.	86
1- André Lafond: les objectifs du développement en milieu rural.	p.	87
2- Georges-Henri Dubé: retour critique sur l'expérience du BAEQ.....	p.	97
3- René Daigneault: le développement et les gens d'ici.....	p.	114
4- Gilles Roy: le milieu rural et le développement régional.....	p.	127
5- Marcel Bélanger: pour une stratégie de l'aménagement rural...	p.	139

6- Louis Ploch: The problem of rural development in rural milieu some maine perspectives and examples.....	p. 149
7- Lorio Roy: la dimension humaine dans le développement.	p. 168
8- Pierre Dufort: comment sous-développer rationnellement l'Est du Québec ou l'aménagement vu par les aménagés.....	p. 173
III- <u>Discussion générale: Le développement en milieu rural doit-il être à la remorque du développement urbain ?.....</u>	p. 187
1- Brève description des interventions des conférenciers.	p. 190
2- Dialogues sélectionnés avec l'auditoire.....	p. 193
IV- <u>La dimension historique du sous-développement en milieu rural.....</u>	p. 197
1- Joseph Risi: petite histoire d'une vieille étude économique en Gaspésie.....	p. 198
2- James Thwaites: la renaissance campagnarde.....	p. 215
3- Jacques Lemay: le mouvement de colonisation agricole, des années de la crise de '30.....	p. 230
<u>Le monde rural: conclusion et perspectives, Fernand Harvey.....</u>	p. 256
<u>Annexes:</u>	
1- Liste des conférenciers et spécialités.....	p. 272
2- Liste des invités spéciaux et des organismes qu'ils représentent....	p. 274
3- Liste des articles de journaux concernant le colloque.....	p. 275
4- Chansons tirées de la pièce de théâtre: "Les Marchands de Ballounes".....	p. 276

Présentation

Le présent volume constitue un recueil des communications et un résumé des principales interventions du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, en octobre 1975, et qui avait pour thème "La problématique du développement en milieu rural".

Organisé par le Groupe de Recherches Interdisciplinaires en Développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), formé de professeurs de l'UQAR, ce colloque réunissait des universitaires et des praticiens du développement dans le but de faire le point sur les problèmes liés au milieu rural et aux régions périphériques.

Plus de deux cents personnes (étudiants, professeurs, représentants d'organismes populaires, fonctionnaires, journalistes, etc.) ont participé à cette rencontre de deux jours, ce qui témoigne de l'intérêt porté à la question. Les échos du colloque, reproduits dans les journaux, à la radio et à la télévision, confirment l'importance du sujet. (Voir annexe 3).

Les textes ont été regroupés pour tenir compte de leur enchaînement réciproque, plutôt que d'être reproduits dans l'ordre où ils ont été présentés lors du colloque. Quelques auteurs ne nous ont pas remis de texte, cependant certaines interventions ont été résumées par le secrétaire du GRIDEQ.

Nous tenons à remercier tous les participants au colloque pour avoir permis la publication de leur texte dans le présent recueil. Nous remercions également le Conseil des Arts du Canada qui a accepté de financer les frais de la rencontre. Quant aux actes du colloque, ils

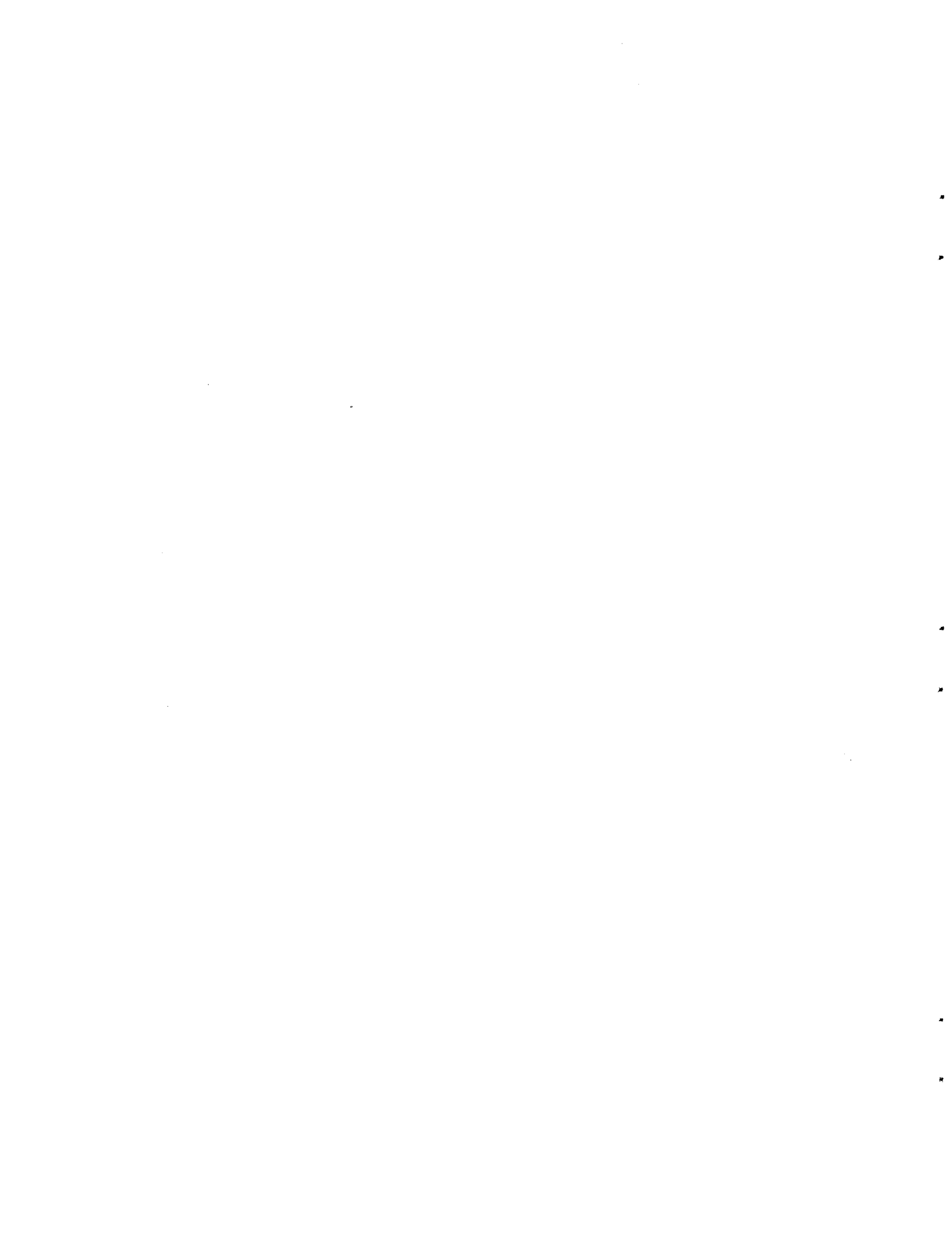
n'auraient pu être publiés sans l'aide financière du Conseil régional de développement de l'Est du Québec et de l'Université du Québec à Rimouski. Que ces deux organismes recoivent aussi l'expression de notre gratitude. Enfin, il faut souligner le patient travail de Jean Larrivée, secrétaire-exécutif du GRIDEQ, qui s'est chargé de la révision des textes et de la rédaction des résumés des interventions des participants ainsi que celui de Dorina Brisson qui en a fait la dactylographie.

Clermont Dugas
Responsable du colloque

Fernand Harvey
Coordonnateur du GRIDEQ

**L'UQAR ET LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT
EN
MILIEU RURAL**

Bernard Marinier



Il me fait grandement plaisir de souhaiter à tous les participants la plus cordiale bienvenue à l'Université du Québec à Rimouski à l'occasion de ce colloque sur le développement régional organisé par le GRIDEQ. Je veux signaler en particulier la présence parmi nous de représentants du Nouveau-Brunswick, du Maine et de l'Ontario qui ont accepté avec empressement de venir nous faire part de leurs expériences de développement dans leurs milieux respectifs. Pour ceux qui ne seraient pas au courant de ce qu'est le GRIDEQ, je préciserai tout de suite qu'il s'agit d'un groupe de professeurs de l'U.Q.A.R. - historiens, géographes, économistes, sociologues, éthicologues et philosophes qui ont décidé d'appliquer leur savoir et leur expertise à l'étude des problèmes de la région où ils vivent.

On reproche souvent aux universitaires d'être des intellectuels plus ou moins désincarnés et rêvant tout haut d'une société plus ou moins utopique. Vivant dans un milieu régional particulier, les chercheurs du GRIDEQ ont décidé de centrer leur action sur ce milieu et sur des milieux semblables afin de bénéficier de l'expérience des autres et de faire bénéficier les autres de leurs propres travaux. Cet intérêt pour le milieu régional rencontre parfaitement les vues que l'université se fait du rôle de ses professeurs et n'implique nullement que l'université ou les professeurs ambitionnent de jouer le rôle que le gouvernement et ses fonctionnaires ont à jouer.

Nos chercheurs auraient pu considérer que l'université elle-même étant un investissement important dans le milieu, il n'était pas nécessaire d'en faire plus et que toute la région bénéficierait de l'apport économique que constitue la présence de cette institution. Ils ont cru au contraire que le développement régional se faisait selon une problématique plus compliquée qu'un simple transfert de fonds, qu'il s'agisse de salaires ou de prestations d'assistance sociale.

Ce colloque n'a pas pour but de dresser un bilan de l'expérience d'aménagement que vit l'Est du Québec depuis plus de dix ans, Cela a déjà été fait un peu partout et a donné lieu, comme il fallait s'y attendre, à des affrontements sérieux. Ces affrontements sont, semble-t-il, à l'origine de

certaines absences que nous déplorons aujourd'hui. Nous espérons que notre message, notre offre de services ainsi que l'ouverture d'esprit de nos participants sauront vaincre les plus solides méfiances.

Le thème du colloque me paraît très bien résumé par le sujet du panel qui aura lieu cet après-midi: le développement en milieu rural doit-il être à la remorque du développement urbain? Même si nous croyons devoir répondre simplement non à cette question, nous avons invité des panelistes d'opinions diverses pour en discuter car c'est le propre de l'homme de science de confronter continuellement ses opinions et ses expériences avec celles de ses confrères. Ne faut-il pas, par ailleurs, éviter les prises de positions trop catégoriques sachant bien que c'est l'unique façon de s'assurer la collaboration de tous?

Notre réponse à la question du panel, notre parti pris pour un développement régional autonome me paraît très normal de la part d'universitaires qui doivent chaque jour travailler d'arrache-pied pour faire une place à leur université parmi les autres qui sont toutes urbaines. Personnellement, ma participation à des organismes universitaires provinciaux ou nationaux, mes négociations avec des organismes habitués à traiter avec de grandes institutions urbaines m'ont vite convaincu que l'U.Q.A.R. est et restera une université particulière qui ne se développera pas selon le schéma classique des universités urbaines parce qu'elle est implantée dans une région essentiellement rurale et périphérique qui ne peut se développer comme le reste de la province. Il n'y a à cette constatation aucun complexe d'infériorité mais la simple prise de conscience d'une réalité qui a ses bons et mauvais côtés comme toute réalité. Il y a donc un parallèle entre le développement de l'U.Q.A.R. et le développement de l'Est du Québec et je ne vois pas le développement de l'une sans le développement de l'autre.

L'Université du Québec à Rimouski peut tirer profit de la longue et riche expérience de développement du milieu où elle est implantée, mais en retour elle peut et doit faire bénéficier ce milieu de l'expérience personnelle de ses chercheurs, de leur créativité, de leur compétence et de leur imagination.

Nous croyons donc qu'on ne développe pas une région rurale avec des concepts urbains. Le développement rural doit être un projet spécifique, élaboré d'après une philosophie et selon des objectifs différents mais tout aussi valables que ceux qui servent au progrès des villes et de leurs habitants.

Quand nous réclamons de meilleures routes, quand nous réclamons l'installation de Radio-Canada ou de Radio-Québec, ce n'est pas pour les touristes qui passent quelques jours dans notre région, c'est pour nous qui habitons la région à l'année et n'avons pas l'intention de la quitter. Et quand nous réclamons ces services, nous ne sommes pas plus exigeants que les montréalais qui réclament une réduction des tarifs de leur métro.

Quand nos travailleurs forestiers, nos cultivateurs et nos pêcheurs demandent de pouvoir vivre de leur labeur dans leur région et non de l'assurance chômage ou de l'assistance sociale, on doit bien admettre qu'ils ont une conscience sociale tout aussi éveillée que les travailleurs d'un chantier maritime qui préfèrent voir leur employeur recevoir des millions de dollars de subvention gouvernementale plutôt que de recevoir eux-mêmes de l'assurance chômage.

Quand des candidats à la relocalisation refusent de bouger, on est forcé de reconnaître qu'aménagement et déménagement ne sont pas synonymes et que la dernière solution en est une de facilité qui risque de détruire le milieu rural sans nécessairement améliorer le milieu urbain.

Il nous semble que pour justifier la parcimonie dont parfois on fait preuve pour le développement rural, on fasse appel aux économies d'échelle et qu'on calcule avec beaucoup de soin le coût de la dispersion de la population sur un vaste territoire. Cependant, on peut se demander si le coût de l'encombrement des grandes villes n'est pas égal si non supérieur au coût de la dispersion. Peut-être que la ville de New-York nous fournira bientôt la réponse.

Dès que l'on a admis le principe de l'auto-développement du milieu

rural, les choses sont plus claires mais les problèmes n'en sont pas pour autant résolus et il faut précisément entreprendre l'étude de cette problématique en se posant à la fois des questions fondamentales et des questions pratiques et en confrontant continuellement nos concepts avec ceux qui ne les partagent pas.

Les questions sont multiples. Qu'est-ce que la prospérité en milieu rural?

Qu'est-ce que le milieu rural au 20ième siècle et que sera-t-il dans trente (30) ans?

Quelle réalité se cache derrière le mot développement à l'époque où le Club de Rome parle de limite à la croissance?

La rentabilité économique du développement doit-elle absolument primer la rentabilité sociale et comment peut-on évaluer cette dernière?

Quels objectifs doit-on poursuivre en développant le milieu rural et quels moyens doit-on utiliser?

Comment peut-on convaincre les véritables moteurs du développement que sont les pouvoirs politiques et les pouvoirs économiques à s'intéresser au milieu rural?

La structure administrative des gouvernements permet-elle une certaine autonomie au développement rural et est-il possible de décentraliser certaines décisions?

Les expériences tentées dans d'autres régions rurales sont-elles valables pour la nôtre?

Comment peut-on faire participer la population à son propre développement?

Quels seront nos critères d'évaluation de ce développement?

L'étude de ces questions et de bien d'autres constituent l'objectif que nous poursuivrons durant les deux (2) jours du colloque. Rappelons-nous cependant que l'Est du Québec connaît toujours les mêmes problèmes de développement depuis plus de 40 ans (Monsieur Risi nous en dira quelques mots demain midi) de sorte que nous serons incapables de trouver des réponses définitives à tous ces problèmes. L'important est donc d'établir dès maintenant une collaboration franche entre chercheurs et hommes d'action, les derniers transmettant leurs expériences et pensant leur action, les premiers faisant l'effort d'ajuster leurs concepts théoriques aux conditions du milieu. Ainsi, comme le disait la semaine dernière le sociologue Henri Desroches, nous vivons en état de recherche permanente, seul gage de réussite devant un projet aussi complexe.

Bernard Marinier
Doyen des Etudes Avancées
et de la recherche
Université du Québec à Rimouski.

1

**DÉVELOPPEMENT ET MILIEU RURAL: PROBLÈMES
THÉORIQUES, ÉTHIQUES ET
MÉTHODOLOGIQUES**

**Clermont Dugas
Guy Massicotte
Yves Dion
Vincent Lemieux
Benoit Lévesque
Monique Dumais
Pierre Fortin
Renaud Dugas**

1- L'EST DU QUÉBEC UN NOUVEAU MONDE RURAL

Quelle est la signification de l'expression "monde rural" en 1975 au Québec? Ethymologiquement, le mot rural provient de *rus ruris* et désigne campagne. Toutefois l'usage a associé ce mot à paysan, à exploitation agricole et à agriculture. Par habitude, par association d'idées et par référence à un passé récent, milieu rural est pour beaucoup synonyme de milieu agricole. Il évoque en plus des champs, de la nature, des villages et des formes d'habitat dispersé, tout un mode de vie relié à l'exploitation des champs et plus ou moins en marge des grands courants d'idées modernes et nettement à l'écart de la civilisation urbaine. Cependant si on essaie d'appliquer cette définition ou cette conception du mot rural à la région de l'Est du Québec, on se rend compte que ça ne va pas.

Par ailleurs, l'Est du Québec ne peut être qualifié de région urbaine. Avec ses quelques 325,000 personnes disséminées en 210 localités sur un territoire de 16,402 milles², il se distingue davantage par un fort niveau de dispersion de sa population et de ses localités que par la forme de concentration du peuplement propre aux milieux urbains. En 1971, 180 de ces localités contenaient moins de 2,000 habitants et 116 moins de 1,000.

L'éparpillement des unités d'habitat le long des voies de communication est tellement grand que la densité moyenne de population par mille de route n'est que de 77.8 habitants. Les 5 plus importantes villes du territoire ne renfermaient en 1971 que 19.5% de sa population. Seulement 37.7% de toute la population vivait à ce moment à moins de 25 milles d'un centre de 5,000 habitants et plus. Soixante-six localités sont à plus de dix milles de tout centre de service. Quatre-vingt-six localités sont à plus de 30 milles d'une ville de 5,000 habitants et plus. La distance moyenne de toutes les localités par rapport à ces centres de 5,000 habitants est de 40.6 milles.

Les quatre plus importantes municipalités qui coiffent la hiérarchie urbaine ne réussissent pas à structurer l'ensemble du territoire. Situées sur un axe d'une centaine de milles de long sur le littoral du St-Laurent,

elles ne polarisent pas plus de 20% de l'espace régional. Bien que possédant les caractéristiques et le statut légal de ville, avec leur population respective en 1971, de 26,887, 12,700, 11, 841 et 6,698 habitants, Rimouski, Rivière-du-Loup, Matane et Mont-Joli supportent mal la comparaison avec des agglomérations de 100,000 habitants et plus. Elles en diffèrent non seulement par l'organisation de l'habitat et l'aménagement du sol, mais aussi par leurs fonctions. Qu'ont de commun les secteurs secondaires et tertiaires de villes de 20,000 habitants et d'un million d'habitants. Le tertiaire moteur qui dynamise les grandes agglomérations humaines n'a pas place dans les petites villes de moins de 30,000 personnes qui émergent à peine des activités primaires et ne font qu'amorcer leur phase industrielle. Pour ce qu'elles sont comme pour ce qu'elles ne sont pas, ces villes du territoire s'assimilent beaucoup plus au monde rural moderne dans lequel elles s'intègrent, qu'aux cités de plus de 100,000 habitants avec lesquelles elles ont peu de ressemblance. Dessertes de services pour une population rurale dispersée, elles vivent en symbiose avec les petites localités rurales sans être en mesure d'orienter et de stimuler leur développement.

L'Est du Québec ne peut non plus être qualifié de région agricole. Les travailleurs agricoles forment moins de 8% de la main-d'oeuvre au travail. Le périmètre cultivé se retrécit sans cesse et est en voie de disparition complète dans la péninsule gaspésienne. Ce territoire se différencie fortement des espaces à forte densité humaine. Il a par contre acquis des caractéristiques qui le distinguent du milieu rural traditionnel.

Ces caractéristiques qui accordent sa spécificité à notre région peuvent maintenant s'appliquer aux autres régions québécoises et canadiennes à faible densité de population. Identifiées par rapport à l'Est du Québec, elles contiennent néanmoins un degré d'universalisme qui permet de préciser davantage l'expression "monde rural" à l'intérieur du contexte canadien de 1975.

L'émiettement de la population en un grand nombre de localités à

faible taille démographique, les distances entre ces localités et une dispersion souvent considérable des individus à l'intérieur de ces dernières forment les notes dominantes de la structure de l'habitat. Tout cela influe qualitativement et quantitativement sur les services offerts à la population. La nature et la quantité des services disponibles sont des fonctions directes des volumes de population à desservir à l'intérieur de périmètres déterminés. Les petites localités doivent habituellement se contenter des services communautaires de base tels qu'épicerie et station services. Les systèmes d'aqueducs et d'égoût ne desservent que les plus gros villages et les services culturels sont pratiquement absents. Les services administratifs communautaires et les équipements commerciaux spécialisés ne se retrouvent que dans les plus importants centres de services, lesquels peuvent être distants de quarante milles de certaines localités. Par exemple, dans la Gaspésie et le Bas St-Laurent, 66 localités sont situées à plus de 10 milles de tout centre de services élémentaires.

Une discordance s'est établie entre la localisation des ressources utilisées et la trame du peuplement. L'agriculture et la pêche côtière, qui ont contribué à fixer les grands traits du canevas actuel de l'habitat dans l'Est du Québec, sont maintenant devenues des activités marginales. Elles ne retenaient plus en 1971 que 8.9% des travailleurs. La plupart des localités ont connu une mutation économique transférant une partie importante de leur main-d'oeuvre du secteur primaire aux secteurs secondaires et tertiaires. Ces changements n'ont toutefois pas été accompagnés de modifications notoires dans la structure de l'habitat. Des périmètres habités se sont bien quelque peu étriés et rétrécis et des villages se sont épaissis. Cependant la dissémination des petites localités avec leur auréole de rangs et de maisons dispersées s'est maintenue. Beaucoup d'anciens cultivateurs devenus travailleurs forestiers à temps plein ou employés du secondaire ou du tertiaire continuent d'habiter l'ancienne maison de ferme localisée sur une route de rang ou à la périphérie des villages. Même plus, des fils d'anciens cultivateurs habitués à vivre en milieu dispersé, construisent leur maison près de la vieille demeure familiale, loin du village à des endroits souvent fort distants de leurs lieux de travail. La terre agricole, seule ressource susceptible de lier les

travailleurs à un endroit précis, devient de plus en plus sous-utilisée, et connaît partout l'envahissement de la friche.

Les pêcheurs, les travailleurs forestiers et les mineurs peuvent maintenant résider à des distances très variables et souvent très grandes de leurs lieux de travail. Des mineurs peuvent effectuer 100 milles et plus chaque jour pour aller travailler à Murdochville. Les bûcherons de St-Alphonse franchissent également soir et matin une distance d'une trentaine de milles entre leur résidence et le chantier. Des pêcheurs de Paspébiac attachent leurs bateaux à Bonaventure situé à 15 milles plus loin. Ces cas ne sont pas des exceptions, ils illustrent tout simplement un nouveau type de relation spatiale entre l'homme et la ressource exploitée.

Les travailleurs du primaire ne sont pas les seuls à se déplacer pour le travail. Les employés des secteurs secondaire et tertiaire en font autant. Chez ces derniers, on en trouve beaucoup qui ont établi leur domicile permanent dans une localité et qui travaillent dans une autre souvent éloignée d'une cinquantaine de milles. Des 689 employés de la Consolidated Bathurst de New Richmond, 335 vivent en dehors de la ville se répartissant en 17 localités. Un phénomène identique se reproduit pour toutes les entreprises importantes du territoire. Des localités ayant abandonné les activités qui ont présidé à leur naissance, réussissent à maintenir un seuil acceptable de population, grâce au travail à l'extérieur d'une partie importante de leurs résidents. De petite localité rurale agricole, Caplan s'est transformé en petit centre de service aux fonctions multiples, mais dont 55% des chefs de famille travaillent à l'extérieur.

Ayant acquis une grande mobilité géographique et pouvant mettre à profit une rapidité dans les déplacements, les travailleurs ne sont plus contraints d'établir leur résidence à proximité du lieu de travail. Le cadre idéal de vie est souvent fourni par la localité où on est né, et où on a tissé tout un réseau de relations sociales plutôt que par celle qui donne le gagne-pain. La mobilité géographique des ruraux leur permet donc de concilier des besoins affectifs et des impératifs économiques. Cette même mobilité explique en partie le maintien d'une structure d'habitat de moins

en moins conforme aux nouveaux types d'occupation.

La possibilité de pouvoir se déplacer rapidement sur de longues distances, compte tenu de l'absence d'encombrement des voies de communication, compense un peu pour la dispersion des services. Une distance de 30 milles en milieu rural se franchit plus rapidement et facilement qu'une distance de 5 milles dans les rues encombrées d'une ville. Au lieu de se grouper près des services existants, beaucoup de ruraux préfèrent se déplacer vers les services quand ils en ont besoin. Ainsi on voyage pour aller travailler, pour aller magasiner, pour avoir accès aux services médicaux et pour le loisir. Les déplacements fréquents en automobile ne sont pas qu'une nécessité, ils sont devenus un mode de vie. Tout comme les citadins aiment flâner dans les rues et places publiques achalandées, les ruraux aiment se balader à l'intérieur de la région à laquelle ils ont le sentiment d'appartenir et où ils se sentent vraiment chez eux.

Cette mobilité des ruraux et l'amélioration et l'intensification de toutes les formes de communication en milieu rural ont profondément transformé toute la physionomie et le genre de vie des campagnes. Les systèmes de relations se sont considérablement agrandis, le cloisonnement entre localités s'atténue, la vie sociale et l'organisation des loisirs tiennent de moins en moins compte des limites des municipalités. Des possibilités de déplacements rapides et fréquents compensent pour les distances entre localités. Les particularismes locaux cèdent progressivement la place à un niveau de conscientisation englobant des espaces plus vastes.

Les habitants des campagnes ne vivent plus confinés à l'intérieur des périmètres restreints des quelques localités avoisinant leurs lieux de séjour. Leur mobilité dépasse les cadres de leur région subjective et les met en contact avec les grandes villes du Québec et même du monde. Le nombre de Gaspésiens d'âge adulte n'ayant jamais visité Québec ou Montréal est vraisemblablement inférieur à 25%. Les prétextes de voyages vers les grands centres sont nombreux. On s'y rend pour recevoir

des soins médicaux spécialisés, pour faire du magasinage, pour y voir parents et amis, pour assister à une partie de hockey ou de baseball, pour des congrès, des affaires etc. Les Gaspésiens du littoral de la Baie des Chaleurs sont plus familiers avec la ville de Montréal qu'avec les localités de la partie nord de la péninsule gaspésienne. Tout comme les citadins, les ruraux ont également pris l'habitude des grands voyages dans le sud des Etats-Unis, des îles ensoleillées du Pacifique et des pays européens. De plus en plus d'anciens cultivateurs à leur retraite se payent ou se font payer par leurs enfants des voyages en Europe. Des 284 chefs de famille interviewés à Caplan (1), 74% d'entre eux ont affirmé avoir passé leurs dernières vacances à l'extérieur de l'Est du Québec. Montréal en a accueilli 21%, l'Ontario 12%, le Nouveau-Brunswick 9%, Québec 7%, la Floride 6%, l'Ile du Prince-Edouard 4%, l'Europe 4% et Hull 4%. Des enquêtes effectuées à New-Richmond et St-Alphonse, révèlent que le nombre de vacanciers sortant annuellement de la région se situe dans le même ordre de grandeur.

L'information pénètre maintenant les campagnes de façon très massive. Tous les foyers de St-Alphonse, petite localité de 1,100 habitants à 6 milles du littoral de la Baie des Chaleurs dans le comté de Bonaventure, possèdent au moins un appareil téléphonique et un téléviseur. Plus de 50% des foyers bénéficient de la télévision en couleur. L'enquête de Querry à Caplan montre qu'il y a 1.79 téléviseur noir et blanc par famille, 1.39 radios et 1.15 téléphones. Bien que séparés des grandes villes par des distances souvent considérables, les gens des campagnes vivent maintenant en contact étroit avec la civilisation urbaine et sont bien au fait des modes de vie et comportements urbains. Les idées nouvelles ne demeurent plus l'apanage des grandes villes. Elles pénètrent au plus profond des campagnes.

Les ruraux ont maintenant adopté des standards de vie de type urbain. Tout en s'affranchissant de leur isolement traditionnel, ils ont

(1) Enquête dirigée par Gilles Querry et subventionnée par Perspective Jeunesse, été 1974.

modifié leur genre de vie. Les mutations économiques ont entraîné de nouvelles affectations de la main-d'oeuvre, provoqué une division du travail et libéré de plus grandes périodes de repos et de vacances. Un accroissement général des revenus et de grandes disponibilités de crédits permettent aux ruraux comme aux citadins de céder aux sollicitations de la publicité et de participer fort activement aux courants de consommation. En plus de pouvoir s'offrir des vacances annuelles, ils peuvent se permettre les mêmes équipements mécaniques, électriques et électroniques que le travailleur à revenu moyen de Montréal. La diminution de population n'a pas empêché une extension et une rénovation de l'habitat. Ainsi dans l'Est du Québec, à une diminution de la population de 3.6% entre 1966 et 1971, s'est opposé un accroissement du nombre de maisons de 6.9%. Ces nouvelles résidences empruntent le style des maisons urbaines.

Les vies culturelles, artistiques et scientifiques n'ont pas atteint l'importance et l'intensité de leurs homologues des grandes villes, et ne pénètrent pas de façon égale dans toutes les localités, mais elles intéressent un volume croissant de population. Les activités récréatives et sportives n'affichent pas la diversité et la qualité de celles offertes par les métropoles, mais se présentent en nombre et en variété suffisamment grands pour meubler les loisirs de chacun.

Les habitants des campagnes vivent de plus en plus en genre de vie de type urbain et ont accès aux facilités de vie offertes par les grandes villes. S'ils ne peuvent s'entourer de la multiplicité des services qu'elles permettent, ils ont le privilège par contre de bénéficier d'une qualité de vie qu'elles ont pour beaucoup fait disparaître. Les faibles densités de population, l'aisance des communications, un volume et une gamme moins étendus des bruits, un air plus pur, une eau plus limpide, une nature toujours verte, pas encore remplacée par le béton et la brique, deviennent des éléments d'une valeur inestimable. Un accès facile et souvent gratuit aux activités de plein air telles que la pêche, la chasse, le ski, la raquette et les excursions valorisent davantage les milieux ruraux tout en suscitant l'envie des citadins. En raison de la mobilité des

gens qui y vivent, de leur pouvoir d'achat accru et de la qualité des infrastructures, les campagnes ont tendance à devenir des milieux de vie présentant les avantages des grandes villes sans en laisser les inconvénients. Si le stress peut affecter les ruraux, il se manifeste avec moins d'acuité que chez les citadins.

Le vide intellectuel d'autrefois, si durement ressenti par les classes instruites, s'est beaucoup atténué grâce à l'intensification de toutes les formes de communication. Pour compléter l'apport de la télévision, le livre est accessible partout à qui veut en bénéficier. Les petites localités ne disposent pas de librairies et de bibliothèques, mais les individus qui y vivent, peuvent mettre à profit leur mobilité pour faire leur provision de lecture dans les centres de service. L'absence d'un tertiaire moteur laissera toujours les localités rurales à l'écart des manifestations intellectuelles et savantes, mais ne les isole plus de leurs retombées. La transformation du système scolaire a rétréci considérablement le fossé qui séparait villes et campagnes sur le plan éducationnel.

Les aspects culturels du monde rural sont maintenant valorisés. L'abondance de la production artisanale témoigne d'une puissance créatrice qui ne cherche que les conditions pour s'épanouir davantage. En brisant l'isolement physique des individus, on a fait naître des échanges qui favorisent leur enrichissement culturel et révèlent l'existence d'un patrimoine étouffé par les apports des grandes villes.

Ce monde rural transformé revêt maintenant un attrait nouveau pour le citadin fatigué de la pollution, de l'encombrement et du bruit des grandes villes, pour le spéculateur et l'investisseur en quête d'espace et pour les collectivités urbaines trop à l'étroit sur leur territoire. Aussi cherche-t-on de plus en plus à se l'approprier. Appropriation relativement facile puisque les puissances économiques et politiques qui commandent tous les modes d'occupation de l'espace, se concentrent dans le monde urbain. Toujours considéré comme fournisseur de ressources physiques et humaines, le monde rural est maintenant appelé de plus en

plus à satisfaire les divers besoins des villes. Poussés par des intérêts bien précis ou ayant redécouvert les vertus de la vie rurale, les citadins procèdent à une nouvelle réoccupation du milieu dans le but de satisfaire leurs exigences et non les aspirations des individus qui ont organisé l'espace. Cette attention nouvelle se manifeste de multiples manières et a tendance à s'inscrire dans un système de relations bien particulier allant de dominant à dominé. Il faut savoir qu'en règle générale le citadin perçoit la propriété rurale de façon différente de la propriété urbaine. Toutes les propriétés urbaines de quelque dimension qu'elles soient, sont entourées d'un système d'interdits visant à en limiter la jouissance et le droit de circulation qu'aux seuls propriétaires. Or dans le domaine des ruraux, les citadins se sentent moins contraints au respect de la propriété des autres. Ils ont tendance à les considérer comme des réserves naturelles mises à leur disposition pour leur plaisir et leur détente. Ces attitudes psychologiques orientent des comportements se traduisant dans bien des cas par des prises de possession plus ou moins arbitraires de vastes espaces pour toutes sortes de fins. En fait, on ne reconnaît pas aux ruraux le droit de déterminer l'usage qu'ils veulent faire de leur sol et de tout leur milieu physique.

Que les individus vendent de gré à gré leur propriété ou qu'on leur enlève par voie d'expropriation, on peut toujours mettre à profit la situation privilégiée du dominant par rapport au dominé. Des mesures administratives, la mise en place d'un climat psychologique, de nombreuses formes de conditionnement alliant tous les degrés de la subtilité et la création de situations déterminantes, peuvent amener n'importe quel individu à se départir de ses biens "volontairement".

Toutes les formes de transfert de propriétés ne fournissent pas les mêmes résultats, mais toutes témoignent de la découverte de nouvelles valeurs matérielles et immatérielles dans ce monde rural devenu plus intéressant. De l'achat par le citadin d'une terre agricole pour fins de loisir à l'expropriation de beaux paysages pour l'établissement de parcs, et de terres agricoles pour la construction d'usines, d'autoroutes ou d'aéroports, on retrouve toujours l'influence et la pression croissantes

de l'urbain sur le rural. Cela révèle à la fois les différences marquées qui existent entre eux et les avantages de plus en plus nombreux offerts par le rural à l'urbain.

Si les niveaux et les modes de vie, les comportements sociaux, les habitudes de consommation et le système éducationnel rendent les sociétés rurales égales aux sociétés urbaines sous certains aspects, ils ne les rendent pas identiques. Aux structures différentes de l'espace se superposent des types particuliers de rapports entre individus. Les rythmes de vie et les relations humaines s'opèrent différemment. Le climat de confiance propre au milieu rural se transforme souvent en climat de méfiance en milieu urbain.

Pour transformé qu'il soit, le monde rural garde sa spécificité. Il intègre selon des modalités bien à lui un ensemble de variables tant humaines que biophysiques qui lui confèrent sa physionomie et ses dimensions. Il commande en conséquence pour son aménagement et sa valorisation, le respect des coutumes et des aspirations des gens qui l'ont façonné et qui l'habitent. A l'intérieur de processus globaux de planification, son avenir mériterait d'être envisagé en d'autres termes que celui de réserve de ressources physiques et humaines pour les grandes villes.

Clermont Dugas
Géographe
Université du Québec à Rimouski.

2- LE DEVELOPPEMENT: POURQUOI ? POUR QUI ?

La notion de développement est équivoque. Elle est à double sens, mais l'un de ces sens englobe l'autre, comme la pulpe enveloppe le fruit, et lui confère une valeur au sens éthique et politique du terme. Il est nécessaire de distinguer les deux sens de la notion, dans la mesure où la prise de conscience de cette distinction comporte une signification sociale et culturelle précise et des implications importantes au plan de l'action.

On peut qualifier d'objectif et de subjectif les deux sens de la notion. On entend la notion de développement au sens objectif du terme, quand nous décrétons d'une façon parfaitement arbitraire, par une sorte de convention verbale, que telle ou telle propriété, ou telle ou telle modification du réel social, constitue un développement, sans préjuger pour autant de sa valeur. Ainsi, par exemple, l'augmentation de la population, l'urbanisation, la création de nouveaux secteurs d'activités, l'augmentation de la production des biens et des services, la scolarisation, la complexification des sciences et des techniques, peuvent être considérées comme du développement, sans que nécessairement on estime être une bonne chose l'existence de ces phénomènes. Pour prendre une comparaison un peu forcée mais qui fera bien comprendre cette idée, on pourra parler du développement économique comme on parle du développement des cellules cancéreuses ou des progrès de la maladie.

L'autre sens de la notion de développement, et qui la plupart du temps se conjugue au premier, complète celui-ci et lui confère une valeur positive ou négative. Si je dis, par exemple: "Rimouski comptera 200,000 habitants en l'an deux mille", mon énoncé, si je conviens d'assimiler croissance démographique et développement au sens objectif du terme, implique qu'il y aura à Rimouski un incontestable développement. Ce développement est-il souhaitable? C'est là une tout autre question qui fait référence à la conception subjective que l'on se fait de ce qui devrait ou ne devrait pas exister.

Naturellement, on ne peut prendre conscience de la dualité de sens

de la notion de développement que lorsqu'il arrive une situation où pour une raison ou pour une autre nous cessons de considérer comme désirable une chose que l'on considérerait comme un bienfait. Par ailleurs, cette remise en cause nous incitera à formuler d'autres questions: La réalité change, ce changement est-il désirable? Mais désirable pour qui, pour quelles raisons, à quel prix ou à quelles conditions?

Nous examinerons tout d'abord par quel cheminement on en est venu dans nos sociétés occidentales à remettre en cause la valeur positive que l'on attribuait implicitement au développement de certains processus. Nous analyserons ensuite quelles sont les implications de cette prise de conscience, c'est-à-dire le sens des questions qui découlent de celle qui met en cause la valeur de ce qui était considéré jusqu'à maintenant comme un développement positif.

Depuis que le monde occidental est entré dans la phase industrielle de son histoire, il y a eu beaucoup de développement, au sens objectif du terme. La population a augmenté, l'espérance de vie s'est allongée, le niveau de vie s'est amélioré, la scolarisation a progressé, les sciences et les techniques se sont complexifiées. Ce sont là des faits objectifs, que l'on peut observer, mesurer, quantifier, dont on peut analyser les causes et les interactions. Mais ce développement a-t-il été une bonne chose, c'est là une tout autre question.

Au début du XIXe siècle, les capitaines d'industrie vantaient les mérites de l'industrialisation, mais pendant ce temps, les aristocrates dénonçaient les hommes nouveaux qu'ils jugeaient vulgaires, pendant que les artisans ruinés et les ouvriers en chômage détruisaient les machines. La bourgeoisie industrielle avait-elle tort ou raison? La révolution industrielle était-elle une bonne chose, non seulement pour les bourgeois, mais pour l'ensemble de la population?

Cette question n'a guère été posée depuis le milieu du XIXe siècle. L'aristocratie était condamnée et les penseurs qui prenaient la défense des exploités et des laissés pour compte du système, allaient non seulement

adhérer à l'idéal du progrès économique, mais encore aller jusqu'à penser que le soulagement des opprimés, et la destruction des inégalités, ne pouvaient advenir qu'une fois parvenu à maturité le système capitaliste qui sustentait le processus industriel. Cette attitude n'a guère changé, pour une partie tout au moins de la gauche, si l'on considère par exemple, l'opposition farouche, viscérale même, des Communistes français à l'endroit des théories sur la "croissance zéro", avancées par quelques représentants du Club de Rome.

Par contre, depuis une ou deux décades, des penseurs et des courants de pensée ont commencé à mettre en cause la valeur du développement économique tel qu'il s'effectue à l'heure actuelle. Aux Etats-Unis, on peut mentionner les théories fameuses de l'économiste Galbraith et le développement d'un très fort mouvement écologique. En France, il existe également un mouvement écologique bien structuré, animé entre autres par René Dumont, candidat aux dernières élections présidentielles. Et aujourd'hui, l'exemple de la ville de New York, symbole vivant de l'auto-destruction d'un système dévoré par la démesure, aura sans doute pour effet de dramatiser davantage la remise en cause de la valeur assignée au fait de la croissance, du moins dans sa forme actuelle.

Cette dernière nuance nous apparaît d'une importance capitale. En effet, ce qui importe dans ce mouvement de contestation, c'est moins le rejet de la croissance que la prise de conscience que les modalités du développement ne sont pas inscrites dans l'ordre naturel des choses, mais qu'elles sont la conséquence d'un choix éthique et politique. Un choix qu'on ne peut éluder à moins d'être un défaitiste absolu ou de croire que l'histoire n'est que structure, déroulement soumis à la loi du hasard et de la nécessité et sur lequel la conscience et la volonté resteraient sans prise. Par contre, si l'on croit à la responsabilité de l'homme dans l'histoire, on ne peut esquiver le choix entre les options que la conscience dessine pour notre temps.

Si c'est une grosse question de déterminer dans quelle mesure le développement qu'on a connu jusqu'à maintenant a été ou non une bonne

chose, c'en est une plus grosse encore de savoir qu'il faut continuer à se multiplier, à s'agglomérer, à augmenter la consommation des biens et des services, à complexifier la science et la technologie. D'ailleurs, l'hétérogénéité de cette énumération nous fait prendre conscience que tout n'est peut-être pas à prendre ou à laisser, même si tous ces éléments se sont développés jusqu'à maintenant en liaison plus ou moins étroite. Peut-être pourrions-nous choisir certaines formes de développement et en refuser d'autres? Et pour cela, face à une option donnée de développement, s'habituer à se poser la question: "cela est-il valable?" Ce qui incite à formuler d'autres questions, plus pertinentes sans doute: "valable pour qui, valable pour quelles raisons, valable à quel prix?"

Le fait même de poser ces questions constitue une nouveauté dans l'histoire. Assez paradoxalement, c'est l'évolution même du développement qui nous force d'une part à nous interroger sur la valeur de tel ou tel de ses aspects et qui d'autre part, nous fournit les moyens intellectuels de cette interrogation. En effet, sans l'expansion prodigieuse des sciences sociales, créatrices de problématiques d'analyse et de méthodes quantitatives pour le calcul des coûts, serions-nous en mesure d'aborder rationnellement le problème du choix des formes de développement?

Au plan social, cette situation a pour implication que la planification du développement ne pourra être le fait que des savants, de ceux que l'on appelle les technocrates. Il est très vraisemblable que ceux-ci soient appelés à se substituer progressivement à la bourgeoisie dans l'organisation de l'économie, d'une part, parce que la bourgeoisie, de par sa nature même, choisira toujours le développement le plus rentable pour elle, c'est-à-dire celui qui, précisément, est le plus contesté à l'heure actuelle et qui repose essentiellement sur la production sans cesse accrue de biens privés. D'autre part, parce que viendra un temps où les technocrates refuseront de servir le Capital, de mettre leur talent, leur science, au service du profit privé. Ce qui pose naturellement le problème de savoir au profit de qui les technocrates vont-ils mettre leur connaissance. Au service de leur intérêt de classe? Au service de la "population"?

Ce problème n'est pas vain. Le GRIDEQ ne vit-il pas ce dilemme quand il se demande s'il doit aider les Ministères à aider l'entreprise privée, s'il doit se mettre au service des Opérations-Dignité, ou s'il doit plutôt chercher à se développer lui-même en tant que groupe? Ce qui complique singulièrement les choses, c'est qu'il n'existe pas dans la réalité de possibilité de choix absolu: l'entreprise privée peut apporter des bienfaits à la population, alors que ne pas s'occuper assez de la survie du GRIDEQ serait néfaste, même si cela était fait dans le but immédiat de servir la cause de la population. La rationalisation des options doit toujours tenir compte du fait que nous vivons dans un monde à la fois complexe et fondamentalement irrationnel. La raison est une conquête sur l'irraison, et en matière de "technologie sociale" rien n'est plus facile que de faire la bête tout en voulant faire l'ange.

La complexité du réel et l'ambiguïté de notre perception des choses, le fait également que nous vivions dans un monde aux ressources limitées où les hommes sont placés dans des situations différentes avec des idées et des ambitions différentes, implique que celui qui n'accepte pas les formes couramment admises de développement et qui s'interroge sur de nouvelles formes qui soient désirables, celui-là doit également se poser les questions du pour qui, du pourquoi et du comment, ou si l'on veut du prix à payer pour une forme donnée de développement.

La question du "pour qui", nous l'avons déjà posée dans son sens le plus général quand nous avons montré que l'on pouvait travailler au développement dans le sens des intérêts des détenteurs de capitaux, dans le sens des intérêts des technocrates ou dans celui des intérêts de l'ensemble de la population. En réalité, la question se présente sous un jour encore plus complexe: même après avoir opté pour le service de la population, il faudra encore choisir quelle population, la population urbaine ou la population rurale, la population des petits centres ou celle des grands centres? Certes, on pourra toujours prétendre que si les intérêts des uns sont bien servis les intérêts de tout le monde le seront aussi. C'est là un argument typiquement idéologique. Penser le consensus relève de l'utopie. L'intérêt commun ne pourra jamais être autre chose que le

résultat d'un compromis entre des partenaires dont chacun aura fait valoir son intérêt et son point de vue.

Une fois que nous avons opté pour le service d'un groupe ou d'un secteur de la population, quels sont les objectifs que nous devons assigner à notre action, quelles sont les formes de développement que nous souhaitons pour cette population que nous voulons voir se développer. C'est la question du pourquoi, c'est-à-dire les objectifs que nous assignons à notre action et les mobiles qui nous animent dans notre choix. Développer soit, mais dans quel sens, pour quelles raisons et pour faire quoi? A supposer que tout soit possible dans le Bas St-Laurent, voulons-nous que la région ressemble aux rives des Grands Lacs ou aux campagnes d'Irlande? Ce problème en recouvre un autre. Dans la mesure où nous optons pour le service de la population, il faut nous efforcer d'identifier ce qu'elle désire, sans lui imposer notre propre vision des choses, tout en sachant écarter les velléités des vouloir vivre fondamentaux.

Mais la question la plus importante que doit se poser celui qui entreprend de définir une politique de développement est sans doute celle du comment, c'est-à-dire celle des conditions ou du prix d'une forme donnée de transformation de la réalité. Tout n'est pas possible, ou plutôt la valeur d'un objectif varie en raison directement proportionnel à l'ampleur des moyens qui devront être mis en oeuvre pour l'atteindre.

Le calcul des coûts est d'une importance capitale. Le système économique actuel se caractérise par le fait qu'il n'intègre que certaines variables dans le calcul des coûts. La croissance capitaliste n'a été possible que parce que les détenteurs de capitaux refilaient aux salariés une bonne part du coût des facteurs non rentables pour eux (services publics) et qu'ils admettaient, au moins implicitement, le caractère pléthorique d'un certain nombre de composantes de la croissance: l'espace, les ressources naturelles, la capacité de l'homme à se transformer, la capacité de la nature à recevoir n'importe quelle forme de civilisation. La remise en cause de ce type de développement doit donc s'accompagner d'un calcul plus réaliste des coûts, et le rôle des technocrates est

précisément de faire prendre conscience aux hommes du prix des choses. Il y a un prix à solutionner le problème du chômage dans le Bas St-Laurent en envoyant les gens à Montréal, il y en a un autre si l'on opte pour l'exploitation des ressources agro-forestières. Selon l'intensité de la volonté populaire, si l'on accepte encore une fois la prédominance de la volonté populaire, le prix de telle ou telle option apparaîtra ou n'apparaîtra pas acceptable.

Ce prix s'exprime naturellement en termes de travail à fournir, de ressources à utiliser, mais également de luttes à mener. C'est là, croyons-nous, une dimension essentielle de la notion de développement. L'utopie, qui sépare le développement réalisable du développement irréalisable ne se manifeste pas seulement du fait des limites inhérentes à la nature, elle se manifeste également dans le fait que la société est éclatée en groupes qui ont des projets différents de développement. Ce n'est pas tout d'identifier des formes de développement que l'on considère comme souhaitables, ni même d'en estimer le coût économique et social même dans son sens le plus large, il faut en outre en calculer le coût politique. Si le projet de développement du milieu rural, ou des régions périphériques, est en contradiction avec celui des régions urbanisées, il faudra lutter pour le réaliser, et cette lutte fait partie du prix à payer pour le développement.

Comme on le voit, la notion de développement recouvre une réalité infiniment complexe, à la fois scientifique et idéologique, économique, sociale et politique. Le fait cependant que l'on parle du développement en termes de notion implique que dans son principe et dans ses modalités le développement ne va plus de soi. On commence à le penser comme une chose qui existe et qu'il faut faire exister. Nous avons tenté d'en donner une définition théorique, c'est le rôle de l'intellectuel, il appartient maintenant aux citoyens de discuter de la pertinence de ce cadre de référence et éventuellement de lui donner un contenu pratique. Ce n'est que dotée d'un tel contenu que la notion de développement pourra jouer un rôle actif et concret.

Guy Massicotte
Historien
Université du Québec à Rimouski.

3- LA NOTION DE DEVELOPPEMENT ET SES IMPLICATIONS

Eléments de réflexion

L'économie du développement est une des branches les plus récentes de la science économique. Elle n'a vraiment commencé à s'élaborer qu'après la deuxième guerre mondiale. Deux facteurs importants en sont à l'origine. D'un côté plusieurs pays, fortement touchés par la guerre, entreprennent la période de reconstruction. Certains d'entre eux voient la nécessité de procéder à un relèvement économique cohérent à l'aide d'objectifs bien définis autour d'un plan. D'autres prennent conscience de l'inégalité de la répartition de la richesse à l'intérieur de leurs propres frontières, même dans des pays reconnus aussi riches que les Etats-Unis. Cette réalité donnera naissance à la science économique régionale. (1) D'un autre côté, la deuxième moitié du XXe siècle fera ressortir d'une façon plus dramatique l'écart grandissant entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde. La décolonisation d'après-guerre, parfois au terme de longues luttes, conduit à l'indépendance politique de plusieurs nouvelles nations mais fait aussi découvrir des économies complètement désarticulées par des années d'exploitation plus ou moins systématiques. La peur d'en arriver à une tension mondiale insoutenable, la volonté des puissances de maintenir des zones d'influence politiques et économiques, l'espoir de réaliser dans le tiers-monde le "miracle" européen du plan Marshall ont donné naissance à l'aide économique internationale et à la science économique du développement. On a d'abord envisagé le développement économique dans le cadre des modèles de croissance (Harrod-Domar) et des expériences occidentales (Rostow) (2). Devant le constat de l'échec ou de

(1) Voir J.R. Meyer, Regional Economies: A Survey, American Economic Review, Vol. 53, 1963, pp. 19-54. Pour une introduction à la science économique régionale, voir W. Isard, Introduction to Regional Science, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1975.

(2) E. Domar, Capital Expansion, Rate of Growth and Employment, Econometrica, Vol. 14, 1946, pp. 137-47; W.W. Rostow, Les étapes de la croissance économique, Paris, Edition du Seuil, 1963. Voir aussi I. Livingstone (Ed.), Economic Policy for Development, Penguin Books, 1971; H. Bernstein (Ed.), Underdevelopment and Development, Penguin Books, 1973; J. Bhagwati-R.J. Eckaus (Ed.), Foreign Aid, Penguin Books, 1970.

l'inadéquation de ces outils d'analyse en ce qui concerne le tiers-monde, on situa alors le développement dans une perspective plus large et plus complète en y englobant les principaux facteurs non-économiques tels que politiques, sociologiques et institutionnels (approche multi-objectifs). (3)

Notre but n'est pas de nous étendre davantage sur l'origine et l'évolution de cette nouvelle branche de la science économique que l'on appelle l'économie du développement. Nous voulons plutôt dans ce bref exposé fournir quelques éléments de réflexion sur la notion de développement, et en dégager quelques implications fondamentales. Les discussions qui suivront tout au long du colloque verront à confronter ce cadre d'analyse à la situation concrète de la nation québécoise et particulièrement de l'Est du Québec.

Le développement

Le mot "développement" implique d'abord la dimension du mouvement. Il est tout le contraire d'un état plus ou moins statique. Cette dynamique amène par le fait même des différenciations souvent importantes dans le temps et dans l'espace en fonction des situations. Cette dynamique concrète se posera dès lors d'une façon très différente d'un pays à l'autre, et, d'une région à l'autre, à l'intérieur d'un même pays. Il ne saurait donc y avoir de modèles de développement universels.

Ce mouvement provoque aussi le changement, parfois même le bouleversement total et brutal de l'état prédécent et ce, à tous les niveaux. On ne peut donc assimiler l'économie du développement strictement à une économie de la croissance. Tout autant, sinon plus, qu'une dimension simplement quantitative, c'est toute une population qui est entraînée et touchée par cette dynamique, et plus important encore qui doit la provoquer et se transformer à son contact.

(3) Voir entre autre G. Myrdal, Le défi du monde pauvre, Paris, Gallimard, 1971.

Le développement amène donc un changement qui doit être conscient et collectif. Développer, c'est choisir. Mieux encore, se développer, c'est s'exprimer dans un choix. Toute collectivité, quelle qu'elle soit, doit se poser et répondre aux questions économiques suivantes: Quoi produire? Combien? Comment? Pour qui? Par qui? etc. Toute personne, et par extension, toute collectivité, vise le bien-être et le mieux-être, sinon elle est irrationnelle pour ne pas dire scabreusement masochiste. Le développement implique donc une dimension de croissance exprimée par l'augmentation soutenue des biens et services mis à la disposition de la collectivité, ne serait-ce que pour permettre à cette collectivité qui s'accroît dans le temps de bénéficier du même niveau de bien-être. Le problème ne se situe donc pas à ce niveau. Il se situe plutôt dans la définition collective qu'une société se donne de ce bien-être et de ce mieux-être. L'autre problème qui se pose alors est de savoir qui le définira, pourquoi et comment concrètement sera-t-il défini.

Les implications du développement

Le véritable développement s'exprime donc dans un choix collectif conscient. Dans cette optique, un développement réel se doit d'être intégré et de s'harmoniser autour d'objectifs collectifs qui se concrétisent dans un plan collectif. Une des clés du développement nous apparaît être dans l'élaboration et la réalisation d'un projet collectif qui prend forme autour et au-delà de la planification. La population doit alors devenir son propre agent de transformation et le premier participant au développement, tant au niveau des objectifs qu'aux étapes de réalisation de ces objectifs. Nous posons finalement tout le problème suivant: qui va décider qu'il doit y avoir changement, dans quel sens et de quelle intensité?

Ce problème ne pourra véritablement commencer à être résolu qu'au moyen d'une interaction continuelle dans l'ébauche du plan collectif entre les populations régionales et l'organisation étatique centrale. Les oppositions et les contradictions entre les objectifs et les schémas de développement ne pourront s'aplanir qu'à cette condition, ce qui se traduira souvent par les luttes tenaces entre les groupes impliqués. Le réalisme

politique nous amène à constater que le changement ne se produit que par une suite continuelle d'actions et de réactions. Souvent, dans cette perspective, la réaction de la part d'une population à une action gouvernementale n'est pas tant l'expression d'une résistance inébranlable au changement qu'une manifestation de la frustration ressentie d'un changement imposé sans son consentement et sa participation.

L'élaboration d'un véritable projet collectif doit donc reposer sur cette dialectique nécessaire et s'établir sur une constante liaison entre les plans régionaux et le plan national. (4) En effet, des plans régionaux sans une politique nationale de développement, de même qu'un plan national imposé par les technocrates de l'administration centrale sans prévision de régionalisation des objectifs, nous apparaissent tous les deux voués à l'échec. De même des plans régionaux mal coordonnés entre eux et des plans nationaux qui cherchent à se régionaliser après coup, mais sans véritables possibilités de retour en arrière et d'ajustements aux réalités régionales handicaperont toujours sérieusement les chances de succès du plan.

Toute planification qui se veut cohérente doit tenir compte à la fois de la dimension régionale pour la connaissance concrète des problèmes et la définition d'objectifs réalistes et correspondant aux besoins de la population, et de la dimension nationale pour l'établissement d'une politique socio-économique globale du développement et pour l'harmonisation des plans régionaux entre eux.

L'établissement de ce projet collectif de développement présuppose donc avant d'arriver à terme, toute une série d'étapes où cette interaction pourra continuellement se manifester. L'élaboration de schémas régionaux de développement et d'aménagement permettront de bien saisir la réalité

(4) Nous utilisons le terme "plan national" au sens d'un plan national québécois et le terme "plans régionaux" au sens de plans pour chacune des régions du Québec qui pourraient par exemple être définies à partir des régions administratives comme le fait actuellement l'O.P.D.Q. dans l'élaboration de ses schémas d'aménagement.

d'une région dans toutes ses dimensions. Si on veut amorcer un véritable processus de changement, la population doit dès le départ avoir la possibilité de s'exprimer au niveau des analyses régionales et du premier diagnostic régional. Les hypothèses de travail ne doivent **donc** pas d'ores et déjà être considérées à toute fin pratique comme des conclusions. Tout ceci doit alors être confronté avec les politiques nationales de développement à moyen et à long terme. Cette confrontation doit faire place à différents ajustements successifs entre le niveau régional et le niveau national et permet de dégager un certain nombre d'objectifs qui correspondent un peu mieux aux possibilités et aux besoins réels de la notion et de chacune des régions. On peut alors analyser le réalisme de ces objectifs provisoires en termes de coûts et de bénéfices, d'obstacles techniques, de résistances sociologiques, etc.

Le gouvernement central a l'avantage de connaître les contraintes de toutes les régions et les contraintes de la nation prise dans son ensemble. D'un autre côté, chaque région peut exprimer ses priorités et les valeurs qu'elle privilégie. Cette dialectique collective au niveau des objectifs et des moyens peut alors contribuer à jeter les bases d'un projet collectif cohérent qui entraînera l'adhésion de l'ensemble de la collectivité. Le gouvernement central pourra alors se rendre compte que le développement de telle région doit se penser en termes de développement rural alors que le développement d'une autre devra se penser en termes de développement urbain. Par contre, une région pourra réaliser que tel objectif ou tel projet doit être réalisé pour l'optimum collectif dans une autre région. A mesure que le processus se poursuivra, on pourra alors procéder à l'établissement d'objectifs régionaux et nationaux de plus en plus définitifs et en liaison avec les autres régions réaliser une première harmonisation entre elles à l'aide de modèles interindustriels régionaux par exemple.

On arrivera finalement à dégager un plan national harmonisé qui ressemblera davantage à un véritable choix collectif conscient et qui aura l'immense avantage d'être régionalisé dans les faits puisque dans une large mesure les plans régionaux formeront déjà un ensemble cohérent.

Conclusion

Nous avons dit que la notion de développement impliquait la notion de mouvement et de changement socio-économique. Ce changement devait être conscient, concerté et amenant un choix articulé autour d'un projet collectif qui devait tenir compte à la fois de la dimension régionale et de la dimension nationale. Ce projet nous semble donc devoir être du type de planification décentralisée.

En conséquence, nous croyons que pour qu'une collectivité nationale se développe, il faut que les expériences de développement qu'elle réalise à une échelle locale (v.g. JAL, Opération Dignité, Cabano, etc...) s'étendent à une échelle régionale et par extension à une échelle nationale. Jusqu'à maintenant le développement du Québec a surtout été pensé unilatéralement et n'incluait pas dans son processus cette interaction dynamique nécessaire entre la population et le gouvernement central. La résistance de l'un ou l'autre dans ce contexte a alors trop souvent contribué à brimer le développement plutôt qu'à le provoquer. L'approche du B.A.E.Q. qui au départ avait été essentiellement participante fut ainsi progressivement remplacée par une approche technocratique de la part des administrateurs responsables de l'exécution du plan. A l'origine pourtant, l'expérience visait un réajustement global de l'homme vis-à-vis son milieu physique, économique et social, ce qui impliquait un bouleversement des structures de la société et de l'économie régionale. Les gouvernements refusèrent de "courir les risques d'une telle aventure". Nous ne connaissons que trop bien la suite des événements.

En conclusion donc, la dynamique du développement présuppose tout au long de son processus cette dialectique action-réaction qui suscite des réajustements communs et successifs contribuant à la réalisation d'un projet répondant à la fois aux besoins réels de la collectivité et aux possibilités réelles de la nation québécoise de pouvoir les satisfaire.

Yves Dion
Economiste
Université du Québec à Rimouski.

4- LES CONDITIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Les conditions politiques et administratives dont il sera question dans ce texte ont surtout trait aux contraintes structurelles et stratégiques qui s'imposent aux politiciens et aux fonctionnaires. Il sera suggéré que le jeu de ces contraintes offre peu de chances au développement structurel, mais en offre davantage au développement modal dans les cadres d'une structuration déjà fixée ou encore au développement structurel occasionnel mais non systématique. C'est du développement institutionnel dans le domaine politique et administratif qu'il sera traité, à l'exclusion du développement plus "substantiel", qui touche les activités économiques, sociales ou culturelles de la région.

La notion du développement structurel

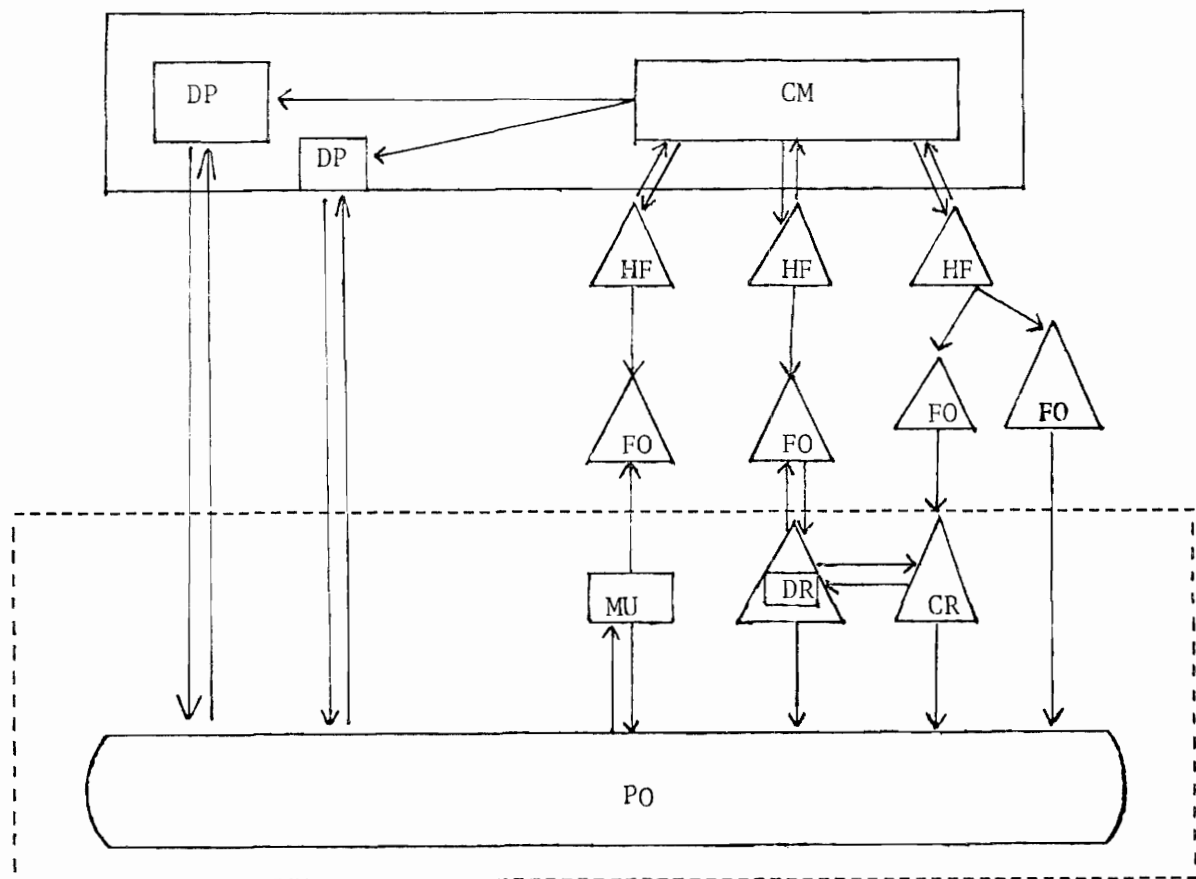
Il importe de clarifier dès le début ce que nous entendons par développement structurel dans le domaine institutionnel, et plus précisément dans le domaine des institutions politiques et administratives.

Du point de vue politico-administratif une collectivité munie d'un gouvernement peut être considérée selon trois étages: l'étage du sélecteur qui est celui des choix politiques; l'étage du transducteur, qui est celui des choix administratifs; et l'étage de l'effecteur, qui est celui des choix sociaux. Ainsi au Québec, le parlement et le cabinet des ministres jouent officiellement le rôle de sélecteur, les administrations publiques ou para-publiques jouent officiellement un rôle de transducteur, c'est-à-dire d'application et de guidage des choix politiques par des choix administratifs, tandis que les multiples acteurs sociaux à la base, qu'ils soient individuels ou collectifs, jouent le rôle d'effecteurs.

Evidemment, par la décentralisation le pouvoir de sélection, c'est-à-dire de formulation des choix politiques, peut être délégué. C'est la position des municipalités par rapport au parlement et au cabinet des ministres. Il peut y avoir également déconcentration du transducteur et des choix administratifs. Dans l'Est du Québec la plupart des ministères

provinciaux sont déconcentrés, en ce qu'ils ont des fonctionnaires sur le territoire, mais quelques-uns seulement dont le Ministère des Transports et le Ministère des Terres et Forêts ont un administrateur ou un directeur régional qui peut formuler de façon autonome des choix administratifs, à l'intérieur d'une sphère de compétence qui lui est reconnue par la direction centrale de son ministère.

Pour illustrer ces idées, le graphique I représente de façon très schématique la structure institutionnelle actuelle dans l'Est du Québec.



- : Sélecteur (gouvernants)
- △ : Transducteur (fonctionnaires)
- ▭ : Effecteur (gouvernés)
- ⋯ : Frontières de la région

- DP: Députés
- CM: Conseil des ministres
- HF: Hauts-fonctionnaires
- FO: Fonctionnaires
- MU: Municipalité
- DR: Directeur général
- CR: Coordonnateur régional
- PO: Population

Graphique I: Schéma de la structure institutionnelle actuelle dans l'Est du Québec.

Les municipalités ont été représentées sous la forme de sélecteurs, parce que des pouvoirs de sélection leur sont délégués. Quant aux directeurs régionaux nous les avons représentés comme des transducteurs mais aussi des sélecteurs, pour indiquer que tout en faisant partie de la hiérarchie administrative ils disposent de certains pouvoirs de sélection.

Les flèches du schéma représentent des rapports d'instigation, au sens où les entend Bertrand de Jouvenel (1). Il y a instigation quand un acteur déclenche chez un autre acteur l'action voulue par le premier. C'est, par exemple, l'électeur qui obtient de son député qu'il s'occupe de son cas. Dans le graphique, nous avons dessiné des instigations unilatérales pour représenter les situations où l'un des deux acteurs réussit beaucoup plus souvent que l'autre ses instigations. C'est la situation nous semble-t-il du conseil des ministres envers les députés; des hauts-fonctionnaires envers leurs subordonnés immédiats, à Québec; et des fonctionnaires de contact, y compris les directeurs et les coordonnateurs régionaux, envers la population.

D'autres connexions donnent lieu à des rapports d'instigation qui sont davantage bilatéraux, du moins dans la pratique: ainsi sont les connexions entre le député et la population, les directeurs régionaux et leurs supérieurs immédiats, les mêmes directeurs régionaux et les coordonnateurs régionaux, à l'intérieur de la CAREQ. On peut sans doute trouver des situations où les rapports que nous avons dessinés comme unilatéraux sont plutôt bilatéraux, ou vice versa. Nous indiquerons certains de ces cas dans la suite de l'exposé. Dans une analyse plus complète il faudrait aussi ajouter d'autres postes et d'autres rapports d'instigation. Le poste de population devrait être subdivisé en plusieurs sous-postes. Mais tenons-nous en pour le moment à la structure schématisée dans le graphique I.

Cette structuration peut être qualifiée de hiérarchique, ou de quasi-fortement connexe dans le langage de la théorie des graphes. Il

(1) Dans De la politique pure, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

n'y a que deux postes, celui de conseil de ministres (CM) et celui de hauts-fonctionnaires (HF) d'où tous les autres postes peuvent être rejoins (2). Ce sont les seuls à disposer d'autorité, dirons-nous, en ce sens que leurs instigations, d'étape en étape (à condition qu'elles soient transitives), peuvent faire agir tous les autres acteurs.

Cette structure des instigations n'est pas exactement celle qui est prescrite officiellement ou idéologiquement. Par exemple, la doctrine officielle de la démocratie parlementaire prévoit que l'assemblée des députés décide de mesures que l'exécutif, formé de ministres, est chargé d'exécuter. Autrement dit il y a instigation de l'assemblée législative vers l'exécutif. Mais on sait bien que dans la pratique c'est presque toujours l'exécutif qui fait agir l'assemblée des députés, et non l'inverse, ce qui est exprimé dans notre schéma par une flèche qui va du conseil des ministres aux députés. S'il y avait une flèche dans l'autre sens, comme le prévoit la doctrine officielle, la structuration du schéma serait d'un type différent, plus "démocratique", puisqu'on pourrait aller de tout poste du schéma à tout autre, par des parcours plus ou moins longs. C'est la connexité forte en théorie des graphes, qu'on peut nommer aussi "synarchie" par opposition à la hiérarchie.

A l'intérieur de cette structuration des développements modaux peuvent se produire. Ainsi la création de la CAREQ a permis des instigations horizontales et bilatérales entre coordonnateurs régionaux des ministères, ce qui est d'ailleurs noté dans notre schéma. Ou encore la présence de véritables directeurs ou administrateurs régionaux entraîne des instigations plus bilatérales entre eux et leurs supérieurs immédiats à Québec, ce qui est aussi noté dans le graphique. Mais ce ne sont là que des "améliorations" apportées à l'intérieur d'une structuration qui demeure hiérarchique.

(2) Plus précisément, selon la définition de la connexité quasi-forte, ces deux postes, reliés entre eux, sont les seuls d'où l'on peut rejoindre toute paire d'autres postes dans le schéma.

Pour qu'il y ait développement structurel, plutôt que modal, et que ce développement porte sur le "système" des rapports d'instigation, au lieu de se réaliser accidentellement en certains processus, il faudrait des conditions politiques et administratives qui ne sont pas remplies actuellement.

Le développement auquel nous pensons irait bien sûr dans le sens de formes supérieures de connexité, la "synarchie" par exemple. Il n'est pas exclu cependant qu'il aille vers des formes inférieures, où par exemple des postes seraient tout à fait isolés les uns des autres. On ne peut parler rigoureusement de développement, sans avoir à l'esprit cette possibilité de directions opposées qu'il peut prendre.

Les conditions politiques et administratives

Pensons à un développement institutionnel qui serait positif, c'est-à-dire qui se réaliserait en des formes supérieures de connexité, où, par exemple, chaque acteur aurait la possibilité, dans le système, de rejoindre par des instigations efficaces tout autre acteur.

Dans notre schéma les obstacles à cette connexité plus forte se situent à deux endroits: dans les rapports entre le conseil des ministres et les députés, et dans les rapports entre hauts-fonctionnaires et fonctionnaires de niveau intermédiaire qui sont généralement les supérieurs immédiats des fonctionnaires qui travaillent sur le territoire. On le voit, les premiers de ces obstacles sont d'ordre politique, et les seconds d'ordre administratif.

Commençons par les rapports entre députés et ministres. Au moins trois raisons peuvent être données qui expliquent la domination des ministres, ou plus exactement du conseil des ministres:

- 1) L'augmentation des mesures gouvernementales et plus généralement de l'activité gouvernementale entraîne deux conséquences qui renforcent la position du conseil des ministres par rapport aux députés, même

s'ils sont du parti ministériel. Les ministres s'appuient sur des administrations et en particulier sur des hauts-fonctionnaires, des conseillers et des experts dont la compétence ou l'information spécialisée leur permettent de dominer les députés, plutôt démunis à cet égard. De plus, comme certains observateurs perspicaces l'ont montré, l'assemblée des députés a plus de chances d'être puissante quand le gouvernement adopte peu de lois et que les débats législatifs sont plutôt longs. Quand le gouvernement adopte beaucoup de lois, il a de bonnes raisons de bousculer les députés au nom de l'efficacité gouvernementale.

- 2) Si on se limite maintenant au parti ministériel, en excluant les députés de l'opposition qui de toute façon arrivent rarement à mettre en mouvement les ministres, ceux-ci ou du moins certains de ceux-ci ont l'avantage par rapport aux "back-benchers" d'être les dirigeants du parti dans son organisation interne. En une époque où les députés se font élire de plus en plus grâce à l'image du chef et à une plate-forme "nationale" plutôt que locale, ce n'est pas là un mince avantage. Les députés savent bien pour la plupart que leur réélection dépend des hautes instances du parti, ce qui ne leur donne pas des armes bien puissantes pour infléchir les décisions des ministres.
- 3) Enfin, compte tenu de ce qui vient d'être dit, les députés sont d'autant plus faibles qu'ils ne sont pas, sauf exception, des "puissances" locales. Ils ont pour la plupart des relations très étendues et parfois assez intenses avec leurs électeurs ou de petits groupes, mais leur statut actuel ou leurs connexions ne leur permettent pas de représenter officiellement les organisations puissantes de leur circonscription: municipalités, entreprises, etc. Le député, comme on le dit parfois, est plutôt l'instrument de pression de ceux qui n'en ont pas.

Ajoutons qu'une région comme l'Est du Québec, qui compte relativement peu de députés et un seul ministre quelque peu influent, ne peut pas avoir un très fort impact sur le conseil des ministres, par rapport à des régions comme celles de Montréal ou de Québec.

Les obstacles administratifs tiennent au caractère hiérarchique de l'organisation des ministères. Quelques directeurs ou coordonnateurs régionaux ont des contacts directs avec le ou les sous-ministres de leur ministère, contacts par où ils peuvent acheminer des instigations réussies. Mais ce sont là des situations exceptionnelles. Plus généralement, la structuration des instigations est celle décrite dans le graphique I, ce qui s'explique entre autres par les raisons suivantes:

- 1) Comme beaucoup d'études sur les administrations l'ont montré, les hauts-fonctionnaires sont généralement soucieux du bon ordonnancement interne de leur organisation et d'une application uniforme envers les publics des mesures administratives (3). Ce double souci, parfois coloré de volonté de puissance, s'accommode mal d'une forme de structuration autre que hiérarchique. A tort ou à raison, on pense que le caractère hiérarchique des instigations est le plus apte à assurer une organisation bien ordonnée dont les mesures s'appliquent de façon universelle.
- 2) Les fonctionnaires de contact, dont les directeurs ou coordonnateurs régionaux, résistent contre cette structuration hiérarchique, mais toutes sortes de contraintes structurelles ou stratégiques empêchent que cette résistance triomphe de façon irréversible: les court-circuits qui permettent des instigations directes de la base au sommet ne peuvent être que "rejetés dans une hiérarchie; le "bruit" et l'encombrement des canaux atténuent l'expression de la résistance quand ils ne les effacent pas tout simplement; les fonctionnaires régionaux, s'ils veulent monter en grade dans l'organisation administrative, ne doivent pas se montrer trop irréguliers ou trop agressifs; si le fonctionnaire régional prend le parti de sa région, il peut être accusé de partialité, etc.

Bien sûr ces obstacles structurels ou stratégiques n'ont pas la même rigueur dans tous les ministères. Ainsi, comme il l'a été proposé

(3) Voir, en particulier, Michel Crozier, Le phénomène bureaucratique, Paris, Seuil, 1963.

ailleurs, (4) le pouvoir des coordonnateurs régionaux varie, semble-t-il, selon le nombre de relations officielles qu'ils ont à remonter pour atteindre le sous-ministre en titre, et la "force" relative de la direction générale à laquelle ils sont rattachés dans la départementalisation première de leur ministère.

Quoiqu'il en soit, les obstacles politiques et administratifs à un développement institutionnel "positif" sont ardues. Les contraintes qu'ils comportent expliquent que le développement soit surtout modal, à l'intérieur d'une forme de structuration qui ne change pas; ou encore qu'il soit quasi-structurel, c'est-à-dire structurel dans certains processus occasionnels, mais que l'on retombe ensuite dans la structuration hiérarchique plus permanente.

La création d'une conférence administrative régionale est un exemple de développement modal. Il en serait de même du côté politique, si on instituait une conférence régionale des députés.

Au contraire, il y a développement structurel, même s'il n'est que temporaire, quand un député, une entreprise de la région ou une opération-dignité force le conseil des ministres à agir. Ou encore quand un directeur ou un coordonnateur régional réussit à convaincre la direction de son ministère, qui accepte alors de réaliser tel ou tel projet. (5)

Le développement structurel est-il possible?

Pour briser le caractère hiérarchique de la structure institutionnelle dans ses aspects politiques et administratifs, plusieurs solutions

(4) Vincent Lemieux, Les coordonnateurs régionaux de la CAREQ: leurs pouvoirs dans l'organisation administrative, dans Notes et travaux de recherche (no 3) du Laboratoire d'études politiques et administratives, Département de science politique, Université Laval.

(5) Toutefois pour qu'un tel développement soit vraiment structurel, il faut, bien sûr, qu'à l'intérieur de la population les actions gouvernementales ne maintiennent pas des hiérarchies existantes, ou n'en créent pas de nouvelles.

ont été proposées, la plupart "volontaristes". Ou bien l'on compte sur la bonne volonté des ministres et des hauts-fonctionnaires, qui accepteraient enfin de décentraliser leur organisation partisane ou administrative, au nom de la démocratie, de la participation, de l'autonomie de la base, etc. Ou bien l'on compte, dans une perspective plus conflictuelle, sur la volonté de la base, pour arracher aux ministres et hauts-fonctionnaires des pouvoirs qu'autrement ils ne voudront jamais céder.

Entre ces deux solutions, dont la seconde est certainement plus réaliste que la première, il en existe une autre qu'on ne devrait pas négliger. Elle consisterait à fonder un peu mieux la puissance des députés ainsi que des directeurs ou coordonnateurs régionaux, pour que ces membres d'organisations partisans ou administratives, actuellement trop hiérarchiques, prennent plus d'importance aux yeux de leurs dirigeants, aient pour cela des accès plus directs avec la direction, et plus de chances de réussir leurs instigations auprès d'elle.

Pourquoi, par exemple, les actuels conseils de comté ne seraient pas remplacés par des assemblées de tous les maires d'une circonscription électorale (ceux des villes, y compris), placés sous la présidence du député. Celui-ci n'aurait-il pas alors plus de poids au parlement, et auprès du conseil des ministres?

Quant aux directeurs ou coordonnateurs régionaux, rassemblés dans la CAREQ, le fondement de leur puissance dépend bien sûr de la coopération et des alliances qu'ils réussiront à multiplier entre eux. Mais ne dépend-t-il pas également de la qualité des contacts qu'ils réussissent à établir dans la population avec les leaders d'opinion et les relayeurs, dont se soucient ou devraient se soucier les hauts-fonctionnaires, plus sensibles aux scandales qu'aux petites misères quotidiennes des administrés.

Faire peur aux ministres et aux hauts-fonctionnaires, ou faire fondre les hiérarchies qu'ils dominent en construisant plus de puissance publique à la base. Les deux tactiques peuvent trouver leur place dans la même stratégie. Mais la seconde tactique a plus de chances de produire un

développement permanent, en direction d'une structuration plus connexe où l'autorité serait mieux répartie entre les acteurs sociaux.

Une autre solution résiderait dans le gouvernement régional. Malheureusement elle n'est pas pour demain. Les ministres et autres politiciens à Québec, qui dénoncent la centralisation excessive à Ottawa, se comportent eux aussi comme des centralisateurs quand ils font affaire avec les régions du Québec. Ils prétendent que toutes les régions ou que tous les ministères ne sont pas prêts pour le gouvernement régional, que les gouvernements régionaux affaibliraient la position du Québec envers Ottawa, etc. Le malheur, comme le disait Tocqueville, est que les politiciens intéressés et habiles sont aspirés par les gouvernements centraux. Il reste pour réclamer le gouvernement régional les malhabiles, qui ne sont pas très puissants, et les désintéressés, qui ne sont pas très nombreux. Nous aurons peut-être le gouvernement régional quand les désintéressés seront plus nombreux et plus habiles...

Vincent Lemieux
Politologue
Université Laval.

5- LA SOCIOLOGIE ET LE MILIEU RURAL

Nous n'avons pas l'intention d'enfermer les discussions du présent colloque dans une définition précise du milieu rural comme entité sociale. De même, nous ne pensons pas que ce soit le lieu de proposer un bilan des recherches sociologiques sur les sociétés rurales (1). Notre exposé ne vise modestement qu'à montrer comment il est difficile d'arriver à une notion du milieu rural (ou des sociétés rurales) qui s'imposerait et à laisser entrevoir pourquoi il en est ainsi en ce qui concerne plus particulièrement la sociologie rurale.

1. Une notion ambiguë

Si l'on demandait à chacun d'entre nous d'exposer en quelques minutes ce qu'il entend par milieu rural, il apparaîtrait sans aucun doute que cette notion est ambiguë: elle présenterait au moins deux ou trois sens distincts dont l'interprétation ne serait pas facile. Cette difficulté est d'autant plus certaine que notre colloque réunit ensemble non seulement des chercheurs de formations diverses (difficulté donc de l'inter-disciplinaire où chacun aurait tendance à privilégier une variable plutôt que telle autre) mais aussi des chercheurs et des praticiens dont l'implication dans le développement de la région est loin d'être identique et dont les intérêts sont parfois divergents.

(1) En ce qui concerne le Québec, Gérard Fortin dressa un premier bilan dans la revue Recherches Sociographiques qui fut repris dans Fernand DUMONT et Yves MARTIN (ed.). Situation de la recherche sur le Canada français. Québec, PUL, 1962, pp. 103-118. On retrouve encore ce même bilan dans Gérard FORTIN. La fin d'un règne. Montréal, HMH, 1971, pp. 173 sq. S'il apparaissait alors que la sociologie est née au Québec sous le signe du monde rural, il ne fait maintenant aucun doute que l'exode rural a atteint plus durement la sociologie que le monde rural lui-même.

Pour quelques éléments de bibliographie, voir Marc-Adélar TREMBLAY et Gérard Louis GOLD. Communautés et culture. Montréal et Toronto, ed. HRW, 1973, pp. 362-465. Une bibliographie sur le milieu rural québécois fait actuellement défaut mais Claude BEAUCHAMP (Université Laval), qui est l'un des rares sociologues québécois à vouloir se spécialiser dans la sociologie rurale, devrait nous en livrer une sous peu.

Dès le départ (et en raison même de la composition de l'assemblée), on peut se demander s'il est possible (2) d'arriver à définir le milieu rural et à discuter de son avenir sans entrer dans l'univers des jugements de valeur et sans poser des questions concernant la politique (ou les politiques). Cette incertitude explique sans doute que certains invités aient hésité ou même aient renoncé à se présenter ici (3).

Cette question surgit d'autant plus spontanément que le thème central du colloque est celui du développement rural. Selon le sociologue américain James COPP (4), dès que le terme rural est lié à celui de développement, il cesse d'être une notion théorique pour entrer dans le champ des valeurs. Quoiqu'il en soit de cette position (5), on peut supposer que les agents impliqués dans le développement d'une région définissent le milieu rural et conçoivent son avenir conformément à la vision idéologique des groupes sociaux auxquels ils appartiennent (6). Seule une enquête sérieuse pourrait nous permettre

-
- (2) En raison même de la composition de l'assemblée, certains considèrent sans doute qu'il serait souhaitable que la question politique ou des politiques soit posée au départ.
- (3) Certains politiciens et même certains hauts-fonctionnaires auraient entrevu que leur position pouvait être inconfortable dans un tel colloque. Et, cela même si ce colloque était organisé dans le cadre universitaire (dans un cadre "théoriquement" a-politique). En raison du thème et du lieu (Rimouski), il est possible que certaines "célébrités" aient considéré que l'enjeu ne valait pas le déplacement.
- (4) James COPP. Rural sociology and rural development in Rural Sociology. Vol. 37, no 4, December 1972, pp. 515-533.
- (5) Ne pourrait-on pas en dire autant du développement industriel et urbain?
- (6) La thèse de Denis PINARD sur les Opérations Dignité a au moins le mérite de poser la question mais l'analyse s'enlise dans la simplification. Sans doute, l'émergence d'un Capitalisme monopolistique d'Etat au Québec détermina le développement (ou le sous-développement) rural mais, cela étant dit, l'analyse est à faire. A cet égard, le sociologue ne peut ignorer les diverses fractions de classes qui divisent le milieu rural et dont les alliances reposent souvent sur le compromis et l'ambiguïté. A défaut d'une telle analyse, on se refuse à comprendre la dynamique interne propre au milieu rural. Voir Denis PINARD. Les Opérations Dignités de l'Est du Québec: analyse et évaluation. Université de Montréal, Maîtrise en Anthropologie, Mars 1975, 220 p. (photocopies).

d'identifier ces conceptions, d'en découvrir les véritables définisseurs et les intérêts correspondants. Cette entreprise permettrait sans doute de mieux connaître le milieu rural, ceux qui s'y "consacrent" et ceux qui souhaitent sa fin.

A défaut d'une telle analyse (7), on nous permettra d'identifier ici trois conceptions du monde rural qui ont présentement cours et qui se manifesteront sans aucun doute d'une façon ou d'une autre au cours des discussions.

1- Pour certains, la société rurale fait référence au passé et est identifiée plus ou moins complètement à la société traditionnelle. Si cette société n'est pas perçue comme agraire, elle est vue comme devant reposer sur l'exploitation agricole familiale (et la petite entreprise) regroupée dans le cadre paroissial.

Sans insister sur la vision idyllique que ce ruralisme (8) donna de la campagne, il est plus que probable qu'elle inspire encore certains agents. Quoiqu'il en soit, les plus clairvoyants parmi les tenants de ce ruralisme traditionnel ont indiqué clairement que cette société avait besoin d'une véritable modernisation sans, par ailleurs, remettre en question sa structure de base (9).

(7) Cette analyse permettrait entre autre d'identifier les bases idéologiques de la recherche et des entreprises menées dans le cadre du B.A.E.Q. Cette entreprise révélerait les tensions (et les conflits d'intérêt) entre divers groupes et leurs leaders: élite traditionnelle, technocrates et politiciens, animateurs humanistes. Il s'agit d'une hypothèse que nous confiait Fernand HARVEY. Voir aussi à ce sujet Gabriel GAGNON. Les Iles-de-la-Madeleine: Élément pour une anthropologie de la participation, in Recherches Sociographiques. 1970, Vol. XI, no 3, pp. 224-254.

(8) James THWAITES montre dans son exposé comment ce ruralisme s'est manifesté à partir des années 1930.

(9) En ce qui nous concerne, Albert RIOUX nous est apparu comme un représentant typique du ruralisme dans sa vision moderne. Voir Albert RIOUX. Le problème rural. Québec, 1955. Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Annexe 70).

Avec raison, ce ruralisme a été qualifié de conservateur. Au nom de la rationalité économique et de l'évolution de la société, certains (nous y reviendrons plus loin) ont montré que cette vision était d'autant plus dépassée que la société rurale n'avait plus d'avenir. Mais, les changements survenus entre 1965 et 1975 et le désenchantement qui s'en est suivi, nous obligent aujourd'hui à plus de nuance. Ainsi, ce ruralisme peut maintenant apparaître contestataire puisque son affirmation remet plus ou moins directement en cause les projets dominants de notre société (urbaine) et ses impératifs de croissance économique.

Qu'une vision conservatrice du milieu rural apparaisse, à certains égards, contestataire ne doit pas nous surprendre. Comme Georges BALANDIER (10) l'a bien montré, la tradition peut justifier l'innovation et conduire à la contestation avec d'autant plus de facilité qu'un nouvel agencement des fractions de classes au pouvoir s'est produit à la faveur d'une nouvelle conjoncture. Dès lors, la vision du milieu rural se dégageant de la contre-culture d'inspiration nord-américaine apparaîtra en continuité avec le ruralisme traditionnel alors que les différences sont nombreuses tant au niveau de la définition que des définisseurs.

- 2- A la faveur de la mode rétro, des retombées de la contre-culture, d'une revalorisation du folklore et d'une sensibilisation au problème de la ville, nous assistons non pas à un "retour à la terre" (comme certains média le laissent confusément supposer) mais à une revalorisation du milieu rural de la part d'une fraction de la bourgeoisie des grandes villes. La découverte de Wellie Lamothe par des artistes bien établis constitue un exemple de choix.

(10) Pour ce sociologue, il n'existe pas de coupure entre tradition et modernité. Georges BALANDIER. Antropo-logiques. Paris, PUF, 1974, p. 209 sq. Voir aussi Jean SEGUY. Une sociologie des sociétés imaginées: monachisme et utopie. Annales: Economies, Sociétés, Civilisations. No 2, mars-avril 1971, pp. 328-354.

La vogue que connaît ainsi le milieu rural provient moins d'une véritable découverte de ce milieu et de ses problèmes que d'une prise de conscience des problèmes urbains au niveau de la vie privée. Cette fois le milieu rural n'est pas référé au passé mais à l'avenir comme alternative à une société urbaine identifiée au travail et à ses tensions. La société rurale actuelle est alors perçue plus ou moins comme un lieu désert et vide où l'on projète son temps libre, ses rêves et ses utopies.

Ceux qui sont un peu plus malins, découvriront qu'il s'agit moins d'une véritable alternative que d'une vision bourgeoise du loisir (11). C'est pourquoi nous hésitons à affirmer que les micro-réalisations de l'arrière-pays participent pleinement de cette vision du milieu rural. Tout au plus, cette mode leur permet actuellement une attention particulière de la part des média des grandes villes et, dès lors, leur donne un certain pouvoir de pression qu'il n'aurait pas autrement.

Les pouvoirs en place semblent s'accomoder assez bien de cette mode (12). Ils donnent même raison à cette vision contre-culturelle

(11) Qui peu s'organiser une double vie: une vie de travail en ville et une vie de "ressourcement" à la campagne? Ce rêve ne prend forme concrètement que pour certains artistes qui "ont réussi" (v.g. Aznavour dans les Cantons de l'Est) et pour certains représentants des professions libérales. Enfin, quelques "drop out" tenteront l'aventure en Abitibi, mais pratiqueront une agriculture de subsistance. Il serait sans doute intéressant de savoir de quels groupes sociaux proviennent ces nouveaux "paysans".

Une étude réalisée dans cinq comtés par le Service des études économiques du Ministère de l'Agriculture révèle que les agriculteurs sont encore les principaux acheteurs de fermes (68% des superficies dans Lotbinière, 63% dans Dorchester, 86% dans Arthabasca, 71% dans Saint-Hyacinthe). Mais, pour cette période qui va de janvier 1970 à juillet 1973, le second acheteur est composé de gens des professions libérales.

(12) A titre d'exemple, voir la publicité du Ministère d'Etat (Affaires urbaines) sur la conférence des Nations Unies sur les établissements humains: La ville de 1990: enfer ou paradis? Le Devoir. Mardi, 23 septembre 1975, p. 7.

dans la mesure où elle prend en charge le besoin d'une collectivité (moderne) de croire à une alternative possible à notre société urbaine tout en ne la menaçant pas. L'avenir de ces projets repose donc sur leur marginalité. Même si les orientations de la Banque Mondiale sont basées sur une stratégie économique, on peut se demander si sa décision de faire du développement rural (13) une priorité pour les pays sous-développés ne participe pas d'une façon ou d'une autre à cette même logique?

- 3- En opposition au ruralisme, de nombreux spécialistes, des économistes et des sociologues, ont montré à partir de leur discipline que la société rurale était non seulement en voie de disparition mais plus ou moins disparue.

Le sociologue français, Henri MENDRAS, spécialisé dans l'étude des sociétés rurales françaises, intitule l'un de ses ouvrages, La fin des paysans (14), sans même y ajouter un point d'interrogation. Sur ce point, il est imité (et même dépassé) par le sociologue québécois, Gérald FORTIN qui regroupe, sous le titre: La fin d'un règne, plusieurs articles rendant compte de ses recherches sur le monde rural québécois autour des années 60. La vision du monde rural de ce sociologue nous semble représentative non seulement de la sociologie mais de l'idéologie dominante dans notre société.

Pour Gérald Fortin, la distinction entre "rural et urbain" a cessé d'être pertinente pour la sociologie (15). "Plutôt que de distinguer entre milieu urbain et milieu rural, la sociologie (l'économique l'a fait inconsciemment depuis longtemps), doit parler d'une population

(13) A ce sujet, voir Michel LEFEVRE. Vers une nouvelle révolution verte. Le Devoir, 9, 11, 12 juin 1975. La Banque Mondiale a publié un ouvrage où sont exposés quelques-uns de ses objectifs sur cette question. Assault on World Poverty. Washington, Johns Hopkins University Press, 1975, 425 p. La Banque Mondiale a aussi publié un document de travail intitulé, Le développement rural: une politique sectorielle.

(14) Henri MENDRAS. La fin des paysans. Paris, éd. A. Colin, 1970, 308 p.

(15) Pourtant, en sociologie politique, cette distinction s'imposerait avec certaines nuances.

urbanisée à divers degrés" (16).

La statistique donne apparemment raison à ce point de vue: moins de 20% de la population du Québec vit à l'extérieur des villes et moins de 5% de la main d'oeuvre active travaille dans l'agriculture. C'est ce qui permet à la Commission d'enquête sur l'agriculture (17) de conclure que dépasser ce seuil, le problème rural (et en particulier celui de l'exode rural) cesse d'être un problème social puisque moins d'une personne sur vingt y est impliquée.

Deux remarques peuvent être formulées ici. En premier lieu, le milieu rural ne doit-il pas être aussi évalué dans le cadre de la région? Ce faisant, pour le cas de l'Est du Québec, on verrait que la population du milieu rural représente environ 40% de l'ensemble et que l'activité agricole y est un facteur non négligeable de l'activité économique régionale (18). En procédant autrement, ne s'expose-t-on pas à envisager le développement régional à partir uniquement d'une vision urbaine? N'est-ce pas cette vision urbaine qu'adopte Gérard FORTIN (et il n'est pas le seul) lorsqu'il considère les diverses régions de la province comme autant de banlieues de Montréal? ou encore lorsqu'il suggère d'enfermer la population québécoise à l'intérieur de 20 ou 25 villes?

Cette vision idéologique du milieu rural risque de se traduire évidemment en politique parce qu'elle représente une vision dominante. Cependant, cette vision repose au moins sur deux confusions

(16) Gérard FORTIN. La fin d'un règne. Montréal, HMH, 1971, 223 p.

(17) Gouvernement du Québec. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture (Commission April). L'évolution de l'agriculture et le développement économique du Québec de 1946 à 1976. Québec, 1967.

(18) Voir à ce sujet l'article de Clermont DUGAS. Etude des facteurs de modification de la répartition du peuplement dans l'Est du Québec (1966-1971), Cahiers de géographie de Québec. Vol. 19, no 46, avril 1975, pp. 169 et 170.

résultant de l'identification plus ou moins explicite entre urbanisation et industrialisation, d'une part, et société rurale et société traditionnelle, d'autre part. Nous y reviendrons.

Il serait possible d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse des diverses conceptions du milieu rural. Il nous suffit pour le moment d'entrevoir que ces trois conceptions appartiennent à un même univers: l'univers de l'idéologie. A ce titre, elles sont le produit de certaines fractions de la classe dominante mais, dans la dialectique du développement, elles ne sont pas pour autant dépourvues d'efficacité. Quoiqu'il en soit, une définition sociologique du milieu rural exige que l'on sorte de la logique des acteurs (19). Or, à première vue, la sociologie rurale ne semble pas pouvoir se dégager de cette logique. L'absence d'un outillage théorique élaboré à partir des problèmes ruraux expliquerait en partie cette situation.

2. La sociologie rurale

Le milieu rural n'a pas reçu, de la part des sociologues, une attention comparable à celle dont les milieux urbains et industriels ont bénéficiée. Les pré-sociologues (Comte, Saint-Simon, Fourier) et les classiques de la sociologie (Marx, Durkheim, Weber, Spencer) furent inspirés (ou inquiétés) par les problèmes sociaux issus de la révolution française et/ou de la révolution industrielle. Dans ce contexte, la société rurale échappa en quelque sorte à leur attention.

Ainsi, comme le constate Guy ROCHER (20), les sociologues ont abandonné l'étude du milieu rural aux géographes qui privilégient la notion d'espace (et par suite d'aménagement) et aux économistes qui

(19) "Si la sociologie se réduit à interpréter la conscience des acteurs, on ne voit pas comment elle peut dépasser le débat sans fin de deux idéologies." Alain TOURAINE. Production de la société. Paris, Seuil 1973, p. 149.

(20) Guy ROCHER. Introduction à la sociologie générale. Montréal, HUM, 1968, tome 2, p. 235.

s'intéressent au développement économique et à l'agriculture comme activité économique.

Entre temps, les anthropologues ont découvert que les sociétés paysannes pouvaient constituer un objet d'étude comparable aux sociétés tribales ou primitives. A la suite des travaux de REDFIELD (21), les monographies de communautés rurales ou de villages se sont multipliées non seulement aux Etats-Unis mais aussi en France dans les années 1955-1965 (22). Cette approche semble maintenant en perte de vitesse.

Outre l'impression de répétitions qui se dégage de ces monographies, le milieu rural n'est finalement perçu qu'en autant qu'il existe ou a existé comme folk society. De ce point de vue, la communauté rurale peut être définie comme une communauté "petite, isolée, sans littérature, homogène et ayant un sens prononcé de la solidarité de groupe." (23). Abstraction faite d'un progrès théorique certain, St. Denis de Kamouraska de MINER (1939) ne nous en apprend pas tellement plus sur le milieu rural québécois que l'Habitant de Saint-Justin de

(21) Robert REDFIELD. The folk culture of Yucatan. Chicago, University of Chicago Press, 1941.

(22) L'équipe d'Henri MENDRAS a exploré en quelque sorte ce cul de sac. Voir Henri MENDRAS et Marcel JOLLIVET (ed). Les collectivités rurales françaises. Paris, A. Colin, 1971, tome I.

Dans le tome II, certains membres de cette équipe laissent clairement entrevoir que les monographies de villages réalisées dans la perspective de community studies ne sauraient rendre compte du milieu rural. Voir Nicole EIZNER. De la "Communauté rurale" à la "Collectivité locale" dans Marcel JOLLIVET (ed). Sociétés paysannes ou lutte de classes au village. Paris, A. Colin, 1974, pp. 129-154. Voir également la critique de Michel DION. "Des monographies en sociologie". Ibidem.

(23) Robert REDFIELD. The Folk Society in American Journal of Sociology. LII, January 1947, pp. 293-308.

Léon GERIN (1898) (24).

On sait que REDFIELD fut dès le départ encouragé dans le choix de ses recherches par son beau-père, Robert E. PARK. Quoiqu'il en soit de cette influence, il apparaît de plus en plus clairement aujourd'hui que ces recherches anthropologiques visaient en dernière analyse à comprendre (25) la ville américaine composée de communautés ethniques et culturelles fort hétérogènes. D'ailleurs, REDFIELD admit lui-même que la société paysanne constituait un intermédiaire "stratégique" (26) entre la société tribale et la société urbaine. Les concepts clés utilisés

-
- (24) Les travaux de Marcel RIOUX sont connus. En particulier, Description de la culture de l'Ile Verte, Musée national du Canada, Bulletin no 133, Ottawa, 1954. Et aussi Belle-Anse. Musée national du Canada, Bulletin no 138, Ottawa, 1958. En annexe à ce dernier ouvrage, RIOUX critique l'hypothèse de REDFIELD en ce qui concerne sa définition de culture et de société.

Par ailleurs, il ne saurait être question de faire nôtres les arguments de Philippe GARIGUE qui manifeste une incompréhension certaine de la notion de type idéal telle que définie par Max WEBER. Essai sur la théorie de la science. Paris, Plon, 1965, pp. 180 sq. Comme type idéal, le concept de folk society n'est pas dépourvu d'intérêt. Voir: Philippe GARIGUE. Mythes et réalités dans l'étude du Canada français Contributions à l'étude des Sciences de l'Homme. 1956, no 3, pp. 123-232. Marcel RIOUX. Remarques sur les concepts de folk-société et de société paysanne. Antropologica, 1955, vol. 5, pp. 147-162. Cela admis, notre critique des études de communauté ne perd pas sa visée pour autant.

L'ouvrage de Michel VERDON constitue une heureuse exception. L'auteur réussit admirablement à dépasser le niveau de la monographie. Michel VERDON. Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean. Montréal, P.U.M., 1973, 283 p. (Préface de Marcel RIOUX).

- (25) C'est ce que Jean-Claude FALARDEAU expliquait dans sa présentation de Everett C. HUGHES. Rencontre de deux mondes. Montréal, Boréal Express, 1972, pp. X et XI (1ère traduction 1946).

Voir aussi Nicolas HERPIN qui montre bien comment la sociologie américaine n'a pas créé un outillage théorique susceptible de constituer une véritable sociologie rurale. Nicolas HERPIN. La sociologie américaine et le siècle. Paris, PUF, 1973, pp. 18, 26, 63.

- (26) Robert REDFIELD in Horace MINER. St. Denis de Kamouraska. A French-Canadian Parish. Chicago, The University of Chicago, Press, 1966, (1ère ed. 1939), Préface.

par l'école écologique et l'école culturalliste - organisation et désorganisation, délinquance et déviance, personnalité sociale et socialisation, acculturation et déculturation - ont été d'une utilité certaine pour comprendre les problèmes de la ville mais leur pertinence est beaucoup plus problématique en ce qui concerne les problèmes ruraux.

Par ailleurs, la sociologie rurale ne peut être réduite à l'approche anthropologique. Même si l'anthropologie a inspiré plus d'un sociologues intéressés aux milieux ruraux, la sociologie rurale constitue jusqu'à un certain point un secteur relativement autonome de la sociologie avec ses associations, ses centres de recherches spécialisées, ses revues et une production si volumineuse qu'un chercheur isolé ne saurait actuellement en faire le tour (27).

-
- (27) Aux Etats-Unis et en France, il est visible que la sociologie rurale s'impose comme spécialité.

Aux Etats-Unis, une association distincte de l'American Sociological Society était formée dès 1912. Le développement de la sociologie rurale fut lié de près à celui des collègues d'agriculture. De plus, comme le commanditaire le plus important était le Ministère de l'Agriculture, la recherche a eu tendance à être plus appliquée que théorique, plus intéressée à l'agriculture qu'au milieu rural. Voir Lowry NELSON. Rural Sociology: its Origins and Growth in the United States. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1969, 221 p. Dès 1930, cette production était déjà abondante comme le montrent SOROKIN, ZIMMERMAN et GALPIN. A Systematic Source Books in Rural Sociology. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1930-32, 3 vol. Enfin, la revue Rural Sociology donne une bonne idée de la production courante qui est ainsi classée en huit catégories: population, écologie, organisation sociale, communication, valeurs, changement social, problèmes sociaux et politiques, et méthodologie.

En France, la sociologie rurale a connu une impulsion nouvelle au lendemain de la dernière guerre. Qu'on se souvienne du colloque Villes et campagnes (1951) dirigé par Georges FRIEDMANN. Pour une vue d'ensemble de la production universitaire des sciences sociales voir I-X CHIVA et P. RAMBAUD (ed). Les études rurales en France. Tendances et organisation de la recherche. Paris, Mouton, 1972, pp. 152-198.

En France comme aux Etats-Unis, des ouvrages de d'autres spécialités de la sociologie, nous en apprennent parfois plus sur le milieu rural en raison de la profondeur théorique de ces spécialités ou de l'attraction de ces spécialités sur des chercheurs de talent. En ce qui concerne le Québec, mentionnons les recherches de Vincent LEMIEUX. Voir entre autres: Vincent LEMIEUX. Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Ile d'Orléans. Québec, PUL, 1971, 250 p.

Cependant, ce secteur de la sociologie préoccupé en premier lieu à répondre aux commandes ou à solutionner les problèmes concrets, n'a pas réussi à construire son objet ou à se donner un outillage théorique proportionné à cet objet. De SOROKIN et ZIMMERMAN (1929) jusqu'à LOOMIS (1957), les sociologues ont utilisé jusqu'à huit et même dix variables pour différencier le milieu rural de la ville. La communauté rurale serait ainsi une communauté de petite dimension (1) et de faible densité (2), caractérisée par l'homogénéité de sa population (3) qui entretient surtout des relations personnelles - soit de voisinage ou de parenté - (4), qui est peu mobile géographiquement (5) et socialement (6) et qui travaille majoritairement dans l'agriculture - directement ou indirectement - (7) dans un environnement naturel (8) et avec une mentalité traditionnelle (9).

Dès le départ, il est apparu impossible de dépasser le niveau de la description tant qu'on ne réussirait pas à ordonner ces variables. Conscients de cette difficulté, plus d'un sociologues tentèrent de privilégier une variable ou un groupe de variables sur les autres. SOROKIN et ZIMMERMAN suggèrent à un moment l'activité agricole comme variable indépendante alors que REDFIELD posa l'isolement et l'homogénéité. STEWART (28) proposa la notion écologique d'isolement relatif comme responsable de la configuration culturelle particulière de la communauté paysanne, isolement caractérisé à la fois par la faible densité de la population et par la dimension restreinte de la communauté. Si aucune de ces tentatives ne s'est vraiment imposée, il reste que de façon opératoire deux variables permettent assez facilement de distinguer le milieu rural d'un milieu urbain: la densité de la population et la taille de la communauté.

Au terme, on en arrive à une définition où la dimension sociologique a en quelque sorte été évacuée. Dans une synthèse remarquable

(28) Charles T. STEWART. "The Urban Rural Dichotomy: Concepts and Uses" in American Journal of Sociology. 64, 1958, pp. 152-158.

de la question, SJOBERG (29) a bien montré comment sur les huit ou dix variables retenues, plusieurs d'entre elles étaient loin d'être universelles dans le temps et l'espace. Si l'hétérogénéité et une certaine instabilité caractérisaient la ville de Chicago dans les années 1930, il n'est pas dit qu'une ville ne puisse pas offrir une certaine stabilité et qu'un milieu rural ne puisse présenter une véritable hétérogénéité. Et ainsi de suite.

Comme l'ont remarqué TAYLOR et JONES (30), cette définition ou cette façon de procéder ne rend plus tellement compte du milieu rural actuel. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Dans la mesure où la société rurale se modernisait, domestiquait la "servitude de l'étendue", selon une expression de Mendras, s'ouvrait sur l'extérieur et, dans certains cas, "s'industrialisait" sans toujours s'urbaniser pour autant (pourquoi pas?), elle échappait à l'observation (ou était simplement identifiée à la ville). Après avoir plus ou moins complètement identifié le milieu rural à la société primitive, on l'identifie maintenant à la société urbaine (31).

-
- (29) Gideon SJOBERG. The Rural-Urban Dimension in Preindustrial, Transitional, and Industrial Societies in Robert E. L. FARIS. Handbook of Modern Sociology. Chicago, Rand Mc Nally, 1964, pp. 127-159.
- (30) Lee TAYLOR and Arthur R. JONES. Rural Life and Urbanized Society. New York, Oxford University Press, 1964, pp. 49-67.
- (31) La sociologie actuelle n'est pas encore dégagée de cette double confusion. La thèse de maîtrise de Jocelyne VALOIS dirigée par Gérard Fortin constitue un exemple de choix. Désirant étudier l'évolution des familles agricoles du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, l'auteur élabore une typologie dont les pôles sont la famille traditionnelle et la famille moderne. Ces deux types sont construits à partir d'une part du modèle de société traditionnelle tel que précisé par Pierre BOURDIEU à partir du cas algérien et, d'autre part, à partir d'études sur la famille urbaine. Dans une telle perspective, faut-il s'étonner si les familles qui ont quitté l'agriculture ou qui désirent la quitter affichent un comportement plus "rationnel" que les autres? La méthode employée est en plus loin d'être exempte de critiques. Cette thèse s'insérerait dans le cadre des recherches du B.A.E.Q. (est-il dit). Jocelyne VALOIS. Le changement socio-culturel à l'intérieur de la famille agricole canadienne-française. Thèse de maîtrise en anthropologie. Québec, Université Laval, 1965, 160 p.

Dans cette perspective, on comprend que James COPP estime que nous connaissons moins bien le milieu rural de 1972 que celui de 1942 (32). Teodor SHANIN y voit pour une bonne part l'explication de l'échec de la plupart des projets de développement impliquant le milieu rural. Il y a de quoi s'interroger, écrit-il, car "de jour en jour, les paysans font soupirer les économistes, suer les politiciens, jurer les stratégestes en défiant leurs plans et leurs prophéties à travers le monde: à Moscou comme à Washington, à Péking comme à Delhi, à Cuba comme en Algérie, au Congo comme au Vietnam" (33).

Parce que les milieux ruraux ont en quelque sorte défié les projets de développement ou mieux de planification centralisée et autoritaire, les sociologues ont été invités à étudier les résistances (34) à la "rationalité" de la croissance économique. Ainsi, une bonne partie de la recherche du B.A.E.Q. a visé moins à comprendre la structure et l'originalité du milieu concerné qu'à découvrir les résistances de la mentalité et des institutions à l'urbanisation. Dans cette perspective, les études de mentalité (35) et l'approche

(32) James COPP. Art. cit., p. 516.

(33) Teodor SHANIN. The peasantry as a political factor, Sociological Review, 1966, Vol. 14, no 1, pp. 5-27. Repris dans Teodor SHANIN (ed). Peasants and Peasant Societies, Selected Readings. Baltimore, Penguin Books, 1971, p. 238.

(34) Jean-Claude REVEROI. Les résistances et les obstacles au développement: l'envers d'une théorie. Recherches sociologiques. Vol. XI, no 1 (1975), pp. 62-97.

(35) Cette survalorisation de la mentalité transparait dans la plupart des études publiées du B.A.E.Q. mais particulièrement dans les textes qui se présentent sous l'étiquette sociologique. Voir en particulier, Gilles PICARD et Albert JUNEAU. Etudes sociologiques des changements agricoles dans le Bas Saint-Laurent. Annexe technique au plan de développement. Mont-Joli, 1966, 115 p. Voir également les conclusions de Jacques de GUISE. Les médiums d'information à l'intérieur du territoire-pilote. Annexe technique no 3, 107 p.

économique (36) donnent l'impression d'épuiser la dimension sociologique. Et pourtant, Fernand DUMONT et Yves MARTIN (37) avec des moyens fort modestes avaient montré qu'une étude régionale se devait de dégager la structure de la région étudiée. Cette étude sur Saint-Jérôme réalisait au surplus un heureux mariage entre théorie et recherche empirique.

Si la recherche empirique ne s'est pas encore complètement dégagée d'un ethnocentrisme urbain et/ou d'une vision primitive du milieu rural, il semble bien que la réflexion théorique soit sur le point de mettre fin à une telle situation et promet des recherches plus inspirantes. Ainsi, certaines confusions ne semblent désormais plus possibles.

1- Il apparaît clairement qu'il est de peu d'utilité de chercher à définir le milieu rural en terme d'universel abstrait comme a tenté de le faire à un moment donné REDFIELD. Keith WARNER (38), à la suite de SJOBERG, a montré que le milieu rural ne pouvait être identifié avec un type de société donnée. Si la société rurale a existé comme société "dominante" dans la société préindustrielle et comme société dominée dans la société industrielle, il n'est pas dit que le milieu rural cessera d'exister dans la société post-industrielle. Sa fonction sociale sera sans doute moins importante et différente. Sa position à l'égard des instances de pouvoir correspondra vraisemblablement

(36) A toute fin pratique, la typologie (de Gérard FORTIN) des paroisses agricoles est donnée par le seul facteur économique. "Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec." dans La fin d'un règne. Montréal, HMH, 1971, pp. 57-67. Voir surtout: Gilles PICARD (rédacteur). B.A.E.Q. Section sociologie. Les zones homogènes de la région Bas Saint-Laurent et Iles de la Madeleine. Document I. Mont-Joli, mai 1964, 42 p. Le seul facteur non économique est le leadership local mais, conclut l'auteur, "ce dernier facteur, comme on l'a dit plus haut, n'a cependant pas influencé le découpage comme tel". p. 28.

(37) Fernand DUMONT et Yves MARTIN. L'analyse des structures sociales régionales. L'étude sociologique de la région de Saint-Jérôme. Québec, PUL, 1963, 270 p.

(38) W. Keith WARNER. Rural Society in a Post-Industrial Age. in Rural Sociology. Vol. 39, no 3, Fall 1974. pp. 306-318.

à celle du groupe minoritaire. Dès maintenant, cette vision implique des stratégies pour "aménager" cet avenir en fonction non seulement de la ville mais aussi des groupes minoritaires concernés. A cet égard, le milieu rural québécois est sans doute appelé à se diversifier plus qu'il ne le fut dans le passé.

- 2- En même temps, il apparaît assez clairement que la ville ne saurait être considérée comme synonyme de progrès et de rationalité. Si, d'un point de vue historique, le processus d'urbanisation fut habituellement lié à l'industrialisation, Placide RAMBAUD (39) insiste pour que ces deux processus ne soient pas confondus. Cette distinction serait fondamentale dans la perspective du développement régional. Ainsi, le développement (pris dans son sens global) et l'industrialisation ne sont pas nécessairement irréconciliables avec le milieu rural.

A un niveau voisin de l'utopie, Henri DESROCHE et Placide RAMBAUD (40) suggèrent le terme de "villagisation" comme processus correspondant à celui de l'urbanisation. Cette alternative vaut sans doute mieux qu'une urbanisation artificielle. Quoiqu'il en soit de l'avenir, il apparaît que la sociologie rurale comme la sociologie du développement devra se libérer de l'idéologie dominante pour tenter de construire son objet. A cet égard, il est possible que la sociologie rurale apparaisse comme une création de la sociologie spontanée (41).

Enfin, en guise de conclusion et d'auto-critique, nous croyons que les universités périphériques ne justifieront leur existence que si elles se "spécialisent" dans l'étude de ces questions. Une université comme l'UQAR est particulièrement bien placée pour respecter la dialectique de

(39) Placide RAMBAUD. Société rurale et urbanisation. Paris, éd. du Seuil, 1973 (2ième éd.), 350 p.

(40) Henri DESROCHE et Placide RAMBAUD. Villages en développement. Contribution à une sociologie villageoise. Paris et La Haye, Mouton, 1971, pp. 11-12.

(41) Patrick CHAMPAGNE. La restructuration de l'espace villageois. Actes de la recherche en sciences sociales. Mai 1975, no 3, pp. 43-67. Un des articles les plus inspirants sur le sujet.

la théorie et de la recherche appliquée et pour répondre à des questions qui ne touchent directement que des minorités mais qui intéressent à un titre ou à un autre la collectivité entière.

Ce faisant, les universités périphériques (42) justifient leur existence et se donnent un marché en accord avec leur position dans la hiérarchie des universités. Cette ouverture se présente à un moment où certains projets de développement régional s'institutionnalisent et reconsidèrent leurs objectifs de départ. Dans cette tâche, la recherche universitaire peut sans doute jouer un rôle non négligeable dans la sphère de sa compétence (on ne saurait, cependant, lui demander d'animer directement de tels projets).

Comme on le voit, affirmer la nécessité de la recherche théorique sur le milieu rural, c'est finalement poser aussi la question des rapports entre la recherche universitaire et ce milieu. A cet égard, les universités périphériques, à l'exemple des universités des pays en voie de développement, sont sans doute mieux placées que d'autres pour comprendre les milieux ruraux et périphériques. Certains ne manqueront pas de trouver fort discutable une telle affirmation. Quoiqu'il en soit, nous croyons qu'il y a justement matière à discussion.

Benoît Lévesque
Sociologue
Université du Québec à Rimouski.

(42) Cela ne veut pas dire que les universités des grands centres doivent négliger ces questions, ni que les universités périphériques doivent se restreindre à l'étude des seules régions périphériques.

6- L'ETHICOLOGIE ET LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

Notre région, celle du Bas du Fleuve et de la Gaspésie, offre un champ captivant d'observation, d'analyse et de réflexion à ceux qui s'intéressent au développement rural. Depuis 1963, la planification entreprise par le B.A.E.Q., les activités de l'O.D.E.Q. et du C.R.D. et les réactions des Opérations-Dignité soulèvent suffisamment de points d'interrogation pour provoquer la réflexion sur le sens du développement d'ici. Dans une première étape de notre recherche, nous proposerons quelques réflexions sur les expériences du développement tentées dans notre région: nous étudierons d'abord les objectifs du Plan du B.A.E.Q. pour ensuite analyser les objectifs et les attentes des Opérations-Dignité. Cette étude nous permettra de situer l'éthicologie face à la problématique du développement, et plus particulièrement, du développement en milieu rural.

1. Réflexions éthicologiques sur les expériences du développement tentées dans notre région

1.1 Objectifs du Plan du B.A.E.Q.

Le Plan du B.A.E.Q. a été le résultat d'une vaste entreprise qui a surgi d'un travail d'animation de trois ans (1963-66) avec la population concernée. Dans le contexte global de la province de Québec, l'Est du Québec figurait comme une région sous-développée avec deux fois et demie plus de chômage, 50% moins de production par tête et des revenus personnels dépassant à peine la moitié de ceux du Québec: \$716. en 1961 contre \$1,383. (1)

Un objectif global de croissance a donc été assigné à la région-pilote, à savoir celui d'un rattrapage socio-économique par rapport aux autres régions du Québec, c'est-à-dire "l'atteinte d'un niveau de vie régional comparable à celui de l'ensemble du

(1) Plan de développement, Cahier I, note I, Rimouski, B.A.E.Q., 1966, p. 45.

Québec sans avoir à recourir à des mesures de redistribution des richesses sous forme de transferts gouvernementaux." (2) Toutefois, les auteurs du Plan ont signalé la difficulté d'arriver à une planification régionale, alors que n'existait aucune planification globale au Québec. (3) Néanmoins, ils sont parvenus à fixer six grands objectifs au Plan, "objectifs de long terme" pour 1982 et "objectifs de court terme" pour la période 1966-72. Ces objectifs sont les suivants:

- 1) modernisation des secteurs de base traditionnels;
- 2) création d'activités dynamiques nouvelles;
- 3) valorisation de la main-d'oeuvre;
- 4) établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation;
- 5) éclosion d'une conscience régionale;
- 6) structuration rationnelle de l'espace régional. (4)

Pour les atteindre, ils ont affirmé ce postulat de base:

Il est possible, dans le cadre d'une région-plan, d'atteindre un niveau de croissance valable (traduit en termes de revenu et d'emploi) grâce à des changements structurels moteurs dans l'organisation socio-économique du territoire-pilote. (5)

1.1.1 Valeurs

Pour l'éthicologue, il ne suffit pas de considérer les objectifs d'un plan de développement. Il faut également mettre en lumière les valeurs qui y sont en jeu. Celles-ci sont en étroite relation avec les objectifs ou les fins d'une action. Louis Lavelle affirme que "les valeurs, ce sont les fins de l'activité." De fait, les valeurs sont présentes dans les

(2) Ibid., p. II.

(3) Ibid., p. III. "L'absence d'un tel plan provincial impliquait qu'il n'y avait au Québec ni définition théorique, ni définition analytique, ni définition méthodologique de la planification." De fait l'Office de Planification du Québec a été créé en 1968.

(4) Ibid., p. X.

(5) Ibid., pp. 112-113.

fins, et s'expriment dans leur poursuite. Toutefois, on ne peut les identifier les unes aux autres. D'une part, "toute fin n'a pas nécessairement une valeur par le seul fait qu'elle est une fin," (6) et d'autre part, la valeur représente toujours un dynamisme, et ne peut se terminer ou s'exprimer complètement dans un objet vers lequel tend l'activité d'une fin.

Après avoir rapidement considéré les objectifs du Plan, il nous semble maintenant opportun de saisir les valeurs qui y sont impliquées. Nous estimons que les auteurs du Plan ont très peu considéré cet aspect de la question. Voici ce qu'ils affirment:

En effet, la finalité du développement pose le problème des valeurs. Quelles sont les valeurs recherchées par la société régionale par exemple? Du travail et un revenu? Evidemment. Mais une population a également des aspirations plus complexes: éducation des enfants, biens de consommation de plus en plus nombreux, services de plus en plus spécialisés, théâtre, sport, vacances, etc. (7)

En se référant à John Friedmann (8) qui propose que le développement doit s'orienter vers un "bien social maximum", ils notent que c'est une "notion difficile", surtout quand il s'agit d'en déterminer le contenu pour une région précise, à un moment donné. (9) Dans les Cahiers du Plan, malgré la brièveté de la réflexion explicite sur les valeurs, il nous a été facile de percevoir celles qui sont présentes dans la détermination des objectifs. Nous y avons discerné la recherche de trois grandes valeurs: la rentabilité économique, la dignité de la personne et la solidarité communautaire.

(6) Louis Lavelle, Traité des valeurs, vol. I, Paris, P.U.F., 1951, p. 20.

(7) Plan de développement, cahier I, p. 17.

(8) J. Friedmann, cité par H. Janne, dans Les Problèmes de la Planification. Université de Bruxelles (janv. '62), p. 121.

(9) Plan de développement, cahier I, p. 18.

Rentabilité économique

De façon évidente, le Plan de développement poursuit une meilleure rentabilité économique, puisqu'il vise l'atteinte d'un certain niveau de vie. Les trois premiers objectifs à savoir la modernisation des secteurs de base traditionnels, la création d'activités dynamiques nouvelles et la valorisation de la main-d'oeuvre s'insèrent dans le dynamisme de la valeur économique.

Dignité

La rentabilité économique n'est pas sans impact sur l'affirmation de la dignité de la personne humaine. L'être humain qui reçoit grâce à son travail un revenu qui lui permet de vivre convenablement, acquiert le sentiment d'une plus grande indépendance et d'une plus grande responsabilité. L'objectif troisième axé sur la valorisation de la main-d'oeuvre favorise également la réalisation d'une aspiration humaine fondamentale.

Solidarité

La troisième valeur poursuivie par les aménagistes se situe dans une perspective communautaire. Quand ils cherchent à susciter une conscience régionale, ils insistent sur la solidarité qui doit unir les membres d'une même région en voie de développement. Les trois derniers objectifs particuliers: l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation, l'éclosion d'une conscience régionale et la structuration rationnelle de l'espace régional, impliquent un sens de la responsabilité qui ne peut surgir que de l'expression de la solidarité des gens d'une région. Notons que l'animation sociale a été la technique utilisée pour susciter la participation de la population dans l'élaboration du Plan; elle a favorisé l'éclosion d'une plus grande solidarité.

1.1.2 Critique

L'éthicien préoccupé de l'épanouissement intégral de l'être humain ne peut qu'approuver la recherche de cette triade de valeurs. Toutefois, il revient vite de sa satisfaction première quand il constate que la rentabilité économique a supplanté la dignité humaine et la solidarité communautaire insuffisamment intégrées dans le Plan. Les réalisations de l'O.D.E.Q. vont dévoiler certaines failles axiologiques du Plan. Devant cet échec, les Opérations-Dignité viendront signaler les valeurs à privilégier dans l'aménagement du territoire.

1.1.3 Question de priorité

S'il faut se réjouir de la promotion de la valeur économique au Québec, on ne peut tout de même pas axer uniquement sur elle l'avenir de notre collectivité. En Occident, il faut déjà songer à "réduire les outrances d'un certain matérialisme" (10) et d'une croissance incontrôlée. (11)

Dans son analyse critique du développement de l'Est du Québec, Clermont Dugas a fort pertinemment noté:

Dans une société où l'on parle maintenant de revenu minimum garanti et de redistribution de richesses, la rentabilité économique devrait cesser d'être le seul critère de base présidant à toute organisation ou réorganisation de l'espace. Les valeurs spirituelles et culturelles des individus, valeurs que l'on a tendance à sous-évaluer, et à reléguer bien loin derrière les intérêts économiques, particulièrement chez les sans-revenus et les personnes à faibles revenus, devraient

(10) Yvon Blanchard, Valeurs économiques et liberté, Dialogue, 1 (1973), p. 32.

(11) Cf. le Club de Rome, Halte à la croissance? Paris, Fayard, 1972; Daniel Callahan, The Tyranny of Survival. New York, Macmillan Publishing Co. Inc., 1973.

inspirer tout projet d'aménagement en milieu rural. (12)

Faut-il faire nôtres les constatations de Denis Goulet et de John Rawls sur le développement et la justice quand il s'agit de préciser la priorité des valeurs dans une société? Denis Goulet du Center for the Study of Development and Social Change, situé à Cambridge, au Massachussets, note la présence de trois valeurs qui sont désirées par toute société. Il s'agit d'abord du maintien de la vie (life-sustenance), assuré par une alimentation suffisante, un abri convenable et une médecine adéquate; viennent ensuite la considération ("esteem") et la liberté. (13) La tâche se complique quand on cherche à donner la priorité à l'une ou l'autre de ces valeurs. Denis Goulet ne voit pas la possibilité d'établir une priorité entre elles; il remarque plutôt la présence d'un jeu dialectique entre les fins du développement. D'après lui, le maintien de la vie, l'"esteem" et la liberté créent une interaction d'où découle "un renforcement mutuel ou une tension conflictuelle". Toutefois il reconnaît à la liberté un rôle de première importance, tout en maintenant que les "trois fins doivent coexister dans un état de tension créatrice." (14)

Quant à John Rawls de Harvard University, il propose d'insérer, au sein même de toute problématique du développement, deux principes de justice à considérer dans un ordre sériel ou lexicographique: l'affirmation du premier est requise avant de pouvoir accéder au second. Quels sont ces principes? Le premier postule que "chaque personne doit avoir un droit égal à la plus grande liberté fondamentale compatible avec une

(12) Clermont Dugas, L'Est du Québec à l'heure du développement régional. Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, 1 (1974), pp. 300-301.

(13) Denis Goulet, The Cruel Choice. New York, Atheneum, 1975, pp. 87-92.

(14) Ibid., pp. 125-126.

liberté similaire pour les autres." Le second s'articule ainsi: "les inégalités sociales et économiques doivent être accommodées de telle sorte qu'elles doivent être a) raisonnablement présentées à l'avantage de toutes les personnes et b) attachées à des fonctions et des postes ouverts à toutes les personnes." (15) Cette façon de procéder sur une base rationnelle plutôt qu'intuitive a l'avantage d'indiquer clairement la valeur prioritaire qu'est la liberté. Il est cependant difficile d'accepter avec Rawls que, sur le plan pratique, ces deux principes peuvent être chronologiquement séparés, et qu'ils n'opèrent pas de façon dialectique.

1.2 Correctif: Opérations-Dignité

Les faiblesses axiologiques du Plan du B.A.E.Q. vont surtout se révéler lors de ses applications. Après avoir vécu trois années d'animation suscitée par le B.A.E.Q., la population est déçue par la publication du Plan: "elle (la masse) ne se retrouvait plus dans cette 'pile de madriers' au langage abstrait et technique." (16) Alors que l'O.D.E.Q. tarde d'exécuter les recommandations du Plan, le C.R.D. s'évertue à convaincre la population qu'elles répondent à ses aspirations. La relocalisation de dix paroisses viendra ajouter le comble à son insatisfaction. Clermont Dugas estime que

Cette expérience pilote de relocalisation conçue en fonction de motifs purement humanitaires a été mal planifiée et mal exécutée. Ce sont de nombreux relocalisés qui en ont fait les frais. Elle a été bénéfique à quelques villes qui en ont reçu d'importants investissements immobiliers et qui, en grossissant leur population, sont devenues en position d'obtenir de meilleures subventions. (17)

(15) John Rawls, A Theory of Justice. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1972, pp. 42, 43, 60. La traduction est de M.D.

(16) Charles Banville, "L'origine de l'Opération Dignité", conférence prononcée à Québec en 1971 au congrès des ingénieurs forestiers du Québec (manuscrit), p. 2.

(17) Clermont Dugas, op. cit., p. 294.

Menacés de connaître le même sort, d'autres paroissiens se regroupent pour faire valoir leurs droits auprès des gouvernements fédéral et provincial. C'est alors qu'à Ste-Paule, en 1970, naît la première Opération-Dignité, dans le but de créer des emplois pour une meilleure utilisation du sol et de la forêt. (18) Deux autres Opérations-Dignité surgiront en 1971.

Les Opérations-Dignité sont des mouvements populaires d'action et de pression. Charles Banville, le premier président d'O.D. I, signale que "l'expression est sortie de la masse et exprime l'état d'esprit d'une population qui entend ne pas se laisser aliéner." (19) Comme le suggère l'appellation, bon nombre de citoyens entendent par là manifester leur dignité. Placés devant une situation très précaire, ils ont senti l'urgence de gérer leurs propres affaires. Les animateurs du B.A.E.Q. les avaient stimulés à trouver des solutions à leur infériorité économique, (c'est sans doute un aspect positif du travail d'animation entrepris dans la région). Forts de cet acquis, les citoyens du territoire-pilote ont bien vite perçu qu'ils connaissaient mieux leurs problèmes que les technocrates venant de l'extérieur de la région. Ils ont affirmé que le moment était venu de déterminer eux-mêmes leur propre bien. Ce sentiment de dignité est né d'un sens de responsabilité accru et d'une volonté bien arrêtée de défendre ses droits, parce qu'on s'est aperçu qu'on était en train de démanteler la région plutôt que de l'aménager. (20)

Les Opérations-Dignité n'ont pas pour but "d'accroître la richesse des citoyens, mais de leur rendre leur dignité

(18) Cf. ID., Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972, Cahiers de géographie de Québec 41 (1973), p. 287.

(19) Op. cit., p. 2, cf. Ernest Simard, Le ferment dans la pâte, La Gazette du Travail, mars (1973), pp. 148-157.

(20) Clermont Dugas, L'Est du Québec, Québec Science 6 (1975), pp. 34-41.

d'homme." (21) La population entend bien rester chez elle et développer son propre territoire, plutôt que d'être déménagée ailleurs et de vivre aux frais de l'Etat. Afin de parvenir à une meilleure exploitation des ressources naturelles et de bénéficier des nouveaux apports technologiques, elle a fait appel au Fonds de Recherches de l'Université Laval. Cette expérience d'auto-développement peut très bien s'insérer dans une politique globale de développement, à condition de la relier à un plus vaste ensemble socio-économique. Ernest Simard affirme avec justesse que les regroupements de solidarité ont l'avantage de partir des besoins humains réels, tandis que certains planificateurs commettent l'erreur de ne répondre qu'à des préoccupations purement économiques, et "à confondre aménagement et rentabilité, succès et efficacité." (22)

Les Opérations-Dignité ont été perçues par bien des chrétiens, comme un moyen de libération, (23) comme une montée des "nouveaux pouvoirs" qui portent en eux cette "faim et soif de justice" dont parle l'Evangile. (24) Charles Banville affirme, d'ailleurs, qu'elles sont une manifestation de l'utopie chrétienne. (25) Toutefois, une lecture marxiste des Opérations-Dignité situe l'action de l'Eglise dans le prolongement de l'Etat exploiteur. (26) Denis

(21) Ernest Simard, Les Opérations-Dignité dans le mirage des 'nouveaux pouvoirs' ou la lancée d'une Eglise nouvelle, dans Le renouveau communautaire chrétien au Québec. Montréal, Fides, 1974, p. 265.

(22) Ernest Simard, Le ferment dans la pâte, p. 152.

(23) Ernest Simard, Les Opérations-Dignité..., pp. 267-268.

(24) "Les nouveaux pouvoirs", lettre des évêques canadiens à l'occasion de la Fête du Travail, 1969.

(25) Banville, op. cit., p. 5.

(26) Denis Pinard, Les 'Opérations-Dignité' de l'Est du Québec: analyse et évaluation (maîtrise en anthropologie). Université de Montréal, mars 1975, p. 174. "L'Eglise n'est qu'un appareil de l'Etat (...) elle possède cependant une autonomie relative qui lui permet de prendre la relève".

Pinard soutient que les OD "s'inscrivent dans le prolongement dialectique de l'idéologie humaniste du BAEQ", qu'elles font le jeu de "l'efficace de l'idéologie économiste dominante", et qu'ainsi les leaders religieux des OD empêchent les paysans pauvres d'avoir une conscience claire de leur exploitation. (27) Comme éthicologues, nous retournons à la conscience populaire ces deux lectures des OD. C'est elle qui est en mesure de juger de leur pertinence. L'histoire de la libération humaine déborde les systèmes qu'ils soient chrétiens ou marxistes.

2. L'éthicologie et la problématique du développement

2.1 Ethicologie (28) et développement

La question du développement théorisé et pratiqué préoccupe au plus haut point l'éthicologue qui s'intéresse aux études des

(27) Ibid., pp. 12-15.

(28) Alors que les morales veillent à éclairer l'action humaine par les différentes légitimations qu'elles proposent, l'éthique et l'éthicologie étudient la structure du fait moral constitué de la théorie et de la praxis. Elles situent culturellement et historiquement le mécanisme d'application des systèmes de légitimations au comportement de l'homme et dégagent leurs origines et leurs finalités qui sont liées à un ensemble social de production (économique, politique, idéologique). L'éthicologie que nous présentons comme une sorte d'au-delà de l'éthique se définirait donc, dans un premier temps, comme un discours global sur le mécanisme de production des morales (éthique) et, dans un second temps, comme la théorie non d'un ordre donné, mais d'un ordre à faire. Elle constitue d'abord son discours au niveau d'une approche analytique et synthétique des différentes lectures que font les sciences humaines de la praxis de l'homme, individuelle et collective. Cependant, elle vise à se constituer comme science autonome en ce sens qu'elle tente d'aller plus loin que la vision morcelante de telle ou telle science de l'homme, qui étudie un aspect particulier de l'activité humaine.

économistes, des géographes, des sociologues et des historiens sur le sujet. Il a également différentes interrogations à poser aux aménagistes engagés concrètement sur le terrain. Il estime que son rôle dans la société consiste à dégager les questions essentielles qui sourdent de tout projet humain.

Pour l'éthicologue, le développement demeure problématique. Pourquoi cela? Parce que, d'après lui, au niveau théorique, c'est un concept que l'on doit considérer comme non figé, donc mobile, et qu'il faut promouvoir au service de la praxis itinérante d'hommes et de femmes bien concrets. Un concept mobile, qu'est-ce à dire? C'est un concept qui exige la révision constante de son contenu de la part des théoriciens, des praticiens et des "développés-développants" (que le lecteur excuse ce barbarisme), les uns avec les autres, et non les uns sans les autres. Au niveau pratique, c'est le résultat plus ou moins heureux d'une praxis payée au prix de multiples efforts axés sur différentes valeurs.

L'éthicologue considère que le développement doit être inconditionnellement au service d'hommes et de femmes déterminés, dans un moment déterminé, vivant dans un cadre déterminé. Cette remarque de Lebret s'inscrit dans cette ligne: "Nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit. Ce qui compte pour nous, c'est l'homme, chaque homme, chaque groupement d'hommes, jusqu'à l'humanité tout entière." (29) La valeur économique ne peut à elle seule finaliser la vision globale d'un projet de développement. Est-il nécessaire de le rappeler? Il nous semble que oui. Même si théoriquement on admet cette proposition, on constate que pratiquement c'est le capital qui domine en matière de développement. Le principe directeur qui guide la réflexion éthique en ce domaine n'est pas une "opposition aveugle au progrès, mais une opposition

(29) L.J. Lebret, Dynamique concrète du développement. Paris, Les Editions Ouvrières, 1961, p. 28.

au progrès aveugle". Un exorcisme de notre conception du progrès nous semble urgent et essentiel.

L'éthicologue pose la question du sens du développement dans le but avoué de lui donner un caractère multidimensionnel dans la réflexion théorique, et de relativiser le principe économique qui anime notre société, à savoir le principe de rendement. Il la pose également en replaçant toute la problématique qu'il recouvre, dans celle de la qualité de la vie humaine conçue autour d'une triple polarité: l'espèce, la société, l'individu. Quel type d'homme et de femme voulons-nous promouvoir quand nous abordons les problèmes complexes du développement? Nous estimons qu'il n'y a pas de conception neutre du développement. Il est nécessaire de démasquer le mensonge de la prétendue neutralité des sciences humaines qui l'étudient. Derrière tout projet de développement, se cache une conception de l'homme et de la société ou pour être plus juste, le concept du développement est le fruit d'une idéologie c'est-à-dire "d'un système de représentation doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée." (30)

La vocation de l'être humain à la croissance ne peut être actuellement dirigée sans espérer et faciliter l'avènement d'une nouvelle conscience, d'une nouvelle sensibilité dans les rapports de l'être humain avec ses semblables, et avec son environnement physique. On ne peut donc parler de développement sans s'interroger, ou du moins s'inquiéter de ses conditionnements politiques, économiques et sociaux, sans oublier les exigences des conversions structurelles qu'il postule. Et si nous faisons un pas de plus dans cette réflexion, demandons-nous, si nous ne sommes pas dès le départ condamnés à un certain échec, quand on accepte comme allant de soi le jeu de l'économie libérale décadente.

(30) Louis Althusser, Pour Marx. Paris, François Maspero, 1973, p. 238.

La forme de rationalité que privilégie la société technologique doit être mise en question. Dans notre société, on cherche par tous les moyens à rationaliser, c'est-à-dire à fabriquer un monde logique, expérimenté, planifié. Une distinction s'impose entre différents types de rationalité. Weber et Mannheim nous fournissent de bons éléments de discernement en cette matière. Weber mentionne l'existence de la rationalité "formelle" et de la rationalité "substantive", tandis que Mannheim distingue la rationalité "fonctionnelle" de la rationalité "substantielle". La rationalité formelle ne s'intéresse qu'au calcul méthodique des moyens pour parvenir à une fin, tandis que la rationalité substantielle porte un jugement de valeur sur le contenu des fins particulières données. (31) Weber et Mannheim signalent que la rationalité utilisée dans la société moderne n'est souvent que de type formel ou fonctionnel, et n'atteint pas la question de fond sur le sens de l'évolution technologique. Une rationalité purement formelle peut devenir irrationnelle, en ce qu'elle peut aliéner complètement l'être humain. (32)

Bref, dans les cadres de notre société, la volonté d'axer le développement sur l'être humain et sur lui, seul exige une sévère critique de tout notre projet social. Autrement, pensons-nous, nous n'aboutirons qu'à des réalisations boiteuses. Avons-nous l'imagination sociale suffisante pour inventer l'alternative?

Pour le Québec, il nous faut fabriquer un socialisme d'ici, qui soit le produit de notre mémoire (de notre histoire) et de notre imagination sociales. Le socialisme québécois à promouvoir pourrait être conçu non comme un système anesthésiant mais comme un instrument de promotion de la créativité. De ce type de

(31) Max Weber, The Theory of Social and Economic Organization. New York, Oxford University Press, Inc., 1947, p. 185; Karl Mannheim, Man and Society in an Age of Reconstruction. New York, Harcourt Brace Jovanich, Inc., 1940, p. 58.

(32) Herbert Marcuse, L'homme unidimensionnel (coll. points, 4). Paris, Les Editions de Minuit, 1968.

projet social, surgiraient des esquisses de développement à notre mesure.

La problématique du développement en milieu rural - et c'est le sujet de notre colloque - doit être faite par des gens du milieu et à leur service. Toutefois, elle doit s'inscrire dans un contexte plus vaste où se pose le développement national du Québec. Mais il y a plus. Tout projet global de développement humain appelle la solidarité locale, régionale, nationale et internationale. Autrement on aboutit à des disparités qui révèlent des injustices criantes portant atteinte à la dignité humaine. Toutefois, la solidarité en faveur du développement n'exige pas le clivage des particularismes sociaux et culturels. Il existe des liens de parenté entre les pays que l'on dit être en voie de développement et les régions moins nanties des pays riches. Cette réflexion de Paul VI dans Populorum Progressio nous semble fort pertinente:

"Dans ce qui leur est proposé, les peuples en voie de développement doivent donc savoir choisir: critiquer et éliminer les faux biens qui entraîneraient un abaissement de l'idéal humain, accepter les valeurs saines et bénéfiques pour les développer, avec les leurs, selon leur génie propre." (33)

2.2 Points d'appui axiologiques pour le développement rural

Quel devrait être le point de rencontre de ceux et de celles qui se préoccupent du sens du développement? Les économistes, les sociologues, les politicologues ou les éthicologues devraient baser leurs différentes approches de cette question sur le même postulat de base: la croissance doit être au service de l'être humain. Pierre Massé estime que le développement d'aujourd'hui ne peut plus être "la croissance matérielle, manifestation statistique du progrès", mais doit être une "émergence humanisée", centrée sur

(33) Paul VI, Populorum Progressio, no 41.

"l'ascension de l'espèce et l'épanouissement de la personne". (34) Quant à René Passet, il souligne que "la relation primitivement établie entre le 'mieux-être' et le 'plus-avoir' n'a constitué qu'un moment de l'histoire et qu'au-delà d'un niveau déterminé du produit, sa signification est susceptible de s'inverser." (35) La liste de ceux qui rejettent la notion du développement uniquement conçue en fonction de la croissance économique pourrait s'allonger. De nombreux théoriciens et praticiens militent en faveur d'un développement pensé en fonction de l'être humain. Nous pensons que cet objectif du développement privilégiant le respect de la personne revêt une importance particulière quand il s'agit de définir le développement rural. Sans vouloir retourner à l'âge d'or du ruralisme, (36) les problèmes causés par l'aménagement du territoire peuvent nous amener à relativiser les valeurs de la ville, et à les inscrire dans la dialectique ville-villagisation. Voici maintenant quelques observations qui appuient cette affirmation.

2.2.1 L'homme et la femme qui vivent en milieu rural sont en contact plus étroit avec la nature et reçoivent d'elle un plus grand impératif pour le respect de la personne

Il nous semble bien élémentaire d'affirmer que l'homme et la femme qui vivent et travaillent en milieu rural sont en contact plus étroit avec la nature. Cependant, nous réfléchissons peu sur les multiples implications de cette situation. Le contact avec les éléments naturels produit un type d'homme et de femme particulier: il favorise le respect des cycles de la vie, l'harmonie avec l'environnement dont on se sait dépendant, et la simplicité dans les rapports humains; alors que les gens de ville sont influencés par leur

(34) Pierre Massé, La crise du développement. Paris, Gallimard, 1973, pp. 11, 87-88.

(35) René Passet, préface à Jacques Robin, De la croissance économique au développement humain. Paris, Seuil, 1975, p. 12.

(36) "Déjà, l'apogée de la civilisation urbaine est derrière nous. En effet, sous-jacent au mouvement d'urbanisation, se développe, en sens inverse, avec force croissante, un mouvement de ruralisation." Cf. Philippe Saint Marc, Urbanisation ou ruralisation?, dans Etudes 324 (1966), p. 320.

environnement physique qui amène la précipitation, la compétition, la bousculade et l'anonymat dans les activités quotidiennes. Par conséquent, l'affaiblissement du respect de la personne et de l'harmonie avec la nature les heurtera davantage que les citadins dans leur vécu quotidien. Avec eux, et non sans eux, il faut, dans un projet de développement, employer la pédagogie de la nature. Nous rejoignons ainsi les réflexions que E.F. Schumacher nous livre dans Small is Beautiful. Cet économiste propose une méta-économie en deux parties, dont l'une traiterait de l'être humain et l'autre de son environnement. Il nous invite à penser les buts et les objectifs de l'économie à partir d'une étude de l'être humain, et à élaborer une large partie de sa méthodologie à la suite d'une écoute de la nature. (37)

2.2.2 L'homme et la femme qui vivent en milieu rural manifestent une certaine indépendance; ils se sentent responsables de leur patelin, et ils entendent bien exercer cette responsabilité quand il s'agit de le réaménager

Ils sont habitués à gérer leur terre, ce qui représente aujourd'hui un aspect administratif assez important. Ils savent s'entraider au temps des ensemencements et des récoltes. Ils ont donc le sens de l'initiative, de la responsabilité et de la solidarité dans leurs besoins quotidiennes et saisonnières. Les Opérations-Dignité se sont affichées, d'ailleurs, comme un geste de solidarité; (38) elles ont révélé la personnalité typique des citoyens de l'"arrière-pays" de l'Est du Québec. Désabusés de la partisanerie politique, car "aucun parti politique n'a pu (ou n'a su) présenter à notre population une pensée sociale qui correspondait aux besoins des gens", (39) ils sont devenus méfiants face aux politiciens. L'alternative qui se présentait alors

(37) E.F. Schumacher, Small is Beautiful. New York, Harper & Row, 1973, p. 44.

(38) Fernand Dumont, Socialisme et solidarités, Maintenant 115 (1972), p. 9.

(39) Banville, op. cit., p. 3.

était la prise de conscience individuelle et collective de tous leurs moyens afin de trouver les solutions d'avancement. Déjà nantis d'une certaine éducation sociale, à travers les mouvements coopératifs et l'animation du B.A.E.Q., ils pouvaient se lancer dans la structuration d'une solidarité pour le développement de leur région. Ernest Simard a qualifié ce mouvement de "syndicalisme des pauvres", car il est "la véritable expression d'une volonté de participation d'une population non structurée". (40)

2.2.3 Le milieu rural est un milieu simple, peu complexe; il nous invite à penser des projets à dimension plus petite, et non d'après les critères du gigantisme.

Le gigantisme des grandes villes a déjà suffisamment prouvé qu'il pouvait être néfaste au plein épanouissement de l'être humain. Les aménagistes ont trop souvent tendance à vouloir appliquer le modèle urbain au milieu rural, et à utiliser le milieu rural au profit du monde urbain. N'est-il pas possible d'assurer des services essentiels à une région tout en lui laissant sa taille humaine? A certains égards, les villes de Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli et Matane offrent un visage plus harmonieux et plus humanisant que les grandes villes de New-York et Montréal. Schumacher prêche un développement technologique qui doit répondre aux besoins réels de l'être humain. Il milite en faveur d'un développement à taille humaine: "L'être humain est petit et, donc être petit, c'est beau. Opter pour le gigantisme, c'est opter pour l'auto-destruction. (41)

D'ailleurs, il devient de plus en plus manifeste qu'après avoir fabriqué de grands ensembles urbains, l'être humain

(40) Ernest Simard, Les Opérations-Dignité..., p. 255.

(41) Schumacher, op. cit., p. 150. La traduction est de M.D.

sent le besoin de retourner à la campagne, afin de se refaire dans le calme et la simplicité. Certains groupes de jeunes et de moins jeunes ont montré de façon significative le bien fondé de l'existence de milieux moins structurés, moins complexes, à dimension plus réduite, pour satisfaire certains besoins humains essentiels.

* * * * *

Bref, il nous semble que l'objectif majeur du développement en milieu rural, tout en conservant ses colorations particulières, est le même que celui qui détermine la qualité de tout projet de développement en contexte national ou international. C'est la promotion de l'être humain, homme et femme, et de tout l'être humain, dans toutes ses dimensions, qui doit être l'objectif premier du développement. Promotion axée sur une triple polarité: individu-société-espèce; conquise au prix de la solidarité quotidienne et du discernement, sans oublier le renoncement à certaines promesses et réalisations fallacieuses du plus-avoir.

Monique Dumais
Pierre Fortin
Ethicologues
Université du Québec à Rimouski.

7- LE RURAL ET LA STATISTIQUE: PROBLEME D'INTEGRATION

Présentation: un milieu ignoré

Le milieu urbain est l'objet d'actions, de réflexions et d'entreprises diverses qui le placent forcément au centre de nos préoccupations les plus immédiates. A l'opposé, le milieu rural est souvent abordé comme son complément, d'où la généralisation "ville-campagne". D'ailleurs, les traces d'un passé encore récent persistent toujours au travers les appellations "rural agricole et rural non agricole".

En présence d'une urbanisation active et d'une interdépendance ville-campagne, force nous est de penser que le rural est en voie de perdre sa vocation traditionnelle de sorte que l'image de jadis serait désormais plus ou moins révolue. Une nouvelle approche serait certes à ne pas dédaigner (1).

Pour notre part, nos activités en normalisation nous ont mené vers un cul-de-sac lorsque l'on a tenté de cerner la notion du rural. D'une part un nombre impressionnant de définitions génère une incompatibilité entre elles, les applications qu'on en fait demeurent imparfaites et restrictives d'autre part. Ce texte aborde ces deux dimensions les plus essentielles à notre préoccupation courante, soit d'assurer la compatibilité entre une définition quelconque de ce milieu et l'aliment statistique qui la supporte.

A. Définition du rural

L'expression s'entend sous deux sens: le rural proprement dit et la municipalité rurale. Le premier indique un état alors que le second spécifie son encadrement juridique. L'un est à la géographie ce que l'autre est au territoire.

(1) Bélanger, Marcel, Le Québec rural, Dans Etude sur la géographie du Canada: Québec, sous la direction de Fernand Grenier, Presses de l'Université de Toronto, 1972.

Elaborer un concept précis, d'application fidèle au milieu rural, semble irréalisable en ce moment parce que nous avons acquis l'habitude de lui impartir plusieurs significations. Nous lui en reconnaissons cinq.

1) Légale

Tel que spécifié par le Code municipal (2), les municipalités de canton, de cantons-unis, de paroisse et sans désignation sont considérées comme des municipalités rurales ou de campagne. Leur désignation fait référence à des critères (population, densité humaine et valeur foncière) qui se trouvent en deçà de ceux en vertu desquels on érige une municipalité de village, de ville ou de cité. Par exemple, la municipalité de village est celle qui renferme "au moins quarante maisons habitées sur une superficie inférieure à soixante arpents et à une évaluation foncière minimum de cinquante mille dollars, à moins de disposition contraire" (3), celle de ville doit contenir deux mille habitants et plus, au minimum six mille habitants sont nécessaires dans le cas d'une cité. On constate cependant que nombre d'entre elles, bien que satisfaisant les critères dévolus à la municipalité rurale, ont un statut urbain en vertu du pouvoir d'exception conféré au lieutenant gouverneur en conseil.

(2) Province de Québec, Code municipal de la province de Québec, édition 1969 avec amendement jusqu'au 31 décembre 1973.

(3) Dugas, Renaud, Glossaire du code géographique de la province de Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1975, 20 pages.

George, Pierre, L'action humaine, collection S.U.P., P.U.F., Paris, 1968; deuxième partie: l'organisation de l'espace agricole, pp. 25-110.

George, Pierre, Les méthodes de la géographie, Coll. Que sais-je ? 1398, Paris, P.U.F., 1970; chapitre III: Les problèmes et l'évolution de la géographie régionale, pp. 107-121; conclusion: Géographie active, géographie appliquée? pp. 121-125.

L'approche légale est contestable à maints égards:

- par ses cas d'exception (4);
- parce qu'elle joint indistinctement l'épithète "rural" à plusieurs catégories de municipalités;
- parce qu'elle considère le rural comme le résidu des autres dénominations légales.

2) Statistique

Statistique Canada assume le patronage de cette désignation. Le rural est exprimé comme suit:

- "1) toutes les parties de municipalités rurales constituées, les territoires non municipalisés et les réserves indiennes ayant une densité de population de moins de 1000 habitants au mille carré;
- 2) les cités, villes et villages constitués ayant une population de moins de 1000 habitants" (5).

Elle est donc tout à fait étrangère à la définition légale en ce sens qu'elle s'en tient strictement à la densité humaine. Aucun intervenant d'ordre administratif ou politique n'y a cours cette fois-ci.

Les statistiques sont aussi partagées entre le rural agricole et le rural non agricole. Le premier concerne les fermes de recensement, identifiées par "une exploitation agricole d'un acre ou plus ayant vendu pour \$50.00 ou plus de produits agricoles l'année précédente" (6). Tout le reste (activités, professions, population, etc...) se range au non agricole.

(4) Bureau de la statistique du Québec, Répertoire des municipalités. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1971-1974.

(5) Statistique Canada, Recensement 1971, Liste officielle - Québec, série - 1, partie - 1b, introduction, 5 pages.

(6) Statistique Canada, Recensement 1971, Agriculture, Catalogues 96-712 Vol. IV - part: 4 (bulletin 4.4-1) mai 1975.

Cette approche statistique marque un progrès sensible sur la précédente car elle tient compte des attributs susceptibles de s'étendre dans l'espace, sous le ferment du temps. Le cadre légal de la municipalité locale est néanmoins respecté pour la présentation des données. Mais leur obtention à l'échelle inframunicipale se butte à l'existence du secteur de dénombrement unique dans le cas d'une petite municipalité à faible population. Il faut donc intégrer cette unité géographique au tout municipal si l'on veut sauvegarder la comparabilité des espaces entre eux.

3) Territoriale

On ne trouve pas une telle approche spécifique au rural, à moins de considérer les territoires de chasse et de pêche accordés aux autochtones comme étant typiquement ruraux. Le territoire est cet espace clairement délimité où s'exerce une juridiction authentique (7).

Par le biais de la municipalité, la définition légale telle que vue plus haut aurait une affinité: territoire reconnu par la loi. Son côté juridictionnel lui confère aussi un lien avec la désignation qui suit.

4) Administrative

Il existe des aires d'intervention et de représentation où une juridiction, reconnue pour l'exercice de certaines fonctions, s'inscrit forcément dans un contexte légal. A titre d'exemples, on peut citer la Loi des Terres et forêts, Loi des mines, Loi des villages

(7) Commission d'étude sur l'intégrité du Territoire du Québec, Le domaine indien, 4.1 rapport des commissaires, Québec 1971, 432 pages.

Dolfus, Olivier, L'espace géographique, Coll. Que sais-je ? 1390, Paris, P.U.F., 1970.

miniers, Loi du crédit agricole (8) dont l'application relève de divers ministères gouvernementaux. Il appert que son principal champ d'action se situe habituellement hors les limites urbaines, donc en milieu rural si on emprunte toujours la reconnaissance statistique vue plus haut.

Ce type de désignation gravite aussi en partie dans le sillage des autres déjà abordés. Le territoire est imprécis mais la juridiction couvre néanmoins des espaces à tendance ruraliste.

5) Fonctionnelle

C'est celle qui essaie de cerner le milieu rural en vertu de ses propriétés voire ses fonctions (9). Elle dépend au préalable d'une désignation statistique pour l'acquisition des connaissances de base et, par extension, des divisions municipales officielles. En rapport étroit avec la dynamique interne et externe au milieu, elle recouvre des aires géographiques différentes d'une époque à l'autre. Les méthodes d'investigation et d'analyse varient aussi selon le moment et l'auteur.

Ces cinq usages consacrés au rural dénotent les recoupements possibles et réels entre eux. Mais ils ne sont pas sans soulever de problèmes lorsqu'on cherche à leur désigner une finalité dans le cadre d'une géographie active (10), science d'interrelations au sein d'une démarche multidisciplinaire.

(8) Province de Québec, Statuts refondus du Québec, 1964, 4 volumes.

(9) Raveneau, Jean, Densité agricole et charge humaine des Terroirs; essai méthodologique, avec application à quatre comtés au sud de l'estuaire du Saint-Laurent, dans Geographical Bulletin, volume 9, number 4, 1967, Canada, pp. 47-59.

(10) George, Pierre; Vuglielmo, Raymond; Kayser, Bernard; Lacoste, Yves, La géographie active, Paris, P.U.F., 1964, Première partie: Problèmes, doctrine et méthode, pp. 1-45. Quatrième partie: Géographie active de la région, pp. 303-392.

B. La spatialisation des concepts

Toutes les abstractions vues ci-haut ont une atteinte réduite si elles n'assurent pas une perception meilleure du rural. Elles contribuent toujours à l'articulation d'une réflexion sur le sujet mais l'objet ultime consiste en leur transposition au niveau des applications. C'est pourquoi nous allons examiner leur spatialisation, c'est-à-dire comment elles participent à l'appréhension d'une réalité au sein d'un cadre géographique spécifique.

1) Les deux univers géographiques actuels

L'information est le prérequis essentiel à la connaissance. Information de nature statistique avant tout, elle emprisonne l'utilisateur à l'intérieur d'un univers précis: l'unité statistique. On distingue l'unité de cueillette et l'unité de diffusion des données.

Dépendamment de la nature et du mode d'obtention de l'information, l'unité est sujette au changement. Il faut dissocier celle obtenue par voie de recensement et celle puisée par enquête. Le recensement retient le secteur de dénombrement (S.D.) comme unité de base dans la diffusion malgré que l'inventaire s'effectue au niveau de chaque ménage (un S.D. représente environ 300 ménages et/ou moins de 100 fermes) Le S.D., retenu en entier, recouvre une entité géographique où le nombre varie en fonction de l'étendue et la population sises à l'intérieur des limites municipales. Quant à la diffusion, elle opère au niveau du S.D. simple ou multiple (la municipalité, la division, la région ou la province). L'information la plus courante ainsi disponible concerne les données générales sur la population (âge, sexe, origine ethnique, état civil, etc...), l'agriculture (nombre de fermes, immobilisation, type de production, superficie cultivée, etc...), les caractéristiques économiques (population active selon l'âge, profession, revenu, etc...), ménage (ménage selon caractéristique du chef, sa taille, sa composition, etc...), etc...

C'est à des niveaux géographiques supramunicipaux où les enquêtes se réalisent. Elles s'adressent particulièrement aux régions et à la province, si on exclut les grandes villes. La méthode (échantillonnage) et l'objet de l'opération (obtenir des indicateurs) rendraient excessive et aléatoire l'exécution accomplie sur base municipale locale. Faut dire que la quasi-totalité de l'information ainsi amassée est à caractère économique (indice du revenu, indice de l'emploi, indice à la consommation, etc...). A fortiori, leur diffusion respecte l'aire de collecte.

Il y a donc, à notre avis, un divorce très net entre ces deux univers géographiques, rendant problématique la conciliation au point de vue spatiale et représentation des données, même avec un effort de conversion et d'intégration. Il faut se satisfaire d'une échelle géographique qui n'est peut-être pas des plus appropriée à l'étude du monde rural. L'aborder sous une dimension régionale signifie une perte certaine en précision, retenir un niveau inférieur implique un rejet partiel d'une information à vocation économique; voilà le dilemme.

La chronologie des statistiques représente un second handicap supporté par les deux univers, quoique mineur celui-ci. Alors que le recensement est décennal et entrecoupé d'un échantillonnage quinquennal, les enquêtes sont habituellement annuelles sans pour autant être effectuées simultanément et à date fixe partout. Il faut alors se poser la question à savoir si ça constitue une entorse sérieuse à la saisie du milieu où le cycle des saisons est sensé se répercuter sur les activités socio-économiques en certains milieux.

2) Démarcation par rapport aux concepts

Etablir le parallèle entre les définitions possibles du rural et les univers géographiques employés nous condamne irrémédiablement à oeuvrer sur des voies parallèles. Le seul rapprochement

offert serait au niveau de la municipalité lorsque celle-ci, définie à la fois aux plans légal et statistique, est exploitée; c'est surtout le cas des données sous emprise du recensement. Or, les autres désignations du rural, soit administrative, fonctionnelle et territoriale, sont en quelque sorte rejetées tant par leur valeur intrinsèque que leurs modalités d'usage.

Au demeurant, une nouvelle perspective de ce milieu ne pourrait difficilement se soustraire de la municipalité locale. Quelques-unes des raisons qui militent en sa faveur s'énumèrent comme suit:

- elle donne accès à une information statistique assez volumineuse;
- elle est une unité géographique relativement petite;
- elle se compose parfois d'une sous unité: le secteur de dénombrement;
- elle constitue un niveau géographique infra-régional aux tendances plus homogènes.

Toutefois, la municipalité locale n'est pas la panacée sur laquelle on devrait toujours compter. Ne serait-il pas plus juste de la considérer aussi comme un cadre donnant accès à l'information, laquelle pourrait être à nouveau spatialisée en fonction d'un certain ordre de besoins. C'est à explorer.

Entre-temps, toutes les appellations consacrées au rural sont le propre d'un pur intellectualisme, laissant en plan les tentatives de connaissance fondée sur les réalités en mutation. Une nouvelle optique du rural ne peut certes négliger un certain nombre de contraintes actuelles; c'est ce que nous allons regarder ci-après.

3) Les contraintes à un réaménagement

3.1 La confidentialité

Une tranche importante de l'information sur la base

municipale nous est fournie par le recensement. Elle est assujettie au souci de protéger les individus vivant au sein d'une municipalité peu peuplée contre les risques d'identification au moyen d'un "arrondissement aléatoire" appelle-t-on, soit en substituant au hasard vers le haut ou vers le bas les chiffres des unités par zéro (0) ou cinq (5) (11).

Ceci pose le problème de la précision pour des sommations de municipalités et des estimations de données sur de petits effectifs, ce qui est souvent le cas en milieu rural. Autrement dit, le niveau d'erreur potentiel est ainsi plus élevé en fonction inverse de la dimension des effectifs. Par exemple, on n'obtient pas un résultat identique si on retient la population par strate d'âge ou la population totale; pour l'un l'arrondissement s'effectue à chaque strate et pour l'autre au total seulement.

3.2 Modification des limites municipales

Peu importe le sens accordé au rural, celui-ci sera toujours soumis aux aléas générés par les changements de frontières municipales, aussi bien en milieu rural qu'urbain. Parmi les situations courantes figurent la modification spatiale, la cassure des séries chronologiques et le changement de statut légal.

Ce dernier point s'illustre bien par la fusion de municipalités à vocation plus ou moins rurale, qui, réunies en une seule, porteront désormais le statut de ville. N'est-ce pas là un exemple qui témoigne une fois de plus de l'inadéquation réelle entre les désignations statistique et légale.

(11) Statistique Canada, Les actualités du recensement, volume 1, numéro 4, Ottawa, pp. 3-5.

3.3 Accès partiel à l'information

L'univers statistique rural, par rapport à l'univers urbain, sera toujours tronqué par l'absence plus ou moins ressentie d'une information économique adéquate. Il ne faut point s'illusionner, le milieu urbain tel que reconnu jusqu'à maintenant captera davantage l'attention des systèmes statistiques; attention justifiée d'ailleurs par la prépondérance de ses effectifs démographiques. A court terme, l'approche rurale sera encore satisfaite par le recensement canadien.

Conclusion: ébauche de projets

Se satisfaire des concepts et de la réalité ainsi décrits à l'endroit du rural serait lui témoigner de bien peu de considération, le sachant déjà appartenir à un monde de second ordre en raison de sa pauvreté conceptuelle et la portée de ses assises statistiques. Tôt ou tard il faudra l'envisager comme autre chose que strictement rural agricole et rural non agricole dans une société qui se modifie, même là.

En guise de conclusion, nous nous permettons de suggérer quelques éléments de recherches aptes à délimiter certaines avenues sans pour autant couper tout lien avec ce qui existe déjà.

- Le rural est en quelque sorte le résidu du urbain, ne pourrait-on pas y voir là une application fidèle de la théorie "centre périphérie"? Comment les relations se définissent et de quelle nature sont-elles?
- Chercher à développer des indicateurs économiques particuliers au rural. Par exemple: les types, le volume, le rendement et la valeur des procédés d'autosubsistance; les coûts économiques de la distance chez la population; un indice de dépendance économique vis-à-vis l'extérieur; etc...
- Comment adapter les statistiques actuelles aux besoins futurs du rural? Par quels critères, mécanismes et agents y parviendrait-on?

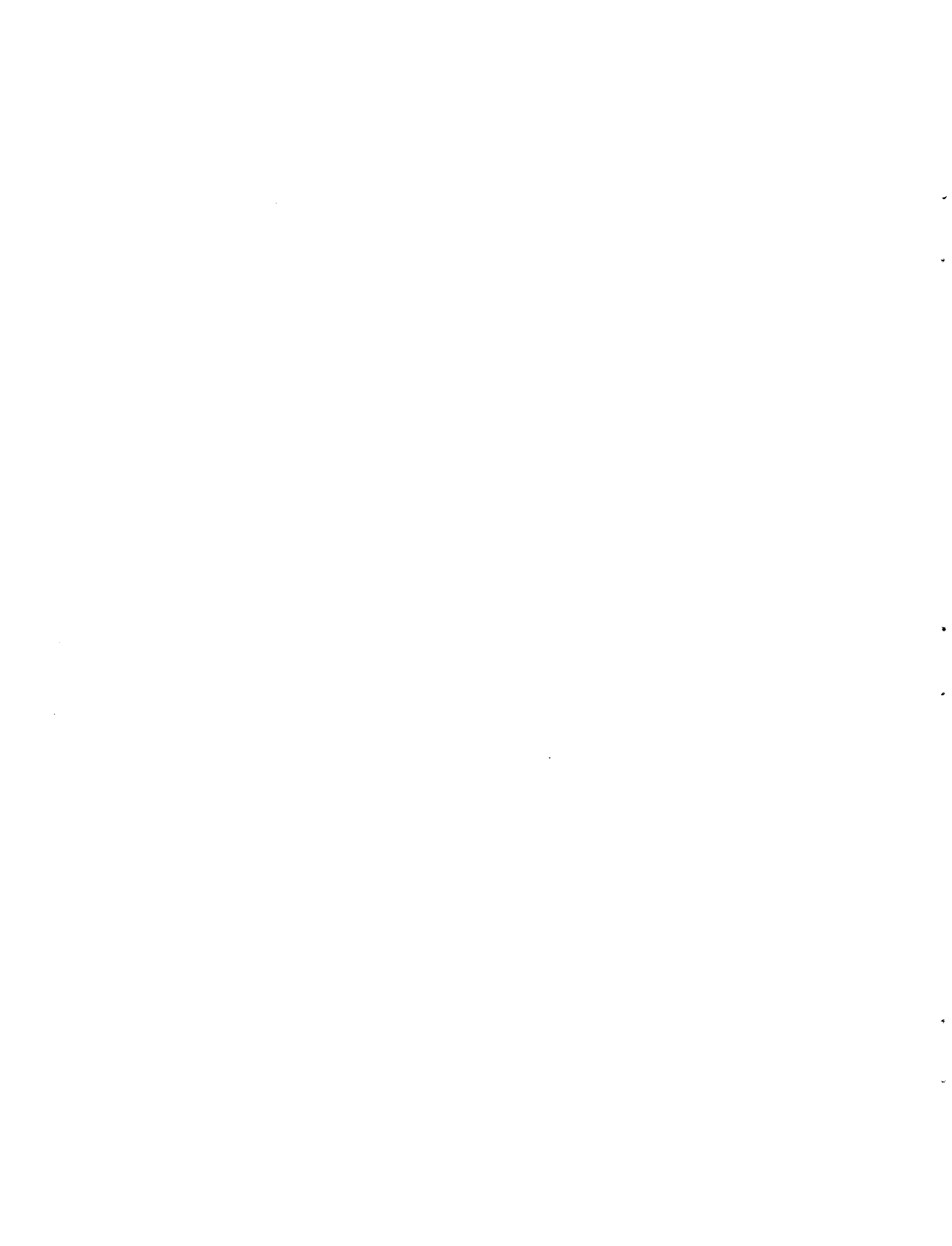
Une approche nouvelle devrait se réaliser sous le chapiteau de la concertation entre chercheurs, gestionnaires publics, agences statistiques et populations impliquées.

Renaud Dugas
Géographe
Bureau de la Statistique
Ministère de l'Industrie et
du Commerce

11

**LE DÉVELOPPEMENT RURAL COMME PRATIQUE
SOCIALE ET POLITIQUE**

**André Lafond
G-Henri Dubé
René Daigneault
Gilles Roy
Marcel Bélanger
Louis Ploch
Lorio Roy
Pierre Dufort**



1- LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

Il n'est certes pas dans mes intentions aujourd'hui de présenter une discussion complète de la notion de développement telle qu'on pourrait l'appliquer en milieu rural. Une pareille entreprise serait beaucoup trop vaste et supposerait une enquête tellement considérable sur les diverses tentatives de développement en milieu rural qui ont actuellement lieu dans le monde, qu'elle dépasserait les objectifs de ce colloque en même temps que le temps mis à notre disposition pour la préparation d'une pareille communication. Nous essaierons plutôt au cours des quelques minutes qui vont suivre de réfléchir sur quelques principes et objectifs qui peuvent guider des actions telles que certains projets qui se sont traduits par des entreprises de développement bien spécifiques dans le milieu rural de l'Est du Québec.

La notion de développement

Il est important de distinguer, au tout début, la notion de développement et celle de croissance économique. Il pourrait paraître évident aujourd'hui que la croissance zéro, objectif d'un mémoire célèbre du Club de Rome, ne peut être considérée comme valable pour les préoccupations du milieu rural de l'Est Québécois et d'ailleurs de beaucoup d'autres régions du monde. Il n'y a pas de doute qu'ici le développement d'une société mieux équilibrée doit se faire par un développement économique considérable appuyé sur les possibilités d'enrichissement matériel et éventuellement culturel et spirituel qu'offrent les ressources d'un milieu donné. Mais le développement ne peut se faire dans l'abstrait; on doit considérer deux aspects fondamentaux qui sont:

- les possibilités qu'offrent les ressources de l'environnement,
- les traditions culturelles et les ambitions de la société qui se trouve pour des raisons historiques placées dans cet environnement.

Ainsi des ambitions de développement des sociétés noires de l'Afrique Occidentale sont-elles bien différentes de celles des peuples de la savane africaine, de celles de la prairie canadienne ou des régions de l'Est

Atlantique canadien. Dans les pyramides de structure et d'objectif que souvent des aménagistes ont proposées, on a eu tendance à oublier "l'aménagé". On doit aussi bien distinguer entre les possibilités théoriques qu'offrent les ressources des milieux et leurs transformations possibles avec le choix que les individus de ce milieu peuvent faire et les possibilités des ressources en elles-mêmes.

Ainsi pourrait-on considérer que l'aménagement forestier puisse apparaître un grand idéal si les objectifs de la société correspondent à un concept "Rousseauiste" d'aménagement de la nature. L'homme viendrait séjourner sans besoin dans une forêt idéale où il pourrait contempler une faune abondante dans un climat bien tempéré avec un accroissement qui favoriserait le développement égal de toutes les espèces où la pureté de l'air se maintiendrait dans des conditions idéales, l'eau serait une beauté cristalline et d'un goût merveilleux, mais encore faudrait-il qu'à un moment donné que quelqu'un d'une certaine façon fournisse des moyens de pourvoir aux loisirs qui permettraient la contemplation de cette nirvâna forestière. Ou bien encore, on peut viser un développement productif de la forêt qui peut être alors considéré comme une récolte avec des aires pour la récréation, le repos et la conservation intégrale où on pourrait aller contempler en toute quiétude les beautés de la nature, à supposer que la nature ne soit pas, comme le disait Lamartine, sous bien des aspects une marâtre! Par conséquent, il nous apparaît que la notion de développement est partout circonscrite par divers facteurs qui l'orientent et la limitent bien en deçà des idéaux théoriques qu'on peut concevoir.

Développement et intégration au milieu

L'une des plus importantes caractéristiques de la période actuelle, c'est l'intérêt porté par l'ensemble de la population aux facteurs de l'environnement. Il s'agit là d'un trait qui vient à l'encontre des préoccupations générales qui ont caractérisé le développement de nos sociétés au cours des récentes décennies. Certes certains groupes ont toujours prêché une sorte de développement équilibré qui tient compte des caractères de l'environnement mais d'une façon générale et suivant là une

très vieille tradition qui remonte au concept même de la cité, on s'est plus préoccupé à modifier sinon à détruire ou corrompre les lois de la nature pour ériger des cités et des industries qui étaient le symbole même de la civilisation, plutôt que de respecter les caractères de l'environnement dont l'homme est en soi une partie intégrante. Cet anthropocentrisme que nous avons hérité de la tradition grécolatine qui nous a fait oublié que l'homme fait partie de son environnement est devenu par suite des excès de l'industrialisation moderne et la corruption des milieux par des produits synthétiques que les cycles naturels ne savent utiliser, nous a donc mené vers une préoccupation d'un plus grand respect des équilibres naturels de l'environnement. Ce n'est pas seulement le fait des chimistes et des grands industriels dont les actions de développement qui ne tiennent pas compte des lois de l'environnement mais, un grand nombre de plans préparés par des économistes et des aménagistes n'ont pas tenu compte de ces préoccupations fondamentales et ont traité des ressources renouvelables ou non renouvelables comme s'il s'agissait de facteurs indépendants que l'on pouvait influencer que dans une direction de mieux être économique ou de produit national, sans aucun inconvénient.

Il nous apparaît donc extrêmement important que le développement se conçoive en tenant compte des grands paramètres du milieu et des équilibres naturels. Sans l'ombre d'un doute, le développement de sociétés humaines ne peut se faire sans troubler quelques-unes des lois du dynamisme écologique. Mais d'autre part, on peut aussi améliorer la nature dans les directions du mieux être humain et tout comme on peut n'en pas tenir compte et agir contre les principes fondamentaux qui sont à la base même de l'équilibre physiologique et psychique qui constitue la structure profonde des individus comme des sociétés humaines.

Les paramètres écologiques du développement

Il n'est pas question ici de vouloir décrire les paramètres écologiques qui sont des facteurs déterminants de développement qu'il s'agisse d'ailleurs de développement rural ou urbain. Ceci suppose des études scientifiques et techniques qui existent déjà depuis quelques temps dans

les milieux qui nous concernent, mais le problème essentiel consiste dans la prise de connaissance et l'évaluation de ces facteurs constitutifs de l'environnement. Autrement, on risque de préparer des programmes d'aménagement dont la réussite viendra à être sérieusement compromise par des obstacles d'une ampleur telle que les coûts et les rendements obtenus seront complètement défavorables et qu'on risquera d'orienter les efforts de la population "aménagée" dans une mauvaise direction. Tous et chacun savent ce à quoi l'agriculturalisme exacerbé qui a caractérisé le développement de la Province de Québec dans les années 1870 à 1950 a amené de pertes d'efforts, de destruction de ressources renouvelables et d'établissement d'un paupérisme dont l'ensemble de la population canadienne française subit encore les conséquences et dont les suites pour l'avenir de notre groupe ne peuvent encore que très difficilement s'évaluer. Il faut tenir compte des ressources du milieu, de la nature, de la structure et du dynamisme de ces ressources.

Il est très difficile à une échelle géographique d'intervenir de façon valable pour changer les grands paramètres des milieux. On peut essayer de transformer une savane en forêt, on peut essayer de faire des barrages comme celui du Nil et recouvrir d'immenses vallées avec des conséquences imprévisibles malgré un certain nombre de bienfaits économiques indéniables. La grande famine du Sahel ne traduit qu'un grand facteur écologique: l'inexorable expansion du Sahara vers le Sud, sans doute, accélérée par un mauvais aménagement des terres et une utilisation trop intensive des pâturages. On a, par exemple, calculé que pour irriguer la marge méridionale sahélienne de ces pays à l'aide des nappes d'eau souterraines que l'on trouve sous les sables du Sahara, il faudrait une dépense d'énergie plus considérable que tout le pétrole qui est actuellement retiré du sous-sol de l'Afrique Occidentale. Sans doute, il pourrait s'agir, théoriquement d'une possibilité, mais quelle nation va consentir à utiliser toutes ses ressources et ses richesses possibles pour ramener en surface l'eau des nappes souterraines de ce désert et irriguer des pâturages sans être sûr que l'on accélèrera pas ainsi la salinisation des sols!

Chez-nous, dans l'Est du Québec, il est bien sûr que le grand paramètre écologique qui conditionne l'ensemble des ressources du sol, des

ressources renouvelables outre l'eau et l'air, c'est la forêt. Comme il s'agit d'une ressource dynamique qui peut tout aussi bien se ruiner que s'amplifier et s'augmenter, l'orientation du développement rural doit être basée sur une compréhension des principes fondamentaux qui règlent l'écologie des forêts.

Les ressources et le développement

Il est bien entendu que le développement économique peut se concevoir dans un contexte qui est extérieur aux ressources locales. Le transfert des ressources renouvelables ou non renouvelables d'un pays à l'autre et leur transformation en produits industrialisés très raffinés peut amener des développements extrêmement considérables. Un des exemples contemporains les plus remarquables est certainement celui du Japon, sans oublier toutefois qu'il s'agit là dans l'ensemble d'un phénomène que l'on retrouve à des échelles diverses chez la plupart des grands pays industrialisés. La liquidation de certaines ressources primaires pour créer des capitaux destinés par la suite à la transformation en produits industrialisés de ressources provenant d'ailleurs a été certainement une des philosophies de base du développement américain, par exemple. Possédant des grandes ressources naturelles, on les a transformées rapidement; en vendant les produits, on a créé un capital et à l'aide de ce capital on a établi des industries de plus en plus étendues et raffinées comptant sur des sources extérieures à la région pour se pourvoir en matières premières nécessaires au fonctionnement de ces industries.

Cependant, dans des régions rurales périphériques aux grands pôles industriels, ce transfert sur lequel, on a tellement compté chez-nous, et à partir duquel, une partie des essais de la révolution tranquille sous ses aspects économiques du Québec ont été faits, se sont soldés par des échecs puisque les transferts de capitaux pour l'établissement d'industries secondaires ne sont pas faits, malgré les incitations et malgré les grands plans. Il faut dire que ces rêves ne tenaient pas compte des concurrences et des réalités économiques qui dépassaient de beaucoup les possibilités provinciales ou même nationales qu'un pays comme le Canada possédait.

Evidemment à l'échelle régionale nous n'étions plus dans le coup. Ce qui reste donc comme possibilité dans un développement en pareilles circonstances, c'est de l'axer suivant les possibilités des ressources existantes. On doit aussi évaluer avec précaution les limites des différentes ressources régionales. Toute autre voie, et nous sommes bien placés pour le savoir dans les régions de l'Est canadien, est vouée à des promesses qui ne peuvent tenir.

Le pattern culturel et le développement

C'est une chose dont on doit tenir compte et que l'on a souvent tendance à oublier. Combien de groupes qui, par exemple, ont visité les pays scandinaves et sont revenus dans notre province frappés qu'ils étaient par des succès que ces pays ont connus dans leur développement rural en oubliant, de tenir compte des caractéristiques culturelles de la population. Dans un pays comme le nôtre où la tradition d'occupation et le développement en milieu rural a été le pattern suivi dans des milieux de traditions juridiques latines. Le développement rural dans les pays de traditions latines est basé essentiellement sur le domaine agricole débarrassé de la forêt. Le domaine agricole, le latifundia latin n'était-ce pas un domaine éminemment organisé pour la production des produits de l'agriculture et qui a quelquefois été établi au détriment de l'érosion et de la destruction fondamentale de la fertilité des sols comme l'occupation romaine l'a montré dans le sud de l'Espagne à Cordoue entre autre, ou encore l'établissement des pâturages de chèvres sur les "terra rossa" méditerranéennes qui ont amené la destruction de toute productivité. Mais, il est bien sûr que ce développement logique, clair, net s'est continué dans l'esprit de nos ancêtres français et tout le monde connaît bien l'ambition du fermier traditionnel de voir le "trécarré" de sa ferme sans qu'il reste un arbre: c'était le symbole d'un travail de défrichement parfaitement accompli et les vieilles terres de la vallée du St-Laurent en sont un témoignage extraordinairement frappant. Ceci pouvait se tolérer lorsque les terres permettaient une occupation agricole intensive mais lorsqu'on parvenait à des sols qui n'avaient pas, pour l'agriculture, une vocation aussi marquée, il en est résulté des échecs et un appauvrissement de la

population. Le pattern suivi d'ailleurs au Canada français a été le même en Nouvelle-Angleterre et les terres des Etats de la Nouvelle-Angleterre soumises à 70% d'agriculture en 1850 sont de nos jours à 70% forestières et ont amené une migration des populations depuis l'Est vers l'Ouest pour d'abord une première occupation des terres du Mid-West et enfin du Far-West. La même chose s'est répétée, au Canada lorsque l'on a essayé d'appliquer ces mêmes concepts à l'utilisation des terres des Laurentides ou des Appalaches, il en est résulté un appauvrissement général, un échec dans l'établissement et le développement d'un état de paupérisme et de désaffection qui a amené la ruine des ressources caractéristiques de ces terres, de leur capacité de production. Les conséquences s'en font encore sentir de façon cruelle aujourd'hui. Ce qu'il faut, c'est adapter le pattern culturel, le faire évoluer en reconnaissant des modes d'établissement qui sont développés en fonction des ressources que l'on veut privilégier et, en identifiant d'abord les ressources favorisées par la nature. Nul doute que ceci suppose une législation qui soit fondamentalement orientée dans ces perspectives et qui tiennent compte non pas seulement d'anciennes traditions juridiques mais surtout des conditions du pays réel dans lequel, on est établi et que l'on veut développer. Les législations en ce qui concerne la possession de la terre ou l'accès à la propriété terrienne dans notre pays ne tiennent aucun compte de ces réalités et sont actuellement un obstacle majeur au développement rural dans toutes les portions de notre territoire qui ne sont pas en prédominance agricole et c'est la plus grande partie de notre pays.

Le contexte social et le développement

Il s'agit là d'un problème d'attitude qui nous semble fondamentalement important. Jusqu'à très récemment par réaction au développement plutôt ralenti de la partie rurale des territoires et parfois, de la mauvaise adaptation des systèmes d'exploitation des ressources comme on l'a vu précédemment, il est bien sûr que le développement se faisait en tenant compte d'une urbanisation de plus en plus rapide de la population. Le problème de la rentabilité du travail en milieu urbain ou industriel comparé à celui du milieu rural, est un problème qui est loin d'être réglé et l'écart entre

les deux est encore très marqué, favorisant de beaucoup la situation urbaine. De plus, un certain nombre de services, d'accès à l'information, à la culture, à l'instruction, au raffinement qui caractérisent le phénomène humain au sens de Theilhard de Chardin se font encore de façon beaucoup plus aisée et sont d'un accès beaucoup plus complet dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Cependant, les développements des techniques rendent possible le concept d'un développement du milieu rural basé sur des ressources comme l'agriculture ou la foresterie, l'aménagement touristique qui permet le développement normal de l'homme avec tous les privilèges des techniques modernes avec accès à l'information, à l'éducation. Le défi auquel nous devons faire face dans nos programmes de développement est celui d'offrir une civilisation aussi humaine et aussi épanouie avec les ressources du milieu rural que celles que l'on trouve dans des milieux urbains et industriels. Fondamentalement, il ne s'agit pas seulement de ressources dont la quantité globale doit être plus considérable mais d'un transfert de ressources de développement vers d'autres concepts que celui d'une société urbaine. Avec les tendances qui commencent à apparaître un peu partout dans le monde vers une sorte de retour à un milieu mieux balancé écologiquement que les empilements urbains, ce défi là doit s'adresser à tous les penseurs, à tous ceux qui se veulent responsables d'un développement autre que le développement des grandes agglomérations.

L'accès aux ressources et la propriété individuelle

Il nous semble que les obstacles à un développement en milieu rural autre que l'ancien développement par la propriété agricole orientée vers l'établissement d'une famille de colons indépendante en elle-même sont telles que, actuellement nous devons trouver des processus qui vont permettre à la population en milieu rural l'accès à des territoires d'une dimension telle qu'elle leur permettra de survivre. Certaines expériences qui ont été faites avec les fermes forestières donnent des exemples, sans doute incertains encore, mais qui montrent les possibilités et le réalisme de d'autres formes de tenures et de propriétés de celles qui ont cours actuellement. Si on tient compte des aspirations profondes de la population dans les milieux ruraux à posséder et à gérer une partie plus

importante du Domaine qu'actuellement, on reconnaîtra là une des conditions importantes du développement.

Notons cependant, que des ressources comme celles de la forêt où la longue période qui précède la récolte et la possibilité de sa destruction par des cataclysmes, suppose des notions de propriété fort différentes de celles acceptées actuellement, qui tiennent compte surtout du propriétaire urbain qui possède sa maison et du propriétaire rural qui possède une terre où les récoltes sont annuelles.

Des processus d'accès à la propriété des terres autres que celles destinées à l'agriculture ou au développement urbain, comme celà existe déjà dans divers pays, viennent en opposition avec les tendances de la réversion de la propriété privée entre les mains gouvernementales. Cette politique qui doit être à un moment donné renversée si l'on ne veut pas aboutir à un appauvrissement encore plus grand des populations rurales et à une désertion encore plus considérable de l'ensemble du pays. Il ne nous semble pas que la gestion optimale des terres et le développement rural puissent se faire uniquement par des fonctionnaires des divers palliers gouvernementaux. Ce serait aller à l'inverse des aspirations les plus profondes de notre population en même temps que de celles qui ont caractérisé le développement de nos civilisations démocratiques. Ceci ne veut pas dire que l'on doive céder avec droit d'usage et d'abus toutes les terres du Québec à divers propriétaires mais que l'on doit avoir une législation tenant compte des désirs de la population, des ressources, de la nature de ces ressources et aussi du respect des droits de la communauté.

Au terme de cet exposé et de ces réflexions, on peut tenter de dégager quelques conclusions qui nous apparaissent des conditions essentielles du développement dans nos milieux ruraux.

- Ce développement est d'abord une chose nécessaire et un objectif qui doit être poursuivi.
- Le développement doit se faire en tenant compte de la nature des ressources et des paramètres écologiques qui caractérisent le milieu rural dans une situation donnée.
- Il doit se faire aussi en tenant compte des contextes culturels et sociaux aussi bien que des aspirations des populations.

- Il semble qu'actuellement les législations traditionnelles défavorisent dans nos milieux les établissements autres que des établissements urbains ou agricoles.
- Il va falloir revoir en profondeur notre législation du droit de propriété du sol en tenant compte des ressources de celui-ci, des aspirations de la population et des intérêts de la communauté.
- La tendance que l'on observe à la concentration des terres en plus grandes quantités dans les mains gouvernementales doit à notre avis être renversée et nous pensons que la gestion optimale des terres ne peut se faire exclusivement par des fonctionnaires.
- Il nous semble qu'un développement rural est un objectif qui doit se présenter à l'homme moderne comme une alternative au développement urbain et industriel mais tout ceci ne peut se faire qu'avec l'acquisition d'un nouveau schème de pensée, de la sagesse, de la patience et de la persévérance. Saurons-nous posséder ces vertus, c'est le défi que pose le développement de toute société civilisée.

André Lafond
Doyen de la Faculté de
foresterie de l'Université
Laval.
Directeur du Fonds de Recherche
de l'Université Laval.

2- LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL

C'est peut-être d'abord le participant privilégié à l'expérience de planification du développement entreprise dans la région, il y a 20 ans, que l'on a invité à ce colloque, mais peut-être aussi et surtout le représentant de ceux qui ont produit le plan du BAEQ que l'on veut entendre, face à un certain nombre de contestations dont ce plan et la suite qu'on lui a donnée sont l'objet.

Même si le BAEQ est "mort de sa belle mort" en 1966, dès la remise du plan aux autorités gouvernementales et à la population, on ne peut en effet nier que son plan n'est pas mort, pas plus d'ailleurs que ceux qui nous ont aidé à le préparer, qui continuent à peser bien lourd, et trop lourd pour certains, dans la poursuite de l'expérience de développement régional menée dans la région.

Pour ma part, je le dis, dès le départ, je continue à être d'accord avec la logique du développement préconisée par le BAEQ parce qu'elle m'apparaît aujourd'hui aussi valable et fondamentale qu'elle l'était il y a 9 ans, lors de la présentation du plan. Un tel accord de principe ne peut et ne sera pas endossé par un certain nombre de participants à ce colloque, pour de multiples raisons, idéologiques et autres, dont je ne voudrais pas discuter, car elles mettent en cause un système de valeurs, autour duquel il serait peut-être difficile et sans doute impossible d'arriver à un consensus, en le peu de temps que nous avons à notre disposition.

On ne m'en voudra sûrement pas si j'ouvre une parenthèse pour rappeler que les discussions du genre de celles que nous aurons aujourd'hui se sont poursuivies parmi tous les chercheurs du BAEQ, pendant toute son existence, soit de 1963 à 1966, pour reprendre sporadiquement par la suite; c'est d'ailleurs à la suite de discussions comme celles d'aujourd'hui qu'est progressivement ressortie la problématique du développement du BAEQ, que je continue à endosser faute de solution de rechange qui m'apparaîtrait aussi valable.

Mais, pour en venir aux faits; qu'est-ce qu'on reproche au BAEQ et à son plan?

Ni le CRD et les grands organismes régionaux, ni les gouvernements, ni les universitaires, n'ont apporté depuis 1966 de critiques globales objectives sur les grandes propositions du BAEQ. Tout au plus en a-t-on critiqué certains aspects, dont les plus importants semblent être les suivants:

- a) Le plan du BAEQ est l'oeuvre des technocrates et c'est un mythe de laisser croire que ce plan a été fait avec la participation de la population, alors que le développement doit partir de la population;
- b) Le BAEQ avait tort de préconiser la fermeture de paroisses marginales, que certains traduisent par le déménagement au lieu d'aménagement;
- c) Le plan n'avait qu'un contenu économique et aucun contenu culturel et, en conséquence, a ignoré les aspects humains inscrits dans la finalité même du développement;
- d) On trouve autant sinon plus de chômeurs, - 30% de la force ouvrière selon certains, - qu'il y en avait dans la région avant le BAEQ.

Reprenons ces différents points:

a) Le BAEQ est l'oeuvre des technocrates

Cette affirmation et celle qui est sa contre-partie: le développement doit partir de la population, m'apparaissent complémentaires et non contradictoires.

D'une part, il nous est apparu impossible d'entreprendre des efforts de planification, à moins d'avoir des données de base essentielles tant bio-physiques, qu'économiques et sociologiques, que seuls des spécialistes à plein temps pouvaient colliger et tenter d'interpréter; la complexité des questions en cause commandait d'ailleurs qu'on puisse appréhender de plus près toute la réalité régionale, et cela, de façon la plus objective possible, avant de passer à des propositions concrètes, si l'on voulait que ces propositions cadrent bien, non seulement avec cette réalité régionale, mais avec d'autres réalités, tant

québécoises que canadiennes, dont notre région fait également partie.

Mais le BAEQ ne s'est pas arrêté là; il n'a pas voulu faire ce plan en vase clos, à partir des seules données des experts, mais il a effectivement engagé le dialogue avec la population du territoire, conscient qu'il ne saurait y avoir de véritable développement sans y associer de façon continue la population, et ce, dès le départ, puisque, d'une façon générale, il est reconnu que l'ajustement des structures de participation sociale ne se fait pas nécessairement au même rythme que la transformation des structures socio-économiques globales. Cette nécessité de la participation aux efforts de planification est d'ailleurs inscrite dans la définition du développement.

Au cours de la première année du BAEQ, nous avons mis sur pied 200 comités locaux d'aménagement dans autant de municipalités du territoire, en tentant d'assurer la plus grande représentativité possible tant sectorielle que territoriale; ces structures, au moyen d'inventaires, notamment sur la main d'oeuvre et sur la forêt, ont pu prendre conscience des réalités de leur milieu et partant de certaines dimensions du développement; dans un deuxième temps, les comités locaux ont été appelés à faire leur propre plan local, qui a ensuite été fondu dans un plan zonal, préparé par un comité de zone, dont on a également tenté d'assurer la plus grande représentativité tant sectorielle que territoriale, ce qui a nécessité, bien sûr, un premier arbitrage des propositions de niveau local. Par la suite chacun des plans des comités de zone est parvenu au BAEQ pour analyse et intégration à l'intérieur de l'Esquisse du Plan.

Mais, parallèlement à cet effort de la population, les chercheurs avaient entrepris leurs propres études du milieu et avaient envisagé des hypothèses de solutions aux problèmes du milieu; ils ont donc été appelés à confronter leurs propres hypothèses de solutions avec celles du milieu; le résultat de cette démarche est contenu dans l'Esquisse du Plan qui fut soumis à une double consultation auprès des comités de zone et des comités sectoriels de mise en valeur (agriculture, forêt,

etc...), la consultation sur l'office régional de développement était par ailleurs faite au niveau des deux conseils régionaux.

Nulle part au monde, dans les sociétés dites démocratiques, il n'y eut autant d'efforts concrets de tentés pour assurer la participation de la population, et j'ai passé sous silence le rôle du journal "L'Aménagement", des émissions télévisées et radiophoniques, des sessions intensives de formation, du film avec la collaboration de l'O.N.F., des animateurs sociaux, des différents congrès et assemblées des conseils régionaux, etc... parmi ces efforts.

Que cette participation n'ait pas été celle des 325,000 citoyens du territoire, j'en conviens; mais une telle participation aurait mathématiquement et socialement été impossible, à moins d'adopter des moyens coercitifs et d'utiliser la propagande, pour vendre notre "marchandise", ce qui nous apparaissait inacceptable pour des tas de raisons que je n'entends pas développer ici.

Pour conclure sur ce point, m'est-il permis d'avancer l'hypothèse que les efforts que nous avons faits à cet égard l'ont été avec beaucoup plus de rigueur que certains auteurs de thèse sur la participation ne le font eux-mêmes, lorsqu'ils élaborent des théories sur la participation, sans avoir participé, ni directement, ni indirectement, et ce, concrètement, à des projets de développement du milieu.

Le succès relatif de l'opération-participation du BAEQ n'est donc pas relié au manque d'efforts ou à la mauvaise foi des gens en cause, mais à une série de phénomènes sociologiques, excessivement complexes, qui mériteraient d'être étudiés, car, tout effort de planification de développement ne sera être valable à long terme à moins d'assurer dès le départ la participation de la population et aucune planification ne sera valable si elle ne suit un double cheminement; soit du haut vers le bas et du bas vers le haut.

b) Le BAEQ a eu tort de préconiser la fermeture de certaines paroisses

Cette affirmation et ce qui semble sa contre-partie: "on ne déménage plus, mais on aménage", me semblent également complémentaires et non contradictoires.

D'abord, il faut remarquer que le BAEQ n'a pas proposé la fermeture de toutes les paroisses de l'arrière-pays, mais de celles où il n'y avait pas assez de ressources pour permettre aux familles d'y vivre convenablement; quant aux autres paroisses, il a préconisé qu'elles soient regroupées autour de certains centres de services à l'intérieur d'un certain nombre de municipalités regroupées.

Par ailleurs, toute fermeture ne devait être effectuée qu'après une vaste consultation auprès des citoyens sur les possibilités d'avenir du milieu et en autant que la population ait voté à 80% pour la fermeture, ce qui a effectivement été fait, dans tous les cas, sauf le cas de Sacré-Coeur des Landes, où le vote n'a pas donné 80%.

Dans ce dossier, la question fondamentale à se poser est encore la suivante: Y-a-t-il assez de ressources actuelles et potentielles dans l'arrière-pays pour y faire vivre convenablement toute la population qui s'y trouve?

A la suite de la parution du plan du BAEQ, dont les thèses sur l'aménagement de l'arrière-pays étaient assez confuses, et ce, pour des raisons, que je n'entends pas développer ici, des éléments nouveaux ont été progressivement ajoutés au dossier; je cite rapidement ces événements, soit le rapport Métras, la naissance des Opérations Dignité, la participation technique du FRUL, les rapports St-Pierre, le projet JAL, ainsi que le comité ad hoc sur l'aménagement intégré des ressources de l'arrière-pays.

Le rapport Métras, quant à lui, est venu confirmer, après une étude plus spécifique et plus poussée, les avancés du BAEQ; le premier

rapport St-Pierre a tenté, pour sa part, de déterminer des centres agro-forestiers, à partir d'une approche qui me semble bien discutable, ce qui nous donne des propositions fort discutables; quant au FRUL, qui préconise des aménagements intensifs de la forêt, - ce qu'avait préparé et préconisé avant lui le BAEQ, - il n'a jamais affirmé que les mesures qu'il favorise feront vivre adéquatement les quelques 50,000 personnes de l'arrière-pays. Ce que le FRUL a défendu, c'est qu'il est urgent de revaloriser les forêts facilement accessibles de l'Est du Québec, qui sont absolument essentielles pour assurer le développement de ce secteur.

Ce travail très positif du FRUL a été rendu possible grâce aux pressions du milieu, notamment des Opérations-Dignité, qui continuent présentement leurs pressions en vue de l'aménagement intégré des ressources forestières, agricoles et touristiques de l'arrière-pays, projet autour duquel s'affaire le comité ad hoc créé à cette fin.

Même si les objectifs atteints par les Opérations-Dignité, tel que précédemment énoncés, sont valables, je trouve toutefois malheureux qu'à cause des pressions que doivent exercer les Opérations-Dignité, à l'intérieur de stratégies qui leur sont propres, on laisse indirectement entendre à la population de l'arrière-pays que tout le monde pourra y vivre convenablement à partir de certains programmes d'aménagement, dont les paramètres ne sont pas encore à mon sens clairement définis.

A cet égard, à part l'expérience du FRUL et de certaines expériences de valorisation sociale, le seul effort louable qui doit mériter notre attention et notre respect est celui mené par le projet JAL; son principal mérite est justement d'avoir privilégié une approche concrète, bien intégrée au sol et aux gens du pays, au moyen de projets concrets d'aménagement des ressources du milieu. Bien sûr, d'autres efforts et d'autres projets mériteraient sans doute d'être ici soulignés, mais faute de temps, je me dois de les ignorer.

De tout ce branle-bas, s'est progressivement dégagé ou se dégagera progressivement une certaine problématique de développement de

l'arrière-pays, dont l'un des éléments essentiels sera sans doute la naissance des Sociétés d'exploitation forestière, qui oeuvrent dans la région depuis environ un an.

Mais tous les efforts, toutes les études entreprises et toutes les structures mises en place ne changeront rien à une réalité fondamentale, c'est qu'il doit y avoir adéquation entre ressources et population et rien dans ces efforts, ces études et ces nouvelles structures ne me permettent de remettre en cause les données du BAEQ sur le sujet, confirmées d'ailleurs par la suite par le rapport Métras.

Bien sûr, il faut aménager, et aménager toutes les ressources de l'arrière-pays, mais une fois l'aménagement intégré des ressources effectué, il restera toujours un certain nombre d'individus qui ne pourront pas vivre de ces ressources. Des 50,000 citoyens de l'arrière-pays environ 50% pourront y vivre grâce à l'aménagement intégré des ressources! Si cette hypothèse s'avérait valable, et elle m'apparaît toujours valable, quel sort réserve-t-on à l'autre 50%! Le problème de ces gens demeure entier et j'ai l'impression que ce n'est pas uniquement l'aménagement intégré des ressources qui va le solutionner.

Et pour ceux qui seraient tentés de juger mes appréhensions comme une opposition aux projets de développement de l'arrière-pays et dans la perspective qu'il s'agit là uniquement d'une réaction de défense face aux contestations subies par les propositions du BAEQ, je désire rappeler que je suis bien conscient que la situation que j'ai décrite aura un impact négatif particulièrement important sur le sort des centres de services régionaux, et principalement de Rimouski, qui sera plus que les autres affecté par cette situation. C'est donc la dimension globale et régionale de ce problème qui m'inquiète!

Puisque ce problème dépasse largement le territoire de l'arrière-pays, il est grand temps que toute la population régionale, ainsi que les organismes du milieu, y compris les autorités des villes et celles de l'Université du Québec, se penchent sur ce problème qui aura des

répercussions sérieuses sur tout le développement de l'Est du Québec.

c) Le contenu culturel du Plan

"Un plan de développement met (toujours en cause le type de culture de la société (qu'on veut développer))"

Plan du BAEQ, Ch. I, Introduction, p. 31.

"Ce rôle de moteur, le gouvernement doit aussi le jouer, comme agent d'intervention et comme agent de coordination, au moment de la préparation des plans, ou au moment de la fixation d'objectifs à atteindre. Or, cette tâche pose sans doute les problèmes les plus graves en planification.

En effet, la finalité du développement pose le problème des valeurs. Quelles sont les valeurs recherchées par la société régionale par exemple? Du travail et un revenu? Evidemment. Mais une population a également des aspirations plus complexes: éducation des enfants, biens de consommation de plus en plus nombreux, services de plus en plus spécialisés, théâtre, sport, vacances, etc...

Quel sens, quelle direction et quelle nature le Plan devra-t-il (alors) donner au développement du territoire-pilote? Le BAEQ, dont ce n'est aucunement le mandat de régler le problème de principes en cause, est d'avis qu'en matière de développement régional, ce sens, cette direction et cette nature sont fixés, soit par un plan plus global que le plan régional, soit, à défaut de cet instrument précieux, par le sens, la direction et la nature du développement de la société globale.

Même si on peut-être d'accord avec John Friedman que la planification est "une forme de pensée, une façon d'aborder les problèmes sociaux, avec l'instrument de la raison, afin de permettre à la société d'orienter son développement de manière à assurer à tout moment le bien social maximum", il n'en reste pas moins que ce bien social est une notion difficile et que son contenu peut varier selon les pays, les époques et les groupes d'intérêt en présence.

Déterminer les moyens pour atteindre ces objectifs pose aussi de redoutables problèmes. Car ces moyens doivent être cohérents entre eux et par rapports aux fins poursuivies ou être réalistes, c'est-à-dire adaptés aux circonstances de temps et de lieu, être vérifiables, c'est-à-dire assez clairs pour que les divers centres de décisions impliqués puissent s'y retrouver et vérifier l'efficacité des mesures proposées.

L'action de ces centres de décision pose (par ailleurs) tout le problème de la participation de la population au processus de planification, dont nous traiterons plus loin.

Plan du BAEQ, Ch. I, Introduction, pp. 17 & 18.

"On pourrait définir la participation comme le processus par lequel les citoyens sont associés à la définition des normes qui président au partage des biens sociaux; l'expression "biens sociaux" étant ici entendue dans son sens le plus large possible et incluant des réalités aussi globales que le statut socio-économique, les rôles sociaux, les "biens politiques" et les biens économiques.

Cette définition de la participation met en relief les principaux éléments en cause dans la participation: culture, groupes sociaux et institutions."

"Dans la mesure, en effet, où un plan de développement met en cause le type de culture de la société en question, dans la mesure par exemple où il suppose un passage accéléré d'une culture de la société de type traditionnel à celle d'une société de type industriel et urbain, dans la même mesure il suppose et doit, en conséquence, prévoir des changements dans le mode de participation sociale (1).

(1) Bas de la page 31

"Cette façon de poser le problème, croyons-nous, permet d'éviter le piège facile de faire reposer la participation sur des conceptions idéologiques, piège que n'évite pas, dans le volume intitulé Démocratie, Planification, Aménagement, au chapitre XIV, intitulé "Aménagement régional et participation", l'équipe du P. Lebret. Cf Démocratie, Planification, Aménagement, les Editions Ouvrières, Economie et Humanisme, Paris 1964, pp. 201-204. Le problème de la participation peut (donc), croyons-nous, se poser dans une perspective idéologique. Il n'apparaît cependant pas aux planificateurs de le faire, mais aux partis politiques et aux associations populaires.

"Et pour éviter tout état de crise, puisque la dimension fondamentale de la participation est culturelle avant d'être institutionnelle, un tel plan ne peut risquer de se baser sur un certain nombre de valeurs et de normes culturelles prises pour acquises, mais doit prévoir les mécanismes par lesquels les citoyens seront associés à la révision du contenu culturel que le Plan met en cause, même si ces mécanismes ne sont pas permanents de nature."

Plan du BAEQ, Ch. I, Introduction, pp. 28 à 32.

Comme conclusion, nous est-il permis d'affirmer qu'il n'appartenait pas aux technocrates du BAEQ, pas plus qu'il n'appartient aujourd'hui aux notables comme moi, aux animateurs sociaux et aux personnes-ressources, de prendre la place de la société régionale pour définir

à sa place les orientations de son développement.

d) Le BAEQ, la région et le chômage

On affirme que l'Est du Québec connaît 30% de chômeurs et que cette situation existe malgré l'effort de planification entrepris dans la région à la suite des travaux du BAEQ, laissant ainsi présumer que le BAEQ a erré au niveau des objectifs et des moyens mis en oeuvre pour assurer le développement du milieu.

Je n'irai sûrement pas contester ce chiffre, car il se pourrait que les statistiques officielles du chômage accordent un pareil pourcentage à la région pour les mois creux de l'hiver.

Après avoir constaté cette situation déplorable, on peut essayer de trouver des boucs émissaires, ou se poser des questions! De quel genre de chômage s'agit-il? Dans quels secteurs se situe-t-il particulièrement? Etc...? Le tout, de façon à caractériser ce chômage et travailler à le corriger.

Après avoir scruté très rapidement les secteurs de l'activité économique régionale, on constate que dans la plupart, l'emploi y est essentiellement saisonnier: sensiblement le même phénomène se rencontre dans l'agriculture, la forêt, les pêcheries, le transport rattaché aux ressources, la construction domiciliaire, la construction routière, l'opération et l'entretien des ports, le tourisme, le transport scolaire, l'opération et l'entretien des grands équipements de loisirs, tels que territoires de chasse et de pêche, centres de ski, clubs de moto-neige, terrains de golf, etc...

Par ailleurs, en fouillant davantage la question, on constate que par un étrange paradoxe, tout emploi saisonnier créé et permettant à un assisté social de réintégrer le marché du travail augmente le chiffre de la population active, susceptible de grossir les chiffres du chômage. Ainsi, si l'emploi a une durée de 3 mois, il s'ensuit une augmentation

du nombre de chômeurs pendant 9 mois, puisque le nouveau venu sur le marché du travail n'apparaissait pas auparavant dans la main d'oeuvre active, alors qu'il était assisté social.

En fouillant davantage les quelques statistiques que nous avons à notre disposition pour l'Est du Québec, on constate:

- a) Que les chômeurs (récipiendaires d'assurance-chômage) ont diminué de 16,100 à 13,600 de 1971 à 1974, pour passer d'un pourcentage de 16.3% en 1971 à 14.2% en 1974, ces données représentant des compilations faites au 1er juin de chaque année;
- b) Que les bénéficiaires d'aide sociale, toujours en date du 1er juin de chaque année, sont passés de 19,981 en 1961 à 8,163 en juin 1974 pour les inaptes au travail, et de 8,401 en juin 1961 à 5,547 en juin 1974 pour les aptes au travail;
- c) Que la main d'oeuvre active est passée de 91,000 en 1961 à 96,220 en 1974, alors que la main d'oeuvre potentielle quant à elle, est passée de 99,401 à 101,767;
- d) Que les sans emploi sont passés de 22,961 en juin 1961 à 19,207 en juin 1974, soit d'un pourcentage de 23.1% à 18.8%.

Sources: Statistiques Canada
Données du bureau régional du M.T.M.O
Données du bureau régional du M.A.S.

Si on étudie les statistiques sur la population régionale, on constate que la population de l'Est du Québec a constamment diminué d'environ 2,000 à 2,500 personnes par année depuis 1961 et que l'accroissement naturel, qui était de 7,624 en 1961 est passé à 2,802 seulement en 1971; l'immigration totale, quant à elle serait passée de 49,674 pour la période 61-66, à 21,614 pour la période de 71-75. Cf. tableau ci-inclus.

L'évolution du nombre d'emplois dans le secteur industriel démontre par ailleurs qu'il a augmenté plus rapidement dans la région pour la période de 1961-71, soit de 39.1%, alors que cette augmentation n'a été que 10.9% pour l'ensemble du Québec; comme on sait que: "avant 1971, l'accent a été mis dans la région sur la rationalisation du secondaire des secteurs traditionnels de base, soit agriculture, forêts et pêches maritimes, depuis 1971, date où de nouveaux programmes ont été insérés dans l'entente, l'accent a été mis sur le développement d'entreprises

nouvelles, et il ne fait pas de doute pour personne, même si les statistiques ne sont pas encore disponibles, que le mouvement de rattrapage de la région s'est accentué depuis." Source: Yvon Tremblay, Québec, le 25 septembre 1975.

J'ai tenu à soumettre ces quelques données de façon à clarifier la situation du chômage dans la région; il serait donc plus juste d'affirmer que le chômage régional fluctue entre 14% et 20%, tout dépendant des périodes de l'année, pour atteindre 30%, dans la période creuse de l'hiver, en raison du caractère de l'emploi dans l'Est du Québec, qui est principalement saisonnier.

Ce qui ne veut pas dire toutefois qu'il ne s'agit pas là d'un problème excessivement grave, qui est loin d'être facile à appréhender et qu'on ne peut élucider à partir de déclarations théoriques seulement, mais par des gestes concrets; parmi ceux-là, il convient de souligner l'initiative du député de Bané et du gouvernement fédéral, dans son projet de déconcentration d'un service gouvernemental vers Matane.

E S T D U Q U E B E C
STATISTIQUES SUR LA POPULATION 1961-1975

ANNEE	POPULATION	ACCROISSEMENT NATUREL ANNUEL		VARIATION TOTALE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE	EMIGRATION TOTALE (2)	EMIGRATION ANNUELLE MOYENNE
		NOMBRE	TAUX (1)				
1 9 6 1	349,718	7,624	21.8				
61-66			▷	- 11,554	- 2,311	49,674	9,935
1 9 6 6	338,164	4,293	13.0				
66-71			▷	- 12,358	- 2,471	33,823	6,764
1 9 7 1	325,806	2,802	9.4				
71-75			▷	- 10,406	- 2,601	21,614	5,403
1 9 7 5	315,400						

(1) Taux calculé par mille habitants

(2) Emigration totale = Accroissement naturel de la période - variation totale.

N.B.: L'accroissement naturel de la période est calculé à partir du taux de la première année

Sources: 1961-1966-1971, B.F.S.; 1975, bureau régional du M.T.M.O., Rimouski.

E S T D U Q U E B E C
CHOMAGE ET AIDE SOCIALE

ANNEE (1)	CHOMEURS (2)		BENEFICIAIRES D'AIDE SOCIALE			MAIN-D'OEUVRE		SANS EMPLOIS	
	NOMBRE	TAUX %	NOMBRE / TOTAL	INAPTES AU TRAVAIL	APTES AU TRAVAIL (3)	ACTIVE	POTEN- TIELLE	NOMBRE	TAUX %
1961	14,560	16.0	28,382	19,981	8,401	91,000	99,401	22,961	23.1
1971	16,100	16.3	21,260	10,630	10,630	98,838	109,468	26,730	24.4
1974	13,660	14.2	13,710	8,163	5,547	96,220	101,767	19,207	18.8

(1) Les données représentent des compilations faites au 1er juin de chaque année.

(2) Récipiendaires d'assurance-chômage.

(3) Les aptes au travail comprennent: Protégeables: partiellement inaptes pour raison d'âge, de santé, de déficiences physiques ou mentales

Reclassables: partiellement inaptes pour raison de formation.

Employables : théoriquement prêts à entrer sur le marché du travail.

Sources: Statistiques-Canada

Données du bureau régional du M.T.M.O

Données du bureau régional du M.A.S.

En ce qui touche l'influence des recommandations du BAEQ et des deux ententes Québec-Canada, dans l'évolution de l'emploi dans l'Est du Québec, même si les statistiques actuelles nous permettent de penser qu'il y a eu un net rattrapage de la région par rapport au Québec, principalement dans l'entreprise manufacturière, il est encore trop tôt pour en arriver à des conclusions définitives, car dans le secteur du primaire agricole, notamment, un grand nombre d'individus ont été libérés.

Conclusion

Il n'était pas facile, on l'aura bien compris, dans un texte de quinze pages qui constitue déjà un résumé, - qu'on nous a par ailleurs demandé de résumer verbalement, - de développer adéquatement certains aspects de la "problématique" du développement, rattachés à l'expérience en cours dans l'Est du Québec.

Mon intervention de ce matin aura tout simplement voulu démontrer et rappeler:

- 1- Qu'on a peut-être des idées préconçues sur le BAEQ et son plan, en ce sens qu'on lui fait dire des choses qu'il n'a pas dites et qu'on interprète trop souvent mal sa pensée et les recommandations qu'il a faites;
- 2- Que le BAEQ avait prévu un "Horizon 1982", soit un horizon de 15 ans, dont huit seulement sont écoulés; ces huit années ayant principalement servi à moderniser les secteurs de base traditionnelle et à mettre en place certaines infrastructures de base, urbaines et autres, qui devraient nous permettre dans la phase qui vient de raffiner davantage les interventions, en autant qu'on sache démontrer de l'imagination et de l'esprit d'initiative, démarches qui appartiennent au milieu;
- 3- Qu'il est grand temps d'arrêter de faire l'analyse du passé; et qu'il est grand temps de se demander: "demain qu'est-ce qu'on fait pour assurer concrètement le développement de l'Est du Québec?" A cet égard, j'ose rappeler que le BAEQ n'entendait pas régler tous les problèmes de la région, mais aider la région à franchir une étape, soit de A à B; ne serait-il pas grand temps de mettre en marche les processus voulus pour se rendre de B à C, sans attendre d'avoir les solutions de l'étape "Z"?
- 4- Que le développement, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, ne peut s'inscrire que dans le temps, à travers un ensemble complexe de processus de changements évolutifs et continus d'ordre politique, culturel et même psychologique, sans parler

de ceux d'ordre économique, administratif, géographique et technologique, tous ces changements étant influencés les uns par rapport aux autres, et ce, à des tas de niveaux différents;

- 5- Que, face au phénomène du développement, il n'y a pas de solution unique et magique, mais des ensembles de solutions;
- 6- Que le plan du BAEQ n'était rien d'autre qu'un cadre de référence, et non une bible, qui aurait tout dit; qu'il ne pouvait pas et ne se voulait pas définitif, mais qu'il constituait plutôt "un instrument de travail fort utile" au début du processus de planification mis en branle dans la région, un tel processus devant être continu et perpétuellement remis en question; qu'on a pas tout dit du moment qu'un plan est présenté et qu'on n'a pas encore planifié non plus, du moins au sens administratif du terme; qu'en fait, on commence à planifier;
- 7- Qu'il est grand temps, - et j'y vois là un des rôles essentiels de l'UQAR, - qu'on fasse le point sur l'expérience de planification du développement entreprise dans l'Est du Québec, par une mise à jour du Plan du BAEQ, surtout à l'approche de la fin de la deuxième entente;
- 8- Que le rôle de l'UQAR ne devrait pas se borner à faire des dissertations philosophiques et historiques sur la finalité du développement, - dont je ne nie pas, en passant, l'utilité comme cadre de référence dans l'élaboration de politiques de développement, - mais à descendre dans le champ, sur le terrain, et de faire en somme ce que Pierre Bruneau, géographe à l'UQAR, a fait à l'égard du projet de développement d'un parc touristique provincial dans le territoire de Bic - St-Fabien;
- 9- Qu'il existe aujourd'hui dans la région beaucoup plus de personnes-ressources que nous n'en avons, il y a 15 à 20 ans, alors que, à titre d'exemple, le C.O.E.B. n'avait même pas de secrétaire à temps partiel, mais un secrétaire à titre bénévole en la personne de Jean-Paul Légaré, journaliste; n'y aurait-il pas là matière à concertation de la part de l'UQAR, non pas qu'elle devrait devenir l'unique maître-d'oeuvre de la planification régionale, mais, en collaboration avec l'O.D.E.Q. et le C.R.D.E.Q., ainsi qu'avec les autres organismes du milieu, ne pourrait-on pas songer à un nouveau genre de BAEQ, auprès duquel l'université pourrait, en partie, jouer le rôle que jouaient les techniciens et le Conseil du Plan au BAEQ.

La conférence prononcée dernièrement ici même à l'université par le professeur Henri Desroches sur la sociologie du développement me semble avoir précisé, de façon valable, comment cette participation de l'université au développement régional devrait s'exercer; ses remarques sur la recherche permanente et sur la nécessité pour les hommes d'étude d'être en même temps des hommes d'action si l'on veut que la planification soit

valable s'appliquent intégralement au rôle que pourrait exercer l'UQAR dans la région.

En terminant, j'ose espérer que le présent colloque sera le prélude d'un processus nouveau qui saura assurer la continuité de l'expérience de planification du développement de l'Est du Québec.

Georges-Henri Dubé
Notaire
Ancien président du Bureau
d'Aménagement de l'Est du
Québec.

3- LES ASPECTS MULTIDIMENSIONNELS DU DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL: LE DEVELOPPEMENT ET LES GENS D'ICI

Définir les aspects multidimensionnels du développement, ce n'est pas une mince tâche. J'ai longtemps réfléchi puis - pour un président de CRD, c'est presque un atavisme - j'ai consulté.

J'ai donc décidé de consulter des gens qui sont pris dans la terre-à-terre du développement rural de l'Est du Québec. Ils m'ont répondu que les aspects multidimensionnels du développement rural, ça devait ressembler à l'aménagement intégré des ressources, avec la participation de la population.

AMENAGEMENT INTEGRE DES RESSOURCES

Le thème est lancé - encore faut-il que nous tentions d'en assumer une définition -. J'emprunterai donc au rapport du comité des ressources de l'ODEQ un essai de définition qui mériterait sans doute d'être complété mais qui constitue selon moi une des meilleures définition que je connaisse.

Définition

...pour la population: utilisation de toutes les ressources; il s'agit là d'un moyen de diversifier les activités, d'accroître la productivité et ainsi stabiliser la population.

...pour l'Etat: utilisation optimale des ressources, tant qu'il y a une justification sociale ou économique; cette définition a moins d'extension que la première, mais elle est plus réaliste en regard de notre système économique. (1)

Commentaire

La faible rentabilité actuelle des activités traditionnelles de base ressort donc de ces deux définitions; le problème fondamental est donc soulevé de nouveau: celui de la marginalité, tant économique que sociale. Il s'agit donc d'accroître la rentabilité des secteurs traditionnels de base:

FORET - AGRICULTURE - PECHE - TOURISME - ARTISANAT - ETC.

(1) Source: Comité des ressources de l'ODEQ.

En ma qualité de président du CRDEQ, vous me permettrez de vous présenter quasi-intégralement l'opinion exprimée par nos membres en assemblée générale sur la poursuite des efforts de développement planifié dans l'Est du Québec. Ce n'est pas une bible de la planification, ce n'est pas non plus une savante étude d'économiste mais plutôt une expression de citoyens engagés dans un processus de participation à une tentative de développement planifié.

Nous sommes moins ambitieux; tout ce que nous voulons dire, le plus clairement et le plus efficacement possible, c'est:

PREMIEREMENT, que nous sommes opposés à la centralisation abusive et que nous croyons que l'Est du Québec, autant que les grands centres, a le droit de vivre;

DEUXIEMEMENT, qu'il est possible d'assurer le développement de l'Est du Québec en s'appuyant sur sa vocation majeure (les ressources) mais sans négliger ses autres potentiels;

TROISIEMEMENT, qu'il faut que les "gens d'ici" puissent compter que leurs actions de développement seront appuyées par une aide de l'Etat conforme aux besoins et à la réalité de la région.

C'est ça que nous voulons dire, fort et clair, pour qu'on nous entende, jusqu'à Québec.

LA PLACE DES GRANDS CENTRES

La région de Montréal pèse d'un poids immense sur l'ensemble québécois et sur la planification de son développement. On retrouve près de la moitié de la population du Québec dans la région métropolitaine; c'est là, aussi, que sont concentrées les principales activités économiques, tant dans le secteur de la transformation que dans celui de la distribution et des services. De plus, il n'est que normal que cette situation privilégiée tende à se perpétuer, à cause des "économies externes", par exemple, les échanges inter-industriels.

Le dynamisme de l'agglomération montréalaise a des effets bénéfiques considérables sur la richesse collective des Québécois; il s'avère donc important de favoriser le progrès de la région de Montréal qui, d'une

certaine façon, sert de locomotive à l'ensemble du Québec. De la même façon, on doit consentir des efforts pour dynamiser certains autres centres importants: Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Sept-Iles.

NOUS NE CONTESTONS PAS QU'IL FAUT PLANIFIER ET FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES PRINCIPAUX CENTRES DU QUEBEC ET MONTREAL EN PARTICULIER.

LA CENTRALISATION A OUTRANCE

Nous acceptons le développement ordonné des grands centres et des régions périphériques mais, en même temps, nous nous opposons à la centralisation à outrance que prônent certains. Car, il faut bien admettre que l'expansion désordonnée des grands centres débouche sur des situations anormales sinon complètement inacceptables:

- La perte d'identité et le relâchement des liens sociaux;
- La hausse effarante de la criminalité;
- Les problèmes d'agencement et de financement des services publics: la ville de New-York, "la" ville, est en faillite;
- Les problèmes de qualité de vie (stress, pollution atmosphérique, pollution de l'eau, pollution par le bruit, etc.);
- Les problèmes de spéculation effrénée: on veut détruire un hôtel très convenable de 1,000 chambres dans le centre de Montréal, car le terrain vaut plus que la bâtisse pourtant de construction récente et bien conservée;
- Les "déséconomies externes" comme les coûts de construction, le niveau de taxation, les problèmes de communication, le roulement de personnel, la lutte à la pollution, etc.

LES PROBLEMES QU'ENTRAINE LA CENTRALISATION A OUTRANCE JUSTIFIENT LE DEVELOPPEMENT DES REGIONS PERIPHERIQUES.

AMENAGEMENT OU DEMENAGEMENT

Le rapport Higgins-Martin-Raynaud dit textuellement: "Une solution au problème de la situation relativement désavantagée du Québec par une réduction de la population totale est impensable. Car l'échelle des transferts de la population nécessaire serait trop grande et une telle solution

est politiquement inacceptable. Mais la réduction de la population de la Gaspésie - Bas Saint-Laurent n'est pas impensable... Il n'y a rien de répréhensible à supprimer la pauvreté et le chômage dans une région peu développée en l'attirant dans une ville dynamique."

Nous tenons tout de suite à prouver que ce raisonnement économique étroit est bien beau en théorie mais qu'il est faux en pratique: il y avait 201 assistés sociaux dans les 13 villages qu'on a fermés chez nous et on a réussi à hausser ce nombre à 209 dans les villes qui les ont reçus. Ils étaient 26 locataires et ils sont maintenant 210. En plus d'être contredit par les faits, cet argument pose le problème complètement à l'envers et sans la considération la plus élémentaire des aspects sociaux et des droits des populations de vivre dans leur milieu, chez eux.

LA SOLUTION DU PROBLEME DU FAIBLE DEVELOPPEMENT DE NOTRE REGION, CE N'EST PAS LE DEMENAGEMENT, C'EST L'AMENAGEMENT.

UN DEVELOPPEMENT SUR SES DEUX JAMBES

Le développement du Québec, c'est le progrès économique mais également le progrès social; si on veut que le Québec, comme la région, se tienne sur ses deux jambes, il ne faut négliger ni l'économique, ni le social.

Le développement du Québec, c'est le progrès des grands centres mais également le progrès de nos régions; si l'on veut que le Québec se tienne sur ses deux jambes, il ne faut négliger ni les grands centres, ni les autres régions dont la nôtre.

D'ailleurs, la centralisation à outrance crée plus de problèmes qu'elle n'en règle; la solution du vidage des régions ne respecte pas les droits des populations d'y vivre, cause des problèmes dans les centres d'accueil et pose à l'envers la question du progrès des régions.

Le développement harmonieux des grands centres et des régions est nécessaire, désirable et possible; il se fait en Suède, en Grande-Bretagne,

en URSS, en France, etc. Il peut se faire au Québec et dans notre région si on utilise les potentiels mis à notre disposition.

UN PAYS QUI PEUT REALISER MANIC, L'EXPOSITION UNIVERSELLE, LES OLYMPIQUES, LA BAIE JAMES, ETC. EST CAPABLE DE REALISER LE DEVELOPPEMENT DE L'EST DU QUEBEC.

LES POTENTIELS DE LA REGION

Il est bien évident qu'on n'assurera pas le développement de la région en élaborant avec une politique de grandeur des projets qui ne sont pas à notre mesure. Mais, il ne faut pas, non plus, tomber dans l'excès contraire en disant que nous sommes démunis et en sous-évaluant les potentiels considérables qui sont à notre disposition.

Par exemple, notre situation géographique: c'est vrai que nous sommes loin des grands marchés de Québec et de Montréal, mais, c'est tout aussi vrai, que nous sommes à la porte des provinces atlantiques, du nord-est des Etats-Unis, de la Côte-Nord en pleine expansion. De plus, nous avons le fleuve.

Par exemple, nos ressources primaires: notre agriculture a une vocation laitière majeure, notre forêt est productive et à proximité des usines, nos mines sont loin d'être épuisées, nous contrôlons les pêcheries au Québec, etc.

Par exemple, le tourisme: il est évident que la Gaspésie a une vocation touristique que les autres régions du Québec lui envie.

Par exemple, nos ressources humaines: nous avons une main-d'oeuvre honnête, de plus en plus qualifiée et qui ne demande pas mieux que de travailler ici plutôt que de s'exiler.

ON PEUT DEVELOPPER L'EST DU QUEBEC A PARTIR DE SES POTENTIELS CONSIDERABLES, TANT GEOGRAPHIQUES QUE TOURISTIQUES ET DE SES RESSOURCES PRIMAIRES ET SES RESSOURCES HUMAINES.

LA VOCATION DE BASE

Partons de ce qui existe actuellement pour essayer de dégager les grandes lignes de la réalité régionale. Si l'on exclut le secteur tertiaire (commerce et service) dont le pourcentage d'emploi est à peu près le même partout au Québec, on constate que la très forte majorité des emplois dans la région sont concentrés dans la production, la cueillette et la transformation des ressources primaires régionales. Notre vocation de base actuelle, c'est le domaine des ressources.

Mais, dans l'avenir? D'abord, on ne peut pas penser à une forte expansion du secteur tertiaire: on ne peut pas avoir un centre commercial pour chaque cent (100) personnes. On peut et on doit développer le secondaire dit "foot loose", c'est-à-dire non rattaché à la matière première (comme la pétrochimie, l'aéronautique, etc.) mais comme cela ne représente actuellement que 5% de l'emploi régional environ, ça ne saurait devenir une vocation majeure à court terme.

Cela ne doit pas pour autant nous faire négliger les efforts dans le tertiaire et le secondaire "foot loose", au contraire; en effet, si on veut diversifier et renforcer la structure économique de la région, il faudra leur faire une plus grande place, surtout le "foot loose".

A MOYEN TERME, AU MOINS, LA VOCATION DE BASE DE LA REGION DEMEURE LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES PRIMAIRES.

LA TRANSFORMATION DES RESSOURCES

Si la vocation majeure de la région demeure l'exploitation et la transformation des ressources, comment allons-nous solutionner les problèmes de chômage que cette situation cause déjà actuellement? Pouvons-nous vraiment en sortir?

Le problème est complexe mais pas insoluble. Un premier élément de solution consiste à augmenter les emplois dans le tertiaire, en particulier

dans le tourisme et dans le secondaire du type dit "foot loose".

Un deuxième élément de solution consiste à améliorer l'utilisation des ressources. On peut augmenter la production et la productivité des ressources au niveau primaire:

- les travaux sylvicoles augmentent le rendement des forêts,
- l'auto-provisionnement et de nouvelles productions améliorent l'agriculture,
- il s'ouvre de nouveaux débouchés pour la tourbe,
- on pêche de nouvelles espèces,
- on doit mettre en exploitation de nouveaux gisements, dont les mines de sel des Iles-de-la-Madeleine.

Mais, il faut surtout augmenter la transformation sur place des ressources du milieu: faire des boîtes, pas seulement du carton; des produits de la tourbe, pas seulement la mettre en sac; faire la transformation du cuivre ici, pas à Montréal; faire des maisons mobiles, pas seulement de la planche.

NOTRE VOCATION DE BASE DANS LES RESSOURCES SIGNIFIE QUE NOUS DEVONS AMELIORER ET AUGMENTER LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DANS LA REGION DES RESSOURCES DE LA REGION.

LES AUTRES ACTIVITES

La vocation majeure de la région, c'est la production et la transformation des ressources. Mais pour diversifier notre structure économique et créer de l'emploi, il va aussi falloir améliorer et augmenter la place des autres secteurs d'activité économique.

On connaît déjà l'importance de l'industrie touristique pour le Québec et pour la région: la hausse du niveau de vie, l'augmentation du temps de loisir, le besoin de retour à la nature, etc. contribueront à amplifier encore l'importance du tourisme dans l'économie de l'Est. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine mais la région, si elle sait s'organiser, jouit d'un potentiel privilégié.

On doit aussi songer au marché en pleine expansion de la Côte-Nord; nous pouvons lui offrir produits alimentaires, ameublement, maisons mobiles, biens de consommation, etc. Il ne faudrait pas que ce soit des produits de Montréal ou de Québec que le traversier-train transportera sur la Côte-Nord mais des produits de la région.

Egalement, les centres urbains du territoire peuvent attirer des entreprises de type "foot loose" dans la région, surtout si Ottawa et Québec favorisent la déconcentration industrielle par des mesures incitatives suffisantes. Dans cet ordre d'idées, il faudra très bientôt vider la question du super-port pétrolier et au plus vite faire débloquer le projet de Gros-Cacouna.

LA VOCATION MAJEURE DANS LES RESSOURCES DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DE PROGRES MARQUANTS DANS LE TOURISME ET LE "FOOT LOOSE" ET PAR L'AMELIORATION DE NOS LIENS ECONOMIQUES AVEC LA COTE-NORD.

LES RESSOURCES HUMAINES

Le progrès économique n'est pas le seul élément d'un développement régional bien compris, d'un développement sur ses deux jambes. Il faut aussi tenir compte de la dimension sociale du développement, s'occuper de la ressource humaine et lui donner toutes les occasions de se valoriser.

A titre d'exemple, parlons des communications de masse: le citoyen de Rimouski, métropole et capitale administrative de la région, n'a accès qu'à un canal de télévision; même chose pour la radio.

Ca veut dire aussi de ne pas répéter pour le parc de Bic les expériences pour le moins malheureuses de Forillon; de prévoir des programmes de protection ou de recyclage pour les pêcheurs côtiers plutôt que de les laisser mourir à petit feu; de "décluber" notre région pour qu'enfin nous ayons accès à nos lacs et à nos rivières; ça veut dire d'aménager l'arrière-pays pour de vrai, pas de le vider paroisse par paroisse.

Ca veut dire de doubler et même de tripler le nombre de médecins dans notre région; si on ne veut pas laisser mourir la région, on ne veut pas non plus laisser mourir ceux qui l'habitent.

LE PROGRES ECONOMIQUE SEULEMENT NE NOUS SUFFIT PLUS; NOUS VOULONS AUSSI LE PROGRES SOCIAL ET DES MEILLEURES CONDITIONS DE VIE.

ENTENTE ET BUDGETS REGULIERS

Jusqu'à maintenant, nous avons "joué" dans l'Est du Québec d'une Entente qui prévoyait des budgets spéciaux; l'Entente se termine en 1976 et il est normal, voire urgent, que nous nous demandions comment la remplacer.

On laisse entendre que les budgets réguliers des ministères peuvent maintenant suffire à prendre la relève. Dans le cas de certains projets bien spécifiques, des ententes auxiliaires limitées à ces projets, viendraient à la rescousse.

LE REVENU REGIONAL GARANTI

Nous avons des doutes sérieux sur la capacité des budgets réguliers avec ou sans Ententes auxiliaires d'assurer le développement de notre région. Nous croyons plutôt à une formule de revenu régional garanti.

Ce que nous voulons, c'est de pouvoir compter sur des budgets de développement suffisants pour combler l'écart qui nous sépare de la moyenne du Québec, en termes de revenu personnel disponible comme en termes de produit régional brut au coût des facteurs. Si on met de l'avant la formule du revenu annuel garanti pour les individus et les ménages, nous ne voyons pas pourquoi on ne pourrait pas l'adapter pour des fins de développement régional.

Nous en sommes pas des experts en fiscalité, finances publiques, analyse budgétaire ou quelque autre science pour déterminer immédiatement quelle base de calcul il faut prendre. Mais nous comprenons le principe du revenu régional garanti et nous sommes d'accord.

Mais qu'on nous comprenne bien!

Une étude de l'ODEQ a montré qu'il y a des années où le gouvernement dépensait plus en budgets d'assistance sociale que dans les budgets de développement de l'Entente. Si on ne consacre pas des montants importants pour le développement et la création d'emplois, cette situation va continuer et même empirer. C'est pourquoi nous disons que les montants qui reviendraient à notre région selon la formule du revenu régional garanti devraient être dépensés uniquement dans des programmes de développement.

NOUS RECLAMONS UNE FORMULE DE REVENU REGIONAL GARANTI POUR FINANCER LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE REGION.

EN CONCLUSION

LA DIMENSION ECONOMICO-SOCIALE

Il ne s'agit pas, dans le cadre de cet exposé, de disserter longuement de la primauté de l'économique sur le social ou l'inverse; il est tout au plus question de présenter certains aspects du développement rural du point de vue économique.

La vocation du milieu rural

Bien que la situation ne puisse s'analyser exactement de la même façon partout au Québec, il n'en reste pas moins que dans la majorité du territoire québécois, les parties rurales doivent centrer leur activité économique sur l'agriculture et la forêt, au primaire comme au secondaire, et sur le tourisme au sens large.

En effet, l'éloignement des marchés, la faiblesse des infrastructures de transport et d'énergie, la faible densité de la population font qu'il est difficile de songer à diversifier la structure économique par des implantations industrielles ou commerciales statistiquement significatives.

Il faut donc améliorer la productivité de l'agriculture et de la forêt, augmenter le degré de transformation et organiser les activités à caractère touristique avant qu'elles ne viennent tout désorganiser.

LA DIMENSION SOCIALE

Beaucoup sont portés à qualifier de ruralisme la volonté des citoyens du milieu rural de maintenir et développer leur milieu et à classer leurs revendications comme des produits d'une idéologie réactionnaire. Bien qu'il arrive effectivement que ces manifestations aient parfois une coloration passéiste, je crois qu'il faut éviter les simplifications abusives et ne pas écarter du revers de la main les vues de citoyens qui tiennent à se donner une société à la mesure de l'homme plutôt qu'à celle des techno-structures des multinationales. En ce sens, les luttes du milieu rural rejoignent celles des comités de citoyens de nos grandes villes qui se battent pour la primauté de l'homme sur le béton et des besoins des citoyens sur les ruses de la spéculation.

La lutte à la dépossession

On connaît les plans et projets qui tentent non pas de contrer mais d'harmoniser l'exode rural par des programmes dits de relocalisation. La neutralité du terme ne trompe plus personne et nous savons tous que ce vocabulaire technocratique recouvre des entreprises systématiques de vidage du milieu rural.

Il y a d'ailleurs dans ces actions une logique dont la cohérence interne est très forte; la seule façon de renverser la vapeur, c'est de poser une autre logique, celle-là issue de la population. En termes lapidaires peut-être - mais la formule s'avère très expressive et mobilisatrice - il faut l'aménagement, pas le déménagement.

Que ce soit par le comité des paroisses marginales de l'Abitibi ou, plus près de nous, par les Opérations-Dignité, des citoyens défendent cette logique: plutôt que d'être des assistés sociaux, dans des HLM, en ville, dans des situations où leur intégration sociale est pour le moins problématique, ils veulent, chez eux, aménager et développer les ressources de leur milieu. La naissance et l'essor de la sylviculture au Québec, c'est à eux que nous le devons; les corporations des agronomes et des ingénieurs-forestiers parleraient-elles de zonage intégré sur le même ton si les citoyens du milieu rural n'avaient pas lutté pour l'aménagement intégré des ressources?

Des modèles collectifs d'organisation sociale

On voit émerger, en milieu rural, des modèles collectifs d'organisation sociale; cela ne signifie pas, loin de là, que nos campagnes sont couvertes de communes à la chinoise et que la ferme familiale est un souvenir du passé. Mais, on sent que la situation évolue.

Les sociétés d'exploitation des ressources et les groupements forestiers sont des organisations collectives d'aménagement, de production

et de gestion dont le rôle dans le développement du milieu va toujours grandissant. Formées de propriétaires individuels, ces compagnies s'appuient sur la mise en commun des lots et du travail de leurs actionnaires; elles constituent des lieux privilégiés de la réflexion, de la promotion et de l'action concrète de développement du milieu rural. Elles témoignent de la prise de conscience d'une situation collective et de la nécessité de l'action collective pour générer le développement. On est loin de l'esprit de clocher, dans le sens péjoratif du terme, et ces unités d'exploitation englobent chacune de 5 à 15 paroisses. De la même façon, il est évident pour tout le monde que les grandes organisations syndicales du milieu rural ont laissé en veilleuse certaines revendications plus traditionnelles pour mettre l'accent sur l'organisation et le contrôle des productions par les producteurs regroupés.

LA CULTURE POLITIQUE DOMINANTE

Nous vivons, au Québec, dans une société néo-libérale, où l'on cherche à évacuer la discussion idéologique sur les objectifs en traduisant tout en termes techniques donc "neutres" et en décrivant les décisions comme découlant d'une analyse scientifique de la situation.

Mais, sous le couvert de ce langage "neutre" et de ces raisonnements soi-disant froidement techniques, on fait des choix, des choix politiques. Prenons comme exemple le document de travail interne de l'OPDQ sur les orientations du développement du Québec (notons en passant qu'il a eu une plus forte diffusion que les documents soi-disant "externe").

Otons les longueurs: il y a une idée majeure dans le texte. Le Québec c'est le Québec de base et les régions-ressources; autrement dit, la base du Québec: tout ce qu'il y a de Montréal à Québec avec un petit crochet vers Sherbrooke et le reste, les grenailles.

Car malgré les propos sucrés du document sur la nécessité d'un équilibre interrégional, etc., on ne peut pas se tromper: il faut moderniser notre structure industrielle par des investissements massifs dans des industries de pointe hautement technologisées et donc à forte intensité de capital et c'est une priorité absolue. Les régions périphériques et excentriques, devront se contenter des restes, justement.

Dans une telle situation, le choix qu'il nous reste, dans les régions excentriques comme dans le milieu rural (car de plus en plus, ces deux réalités s'interpénètrent), c'est de faire comme pour la relocalisation: ne pas embarquer dans cette logique, mais en développer une autre, fondée sur la primauté des besoins sociaux, sur le droit des populations de contrôler leur propre développement.

Mais, pour parvenir à clarifier le développement en fonction de nos objectifs, il faudra compter sur un support technique, comme celui du FRUL pour l'aménagement forestier; j'ose espérer que l'Université du Québec à Rimouski n'a pas organisé ce colloque seulement pour alimenter son système de publication mais bien plutôt pour cerner de quelle façon elle pouvait aider le milieu dans ses efforts de développement. Car les aspects multidimensionnels du développement de notre région doivent englober la dimension de notre Université.

René Daigneault
Président
Conseil Régional de
Développement de l'Est
du Québec.

4- LE MILIEU RURAL ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

"La problématique du développement en milieu rural", ce thème du présent colloque est de brûlante actualité en cette période où se concrétisent de plus en plus les notions d'unités d'aménagement, de sociétés d'exploitation des ressources, de groupements forestiers, de société régionale d'aménagement intégré des ressources, de projet-pilote d'aménagement intégré des ressources, etc. Nous vivons une étape où semble se réaliser petit à petit une prise de conscience des incidences de l'aménagement intensif du milieu rural, du développement intégré de toutes ses ressources, sur l'économie générale d'un pays, d'une région, et sur l'économie en particulier de ses centres urbains ou de ses pôles d'attraction.

Evidemment, les expériences dans ce sens n'en sont qu'à leurs débuts. Leur impact socio-économique n'est donc encore que peu exhaustif et on est loin du moment où tous les paliers administratifs de décision seront franchement décidés à aborder avec détermination et dans leur ensemble les problèmes difficiles et particuliers de notre milieu rural par l'instauration d'une politique ferme et stable de rénovation rurale. Et pourtant ce serait, il me semble, une contribution déterminante à cette recherche des conditions nécessaires qui permettraient à la région de rattraper la moyenne québécoise dans les domaines de l'emploi et du revenu et donc du niveau de vie.

Affirmer que le développement intensif du milieu rural constituerait un apport déterminant dans le développement régional c'est remettre en question certains aspects d'un des objectifs du plan de rattrapage prôné par le B.A.E.Q., objectif qui se résume ainsi:

"rationaliser l'espace régional par la fermeture des zones marginales, la concentration des populations autour de vingt-cinq centres de services et la désignation de trois zones à urbaniser et à industrialiser en priorité en vue de créer, en quelques points du territoire, les conditions urbaines nécessaires au développement industriel" (1).

(1) Angers Paul et Dion Léon et collab., Participation et planification régionale: l'expérience du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (1963-1966). Université Laval, 1971, p. 107.

Mais c'est peut-être aussi réaliser plus totalement un autre objectif de ce même plan:

"moderniser les secteurs traditionnels que sont l'agriculture, la forêt et les pêcheries, en augmentant la production et la productivité. Les programmes à mettre sur pied viseront la formation des exploitants, la consolidation des unités de production et la rationalisation de l'exploitation des ressources concernées" (2).

A ce stade de réalisation du plan, il est peut-être le temps de penser à une alternative d'orientation qui profiterait par ailleurs des aspects positifs déjà acquis des efforts d'aménagement des dernières années. Comment la justifier? C'est là le défi. Mais quand on lit dans l'étude sérieuse de Clermont Dugas, "L'Est du Québec à l'heure du développement régional", que "les efforts de développement urbain se sont soldés par de piteux résultats", il vaut la peine d'inventorier les facettes de cette option qui privilégierait davantage le milieu rural sans ralentir par ailleurs le dynamisme et l'esprit d'initiative du milieu urbain et son élan, si faible soit-il, vers l'industrialisation. Mais avant de le faire, et, pour mieux nuancer notre orientation éventuelle, il serait peut-être bon de rappeler que cette alternative avait été sérieusement étudiée par les planificateurs du B.A.E.Q. et formulée ainsi:

"axer le développement du territoire-pilote sur un réaménagement de l'utilisation des ressources (l'agriculture, la forêt, les pêcheries, les mines et le tourisme) en prenant pour acquis que les effets d'entraînement de ce réaménagement, répercutés dans les secteurs secondaires et tertiaires d'activité, seraient tels qu'il s'ensuivrait un développement suffisant de l'ensemble de l'économie et de la société régionale" (3).

Mais, en deux paragraphes, le sort de cette hypothèse est tranché:

"a l'examen des possibilités de cette alternative, il s'est avéré qu'elle ne remplissait pas les conditions d'un développement susceptible d'avoir les effets d'entraînement postulés" (4).

(2) Id., p. 106.

(3) B.A.E.Q., Plan de développement. Cahier no 1 Les grands objectifs du plan, 30 juin 1966, p. 41.

(4) Id., p. 42

Et l'auteur du premier cahier du plan affirme plus loin:

"pour rendre cette alternative valable, il s'agissait, en somme, de lui ajouter des éléments qui permettraient d'ajouter à ses possibilités en termes d'emploi et de revenu et de donner un sens au développement résultant de la mise en présence de ces divers éléments" (5).

Et on sait ce que cet ajout a donné:

"six grands objectifs étroitement liés" (6);

mais, dans les faits, l'accent est mis sur les aspects "industrialisation" et "urbanisation". Au bout de la ligne, on se retrouve devant une situation économique guère plus reluisante qu'au moment de la signature de la première Entente.

Pour ma part, deux séries de considérations me semblent s'imposer: une première qui est plutôt de l'ordre des valeurs à sauvegarder et une deuxième qui est le fruit de conclusions préliminaires que l'on peut tirer d'une aventure encore jeune mais passablement prometteuse qu'est l'expérience d'aménagement intégré des ressources d'un coin du Témiscouata couvrant les paroisses de St-Juste, Auclair et Lejeune au projet JAL.

LEGITIMATION DU DEVELOPPEMENT DU MILIEU RURAL

Une première constatation qui me semble une évidence se résume ainsi: Les ressources et les potentialités du milieu rural doivent être mises en valeur. Le simple bon sens dit que, sur ce point, on a un sérieux examen de conscience à faire. Chacune de nos ressources de base demeurent ou dramatiquement sous-exploitées ou exploitées d'une manière irrationnelle sinon abusive dans certains coins. Avons-nous le droit de nous payer ce luxe?

En agriculture, par exemple, un récent travail de zonage a mis en évidence "une sousutilisation des sols défrichés et cultivables dans 51

(5) Id., p. 42.

(6) Id., p. 43.

localités du territoire" (7). Dans l'ensemble de la région, presque toutes les localités fournissent aux visiteurs "l'image désolante de terres et de bâtiments abandonnés" (7) et l'expérience nous prouve que ces superficies à l'abandon ne sont pas toujours des plus démunies au point de vue potentiel agricole. Par ailleurs, une meilleure exploitation des terres cultivées pourrait augmenter de beaucoup la valeur de la production agricole.

Le B.A.E.Q. prédisait pour 1977 que 5,785 personnes oeuvreraient à temps plein et 4,930 à temps partiel dans ce secteur d'activité qu'est l'agriculture. En 1971, seulement 1,648 fermes effectuaient des ventes de \$5,000. à \$10,000. et 723 de \$10,000. et plus. C'est dire que ce champ important d'activité est loin du point de saturation, malgré une certaine progression depuis 1961.

Par ailleurs, quatre importants programmes de revalorisation de l'agriculture prévus par le B.A.E.Q. ont été retenus, dans certains de leurs éléments, par les Ententes de Coopération mais leur mise en application ne s'est faite que très partiellement. Il s'agissait d'un programme de zonage des régimes de culture et des productions secondaires, d'un programme de formation et de reclassement des cultivateurs, d'un programme de normalisation de la structure des fermes et d'un programme de régionalisation du secondaire agricole. De tous ces programmes, lesquels se sont efficacement concrétisés pour la consolidation et l'expansion de notre agriculture?

Par exemple,

"au 30 septembre 1972, le service de réaménagement foncier (qui devait veiller à la normalisation de la structure des fermes) était loin de l'objectif des 2,927 fermes réaménagées prévues par le B.A.E.Q. et de la constitution des 19 pâturages communautaires. En fait, il avait comme bilan d'activités l'achat de 436 fermes non agricoles dans les paroisses à fermer et de 232 fermes dites non agricoles également, sur un total de 913 propositions de vente dans

(7) Dugas, Clermont, L'Est du Québec à l'heure du développement régional. Université du Québec à Rimouski, novembre 1974, p. 151.

d'autres localités de la région. Aucun des pâturages communautaires prévus n'a été créé" (8).

Et quant à l'objectif de départ assigné au Réaménagement Foncier: "la constitution d'unités de fermes suffisamment grandes et dotées d'un potentiel agricole de qualité acceptable de façon à faire vivre convenablement son ou ses exploitants", il a été perdu en cours de route.

Dans le secteur forestier, un effort qui semble sérieux de restauration et de mise en valeur rationnelle est fait depuis quelques années aussi bien pour la forêt privée que pour la forêt publique. Plusieurs programmes de revalorisation et d'exploitation rationnelle de cette ressource sont en application. Mais il reste encore trop de spécialistes du pillage de la forêt aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Par ailleurs, de très grandes superficies dans l'un et l'autre de ces secteurs, sur lesquelles pourraient se faire des travaux de restauration et de mise en valeur, dorment absolument inexploitées. Des localités au complet et en grand nombre ne sont pas touchées par des programmes de restauration. Les lots du Réaménagement Foncier, dans leur partie forestière, les lots du MAQ rétrocédés au MTF et les lots que le MTF a toujours gardés sous sa juridiction, dans les limites des municipalités, demeurent encore inaccessibles aux Groupements Forestiers, aux sociétés des Ressources et aux travailleurs forestiers. La bataille pour l'accès à ces ressources qui dorment ou se perdent et pour le contrôle de leur exploitation par une population qui aspire à devenir gestionnaire des richesses de son milieu au bénéfice de la collectivité n'est pas gagnée...

Même si, dans son comportement, le secteur forestier a dépassé les prévisions du B.A.E.Q., il reste encore du chemin à faire pour une exploitation optimale de cette ressource essentielle pour le territoire de l'Est du Québec.

(8). Id., p. 173.

Dans le domaine touristique, le potentiel de la région est immense mais très peu exploité. Selon Clermont Dugas, "on n'a pas réussi à mettre en valeur la moitié du potentiel touristique régional. Des sites d'une valeur exceptionnelle sont sous-exploités et souvent dégradés par l'homme" (9).

Ce tableau trop superficiel et trop parcellaire de la situation dans la mise en valeur des ressources et des potentialités de notre milieu rural nous pose tout de même un défi clair et net: établir une fois pour toutes des politiques fermes et stables d'exploitation de toutes les ressources du milieu rural. Le milieu rural doit cesser d'obéir au réflexe traditionnel de défaitisme, de pessimisme qu'on lui connaît depuis quelques décennies. Cette réaction est déjà amorcée d'ailleurs à travers des initiatives fort heureuses du milieu qui sont à faire la preuve d'une évidente rentabilité. Il faut admettre au point de départ, et il faudrait surtout le faire admettre à un bon nombre de fonctionnaire, des plus haut placés, que vivre en milieu rural ne condamne pas de facto au sous-développement culturel et social et à la régression économique. Un bon éventail de valeurs humaines et sociales réussissent encore à s'y épanouir alors que l'entassement dans des agglomérations de grande taille et même de taille moyenne n'en facilite absolument pas le développement. Il n'est pas nécessaire d'épiloguer longuement sur cette question.

La mise en place de politiques fermes et stables de rénovation rurale et d'exploitation optimale des ressources de ce milieu constituerait un apport valable à l'expansion économique régionale et à la consolidation économique de ses pôles d'attraction. Il est certain qu'il aurait été plus rentable, économiquement et socialement parlant, pour Amqui et Causapscal, de revaloriser les milieux ruraux périphériques que de laisser s'effriter la population du comté ou de l'accueillir, dans les HLM, pour la faire vivre de l'assistance sociale.

(9) Id., p. 229.

L'exploitation optimale des ressources créerait sûrement, comme on l'a vu plus haut, un bon éventail d'emplois directs. Mais il ne faut pas oublier que les "effets d'entraînement de ce réaménagement, répercutés dans les secteurs secondaires et tertiaires d'activité", sans prétendre qu'ils "seraient tels qu'il s'ensuivrait un développement suffisant de l'ensemble de l'économie et de la société régionale" (10), auraient tout de même un impact socio-économique important sur la région et une force d'entraînement telle que les centres urbains ou les pôles d'attraction y trouveraient un apport complémentaire essentiel à la stabilisation de leur situation économique déjà amorcée par leurs efforts plus souvent velléitaires qu'effectifs d'industrialisation. Cet afflux nouveau, au plan économique aiderait sûrement à faire que certaines velléités dans ce sens deviennent des réalités. Le développement du milieu rural seul ne solutionnera pas tous les maux de l'Est du Québec pas plus que l'option industrialisation et urbanisation seule n'a pu le faire. Mais des efforts authentiques et constants menés simultanément dans l'un et l'autre sens et en complémentarité pourraient sûrement changer le visage de la région. Il restera à gagner que les politiques, au plan du Québec et même du Canada, en tiennent compte et que le plan régional se retrouve avec des organismes efficaces de concertation et de prises de décision... Il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Par ailleurs, à mon sens, la finalité de l'aménagement rural est de faciliter la survie ou l'avènement d'un type de société rurale qui soit une alternative réelle au développement inéluctable mais nécessaire de la société urbaine fondée sur l'expansion industrielle, alternative réelle en matière de cadre et de genre de vie, alternative viable, épanouissante et humanisante. Et cette alternative, il est essentiel de la penser et de la vouloir à tout prix sinon elle se réalisera au "va comme je te pousse". L'avalanche d'arrivées de désabusés de la grande ville dans notre territoire nous le rappelle d'une manière dramatique depuis quelques années.

(10) B.A.E.Q., Plan de développement. Cahier no. 1 Les grands objectifs du plan, 30 juin 1966, p. 41.

Autre considération qui me semble importante:

Il est peut-être un peu tard pour rappeler qu'il est moins onéreux de préserver le milieu rural que de s'efforcer de le reconstituer lorsqu'il a été altéré mais il est encore temps de signifier fermement qu'on ne paiera jamais trop cher la mission de gérer notre patrimoine naturel: sols, forêts, eau, air pur et espace libre.

Comme nous le rappelle Clermont Dugas "l'espace défriché que l'on peut qualifier d'oekoumène ne représente que 15% de la superficie totale de la région" (11). Au-dessous de quelles limites pourrions-nous laisser tomber ce pourcentage d'espaces habités par rapport aux espaces vides sans passer dans un statut irrémédiable de sous-développement autant d'ordre économique que d'ordre moral?

Il est une certaine philosophie de l'occupation du sol qu'il faudrait sans faute approfondir ou redécouvrir.

Ces considérations rapidement jetées sur papier mériteraient beaucoup de développements et gagneraient à certaines nuances. La discussion nous permettra de le faire.

PREMIERS JALONS:

Mais pour conclure cet exposé sur un ton plus concret, j'aimerais vous communiquer ce qu'une expérience encore jeune d'aménagement intégré de toutes les ressources du milieu rural semble devoir donner au plan économique, social et humain.

Evidemment, ce que je puis vous communiquer ici n'est pas le fruit d'une étude scientifique sur l'impact socio-économique de l'action menée dans ce territoire de St-Juste, Auclair et Lejeune (puisque c'est du Projet JAL que je veux vous parler). Cette étude est à se réaliser actuellement. Elle ne sera sans doute pas encore très exhaustive mais elle nous fournira,

(11) Id., p. 87.

je l'espère, une grille d'analyse qui nous permettra de suivre la progression de l'expérience ou ses répercussions d'ordre économique et social sur le milieu.

JAL a d'abord mis sur pied un Groupement Forestier. Il en est à sa troisième année d'opération. Cette année, les opérations forestières ont débuté avec le mois de juin et devraient se poursuivre jusqu'en novembre. Elles ont employé une cinquantaine de travailleurs forestiers dont plusieurs se proclament tout heureux de trouver leur gagne-pain dans leur propre milieu plutôt que d'aller le chercher au Nouveau-Brunswick ou au Maine. Une région qui récupère sa main-d'oeuvre et commence à la faire vivre de ses propres ressources vient de faire un petit pas en avant sur bien des plans.

Les administrateurs avaient trouvé très difficile l'année de rodage du fonctionnement de leur Groupement, soit l'année '74. Mais tirant profit de l'expérience acquise, tout semble très bien s'orienter cette année malgré un chiffre d'affaires qui dépassera probablement les \$200,000.00. Les neuf administrateurs, le gérant et la secrétaire, tous des gens du milieu, se forment petit à petit à la gestion d'une entreprise importante en découvrant aussi la fierté de contribuer à l'exploitation d'une des ressources du milieu pour le mieux-être économique et social de la population du territoire.

Dans le secteur agricole, la présence du Projet JAL dans le milieu a provoqué la mise sur pied de fermes de groupe. Quatre expériences de ce genre se vivent actuellement avec comme objectifs la consolidation d'exploitations économiquement viables et l'établissement de meilleures conditions de travail. Elles regroupent ainsi neuf exploitants agricoles. Un travail sérieux reste à faire pour la consolidation d'un certain nombre d'autres exploitations.

Des 12,000 acres de sol à vocation agricole, dans le territoire, 4,000 acres sont exploitées et, en bonne partie, sous exploitées par l'industrie laitière. En plus du problème d'améliorer l'efficacité des

exploitations impliquées dans cette production, se pose surtout la question de la revolarisation des 8,000 acres inexploitées et, en grande proportion, en voie de retour à la forêt. Un premier projet devrait permettre la récupération de 1,500 acres, c'est le projet pommes de terre de semence déjà amorcé sur 100 acres mais qui a un objectif de 1,000 acres en production ou 1,500 acres en rotation, pour 1980. Ce projet communautaire de la coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata devrait créer une vingtaine d'emplois permanents dans le secteur agricole sans compter un bon éventail d'emplois temporaires.

Sans faire disparaître les exploitations de retraite ou d'appoint qui tirent une partie plus ou moins importante de leurs revenus d'activités variées comme la forêt, l'hébergement à la ferme, etc., un projet comme celui-ci doit favoriser la reconversion des agriculteurs qui ne peuvent s'orienter vers l'agriculture d'entreprise ou l'orientation de jeunes intéressés à l'agriculture mais incapables de faire face aux exigences d'investissements que suppose la mise sur pied d'une exploitation économiquement viable.

Pour faciliter la solution du problème de l'utilisation des 6,000 à 7,000 acres inexploitées du territoire, une étude sur l'utilisation potentielle des sols des trois municipalités a été commandée à la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval. Une première tranche de cette étude est déjà réalisée; le reste devrait être remis aux responsables de la Coopérative l'an prochain. Ce document sera un outil précieux de travail dans l'orientation de l'exploitation de la ressource agricole du territoire.

Dans le secteur du tourisme, la réalisation d'un circuit canot-camping d'une longueur de 55 milles sur un réseau unique de lacs et de rivières semble devoir être le pivot de l'aménagement de toute la ressource touristique. Plusieurs autres projets, dans ce secteur d'activité, sont à l'étude actuellement. Et pour éviter l'anarchie dans ce domaine comme dans tous les autres, on songe sérieusement à la préparation d'un plan directeur d'aménagement du territoire au point de vue touristique.

Quelle compétence pourra s'en charger? C'est la question actuellement, à ce niveau.

Un éventail de projets variés sont ou en voie de réalisation, ou à l'étude, projets qui tous visent une utilisation optimale de ressources qui jusqu'ici dormaient inexploitées. Par exemple, on est à étudier les aspects techniques, les investissements et la rentabilité d'un projet d'acériculture qui mettrait en valeur un 20,000 entailles d'érables à sucre.

En résumé, le territoire du JAL qui semblait passablement démuné au point de départ de l'expérience se révèle, à l'étude, riche de ressources inexploitées. Mais il se révèle aussi très riche de ressources humaines ignorées. Plus d'une centaine de personnes se retrouvent à l'oeuvre à travers les Conseils d'Administration de nos deux organismes d'aménagement des ressources soit la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata et le Groupement Forestier, à travers les divers comités spécialisés à l'oeuvre dans les cadres de la Coopérative et à travers aussi les projets en voie de réalisation. L'esprit d'initiative, de créativité et de responsabilité de tous est stimulé et exploité à fonds dans tout ce "brasse camarade" que provoque le Projet JAL. Mais il faut surtout insister sur le fait que toute cette action, est l'action authentique du milieu, de la population concernée. On essaie de vivre là, authentiquement, la notion de participation, avec tout ce qu'elle comporte d'exigences, de vraie consultation du milieu, d'information des gens, de prises de décisions communes, de partage des responsabilités, de préoccupations de formation pour un véritable changement de mentalité. Mais cette participation populaire vécue n'éclipse pas le besoin d'un encadrement effectif et fort au plan technique, au plan de l'animation comme au plan des services collectifs.

Le maintien d'hommes dynamiques en milieu rural suppose un certain climat intellectuel, un "optimisme économique" dans toutes les branches ainsi qu'une profonde réforme des collectivités locales de telle sorte que ces hommes dynamiques puissent s'exprimer dans des cadres à leur mesure. La formule du Projet JAL me semble fournir ce climat de sorte que les dynamismes du milieu s'expriment vraiment et que des talents cachés se

révèlent au grand jour. Le Projet JAL, projet de valorisation des ressources biophysiques, est aussi authentiquement un projet de valorisation de la ressource humaine.

L'impact économique de cette action semble déjà considérable. Alors que les terres se donnaient en 1970, que les paroisses se vidaient et que personne n'osait investir dans le coin, aujourd'hui, la valeur foncière a plus que doublée, la population s'est stabilisée au point qu'il ne reste plus un seul logement libre et le courant de rénovation et même de construction s'accroît. Un espoir nouveau circule. L'optimisme a fait place au défaitisme. Et il est évident que ce sont les centres avoisinants qui sont les premiers à recevoir les retombées économiques de ce renouveau. Dans les prochains mois, on pourra, j'espère, chiffrer ces constatations.

Il reste encore beaucoup à faire dans le cadre du projet JAL. L'aventure est sérieuse. Un échec serait impardonnable. Mais j'ai foi en cette expérience autant que je crois que la revalorisation du milieu rural peut être un atout précieux dans le développement de tout l'Est du Québec.

Gilles Roy
Agronome
Animateur du Projet JAL.

5- POUR UNE STRATEGIE DE L'AMENAGEMENT RURAL

Deux phénomènes caractérisent l'évolution régionale du Québec au XXe siècle: la croissance des villes et l'intégration des paroisses agricoles et agroforestières à l'économie urbaine continentale. Si le premier de ces phénomènes est évident, il n'en va pas de même du second. La transformation des paysages et des peuplements ruraux n'est pas spectaculaire. Elle est, en outre, méconnue du fait de représentations collectives qui en déforment la réalité, soit que l'on se refuse à en apercevoir l'ampleur, comme cela a longtemps été le cas chez les idéologues de la colonisation, soit qu'on l'estime insuffisante, au nom de critères érigés en principes, comme c'est souvent le cas aujourd'hui chez certaines écoles du développement régional. Aussi, dans la discussion de l'avenir d'une région comme celle-ci, convient-il d'abord d'examiner les transformations qu'ont connues les paroisses rurales du Québec, de manière à bien saisir la nature des problèmes qu'elles rencontrent. Les concepts et la terminologie du développement y gagneront la possibilité d'une application plus judicieuse aux questions discutées dans ce colloque.

Le Québec est devenu l'une des régions la plus urbanisée du continent. La population agricole n'y forme plus que 4 % de la population active et les fermes de subsistance y disparaissent depuis la dernière guerre à un rythme accéléré. Les migrations de travail, quotidiennes ou hebdomadaires, y affectent l'économie de la très grande majorité des municipalités rurales (1). La régionalisation des équipements en matière d'éducation et de

(1) Moins bien connu, cet aspect de l'économie des régions rurales du Québec ressort des résultats de l'enquête conduite en 1965 par l'Office de développement régional de l'Etchemin. Portant sur environ 10,000 ménages et effectuée dans une région dont l'économie est essentiellement agricole et agroforestière, cette enquête a montré que 36.9 % des activités (jours de travail) sont exercées en dehors de la municipalité de résidence des travailleurs. Les "déplacements sont particulièrement forts dans le secteur secondaire, moyens dans le tertiaire, faibles dans le primaire". Ces données "doivent être interprétées comme signifiant qu'il existe une forte mobilité des travailleurs par rapport à leur lieu de travail". Michel Vedrennes, Etude démographique de l'Etchemin, Office de développement régional de l'Etchemin, 1966, Etude démographique de l'Etchemin, p. 45.

santé permet d'y offrir aux ruraux des programmes, sinon des services, identiques à ceux offerts aux urbains (2). Les paiements de transfert y atténuent les écarts de revenus entre les régions rurales, généralement plus pauvres, et les régions urbaines (3). Assurément, l'économie des paroisses rurales québécoises est comparable à celle des villes, à tel point du reste qu'on aura mis en cause le vocabulaire hérité des ancêtres, en proposant de substituer à l'image traditionnelle de la campagne celle des "20 à 30 nouvelles villes à faible densité qui ont d'ores et déjà remplacé notre milieu rural traditionnel (4).

Cette description d'un espace rural hautement polarisé ne laisse en rien deviner la très grande importance du monde rural dans le processus du développement québécois et la très grande rapidité avec laquelle il s'est transformé. Le témoignage d'Alexis De Tocqueville nous est précieux à cet égard, en ce qu'il fait ressortir la spécificité d'un mode de développement dont les conséquences s'étendent jusqu'à nous. "Le Canada, écrit l'illustre voyageur, est sans comparaison la portion de l'Amérique jusqu'ici visitée par nous qui a le plus d'analogies avec l'Europe et surtout la France. Les bords du Saint-Laurent sont parfaitement cultivés et couverts de maisons et de villages, en tout semblables aux nôtres. Toutes les traces de la "wilderness" ont disparu; des champs cultivés, des clochers, une population aussi nombreuse que dans nos provinces l'a remplacée" (5). Image d'Epinal ? Certainement pas. L'observation traduit

(2) La régionalisation scolaire a été effectuée durant les années 1964-66 et celle des services sociaux et de santé au cours de ces dernières années, depuis les prescriptions de la loi-cadre de 1971.

(3) Les paiements de transfert représentent, en gros de 20 à 25 % du revenu personnel dans les régions agroforestières du Québec, contre 12 % pour l'ensemble du Québec (1961). G. Vibien, Répartition régionale du revenu personnel au Québec, COEQ, Rapport photocopié, 1967, p. 120.

(4) Gérald Fortin, 'La fin d'un règne . Hurtubise HMH, 1971, p. 240.

(5) De Tocqueville, Oeuvres complètes, tome V. Voyages en Sicile et aux Etats-Unis, Gallimard 1957, p. 210.

l'étonnement. Confinés aux terres seigneuriales, à demi-présents seulement dans Montréal et Québec villes coloniales, les québécois de la première moitié du XIXe siècle ont formé une société rurale, telle que l'Amérique du nord n'en a pas connue, qui fut au même degré aussi entière. Il y a là un fait spécifique --- manifestement lié à la conquête --- qui n'a pas échappé à la perspicacité d'Alexis De Tocqueville. (6)

La conséquence en est paradoxale. Pour le changement très rapide qu'ils ont connu, et qu'aucun programme d'aménagement n'est venu tempérer, les milieux ruraux québécois paraissent menacés jusque dans leur existence. Ils perdent, par exemple, 13 % de leur population agricole pour le seul quinquennat 1961-1966; ils sont profondément atteints dans leur tradition culturelle et jusque dans les régions les plus résistantes, comme l'a récemment montré Jean Du Berger pour le pays de Charlevoix (7). Poser la question de leur survie n'est pas déplacé, d'autant que la nature et le mode de peuplement ont découpé le Québec en compartiments centraux et périphériques, répartissant inégalement la polarisation des campagnes, avec la double conséquence de campagnes très urbanisées dans la région de Montréal, mais dont

(6) L'extraordinaire perspicacité d'A. De Tocqueville est une fois de plus confirmée par l'historiographie contemporaine qui a su reconstituer, avec M. Séguin et F. Ouellet, les caractères du monde rural québécois dans la première moitié du XIXe siècle. Cependant l'étude qui ferait ressortir les caractères originaux des terres seigneuriales, dans l'ensemble des colonies de peuplement nord-américaines reste à écrire.

(7) "La première constatation que nous puissions faire, c'est que le folklore, en règle générale, a cessé d'être une donnée vivante et actualisée, pour devenir un élément de mémoire, même chez un grand nombre de ceux qui avaient été des acteurs traditionnels". "La tradition ne s'exprime plus publiquement, en tant que bien commun partagé par la majorité des citoyens", "C'est le milieu urbain qui a tenu lieu de modèle". Eléments d'une ethnologie de Charlevoix, rapport photocopié soumis au Ministère des Affaires culturelles, groupe PAISAGE, département de géographie, Université Laval, 1976, p. 81-82.

le sol est progressivement soustrait à l'agriculture et de campagnes moins urbanisées mais en même temps, moins fertiles sur les plateaux et dont la population abandonne massivement l'agriculture. Dans ces conditions, on voit mal comment, en dehors d'un renversement des tendances récentes, les paroisses rurales du Québec et plus particulièrement encore les paroisses agroforestières, qui retiennent davantage l'attention des participants de ce colloque, verraient leur avenir assuré. C'est donc sauf le cas où nous nous trouverions plusieurs à vouloir "rêver en couleurs", pour discuter l'éventualité d'un renversement des forces qui prévalent actuellement que nous sommes ici réunis. Voilà qui commanderait une analyse méthodique de l'ensemble des processus qui déterminent le développement des milieux ruraux de l'Est du Québec. Nous allons tenter d'en esquisser les grandes lignes et d'en dégager, **prospectivement**, quelques règles de conduite.

- 1) Il y a d'abord un contexte général, un champ de forces occidental et nord américain extrêmement puissant, de très loin le plus déterminant en phase industrielle. Il procède de philosophies politiques et de faits technologiques qui aboutissent à privilégier constamment dans le processus de développement la structuration des grands espaces, régionaux ou interrégionaux, par la mise en place d'équipements de type industriel ou urbain. C'est ce mode de développement qu'identifient les politiques et les programmes dits de "développement régional". Leur composante rurale, plus particulièrement en Amérique du nord, est faible. Elle l'est parce que ces programmes sont conçus depuis les métropoles et qu'ils s'expriment au moment même où les campagnes voient leur rôle diminuer dans l'économie générale et aussi parce qu'ils sacrifient, au départ, la forme locale, si importante dans l'économie des milieux ruraux. Pour fixer les idées, c'est ce type de programme que l'on a appliqué récemment dans l'Est du Québec. James N. Mc Crorie en juge avec raison dans ces termes: "Si les gouvernements se contentent d'accepter la domination de la métropole sur l'arrière-pays en prétendant réduire les disparités régionales et la pauvreté rurale par l'adaptation et l'intégration (...) nous osons prédire que tous les efforts, l'investissement considérable des deniers publics, les espoirs qu'on a suscités

et qu'on suscitera, tout cela ne produira que des résultats décevants" (8).

Si ce genre de politique devait continuer à inspirer les pouvoirs publics, il est clair que le développement de l'Est du Québec ne sera pas celui-là qu'espère sa population et que cette région continuera à se dépeupler durant les 25 prochaines années, jusqu'au moment où elle atteindrait le seuil de la "population-minimale-nécessaire-à-la-satisfaction-des-besoins-urbains". Cependant l'évolution récente des politiques de développement régional aux Etats-Unis qui fait une part de plus en plus grande au développement communautaire, dans le cadre des programmes Appalachia notamment, et, sur un plan plus général, la montée des préoccupations écologiques aux Etats-Unis qui déplacent l'accent depuis l'aménagement des grands espaces vers celui des espaces locaux, sont des événements chargés de signification. Ils constituent des facteurs favorables au renversement des tendances dans l'évolution des milieux ruraux du Québec. Le jour où le gouvernement américain aura davantage encore précisé ses programmes appalachiens, il est vraisemblable que nos gouvernements voudront en tirer sinon quelque leçon, du moins quelque exemple. A une échelle encore plus vaste, il faut encore ici faire intervenir une prise de conscience occidentale, et européenne dont l'effet peut jouer dans le même sens. Nous faisons allusion au mouvement de pensée qui redécouvre la dimension culturelle, au sens anthropologique de la culture collective, comme valeur dans le processus de développement. On en trouve un excellent écho chez André-Clément Decouflé qui écrit "On est ainsi en mesure de proposer de l'aménagement du territoire une conception plus précise en marquant qu'il est -- à tout le moins qu'il devrait être -- la combinaison des ensembles de décisions procédant d'une vision conjointe des facteurs naturels et des éléments culturels qui assignent à une collectivité humaine un certain type d'occupation et d'utilisation du sol, et consiste en l'orientation des uns et des autres en fonction

(8) James N. Mc Crorie, L'Arda; une expérience de planification et de développement, Etude spéciale no 2 préparée pour le Conseil canadien de l'aménagement rural, l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1969, p. 113.

d'objectifs à long terme de croissance économique et de changement social" (9).

Relativisés, dépouillés de leur impérialisme et admettant la relation dialectique avec les valeurs des communautés locales et la particularité des configurations naturelles, les programmes de développement régional évolueraient ainsi de telle sorte qu'ils laisseraient la voie ouverte à l'aménagement rural proprement dit. L'hypothèque serait ainsi levée de mécanismes de décision qui excluent la participation des populations locales et la confusion enfin dissipée entre la formulation des objectifs du développement qui relève davantage de la recherche et des grandes administrations, responsables de la grande région de développement, de dimension québécoise, et l'opérationnalisation de l'aménagement qui relève des attitudes et de l'initiative des groupements locaux. L'Est du Québec après avoir identifié ses problèmes de développement pourrait s'engager dans la voie de l'aménagement rural.

- 2) Il y a, en second lieu, à évaluer les données canadiennes et québécoises du développement. Elles apparaissent très décevantes de prime abord. Rien n'a été entrepris qui prit en considération les caractères spécifiques de l'évolution des paroisses rurales québécoises. Il s'agit pourtant d'un fait qui relève de l'évidence. Au départ d'un établissement rural qui admettait des densités plus élevées qu'ailleurs et dont le principe s'est maintenu jusqu'à la dernière guerre par des extensions considérables de l'oekoumène rural appelées "paroisses de colonisation", la modernisation des régions rurales québécoises posait des problèmes plus difficiles qui commandaient la mise en oeuvre de moyens spécifiques. James N. Mc Crorie, auquel la mission d'informer les pouvoirs avait été confiée, saisit dans toute son actualité cette situation particulière lorsqu'il écrit: "Nous sommes tentés de nous demander pourquoi ce genre de développement (initiative des personnes et des associations locales dans la mise en branle des

(9) André-Clément Decouflé, Une anthropologie culturelle de l'espace, Cahiers internationaux de sociologie, vol. LII, 1972, pp. 111-112.

programmes de planification globale des régions) s'est produit au Québec et dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et non pas dans d'autres régions du pays" (10). Entre peuplements, problèmes et programmes de développement la relation est immédiate. En méconnaître la réalité, ce n'est pas seulement céder à une logique du développement dont nous avons dit plus haut qu'elle est aujourd'hui contestée, c'était aussi en ce cas, se refuser à des prises de position que commandait en quelque sorte le principe même des structures politiques canadiennes et qui auraient été la justification de leur existence. L'occasion, ratée, était pourtant belle de montrer aux québécois qu'ils ne sont pas ce réduit d'un peuple conquis, abandonné à des modes de subsistance qu'il aura reproduit jusqu'au bout, avec le seul encadrement d'une église qui lui proposait de rester chez soi. La démission quasi totale du gouvernement québécois durant les années 60, à cet égard, en dit long sur un opportunisme sans exemple, qui admettait avec tant de facilité la pratique des relocalisations de population après avoir si longtemps promu la pratique des colonisations.

Pareil aveuglement n'aurait cependant pas été possible sans l'inconsciente complicité de la majorité des québécois. La libéralisation des mœurs et des idées, la porte enfin ouverte aux cheminements culturels individuels, l'accès rendu plus facile aux conquêtes de la culture occidentale contemporaine, cela a bien normalement requis toutes les énergies d'une génération et dévalorisé dans son esprit un passé qu'elle a jugé sévèrement. Mais les attitudes seront-elles, resteront-elles encore longtemps les mêmes ? On peut être assuré du contraire. Et c'est l'évolution très récente des régions périphériques du Québec qui constitue, à cet égard, l'un des phénomènes les plus significatifs que l'on puisse observer. Dans l'étude des attitudes, et ce sont elles qui deviennent aujourd'hui motrices du développement, il faut distinguer soigneusement les milieux ruraux des milieux urbains. Car la notion de "milieu" reprend ici ses droits. Chez les uns et les autres, la dynamique culturelle n'est pas la même. Au départ d'une évolution générale

(10) James N. Mc Crorie, *Ibid.*, p. 51.

qui dissocie les représentations collectives des paysages, les peuplements ruraux moins atteints car pour eux la relation avec le paysage est demeurée constante; de sorte qu'une fois surmontée la crise des valeurs, ils engagent plus spontanément le combat de leur propre survie. Davantage encore dans les paroisses agroforestières, qu'en d'autres régions rurales, le potentiel d'action communautaire apparaît élevé, du fait sans doute d'un encadrement religieux et politique qui a séculairement sensibilisé ces populations aux valeurs du groupe. Les opérations "Dignité", la poussée effectuée par les groupements forestiers, l'exemple du JAL en donnent le témoignage, témoignage percutant en ce qu'il affirme la valeur permanente de rapports humains à laquelle il subordonne volontiers le revenu, à la condition cependant que celui-là soit décent et que la différence de niveau de vie apparaisse compensée par la possession d'autant de biens que l'on a appris à apprécier et qui ne sont pas comptabilisés dans les économies nationales: l'air pur, l'agrément d'un paysage, le bénéfice de fréquentations entre gens qui se connaissent.

Plusieurs conditions se trouveraient donc remplies et qui n'existaient pas il y a 15 ans, susceptibles d'infléchir et de renverser les tendances caractéristiques des processus d'intégration économique qu'ont connus les campagnes. Les stratégies de la nouvelle phase de développement qui pourrait ainsi s'amorcer n'en sont pas pour autant acquises. On peut à tout le moins tenter d'en définir les règles.

- 1) L'aménagement ne consiste jamais en un recommencement total, encore moins l'aménagement rural, où compter avec la nature et avec les hommes signifie l'étalement des opérations sur de très longues périodes. Au départ de toute action, il y a donc la recherche des ponts à jeter entre les forces traditionnelles et les forces nouvelles. D'où un premier concept, celui de la définition d'organismes spécifiques à créer.
- 2) Ces organismes sont des organismes locaux, c'est-à-dire qu'il est essentiel à leur nature qu'ils puissent exister et fonctionner à l'échelle des communautés locales. Ce caractère nécessaire découle de la nature culturelle des processus que l'on veut instaurer, et il est tout aussi valable pour l'aménagement urbain que pour l'aménagement rural. Il ne faut donc plus associer dimension locale et attitudes traditionnelles. Il s'agit, à l'opposé, de

l'implantation d'attitudes nouvelles dans la vie quotidienne.

- 3) Allons plus loin. Ces organismes doivent procéder de l'interaction des forces culturelles nouvelles, que nous appellerons "développement communautaire" avec les forces traditionnelles dont les manifestations se déroulent sur trois plans, celui du développement régional, celui de l'urbanisme municipal et celui de la régionalisation de l'entreprise publique. Cette interaction prend donc trois formes distinctes, elle engendre trois types d'organismes: a) le coopératisme, déjà très familier aux québécois, et qui résulte de l'interaction entre le développement communautaire et les structures de développement régional; b) les organismes de participation citoyenne, définis génétiquement par l'interaction du développement communautaire avec les structures municipales; c) les organismes d'information, définis par l'interaction entre le développement communautaire et les structures de l'entreprise publique, organismes dont la manifestation la plus exemplaire serait celle de programmes d'éducation populaire. Ce type d'organismes apparaît cependant plus rare au Québec, encore que les régionales scolaires aient introduit partout des programmes d'éducation permanente. Il faut déplorer à cet égard que le gouvernement québécois ne favorise pas davantage la liaison organique des services communautaires des CLSC avec des services d'éducation permanente des régionales scolaires. Cette liaison serait en effet susceptible d'assurer dans les meilleures conditions l'information citoyenne.
- 4) La maximisation des interactions entre les forces traditionnelles et les forces nouvelles conduit ainsi au principe suivant (c'est de fait l'esquisse d'une théorie du JAL): c'est dans la synergie des organismes de coopération, de participation citoyenne et d'information populaire que les paroisses agroforestières trouveront le fondement des actions à entreprendre.
- 5) Inspirateur de toutes ces actions, le développement communautaire prévaut une importance stratégique dans le processus d'aménagement rural. Pour le promouvoir, il est deux directions, celle de l'éducation permanente proprement dite qui relève plutôt de ce que l'on a appelé le recyclage et qui vise la transmission des connaissances accumulées de génération en génération; celle de l'action culturelle dont l'objet en est un d'apprentissage, d'initiations destinées à favoriser les cheminements culturels individuels. Lequel de ces deux modes convient-il le mieux aux milieux ruraux ? La question est d'autant plus pertinente que les contenus de ces programmes seront moins facilement définis par les ruraux eux-mêmes. Il semble, et contre toute attente peut-être, qu'il faille favoriser davantage, en milieu rural, les programmes d'action culturelle tandis qu'à l'inverse ce sont les programmes d'éducation permanente qui conviendraient le mieux au développement culturel des villes. La raison en apparaît simple: ces programmes répondent d'abord à des carences: carences rurales où l'apprentissage culturel individuel rencontre les conditions adverses de l'éloignement et de la distance; carences urbaines où la complexité des choses rend

indispensable l'explication permanente des problèmes de la vie quotidienne.

- 6) La recherche appliquée, une fois mis en place ces organismes et définis ces programmes, trouve enfin et grâce à eux l'occasion d'une pratique renouvelée. Il n'est plus question ici de relevés et d'inventaires multipliés sur tous les fronts (encore que certains relevés doivent être systématiquement conduits à l'échelle régionale). Il est d'abord question de la mise en commun des moyens de recherche. Par l'effet du service offert par les chercheurs, situés dans un cadre d'action et par l'effet de la réflexion exercée par les acteurs culturels locaux, chefs de ménage en butte à des difficultés, citoyens prenant en main leur destin, les chercheurs trouvent ici des possibilités renouvelées d'enquêtes directes et profondes: il n'est pas nécessaire de les multiplier pour connaître les vrais problèmes d'un milieu. Ils trouvent également la possibilité de relevés qui dépassent la simple énumération d'objets, qui touchent à l'usage des choses si fondamentales dans l'explication des cultures et la détermination de la qualité de la vie quotidienne.

Au bout du compte c'est de l'ensemble de ces actions que surgiront les formes nouvelles. Elles se seront peu à peu dessinées d'elles-mêmes par la transformation progressive des représentations collectives, des institutions et de l'organisation sociale qui se reflèteront dans un paysage. Ce paysage ne sera plus celui des lots coupés et des fermes abandonnées, des forêts amaigries et des rivières polluées, des motels erratiques et des parcs de plaisance réservés aux "happy few" qui disposent de loisirs. Il sera à l'image de régions qui auront conquis la maîtrise de leur destin.

Marcel Bélanger
Géographe
Université Laval

6- THE PROBLEM OF RURAL DEVELOPMENT IN RURAL MILIEU SOME MAINE PERSPECTIVES
AND EXAMPLES

The title of the colloquy interests me for several reasons, each of which will be expanded upon below.

First, because by training and experience I am a rural sociologist with an interest in community and rural development.

Second, because of the assumption which could be inferred from the title that there are qualitative differences between development in rural as opposed to urban areas. (1)

Third, because I have become involved in a development project in a rural area.

An implication that could be derived from the above three points is that the problems of development in a rural milieu might fall into three categories: a) problems related to the developers; b) technical problems inherent in the development situation; and c) human problems or situations related to the development. While these categories are not necessarily exhaustive, and while they will not be used specifically as major divisions of the paper, they will be alluded to, at least indirectly, in several sections.

As many of you may be aware, the early rural sociologists were applied type investigators. While they seldom made use of the term rural development, they were very much interested in improving the welfare of

(1) For an insight into an even more basic question: what is meant by development, see [7]. In keeping with the interdisciplinary orientation of this colloquy, the authors state that development should link "the orientations of three disciplines - economics, sociology, and ethics" (7, p. 70) Their definition of development is "... a process in which increasingly more members of a given area or environment make and implement socially responsible decisions, the probable consequence of which is an increase in the life chances of some people without a decrease in the life chances of others..." (p. 61).

rural people and rural areas. (2) In the 1920's, one of the things which disturbed these applied social scientists was the lack of progress (as they defined "progress") of rural people, particularly farmers, in getting the benefits of modern conveniences - telephone, electricity, and indoor plumbing.

The connection between rural sociology and the problems of development in a rural milieu is mentioned primarily because of potential, operational, methodological, and conceptual dangers. Persons with too applied orientations are prone to put too much emphasis on attempting to solve immediate problems rather than attacking the root causes. The lack of indoor plumbing can be a detriment to rural people but it is generally a consequence of much larger, more complex factors. The increasing of economic opportunities, the raising of real wages, and the teaching of basic health and sanitation principles probably will take care of the lack of sanitary facilities.

A traditional orientation of looking at specific problems may make it difficult for both professionals and nonprofessionals to perceive rural problems in their larger settings as should be done. For example, in The People Left Behind, [11], an excellent critique of rural poverty in the United States of the late 1960's, there is a close coincidence noted between rural and urban poverty. One cannot understand nor combat one without understanding the other. (Copp, p. 520) The implication is that the problem(s) of rural development, even as specific problems, are purely rural in neither their origin nor in their consequences. While the problems of rural development as they relate directly to rural people and rural communities do exist in a rural milieu, their eventual amelioration or solving must generally be accomplished in a larger context.

Unfortunately, all too often, the "larger context" perspective itself becomes a rural development problem. Without going into details

(2) James H. Copp presents a very critical analysis of the involvement of rural sociologists and land grant university agricultural experiment stations in rural development in [4].

here, some of the associated problems are: (3)

- a) The unwillingness of smaller units of local government to give up prerogatives to larger units. The great resistance of Maine towns to a proposed system of state wide, uniform property assessment is an example. This proposal has generated an almost revolutionary movement among a group who call themselves the Freedom Fighters.
- b) The unwillingness of local units of control to establish joint services such as schools, planning, sewage and solid waste disposal, etc.
- c) The unwillingness of small local units of control to consolidate their administrative and planning functions.
- d) The strain created in an area or region when local communities compete for scarce funds from higher levels of government.
- e) Planning for the future on the basis of local units of governments rather than on a regional or areal basis.
- f) Local community structural problems such as control by power elites. (See the section below on the Chenango County, New York development project.)

Rural Development

In elaborating on my first point - rural sociology vis-a-vis rural development - I have also lapsed into my second point. There does seem to be an applied assumption that the problems of rural development do differ from those of urban development. And of course they do, at least in some respects. For twenty or more years in the United States, and I expect, also in Canada, many popular writers and some professionals as well have tried to argue that any differences between rural and urban are gone. I would like to lead those persons on a short guided tour of rural Maine. If after one day they didn't perceive a difference between the rural and urban cultural milieu, they had better change professions. Ruralness dies hard. It will be with us for many generations to come. But as Copp and the President's Commission on Rural Poverty argue, the solving of rural problems cannot be achieved solely within rural areas.

(3) These problems are highly current in rural United States. It may be that the different structure of government in Canada and Quebec would nullify these kinds of situations.

But for all the meaningful differences which continue to exist between the rural and urban cultural milieus, there is a danger in over reifying the dissimilarities. Or said more properly, there is a danger in assuming, as some persons do, that the basic methodologies of rural development vary greatly from those of development as a scientific field [7]. From the sociological perspective development in a rural milieu would seem to entail at least three essentials. (4) I will again state principles briefly and this time elaborate only on the first mentioned one. Development of the other points will be at least implicit in subsequent sections of the paper.

Developmental Principles:

- a) A recognition on the part of the "target" population that indeed a development program is needed.
- b) An assessment that development is not only needed but that it must be reasonably obtainable in economic and social terms. (5) And in regard to the latter point, full recognition must be given to any potential conflict between developmental projects and local values and traditions.
- c) Adoption of developmental plans that recognize that while the development may focus on a variety of areas - economic, political, cultural, the community as a unit - what is actually being developed is people. (6)

Perhaps the greatest mistake in rural development is that outsiders - the government, the university, whomever - decide that an area needs to be developed and then they go ahead with it without meaningful consultation and/or the cooperation of local people. The decision of the "outsiders" may be a technically correct one but without local concurrence it is not likely to be effective.

-
- (4) For an in-depth analysis of the problems of defining what is meant by rural development, see [1].
 - (5) For an examination of both economic and social effects of industrialization in small communities, see [2]. For an example of a study made to anticipate the effects of industrialization on a rural area, see [15]. For an example of generally negative economic but generally positive social consequences resulting from a specific developmental project, see [13]. Two additional studies which lend insight into the impact of industrial expansion are [12] and [6].
 - (6) William W. Biddle expresses this point of view when he states: "We submit that the ultimate criterion for evaluation in community development is what happens to the people involved..." (2, p. 7).

It comes as a shock to many rural people to be informed that they are deprived, disadvantaged, that they need development. An example related to our Headstart program in Maine might make my point. Headstart as you may know, is a program to enrich the lives of so-called disadvantaged pre-schoolers. Through various means, the disadvantaged children are given experiences which are thought to be the means to put them on a par with their age peers from more advantaged home environments. In the early days of the program in Maine, one of its directors went to the small, isolated village of Danforth in Washington County to sell Headstart to local community officials. Danforth, at the time, was one of the poorest towns in one of the poorest areas of the state.

The Director was listened to very sympathetically. The reaction of the local people, however, was "This is a wonderful sounding program. It is too bad we don't have any eligible children". The truth of the matter was that not only were most of the pre-schoolers in the Danforth area legally eligible for Headstart, but also it is probable that many of them would have benefited from it. The development problem was how to gain recognition of the need without irreparably violating local values.

An attendant problem of rural development is that rural regions, areas, communities are not composed of single homogeneous groups. (7) The solving or amelioration of what may be a problem for one segment of the population may constitute or create a problem for others. The problem is exacerbated when its solution is seen to create a disturbance in the power or status relationships existing among two or more social strata. An example of this kind of situation developed in Chenango County, New York a few years ago.

Personnel of the Cornell Agricultural Experiment Station and the Extension Service collaborated in the early 1970's in what came to be

(7) An excellent study of the problems of social change in areas of non-homogeneous populations is contained in the so-called "Sterling County" studies done in Nova Scotia. See especially, Charles C. Hughes. People of Cone and Woodlot, Basic Books.

known as the Chenango Development Project, (CDP) (8). As in the Maine Lower Penobscot River Area project to be considered below, one of the objectives of the CDP was to demonstrate the utility of the land grant university's role as an agent of purposive social change. Two of the operational objectives of the project were: a) "... improving the quality of services delivered to the poor by local agencies and improving the responsiveness of the agencies"; and b) "... increasing the participation and influence of the poor" (9, pp. 5-6).

When these objectives were operationalized, groups which Stockdale terms "local elites" were alleged to have exerted pressure upon university and extension administrators to the extent that the objectives had to be substantially altered. Stockdale concludes that "... the restructured program is likely to lead to only limited, if any, changes in the lives of the poor in the county". (9, p. 11). Whether or not Stockdale is correct in his conclusion is a moot point. What is important for all of us as rural (community) developers is to recognize that local social structure, vested interests, traditions, etc., become important intervening variables in the success of any developmental or social change program. And the time to realize this, and prepare for it, is during the planning stages of the project.

The Lower Penobscot River Area Project

The remainder of this paper will be devoted to an explanation, and in part, an analysis of what we in our department call the Lower Penobscot River Area (LPRA) project. The impetus of the project came primarily from two sources. The dean of the college of Life Science and Agriculture wanted

(8) The CDP was considered to be a constituent part of the Northeast Regional Project, NE-68, Paths Out of Poverty in the Northeast. For a summary of the various state projects constituting NE-68, see [9].

to demonstrate that the college could make a difference in people's lives in a concentrated area of the state. In a sense, he wanted to prove that the college could be meaning-fully employed in the rural development process. The effectuating force for the dean's plan was the availability of funds through the federal Rural Development Act of 1972. And because in practice, much of these funds were allocated to extension activities, the project has both a research and extension focus. (9)

The Lower Penobscot River Area as it was defined consists of a series of six abutting towns on the west side of the Penobscot River and the six abutting towns more or less across from them on the east side of the river. The area was chosen because it is roughly representative of a large segment of Coastal Maine. It was then, and is increasingly so, part of a larger area in which there are increasing pressures for development of lakeshore, river frontage, and oceanside lands for home sites and recreational development. The area, despite the location within it of a prosperous paper plant employing approximately 800 persons, was in the 1970's economically depressed as measured by all relevant indicators.

The area, by tradition, occupational composition, social organization, and population is rural. (10) Farming has always been done in all of the towns but in only one, Winterport, would it be considered to be a major occupation. In most of the towns fishing, particularly lobstering and clamming, has been of some importance. Small scale lumbering and associated woods industries continue to be of some economic significance in most of the towns. The economy of the towns on the east side of the Penobscot River is dominated by the paper plant in Bucksport. Bucksport's population

(9) The original research proposal, which because of administrative decisions and funding deficiencies, was considerably altered in practice, is available from the Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono. The proposal is entitled: "Synthesis and Evaluation of Procedures for Improving the Economic Structure, Community Facilities and Services, and Quality of Living in the Lower Penobscot River Area of Maine". Dated 2/4/71.

(10) For an analysis of the economic and organizational composition of the LPRA, see [10].

in 1970 was 3746. The 1970 population of the other five eastern towns ranged from 437 to 1307. There were only limited economic activities in the early 1970's in the five smaller eastern towns. Most of these were seasonal in nature and related to serving tourists /107. An exception was the Maine Maritime Academy in Castine with a 1970 enrollment of several hundred.

Belfast, the largest town on the west side of the river, had a population of 5,957 in 1970. The 1970 population of the other five western towns ranged from 358 to 1963. Although three of the towns are almost wholly rural residential in character, the western towns are somewhat more industrially and commercially developed than those on the eastern side of the river. Winterport (1970 population of 1963) has limited commercial services and a marina. Searsport (1970 population of 1951) serves as the only commercial deep water port in the upper Maine Mid-Coast area. There is some limited industry associated with the port. Searsport also has a locally oriented business district. Belfast, the self-proclaimed broiler capital of Maine, is the site of two large broiler dressing plants and two relatively small shoe factories and a few other plants employing largely semi-skilled workers at relatively low wages. Belfast has a fairly diversified commercial center which serves towns of the west side of the river but is infrequently utilized by persons living on the east side of Penobscot.

In summary, the area with which we are concerned is a collection of twelve towns, six on each side of the lower Penobscot River in Maine. The towns, even those located on the same side of the river, do not form a "natural" community in any fully integrated sense of the term. Some of them, for example Bucksport, Orland, Verona, which are located on the east side of the river, are quite integrated, but an orientation of independence is far more valued than is cooperation, let alone integration. Thus any program of development for the area must either fly in the face of this fact or pursue a course which could have positive developmental effects on the area without necessarily upsetting the status quo existing among the independent communities.

To a large degree, the subprojects which constituted our efforts take this latter approach. Some of them attacked problems which are occurring

or will occur in all of the towns; some were addressed to single problems of major significance; others were in a sense demonstrations of what could be locally accomplished to solve a significant local deficiency. (11)

Ideally, a program for rural development would be just that - a "program". By "program", I mean a set of closely coordinated and integrated operational procedures to accomplish a set of integrated and coordinated objectives. Such an ideal was not reached in our LPRA project. Without going into details, some of the factors which contributed to a less than ideal program were: a) with one partial exception, all the members of the nucleus team had multiple responsibilities other than those related to the LPRA; just getting the group physically together was at times a major problem; b) there was a great variation among the professional workers in terms of background, training, experience, and value orientations which tended to direct their attentions to problems of specific concern rather than to a central focus; c) although objectives were defined, no fully agreed upon central theme was developed; d) probably most important of all, the fact that the LPRA, despite many aspects of homogeneity as mentioned above, is not a geographic-social-political-economic entity which could be reacted to as a whole. Despite these stated relationships, the LPRA project is considered to have produced many positive results.

Because of space and time considerations, I will not go into the details of each of the several subprojects. I will, however, list each of them under one of four operational categories and expand upon one of them in which I was directly involved. In this expansion, some of the problem aspects of rural development stated above will be commented upon.

Activities Designed to Assess Basic Economic Problems

The Economic Structure, Activities, and Interactions of the Lower Penobscot River Area.

Lower Penobscot River Area - A Twelve-Town Economic and Organizational Survey.

Renewable Marine Resources Development Project.

(11) For an annotated list of the projects and of the publications derived from them see Appendix A, attached.

Activities Designed to Meet Specific Needs

Analysis of Waste Disposal Problems Related to Maine Poultry Processing Plants.

Planning for the Establishment of a Clam Conditioning Plant.

Provision of Assistance in Marketing of Fresh Blueberries, Vegetables and Other Products.

Small Farm Research.

Activities Designed to Improve General Living Conditions

Improving a Rural Health Delivery System.

Improving Rural Homes.

Development of Harbor Improvement Committee.

Assistance to a Cooperative Organized to Help Lower Income People.

Land Use Planning Activities.

Activities to Meet Problems of Potential Development

Wastewater Control from Rural Housing.

Improving a Rural Health Delivery System

One of the endemic problems of most rural areas is the lack of Health facilities and personnel. Except for the paucity of dentists in the western towns of the LPRA, accessibility to health personnel and facilities is not the major problem, at least in a statistical sense, as it is in many other rural, semi-rural areas. But as implied in an earlier section, local problems are locally defined, statistics on physician availability and nationally accepted distances to hospital notwithstanding. Thus in the Bucksport area, there was general dissatisfaction with the delivery of health services.

This dissatisfaction existed despite the presence in the community of three physicians (two medical doctors and an osteopath). None of the physicians provided regular coverage for evenings, nights, weekends, or holidays. None of the physicians "covered" for each other. During the 1960's, there had been several attempts to improve the situation by businessmen and other interested persons. No positive results were obtained

from these efforts.

Knowing of the general interest in the improvement of health delivery in the area and also knowing that lower income people felt particularly disadvantaged we designed a health oriented project. Our original assumption was that if given a minimal amount of help and direction, and a large input of encouragement, local people could accomplish much to solve their own problems. To this end, through the help of a cooperative which was originally stimulated by a most remarkable group of Catholic sisters, and which has as its major goal improving the lives of low income rural persons, a group of persons interested in health care was recruited.

At the beginning, many of the group members were low income people who were interested in learning about ways of improving the health situations of their families. There were also some more or less middle-class persons whose concern was more directed to solving the community's problem than any personal health concern. A graduate assistant was assigned to serve, along with a priest from the previously mentioned cooperative, as the group convenor. The group ranged in size over its approximate 18 month life, from 8 to 17 persons. The project director and the graduate assistant structured their roles to be what might be called "quiet intervenors". The graduate assistant attended all meetings, served as a resource person, and occasionally as a stimulator. He avoided becoming the group leader. The project director did not attend meetings, but it was made clear to the members that he was available if needed and that he would serve as a channel for any services needed from the University.

Without going into details, the net result of this modest beginning in October 1972 resulted in the following development relevant events: (12)

- a) The study group met regularly (weekly for several months) to discuss personal and community health problems. The group was one of the few in the history of the community to be composed of persons representing most of the spread of local status levels.

(12) A detailed account of the project will be available in Louis A. Ploch, Community Development as Social Change, forthcoming.

- b) The convening of a public meeting with delegates invited from all area local governments, organizations, and agencies. At this meeting a citizens Health Committee was formed for the purpose of establishing contact with the nearest general hospital to see if the hospital could extend medical services to the community.
- c) The Bucksport Town Council appointed a Health Services Committee to study the health services problem. The Citizens Health Committee more or less melded with the council-appointed group. Rivalry and tension marked relations between the original health study group and the council-appointed group. The Health Services Committee report called for, among other things a town employed health services coordinator and a small clinic facility. No direct implementation resulted from the recommendations.
- d) The original Health Study Group formalized, conducted a study which indicated both the need for and the willingness of local people to support expanded health services.
- e) The Maine Life Sciences and Agricultural Experiment Station as part of the LPRA project, conducted a study of health needs in the area which corroborated the Study Groups findings.
- f) The Experiment Station with financial support from Maine Comprehensive Health Planning Agency also conducted a health screening project which further established the need for increased health facilities.
- g) The Health Study Group incorporated in 1973 as the Bucksport Regional Health Center. With a staffing grant from Maine's Regional Medical program, and additional financial support from two major sources - contributions from four towns on per capita basis, a house-to-house, business-to-business fund drive - and hundreds of hours of volunteer labor including the donating of craftsmen's time by the local paper mill, an unused theater was converted into a health center. The Bucksport Regional Health Center, Inc., began operation in September 1974 staffed by two paramedics and a nurse. A medical doctor was added to the staff in the Spring of 1975.

Thus, in less than two years, an informal group which was stimulated by LPRA efforts, metamorphized into a functional health unit. Although the Health Center has not solved all of the areas health needs, it has filled the greatest locally felt health need - the provision of 24-hour medical services. And to a large degree the problem was solved by implementation of the principles of development outlined above. For example:

a) The problem - the lack of needed health services - was recognized by the majority of the people in the target population; b) the development was not only needed but it was obtainable in reasonable economic and social terms. It should be noted here, that the Health Center is not yet fully self-supporting and that during the progress of its development, there was conflict and tension between more or less competing groups. However, the conflict and competition apparently served as positive spurs toward a community accepted solution. The two-year process in the development of the Health Center gave a number of persons, many of them for the first time, the opportunity to be actively involved in both community development and leadership development dynamics. There has been human development in the community. An active women's auxiliary regular holds fund drives and provides needed help in the Center.

The attached Appendix presents brief annotations of each of the major LPRA projects. The combination of rural development problems contained in each of them constitute distinctive wholes. And that, for me, is a summary of the problem of development in a rural milieu. There are generalities related to development, some of which were related above, but each specific developmental project must be treated as a specific entity which has its specific solution based on a larger framework of principles.

Louis A. Ploch*

* Professor of Rural Sociology, Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine, Orono. Paper presented at colloque "La Problématique du Développement en Milieu Rural" à l'Université du Québec à Rimouski, 24 et 25 octobre, 1975.

Bibliography

- [1] Bertrand, Alvin, 1972, Definitions and Strategies of Rural Development: A Search for Coherence and Congruity. *Sociologia Ruralis* 12 (No. 3, 4) p. 229-248.
- [2] Brinkman, George, 1973, Effects of Industrializing Small Communities. *Journal of the Community Development Society* 4 (Spring) p. 69-80.
- [3] Biddle, William W., 1973, Temptations for the Community Developer. *Journal of Community Development Society* 4 (Spring) p. 6-11.
- [4] Copp, James H., 1972, Rural Sociology and Rural Development. *Rural Sociology* 37 (December) p. 515-533.
- [5] Hughes, Charles C., 1969, People of Cove and Woodlost. Basic Books.
- [6] Napier, T.L. and Wright, C.J., 1974, Impact of Rural Development. *Journal of the Rural Development Society* 5 (Fall) p. 107-115.
- [7] Oberle, W.M., Stowers, K.R., and Darby, J.P., 1974, A Definition of Development. *Journal of Community Development Society* 5 (Spring) p. 61-71.
- [8] Ploch, Louis A., 1972, Lower Penobscot River Area - A Twelve Town Economic and Organizational Inventory. Miscellaneous Report 140, Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono. May 1972.
- [9] Ploch, Louis A., 1975, Paths Out of Poverty Research in the Northeast. Technical Bulletin 77, Life Sciences and Agriculture Experiment Station, University of Maine at Orono. September 1975. J.W. Longest, W.H. Groff, editors.
- [10] Ploch, Louis A., 1973, A Study of Health Related Factors: Bucksport, Orland, Verona, Maine 1973. Miscellaneous Report 238: Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine, Orono, 1974.
- [11] President's National Commission on Rural Poverty, 1967, The People Left Behind. Superintendent of Documents, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C.
- [12] Shaffer, Ron and Luther Tweeter, 1974, Estimating Net Economic Impact of Industrial Expansion. *Journal of Community Development Society* 5 (Fall) p. 79-89.
- [13] Smith, C.L., Hogg, T.C. and Reagan, M.J., 1971, Economic Development: Panacea or Perplexity for Rural Areas? *Rural Sociology* 36 (June) p. 173.
- [14] Stockdale, Jerry D., 1973, The University and Purposive Social Change: Selective Issues and Analysis of an Anti-Poverty Report. Working Paper No. V, Paths Out of Poverty in the Northeast, NE-68. Department of Rural Sociology, Cornell University.
- [15] Summers, Gene F. et. al., 1969, Before Industrialization: A Rural Social System Base Study. Urbana-Champaign: University of Illinois Agricultural, Experiment Station, Bulletin 736.

Appendix A

ANNOTATIONS OF LOWER PENOBSCOT RIVER AREA PROJECTS AND PUBLICATIONS*

A. Activities Designed to Assess Basic Economic Problems

1. Project: Lower Penobscot River Area - A Twelve-Town Economic and Organizational Survey.

Leader: Louis A. Ploch, Professor of Rural Sociology. This study provided base line information which was helpful in planning and designing other LPRA projects. The data have been used by local governments and regional planning bodies. The small size in numbers of employees and volume of production and/or services for the majority of businesses in the LPRA was documented. Nearly two-thirds of all business enterprises were single proprietorships. The significance of recreational activities was also established. The survey also documented that the LPRA is well organized socially. A total of 279 formal organizations were identified in the area. Seventy-five percent of the organizations were adult (age 18 and over) oriented. Seventy-five percent of the organizations drew at least 75 percent of their membership from the town of their location. This relationship is one evidence of the social separateness of the towns which could be a factor in development of the area.

Publication: Louis A. Ploch, Lower Penobscot River Area - A Twelve-Town Economic and Organizational Inventory. Miscellaneous Report 140, Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono. May 1972.

2. Project: The Economic Structure, activities, and interactions of the Lower Penobscot River Area.

Leader: Raymond N. Krofta, Associate Professor of Agricultural and Resource Economics. Although this study is a basic part of the LPRA project, because of the ways in which statistical data are available, a somewhat larger area was included. The project is basically on in-put, out-put analysis. Among the prime data sources were "The Business and Industry Survey", an in-depth survey of 20 percent sample of the universe identified by the "Enterprise Inventory" included in Project Number I above. Personal interviews resulted in completed forms for 90 enterprises in the 12 LPRA municipalities plus the City of Ellsworth and the Town of Stonington. A "Financial Institution Survey" was administered by personal interview and mail follow-up to the seven financial institutions in the project area and Ellsworth. A "Local Government Survey" was conducted by mail and by reference to published reports. It includes the universe of 12 municipalities and 5 school administrative districts.

Publication: Forthcoming, Spring 1976.

* Some parts of this section are taken directly from Austin E. Bennett, Rural Development: Will It Work? 1971 Progress Report, Lower Penobscot River Area Project, ARE 296. Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono, January 1972.

3. Project: Renewable Marine Resources Development Conference.

Leaders: Austin E. Bennett, Extension Educator; Forest M. French, Assistant Extension Educator. A continuing problem in Maine coastal areas is the efficient use of presently and/or potentially available marine resources. In addition to technical problems related to production, harvesting, processing and marketing, a lack of communications has existed between various segments of the industry. There has been little direct communications between the scientific community, regulatory agencies, processors, and the prime producers. To this end, an activity of the LPRA, through Austin E. Bennett and Forest M. French, was to stimulate a Renewable Marine Resources conference held May 23, 1972. The conference was sponsored by and held at Maine Maritime Academy located in Castine, one of the 12 LPRA towns. John Barlow of MMA was conference director. In addition to serving as a useful communications vehicle in itself, the conference generated three productive ongoing task forces. The Development Plan task force was charged to examine how Maine's sea-to-consumer system operates and to recommend ways to improve its effectiveness. The Communication task force was charged with examining ways to improve the effectiveness of information flow in the researcher-producer-marketer system. One tangible result of this task force work has been the establishment of a newspaper for marine license holders: Maine Commercial Fishermen. The Marine Insurance task force was charged with examining this high cost aspect of fisheries operation. Maine Maritime Academy has become established as more of a continuing education institution than formerly.

Publication: Renewable Marine Resources Development Project, Conference Proceedings, Maine Maritime Academy, Castine, Maine.

B. Activities Designed to Meet Specific Needs

1. Project: Analysis of waste disposal problems related to Maine poultry processing plants.

Leader: F. Richard King, Associate Professor of Agricultural and Resource Economics. Proper waste disposal has become increasingly important in the establishment of new plants and the expansion of old ones. Poultry processing plants have especially great problems of waste disposal. Two large poultry processing plants are located at Belfast which is within the boundaries of the LPRA. The major objective of the project was to contribute knowledge of the possible impact of solutions to the problems of waste disposal from the poultry processing plants in the LPRA, and the implications of imposition of more stringent pollution abatement regulations on the firms involved.

Publication: F. Richard King and Forest M. French, Analysis of Waste Disposal Problems Related to Maine Poultry Processing Plants. Bulletin 707, Maine Life Sciences and Agricultural Experiment Station, University of Maine at Orono, 1974.

2. Project: Planning for the establishment of a clam conditioning plant.

Leader: Forest M. French, Assistant Extension Educator. One of the economic problems in the LPRA was that a significant proportion of the ocean coast-line was designated to be polluted to the degree that clams dug from the area could not be utilized for human consumption unless they were properly conditioned. It was estimated by state Marine Authorities the LPRA was capable of annually yielding 100,000 bushels of soft shell clams as compared to the average 7,000 bushels. Mr. French developed a budget, plant layout, and operating procedures for such a plant. While there appeared to be interest in the project, no plants have been built.

Publication: Forest M. French, Opportunities for More Effective Use of Maine Soft Shell Clam Resources, presented at the Maine Renewable Marine Resources Forum at Maine Maritime Academy, October 1973.

Forest M. French, The Technology, Costs and Management of Conditioning Soft Shell Clams of Penobscot Bay, Maine (A Working Paper).

3. Project: Rural economic development and improvement of incomes of small farms.

Leader: Homer B. Metzger, Professor of Agricultural and Resource Economics. Identifies rural agricultural and fisheries resources which have potential for further development and undertakes studies to determine the feasibility of business enterprises. Research has been conducted on the economics of fresh blueberry production and marketing, the business characteristics of roadside vegetable markets, production and marketing characteristics of the domestic rabbit industry, and the market structure of the soft shell clam industry. Small and part-time farmers (annual incomes of \$1,000 to \$10,000) have been surveyed in several counties to determine resources and incomes. Impediments to adequate levels of incomes and means of achieving better incomes are being studied.

Publications: Fresh Marketing of Maine Lowbush Blueberries Through Retail Stores and Roadside Stands, Part I, Market Acceptance of Commercial Package Research in the Life Sciences, University of Maine at Orono, Vol. 21, May 1974. Homer B. Metzger. Part II, Harvesting, Handling, Sales Volumes, Costs and Returns, Research in the Life Sciences, University of Maine at Orono, Vol. 21, June 1974. Homer B. Metzger, and Amr A. Ismail.

Marketing Fresh Vegetables Through Roadside Stands, LSA Experiment Station, University of Maine at Orono, Bulletin 710, August 1974.

Characteristics of Domestic Rabbit Production and Marketing in Maine, 1974, LSA Experiment Station, University of Maine at Orono, Misc. Pub. 168, May 1975, H.B. Metzger, R.F. Cuzzo, F.M. French.

Attitudes, Future Plans and Interests of Operators of Small Low Income Farms, - the Lower Penobscot River Area, Research in the Life Sciences, University of Maine at Orono, Vol. 21, May 1974, Homer B. Metzger.

Small Farms in the Lower Penobscot River Area - Their Resources and Income, LSA Experiment Station, University of Maine at Orono, Bulletin 713.

C. Activities Designed to Improve General Living Conditions

1. Project: Improving a Rural Health Delivery System.

Leader: Louis A. Ploch, Professor of Rural Sociology. A felt need in the Bucksport area of the LPRA was for the improvement in local health care delivery services. Through the intervention of personnel of the LPRA project a health study group was originated. In less than two years time, and in conjunction with other groups generated directly and indirectly by the project, the original study group evolved into the Bucksport Regional Health Center, Incorporated. The Center was opened with two fully trained physical assistants, and a registered nurse as the staff. In 1975, a physician was added to the staff.

Publications: Louis A. Ploch, A Study of Health Related Factors: Bucksport, Orland, Verona, Maine 1973. Miscellaneous Report 238, Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono, 1974. Louis A. Ploch, Community Action as Community Development - A Case Study, forth-coming.

2. Project: Improving Rural Homes.

Leader: Forest M. French, Assistant Extension Educator. This continuing project is an attempt to make residents of selected towns in the Lower Penobscot River Area aware of potential opportunities to improve their housing conditions. The major methodology is case finding by two trained housing aides. After making contact with a family, they offer assistance in assessing housing problems and directing the client to those agencies and organizations best suited to meet his/her housing needs. The project is guided by a task force composed of university, extension, and Farmers Home Administration personnel. For the period May 1, 1974 to July 1, 1975, the housing aides made 400 contacts with residents. In 264 cases, information only was provided; in 113 cases, information and assistance was provided. Among the most frequent types of assistance were: help to obtain loan on new house, 78 cases; help to obtain home improvement loan, 80 cases; help in selection of house to buy, 40 cases.

Publications: Nancy Melniker and Forest M. French, Lower Penobscot River Area Improving Rural Homes, 1974 Progress Report. Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono, July 1974.

Robert Becker and Forest French, Lower Penobscot River Area Improving Rural Homes Project, Progress Report, January-July 1975. Publication 262, Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maine at Orono, July 1975.

3. Miscellaneous Activities

Harbor Improvement. Through the use of an extension aide, stimulus was given to improving the harbor at Belfast on Penobscot Bay. Formerly a harbor which was avoided by sailing craft, it has now become a regular port of call.

Consultations with H.O.M.E. Since the beginning of the project, LPRA staff, particularly Forest M. French and also Austin E. Bennett and

Louis A. Ploch, have had consultive relations with the cooperative, Homeworkers Organized for More Employment (H.O.M.E.) H.O.M.E.'s 700 members market home crafts, and farm products through the cooperative. Assistance has been given in the areas of marketing, cooperative management, and membership relations.

Planning Activities. Frequent contacts are maintained with such agencies as the Hancock County and Penobscot Valley Regional Planning Commissions, the Coastal Management Division of the State Planning Office, the Eastern Maine Development District, the Division of Marine Resources, Division of Parks and Recreation and the State Planning Office. Direct assistance has been provided to the planning boards of four towns in the area.

D. Activities to Meet Problems of Potential Development

Project: Wastewater control for rural housing.

Leader: Sherman Hasbrouck. In a developing area, particularly one with many waterfront sites, the disposal of home wastewater is of prime importance. This study by three civil engineers compares the advantages of three disposal methods for homes and/or housing developments not serviced by a public sewer. Each system is compared in terms of amount of land required and annual operating costs. The conclusion is reached that while cost is a major factor in choice of a septic system, the final choice should be made only through competent engineering advice.

Publication: Otis J. Sproul, et. al., Wastewater Control From Rural Housing. Miscellaneous Report 139, Maine Life Sciences and Agricultural Experiment Station, University of Maine, Orono, April 1972.

7- LA DIMENSION HUMAINE DANS LE DEVELOPPEMENT

Avant de dissenter sur les différents aspects du développement en milieu rural, j'aimerais apporter quelques précisions. Les réflexions que je vais partager aujourd'hui s'insèrent dans une démarche globale, et ne sont pas de façon intrinsèque une entité autonome. Nous vivons actuellement dans le Nord-est du Nouveau-Brunswick, un instant important parce qu'une entente spéciale se termine et on essaie d'identifier ce qui devrait suivre. C'est donc dire que les remarques subséquentes sont des conclusions personnelles qui arrivent à la suite d'un travail dans le champ avec une équipe, lesquelles conclusions sont aussi teintées d'une "déformation" professionnelle. Il existe possiblement un parallèle entre ce qui se fait ici et ce qui se fait chez-nous, et à la fin du colloque, j'ose espérer que nous pourrions dire oui.

Afin de vous replacer plus précisément dans le contexte de mon intervention, je vais rapidement vous décrire notre milieu de travail.

Disons d'abord que la Société d'aménagement régional (Société provinciale) participe à la mise en oeuvre d'un plan de redressement socio-économique pour le Nord-est du Nouveau-Brunswick. Ce plan de redressement s'identifie sous le titre de "l'entente FODER".* FODER c'est le symbole d'une participation, j'allais dire harmonieuse, du gouvernement provincial et fédéral dans le développement du Nord-est. Ça veut dire l'investissement de quelques 157 millions de dollars échelonnés sur 10 ans. Ça veut dire la construction d'école, la mise en place d'infrastructures municipales et industrielles, ça veut dire aussi un coup de pouce aux pêches, aux forêts, à l'agriculture, ça veut dire un effort de formation en rendant accessible des cours de formation et de recyclage, ça veut dire une timide percée dans le domaine de la communication avec Télé-Publik (Projet de télévision), ça veut dire un effort d'urbanisation dans un milieu rural... ça veut dire qu'aujourd'hui après presque 10 ans d'interventions gouvernementales, nos indices socio-économiques continuent à diagnostiquer un

* FODER: Fond de développement économique rural, la loi a été adoptée par le parlement Canadien en mai 1966.

sous-développement. Au point de vue géographique, le territoire est vaste regroupant deux comtés, soit celui de Restigouche et Gloucester en plus d'inclure la paroisse d'Alnwick dans le comté de Northumberland. Essentiellement, le Nord-est du Nouveau-Brunswick, c'est une contradiction; région riche en ressources naturelles mais où "le monde" est pauvre. La population est d'abord rurale.

En 1971, 54.3% de la population du Nord-est est urbaine. La population totale est de 116,200 (Recensement 1971). Une remarque s'impose, de 1961 à 1971, il y eut incorporation de 19 villes ou villages. Il faut aussi noter qu'une région regroupant plus de 1000 personnes est considérée urbaine. Accident ou ironie?... la population est en majorité francophone avec des regroupements anglophones dans ou près de quelques centres urbains ainsi que dans quelques localités rurales.

Jusqu'à vers les années 60, la population tirait sa survivance de l'exploitation de la forêt, de la pêche et de l'agriculture. Depuis, une activité économique majeure s'est développée dans les mines, on essaie de rationaliser l'utilisation de la forêt, on veut faire revivre l'agriculture et on essaie de rentabiliser davantage la pêche.

C'EST POUR QUI LE DEVELOPPEMENT?

Au risque de paraître simpliste, je dis que le développement, ce n'est pas vider notre sous-sol de l'or qu'il contient, ce n'est pas tarir nos bancs de poisson, ce n'est surtout pas permettre l'exploitation des gens, mais c'est assurer un mieux être d'une population.

Il me semble que l'exploitation des ressources devrait obligatoirement apporter une amélioration du niveau de vie. Ne nous racontons pas d'histoires, indéniablement, si les opérations dans les mines du Nord-est ne font pas mieux vivre le Nord-est, elles font mieux vivre d'autres personnes.

Lorsque l'on parle des aspects multidimensionnels du développement en milieu rural, je m'inscris en faux contre cet énoncé. Il n'y a pas de

développement régional, il y a plutôt le développement d'une population dans une région. Les aspects économiques et techniques ne devraient pas être la ligne directrice du développement mais plutôt des moyens pour arriver à une fin.

Un peuple sous-développé, c'est un peuple en minorité.

Les politicologues, qui sont quelques fois des politiciens, nous disent que le développement du petit se fait selon le bon vouloir du gros. Ceci veut dire que le développement du Nord-est est conditionnel au bon vouloir de régions plus fortunées; c'est ça la réalité des disparités régionales et des ententes de développement.

La psychologie sociale a essayé de comprendre certains phénomènes sociaux. Kurt Lewin dans son livre "Psychosociological problem of a minority group" (1935), conclut que la minorité est une entité créée pour et par la majorité parce qu'elle a besoin d'un bouc émissaire. Cette constatation nous porte à croire que le développement est impossible puisqu'il est contingent à d'autres changements. Il y aura toujours des sous-développés, il y aura toujours des minorités.

Afin de mieux comprendre cette hypothèse, je vais me servir, de la psychologie. B.F. Skinner a formalisé en une loi le principe de la récompense. Pour lui, chaque action a une conséquence et la probabilité que cette action se répète est conditionnelle à l'aspect positif ou négatif de la conséquence. L'exemple du chien à qui on veut apprendre à faire le saut dans un cercle. (Distribution d'une récompense au hasard). Ainsi les argents que représentent les ententes spéciales, les projets de toutes sortes constituent un palliatif qui donne bonne conscience aux majorités. Ces programmes sont tellement anarchiques, dans leur ensemble, qu'ils créent une dépendance pathologique chez la population. Pour vous illustrer jusqu'à quel point tous ces programmes sont souvent incompréhensibles, voir contradictoires, nous avons réalisé que lorsque nous embauchons un nouvel employé, ça lui prend au moins 10 - 12 mois pour connaître l'ensemble des programmes gouvernementaux s'appliquant

dans une région comme la nôtre. Comme le bonbon distribué au hasard au chien assure la continuité du comportement; ainsi les argents distribués à la volonté des politiciens, (qui est imprévisible), permettent de perpétuer un lien de dépendance de la minorité sur la majorité.

A tout cela qu'est-ce que nous suggérons; deux solutions, un arrêt complet et temporaire de toute espèce d'aide subventionnée, on coupe une fois pour toute les cataplasmes. Evidemment, autant le gel des prix et des salaires provoque une réaction négative, autant cette décision serait traumatisante. Mais je crois que les plus durement touchés ne serait pas nécessairement "le monde" mais bien vous et moi et notre système politique. Pendant cet arrêt, on pourrait alors réorienter les investissements des argents et comme le dit si bien Skinner, planifier votre développement. C'est drôle de voir un psychologue dire aux économistes et sociologues "planifier votre développement". Ceci veut dire non plus planifier comment distribuer de l'argent, mais plutôt organiser de façon rationnelle les contingences de nos programmes.

De façon pratique, que l'on rende opérationnelle la loi de la récompense. Il faut s'assurer que le programme encourage l'initiative, la prise en main et non la soumission et le "poncepilatisme".

CONCLUSION

Le plus difficile reste à faire...tirer une conclusion. C'est difficile parce qu'il faut presque suggérer quelque chose.

Je ne veux pas remplacer une théorie économique du développement par une théorie psychologique. Néanmoins, la science de la psychologie nous aide à identifier une situation de minorité sous-développée qui se caractérise de la façon suivante:

- 1- Manque d'assurance
- 2- Insatisfaction
- 3- Frustration
- 4- Anxiété
- 5- Culpabilité

Ces symptômes sont collectifs tout aussi bien qu'individuels. La composante, dans le cas présent, ressemble beaucoup au composé. Devant ce diagnostic, il ne suffit pas d'utiliser l'économie avec un sens plus profond des affaires humaines ou encore demander aux ingénieurs de construire des systèmes d'eau et d'égoûts qui tiennent compte des problèmes humains. Ce qu'il nous faut, c'est concevoir le développement comme un exercice devant mener à des changements de comportements chez les auteurs et les destinataires du développement. Les comportements qui doivent être changés sont visibles.

Le mode d'action à suivre...nos programmes orientés vers l'homme. Il faut rendre possible la participation, non la réaction. Cessons de travailler avec l'arbre mais travaillons plutôt avec celui qui coupe et cultive l'arbre.

Lorio Roy
Directeur de la Société
d'Aménagement Régional du
Nouveau-Brunswick
Bathurst.

8- COMMENT SOUS-DEVELOPPER RATIONNELLEMENT L'EST DU QUEBEC OU L'AMENAGEMENT VU PAR LES AMENAGES

La sagesse populaire dit: Personne n'est aussi sourd que celui qui ne veut pas entendre. Une sagesse tout aussi populaire, mais plus politique, dirait: Personne n'est aussi sourd que celui qui a tout intérêt à ne pas comprendre. La thèse que nous voulons défendre dans ces quelques pages pourrait se résumer comme suit:

- a) L'évolution économique désastreuse de l'Est du Québec est une conséquence du développement inégal du capitalisme, développement inégal qui est une loi essentielle de ce mode de production. Le capitalisme cherche toujours à s'investir dans les secteurs de plus forte rentabilité, ce qui le fait affluer présentement dans les secteurs comme la pétrochimie, les ordinateurs, les mines à ciel ouvert, et délaisser ceux où le progrès technique a été plus lent, comme l'agriculture, le textile, etc.
- b) Cet exode des gros capitaux des secteurs les moins rentables vers les plus rentables entraîne un gaspillage des ressources et de la force de travail: chantiers abandonnés, usines abandonnées, villes de chômeurs... Il n'est pas difficile de se convaincre de cette réalité quand on habite l'Est du Québec: on n'a qu'à ouvrir les yeux autour de soi.
- c) L'anarchie économique du capitalisme peut mettre en danger la survie même du système. D'une part, parce que les fermetures d'entreprises, bien qu'elles suivent la loi du profit, peuvent avoir des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie d'une branche, ou d'une région.* Les petits capitalistes, comme les travailleurs, deviennent alors les victimes des décisions des monopoles: après le départ de Price, contracteurs et sous-traitants se retrouvent le bec à l'eau. D'autre part, parce que les travailleurs, ouvriers, bûcherons et cultivateurs, acculés au chômage et à la banqueroute, risquent de s'ouvrir les yeux sur le fonctionnement réel du système. Et cela, on ne sait pas où ça peut nous mener...
- d) C'est pourquoi l'Etat, gérant général des intérêts de la classe capitaliste, se doit d'intervenir pour limiter le gâchis, sauver les petits entrepreneurs (sans toucher au grand capital pour autant) et rassurer la population.

Pour cette action de "patchage", on a trouvé un terme magnifique, emprunté à l'architecture paysagiste, l'aménagement. Un mot qui respire l'harmonie, l'ordre et la paix et la dignité!

- e) Face à cette orientation de l'action de l'Etat, il n'y a guère, pour les organisations de travailleurs, comme pour les intellectuels, que deux possibilités: ou bien accepter de collaborer (au sens politique du terme) avec les autorités, et en retirer, pour soi-même, sa gang ou son université la récompense des "bons et loyaux services", ou bien entreprendre la lutte. Cette dernière peut et doit revêtir des formes multiples: depuis la

dénonciation des combines entre l'Etat et le capital (p. ex. la surexploitation de la forêt domaniale de Matane par la Canada Softwood) jusqu'à la participation aux organisations "reconnues": U.P.A., Opérations Dignité, Société d'Exploitation et d'Aménagement des Ressources. Dans un cas comme dans l'autre, les actions doivent être orientées par ce double but: démystifier la nature et le fonctionnement de l'Etat aux yeux des aménagés et donner aux travailleurs confiance en leur force. Notre exposé se terminera par des recommandations en ce sens.

Si nous avons tenu à clarifier dès le début une position politique sur le problème de l'aménagement, c'est que cette question, comme tant d'autres, n'a que trop souffert d'une confusion entretenue à dessin par des pouvoirs publics qui s'entendent très bien à pêcher en eau trouble. Sur un sujet comme l'aménagement, il ne peut y avoir que des positions politiques: qu'on les définisse soi-même, à partir des intérêts des travailleurs, ou qu'on laisse à l'Etat le soin de les définir pour nous.

L'Etat et le développement du sous-développement dans l'Est du Québec.

D'abord les faits. Les années 1959-61 constituent des années de crise pour des économies dépendantes comme celles du Canada et du Québec. Au Québec, le chômage atteint 10%, son plus haut niveau depuis la Grande Crise, résultant du déclin des secteurs de transformation de vieille implantation (textile, vêtement, chaussure...) et du ralentissement des investissements des grands monopoles après le boom minier des années cinquante. Le gouvernement Lesage, élu en bonne part grâce à la crise, inaugure une nouvelle politique de "développement", de "participation" et d'"aménagement". Comme la Gaspésie vient en queue au plan du revenu par tête, et en tête du chômage, on va en faire la "vitrine" du nouveau système. On connaît la suite: A.R.D.A., B.A.E.Q., Ententes Canada-Québec, O.P.D.Q., C.R.D.E.Q., S.A.G.E.Q., etc., etc.

Quelles différences pouvons-nous voir dans notre belle Gaspésie après 15 ans de recherches et 10 ans d'aménagement? Et d'abord, quelle était vraiment la situation au point de départ? Les deux tableaux suivants nous permettront d'apprécier l'évolution de la situation de l'agriculture, de la forêt et de la pêche depuis 1951, et de saisir les conséquences de

l'action gouvernementale depuis 1968. (Il convient de noter qu'en dépit d'une "tradition de recherches" inaugurée par le B.A.E.Q., les données statistiques sont toujours d'une manipulation aussi malaisée: incohérence des catégories utilisées, non-homogénéité des périodes, etc.)

TABLEAU 1
EVOLUTION DE L'AGRICULTURE DANS L'EST DU QUEBEC

A- Primaire agricole

	Nombre de fermes	Surface totale cultivée (acres)	Surface moyenne cultivée (acres)	Revenu brut agricole \$	Revenu agricole moyen	Revenu des boisés de ferme
1951	21,700	?	?	19,000,000.*	1100.*	4,000,000
1961	13,000	616,000	47	18,780,000.* (31,000,000.)**	1600.* (2300.)**	1,500,000
1971	7,000	491,000	70	(42,000,000.)**	(5900.)**	?
1973	5,530			(58,000,000.)**	(10500.)**	?

Sources - BAEQ: L'Agriculture: 20 (*)
Dix ans après: 13 (**)

B- Secondaire agricole

	Nombre d'établissements	Valeur production	Nombre d'employés	Salaire moyen 12 mois	Proportion du salaire équivalent québécois
1961	241	31,000,000	1760	\$2700.	72.6%
1971	130	73,000,000	2300	\$4300.	65.0%

Source: Dix ans après: 16

TABLEAU 2

EVOLUTION DE L'INDUSTRIE FORESTIERE DANS L'EST DU QUEBEC

A- Primaire forestier

	Nombre d'établissements	Volume production (pi ³)	N. d'employés (hommes/année)	Salaire moyen/ semaine	Rapport production/ potentiel forestier
1951	?	?	10654	?	?
1963	?	114,000,000	(6000) 11998	\$90.	90%
1971	?	102,000,000	(3090)	\$184.	95%

Sources: BAEQ: La forêt: 3
Dix ans après: 19, 26, 35

B- Secondaire forestier

	Nombre d'établissements	N. d'employés	Volume salaires	Valeur production	Salaire annuel moyen	% du Québec
1961	270	5000	\$9,000,000.	\$35,000,000.	\$3000.	74%
1971	736	3350	\$20,000,000.	\$97,000,000.	\$6200.	90%

Sources: Dix ans après: 33, 34, 36

L'Aménagement du secteur agricole

Ce que démontre le tableau I, c'est que l'action gouvernementale n'a fait qu'accélérer, en agriculture, le mouvement qu'on observait déjà dans la période précédente. De 1951 à 1961, plus de 8,700 fermes, soit 40% de toutes les fermes de la région, étaient disparues, malgré toutes les "solutions" aux problèmes agricoles apportées par le gouvernement Duplessis. De 1961 à 1973, 7,500 fermes, soit 58% de toutes les fermes restantes dans la région, sont aussi disparues, grâce aux solutions apportées aux problèmes agricoles par les technocrates des gouvernements Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa. Nous pouvons déjà percevoir une des différences profondes entre la ruine de l'agriculture à l'époque des patroneux et celle qui caractérise l'ère de l'aménagement: cette dernière se fait vite. Une autre différence, c'est qu'au temps de Duplessis, on se lamentait à chaque ferme abandonnée. Maintenant, on s'en félicite. Les auteurs de dix ans après découvrant que l'agriculture de l'Est disparaît plus rapidement que celle de l'ensemble du Québec, en font même un des indices de notre rattrapage! Et cela, sans rire!

Nous reviendrons plus loin sur les causes de cette attitude "moderne" face à l'agriculture...

En second lieu, on peut dégonfler le mythe du "remembrement des fermes", terme pompeux avec lequel on a l'habitude de recouvrir la banqueroute agricole. De 1961 à 1971, la surface cultivée diminue de près de 20%, soit un pourcentage supérieur à la décennie précédente. L'accroissement des surfaces moyennes en culture ne compense donc que partiellement l'exode agricole. Quant aux données concernant le revenu agricole, elles illustrent bien comment l'utilisation de "moyennes" peut masquer la réalité. En premier lieu, il faut compter que l'inflation a largement érodé les hausses de revenu de l'agriculteur: inflation de 40% pendant la première décennie, de plus de 60% pendant la seconde. En second lieu, la structure des coûts de l'exploitation s'est radicalement transformée pendant la période: alors que le cultivateur de l'Est, en 1951, produisait encore la quasi-totalité de ses intrants à l'exception de quelques machines (tracteur, etc.) et de l'énergie (pétrole, électricité) celui de 1971 dépend lourdement de l'extérieur, à la fois pour ses intrants (engrais, moulées, services spécialisés)

et pour son financement. Le produit brut agricole, aujourd'hui, comprend surtout, dans l'Est comme dans le reste du Québec, le remboursement des facteurs de la production et l'intérêt du capital financier. En dépit de l'accroissement en termes de valeur, la place relative de l'agriculture de l'Est a d'ailleurs décliné de 20% entre 1961 et 1973, passant de 7.5% à 6%. Le recul, en termes absolus, est sensible au niveau d'une activité d'appoint, l'exploitation des boisés de ferme: les revenus tirés de cette source diminuant de 65%.

La perte progressive du marché, même du marché local pour l'agriculteur de l'Est, traduit bien la dynamique réelle de ce secteur et nous montre, exacerbée encore dans notre région, la nature de la crise actuelle de l'agriculture québécoise, crise que les politiques d'aménagement ne font qu'accroître. L'accroissement de la productivité agricole, sous le capitalisme, favorise avant tout les entreprises les plus rentables et leur permet d'évincer progressivement les autres. Or, les entreprises les plus rentables ne sont pas situées dans l'Est, ni même au Québec, mais en Ontario et aux Etats-Unis. Etant donné la politique d'"ouverture" aux produits agricoles étrangers, le "développement" par élimination des moins productifs, veut dire, à moyen terme, élimination de l'ensemble de l'agriculture, exception faite de quelques grosses entreprises laitières et avicoles. L'aménagement, pour le primaire agricole, c'est donc la consolidation de quelques-uns... au milieu de la ruine générale.

La situation du secondaire agricole semble à prime abord, contraster avec celle de l'agriculture: ici, la réduction du nombre d'entreprises (passées de 53 à 4, pour la transformation du lait) s'est accompagnée d'un accroissement très net de la production de 1961 à 1971 (de 31 à 73 millions) du nombre de travailleurs (+ 31%) de la rémunération de ces derniers et de la part de la région dans le marché québécois (1.9 à 2.4%). Comment expliquer ce paradoxe d'un secondaire agricole en expansion sur une agriculture en déclin? En premier lieu, il faut voir que la spécialisation croissante de l'agriculture implique des échanges accrus avec l'industrie (meuneries, fromageries, abattoirs...): c'est la cause des frais de production accrus que doit assumer l'agriculteur. En second lieu, il faut voir qu'on assiste à un "redéploiement" permanent du capital sur le territoire, en fonction des

coûts de main-d'oeuvre. Les entreprises agro-alimentaires ont besoin, relativement de beaucoup de main-d'oeuvre. Si on décide de transformer des produits agricoles sur le territoire plutôt que de le faire ailleurs, c'est que les travailleurs se contentent, en 1971, de 65% du salaire qu'ils exigent ailleurs pour faire les mêmes emplois. Ce pourcentage montre un net recul par rapport à 1961, période où les salaires dans le secondaire agricole, se situaient à 73% du niveau québécois. On voit donc les résultats d'une saine politique agricole sur le développement industriel: ruinez l'agriculture et, en l'absence d'autres débouchés, votre population acceptera de travailler pour moins. Par ailleurs, cette main-d'oeuvre n'est pas moins productive, pour autant. Dès 1961, la productivité du travail dans l'Est avait pratiquement rattrapé la moyenne du Québec: 93%, contre 81% en 1951, (B.A.E.Q. L'Industrie: 8,) Depuis, la productivité n'a fait qu'augmenter dans le secondaire agricole par suite du mouvement de concentration (de 241 établissements en 1961 à 130 en 1971). Main-d'oeuvre bon marché, productivité élevée, donc profits accrus, c'est-à-dire redistribution du revenu en faveur du capital.

On voit donc aisément à qui profite, en un premier temps, l'aménagement agricole: à la bourgeoisie régionale, qui possède les usines de transformation (directement ou à travers la bureaucratie coopérative) et pour qui il est plus rentable de traiter avec une poignée de gros cultivateurs qu'avec un grand nombre de moyens agriculteurs. Ce sont donc ces derniers qui feront les frais de l'opération, en allant grossir le nombre des chômeurs des villes.

L'aménagement forestier

Il était important de traiter en premier lieu de l'agriculture, puisqu'elle a constitué depuis plus de cent ans le bassin de main-d'oeuvre où sont venues puiser les diverses entreprises: pêche, mines, construction, transformation, et surtout, l'industrie forestière. Cette dernière avait comme caractéristique jusqu'au début des années soixante, d'embaucher une main-d'oeuvre importante, mais dispersée et saisonnière. Elle était liée à l'agriculture de deux façons. D'abord, parce que cette dernière

"dégageait" saisonnièrement la main-d'oeuvre dont elle avait besoin, main-d'oeuvre que non seulement elle n'avait pas besoin de former - l'apprentissage de la ferme y pourvoyant - mais qui, subvenant à ses besoins par le travail agricole une partie de l'année, pouvait se contenter d'une rémunération congrue. Ensuite, parce que les boisés de ferme apportaient aux entreprises une partie de la matière ligneuse, permettant de réduire les immobilisations requises pour l'exploitation directe (chemins, camps, etc.)

Ce type d'interrelation fut remis en cause au début des années soixante par la mécanisation des techniques d'abattage, qui multiplièrent la productivité du travail et en raison des lourds investissements requis firent préférer l'exploitation continue aux chantiers saisonniers. Du coup, le cultivateur attaché à son lot par des travaux agricoles périodiques, apparut trop "mobile". Effectivement, en 1963, il fallut près de 12,000 travailleurs pour remplir à peu près 6,000 emplois à temps plein! Sans sécurité de revenu ni d'emploi (il est payé à la pièce et peut-être renvoyé n'importe quand), le bûcheron s'attachait étrangement peu à son emploi éreintant et mal payé.

"Normalement", l'abandon des fermes aurait dû suppléer à ce manque: n'ayant plus de moyens de production à lui, le bûcheron se serait "professionnalisé", c'est-à-dire, aurait dû coller à son poste puisque c'était là sa seule source de revenu. Mais, ô surprise pour les Compagnies et les technocrates, c'est l'inverse qui se produisit (Dix ans après: 34 suiv.) Moins il y avait de cultivateurs, plus il était difficile de trouver des bûcherons. Le capital forestier dût se rendre à l'évidence: pour se procurer une main-d'oeuvre "professionnelle" il lui faudrait la payer à un taux normal, puisque le bûcheron ne pouvait plus compter sur sa ferme pour le loger et le nourrir à bon compte avec sa famille. En 8 ans, Oh scandale! on vit le salaire forestier hebdomadaire passer de \$90. à \$184., dépassant même le salaire industriel moyen. Et malgré tout, la main-d'oeuvre demeurait rare, les jeunes préférant aller chercher des emplois plus stables sur la Côte Nord ou dans la région montréalaise.

Il fallut vraiment se rendre à l'évidence. A ce rythme, on ne pourrait assurer à l'industrie forestière la matière première dont elle avait besoin.

Or, le secondaire forestier, sciage et pâte et papier, constitue l'épine dorsale de l'industrie régionale avec en 1963, 46% des établissements industriels et 40% de la valeur de la production industrielle. Il comprenait en 1963 plus de 250 entreprises de sciage, portes et châssis, etc. propriété de la petite et moyenne bourgeoisie régionale et trois grandes entreprises de pâte et papier, appartenant surtout à des étrangers (Price, New-York Times...). Le secteur des pâtes et papier devait connaître une expansion considérable au cours de la dernière décennie (1963-1973) doublant ses établissements (3→6), triplant presque sa main-d'oeuvre (554→1403) et multipliant par 8 la valeur de la production (9.4 →78.4 millions) (Dix ans après: 39). Comme la production totale de bois n'a pas sensiblement varié, il s'est donc produit une redistribution considérable de la production en faveur du capital étranger. En même temps qu'on "assainissait" l'agriculture, on entreprenait de "restructurer" les industries du bois. Pas les pâtes et papiers, on s'en doute, déjà très structurés puisqu'elles appartenaient à des monopoles nationaux et internationaux; mais l'industrie du sciage, où les "forces économiques" réduisaient de plus de la moitié le nombre d'établissements entre 1961 et 1971. Les entreprises restantes pouvant désormais se partager le gâteau dont les proportions n'ont pas tellement changé depuis 15 ans (100-125 millions de pieds cubes de bois par an).

Mais pour que cette vache à lait de la bourgeoisie régionale et étrangère continue de produire, il fallait que le bois soit coupé à la base. Vu que la fermeture des paroisses et la ruine des fermes avaient donné les résultats contraires à ceux qu'on attendait sur l'offre de main-d'oeuvre (Dix ans après: 29 suiv.) il ne restait plus qu'à faire marche arrière et à éviter que l'arrière-pays ne se vide... puisqu'il demeure le principal pourvoyeur de main-d'oeuvre. Le gouvernement suspendit en 1970 les primes au déplacement et les fermetures forcées de paroisses et entreprit de dialoguer avec les gens qui ne voulaient pas partir... Cela nous a donné les Sociétés d'Exploitation et d'Aménagement des Ressources dont nous reparlerons plus loin.

En résumé, l'aménagement forestier, comme l'aménagement agricole, ne constitue en aucune manière une solution aux crises qui affectent les

travailleurs dans ces secteurs: il veut simplement éviter que ces crises ne portent des coups trop graves au capital. Il arrive qu'on se trompe complètement dans les calculs et que telle mesure, plutôt que de produire le résultat escompté, produise exactement le contraire: ainsi la fermeture des paroisses dites "marginales" et la réduction dramatique du nombre des fermes sur la main-d'oeuvre forestière. Le gouvernement ne s'en fait pas pour autant et change tout simplement la politique pour que la population s'adapte, de gré ou de force, aux besoins du capital...

Voilà ce que représente, pour nous, l'"aménagement régional" décidé d'en haut et voilà pourquoi les travailleurs de l'Est du Québec, cultivateurs, bûcherons, pêcheurs, ouvriers et mineurs, disent NON ! à ce tripotage. Nous avons été naïfs en 1960, avec la Révolution tranquille, puis avec le B.A.E.Q. puis avec le C.R.D. puis avec... Mais maintenant, c'est fini. La population réclame le droit d'organiser la gestion de ses ressources en fonction de ses besoins à elle et non en fonction d'un intérêt supérieur qui s'avère être celui des multinationales et de leurs supporteurs locaux. L'aménagement du Capital: au puisart !

Tout cela est bien négatif, me direz-vous, avez-vous une solution de rechange à proposer. Oui, nous en avons une. Pour nous la première étape dans l'élaboration d'un Plan d'aménagement qui ne soit pas un plan d'appauvrissement général pour l'enrichissement de quelques-uns, c'est le développement d'une organisation autonome des travailleurs de l'Est du Québec. Celle-ci sera le mûrissement des actions des comités de paroisses comme les Opérations Dignité, des groupes de cultivateurs, des syndicats, et c'est pourquoi l'action qui se déroule au sein des S.E.A.R. prend une importance particulière.

Les S.E.A.R.: agences gouvernementales ou lieux de lutte populaire.

Il pourra sembler étonnant, après ce que nous avons dit, de présenter les Sociétés d'Exploitation et d'Aménagement des Ressources comme des structures où peut se forger une prise en main par la population de ses propres affaires. Et pourtant nous croyons que oui. Nous allons essayer de montrer pourquoi.

Les S.E.A.R., on le sait, ont été la réponse gouvernementale aux Opérations Dignité. Ces dernières avaient regroupé, sous la tutelle du clergé, 65 paroisses de l'arrière-pays, dont les habitants refusaient de déménager parce que quelques bureaucrates, à Québec, avaient décidé de justifier leur salaire en "changeant quelque chose" en Gaspésie. Nous ne reviendrons pas ici sur l'idéologie conservatrice des leaders cléricaux, ni sur la récupération politique de cette idéologie, ni sur l'opportunisme des "hommes de science" de l'Université Laval, voulant guérir tous les maux d'un siècle d'exploitation et de gaspillage grâce à la "Sylviculture rationnelle". Il n'en demeure pas moins que, dans leurs fondements, c'est-à-dire au niveau du monde ordinaire les Opérations Dignité représentaient une protestation sincère contre la manipulation et l'aliénation dont ils étaient les victimes. Et c'est ce qu'a bien compris le Gouvernement quand il a décidé de les "aider" c'est-à-dire d'aider l'industrie forestière à faire face à moyen terme à ses problèmes de main-d'oeuvre. Les autorités en place ont bien vu la détermination des gens à ne pas se faire avoir... et ont décidé d'utiliser cette détermination.

Les S.E.A.R., c'est une manière compliquée de faire quelque chose de bien simple. Les forêts de la région sont globalement exploitées à pleine capacité (95%) et, en de nombreux endroits, carrément sur-exploitées (p. ex. la forêt domaniale de Matane). Les Compagnies ne se sont jamais préoccupées de voir au renouvellement des ressources ligneuses; quant aux cultivateurs, ils ont tenté de compenser les revenus agricoles à la baisse en surexploitant les boisés de ferme. Dans l'état actuel des forêts de la péninsule, il est illusoire de penser que l'abattage pourra permettre à une population importante de vivre, vu les conditions actuelles de mécanisation. Ainsi, les 500 milles carrés occupés par les Opérations Dignité, s'ils étaient entièrement boisés, n'occuperaient que 500 bûcherons à plein temps. On propose donc aux gens de rester sur place, pour être disponibles pour les opérations de coupe. Entre temps, on les paye (un peu) pour faire de la sylviculture sur les lots publics et privés, accélérant ainsi la repousse et glanant du bois au passage. En outre, on leur concède certains droits de coupe sur les forêts publiques, à condition d'approvisionner en priorité des industries particulières, à bas prix semble-t-il. Enfin, on les encourage à développer d'autres activités

(certaines cultures, tourisme) pour arrondir un peu des revenus qui risqueraient d'être minces. En bref, de même que le bûcheron d'autrefois permettait à la Compagnie de le payer moins en cultivant, les bûcherons d'aujourd'hui doivent "s'aider" un peu pour que le bois ne coût pas trop cher.

Face à cette situation, quelle ligne adopter. L'Etat a remis une certaine autonomie aux S.E.A.R. La grande tâche à laquelle doivent s'attaquer les cultivateurs et les bûcherons, c'est de prendre cette autonomie et de l'accroître pour que tous les bénéfices de leur travail reviennent entre leurs mains. Ainsi, le Groupement Taché s'était vu spécifier, l'an dernier, à qui il devait vendre son bois, et à quel prix. Or, il s'était vu offrir des conditions beaucoup plus intéressantes ailleurs. Les travailleurs refusèrent de se faire avoir et allèrent jusqu'au bureau du ministre pour avoir justice. Dans le même sens, les citoyens de Ste-Marguerite-Marie luttent présentement pour que soient retournés entre leurs mains plus de 137 lots, propriétés du Ministère et de la commission scolaire: ces lots sont présentement inutilisés et sont indispensables à la réorganisation de la production. Ils ont obtenu l'appui de l'ensemble des autres villages dans leur revendication et celle-ci est désormais considérée par tous comme une priorité. Toujours dans le même sens, les producteurs de Baie des Sables ont passé outre à la fermeture du quai, ordonnée l'été dernier par un fonctionnaire alors que des milliers de cordes de bois attendaient pour être embarquées.

On pourrait multiplier les exemples d'actions de cette sorte dans la région. Elles constituent pour nous l'amorce de la réponse populaire à la planification bureaucratique, à l'aménagement pour le profit. C'est en prenant réellement en main la gestion de leurs ressources que les travailleurs de l'Est du Québec découvriront que la "rentabilité" n'a pas du tout le même sens lorsqu'il s'agit de garantir des profits élevés ou de donner un revenu décent à des producteurs. Les paroisses de l'intérieur peuvent survivre en combinant l'agriculture pour le marché régional et l'exploitation forestière... à condition de pouvoir en déterminer l'orientation en fonction de leurs besoins.

Pour nous, donc, le seul aménagement qui ne soit pas une fumisterie, un moyen d'endormir le monde, c'est l'élaboration d'une expérience populaire de gestion des ressources. Les premières étapes en sont la consolidation des groupes de producteurs de l'arrière-pays, entre autres à travers les S.E.A.R. dont il faut cependant arracher le contrôle aux technocrates, et l'établissement des priorités d'action par les travailleurs eux-mêmes.

Pierre Dufort
Président
Opération-Dignité I.

111

DISCUSSION GÉNÉRALE:

**LE DÉVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL DOIT-IL
ÊTRE À LA REMORQUE DU DÉVELOPPEMENT
URBAÏN ?**

**Claude Beauchamp
G-Henri Dubé
André Fortas
Gilles Roy**

La discussion générale devait permettre aux quatre panelistes de confronter leurs opinions sur une question épineuse: Le développement en milieu rural doit-il être à la remorque du développement urbain?

Le développement des régions périphériques québécoises est-il tributaire du développement de Montréal et jusqu'à quel point le développement de zones urbaines dans les régions périphériques pénalise les petits centres ruraux? Un développement autonome est-il possible?

La formule du panel fut retenue par les organisateurs car elle favorisait une plus grande participation: les gens du milieu ont des choses à dire. Par ailleurs, le choix des panelistes devait selon nous faciliter l'amorce de la discussion:

Claude Beauchamp, spécialiste en sociologie rurale, s'intéresse aussi aux mouvements coopératifs.

G. Henri Dubé, ancien président du BAEQ et ardent défenseur de la problématique du Plan d'aménagement, s'avérait un candidat essentiel pour le panel.

Le troisième paneliste, André Fortas, remplaçait Pierre De Bané, député fédéral de Matane. Médecin, économiste, André Fortas s'intéresse au développement urbain. Notamment, il a soumis un rapport au ministre des affaires urbaines: Une cité pour l'homme. Eléments d'une stratégie du développement urbain. (1974).

Agronome et animateur social, Gilles Roy oeuvre depuis quelques années dans la région du Témiscouata: Ste-Juste - Auclair - Lejeune (JAL). Son intérêt pour le développement régional et l'aménagement intégré des ressources ne fait aucun doute.

Après les exposés des panelistes, les participants firent de nombreuses interventions sous forme de questions ou de commentaires. Etant donné l'abondance des interventions, j'ai sélectionné les dialogues les plus représentatifs et rattachés implicitement à la question posée. Certaines questions ont

été omises malgré leur validité afin d'éviter les répétitions. En terminant, j'espère que les résumés des communications des panelistes respectent la pensée de chacun.

Jean Larrivée,
Secrétaire du GRIDEQ

1- BREVE DESCRIPTION DES INTERVENTIONS DES CONFERENCIERS

Claude Beauchamp:

Le développement du milieu rural doit s'harmoniser avec le développement urbain. Il faut intégrer ces deux milieux afin d'assurer une continuité et non pas une opposition.

Le désintéressement envers le milieu rural, observé depuis quelques années, semble dû au rejet de la vocation agricole par le Québec. L'agriculturisme a cédé la place au développement industriel. D'ailleurs, on peut facilement constater ce phénomène sur le plan politique: le budget du ministère de l'agriculture est très faible comparativement aux autres ministères; on a relégué sur les tablettes le rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'agriculture. Ce désintéressement se remarque aussi au niveau de la population sauf lorsqu'on abat des veaux aux coins des rues.

Ceux qui s'intéressent au milieu rural privilégient trop souvent les aspects économiques et les perspectives à court terme. On pense en termes de croissance plutôt que de développement. Les opérations Dignité ont réagi contre cette formulation: vivre en milieu rural, c'est un mode de vie.

Le développement du milieu rural implique un coût social: le milieu rural est nécessaire aux urbains qui viennent y passer leurs vacances et leurs fins de semaine. La vocation touristique du milieu rural sera conservée en autant que des gens y habiteront.

Développons l'agriculture même si elle n'est pas rentable directement car le secteur touristique a besoin d'elle.

Georges-Henri Dubé (voir texte):

Après un bref rappel historique décrivant la mise en place du Conseil d'Orientation économique et du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, Georges-Henri Dubé énumère les hypothèses de travail du BAEQ:

- 1- Exploiter uniquement les ressources pour faire vivre la population régionale.
- 2- Maintenir la population au niveau actuel (1961) et adopter des politiques à cet égard (six objectifs du Plan).

Le BAEQ a retenu la deuxième hypothèse jugée plus réaliste. Fondamentalement, G. H. Dubé se dit toujours d'accord avec la problématique développée par le BAEQ, en l'absence de solutions valables pouvant la suppléer.

André Fortas:

Selon André Fortas, on peut envisager le développement urbain sous deux angles:

On peut le considérer comme un processus cancéreux qui va étouffer le milieu rural ou encore comme "un élément indispensable au développement tout court". Un plan d'aménagement du territoire permet de trouver l'équilibre entre le monde rural et urbain mais cela suppose une coopération entre les politiciens et les divers palliers gouvernementaux.

Par ailleurs, le développement en milieu rural comporte une dimension dangereuse: la notion de la qualité de la vie. Celle-ci diffère selon les groupes ou les individus. L'urbain a-t-il une qualité de vie inférieure aux ruraux?

André Fortas termine sa communication par quelques questions, adressées à l'auditoire, touchant la qualité de la vie et la participation des gens au processus du développement de la région.

Gilles Roy (voir le texte de sa communication)

Gilles Roy abonde dans le même sens que Claude Beauchamp à savoir qu'il faut développer harmonieusement le milieu rural et le milieu urbain.

Les ressources bio-physiques et humaines permettront de consolider le milieu rural. Cependant, il semble qu'on n'a pas accentué suffisamment la valorisation de ces ressources puisque 51 localités du territoire présentent des sols défrichés et cultivables non utilisés. 11

faut établir des politiques "fermes et stables" d'exploitation des ressources.

L'exploitation des ressources rurales apporterait une complémentarité à l'économie des villes de la région.

Les organismes gouvernementaux de la région doivent avoir un plus grand pouvoir décisionnel. En terminant, Gilles Roy affirme qu'il nous faut bâtir un milieu rural valable qui soit une alternative intéressante à la vie en milieu urbain.

2- DIALOGUES SELECTIONNES AVEC L'AUDITOIRE

La discussion qui a suivi les exposés des panelistes a été axée sur certains aspects du développement en milieu rural. Entre autres, on a parlé de la qualité de la vie, des obstacles et des outils nécessaires au développement de la région.

Afin de mieux situer la discussion, voici quelques interventions les plus représentatives:

* La qualité de la vie:

- Clermont Dugas: "Je demanderais à M. Fortas de nous démontrer en quoi on se trompe lorsqu'on pense avoir en milieu rural une bonne qualité de vie?
Je lui demanderais également pourquoi si on n'a pas une bonne qualité de vie ici, pourquoi les citoyens cherchent de plus en plus à passer leurs vacances et leurs fins de semaine en milieu rural?"
- André Fortas: "Ca commence bien! (...) Je n'ai pas porté un jugement de valeur sur la qualité de la vie.
J'ai demandé ce qu'était pour quelqu'un qui vit dans le bas du fleuve, la qualité de la vie et j'ai parlé en particulier de la dimension dangereuse de cette terminologie (...)
La qualité de la vie, pour vous ou pour X et Y, dépendra de la culture, des aspirations, de l'éducation et je crains qu'actuellement lorsqu'on parle de qualité de la vie, on semble prêcher une sorte de retour à la campagne, on va vers les bucoliques... On semble dire que la ville est un milieu pollué, c'est un milieu pollué aussi spirituellement, moralement (...)
Est-ce que la diffusion urbaine, par opposition à la concentration actuelle, n'est pas un élément de solution?"
- Ghislain Paradis: C'est quoi la qualité de la vie pour vous et en quoi les propos de Clermont Dugas, ce matin, ne vous satisfont pas?"
- André Fortas: "Ca ne me satisfait pas parce que j'ai l'impression qu'il s'agit essentiellement d'un retour à des

valeurs anciennes qui auraient une valeur de vertu (...) Je vois la qualité de la vie, ici en Gaspésie, comme étant un mélange harmonieux, non seulement d'une possibilité de vie, d'épanouissement personnel, mais aussi la possibilité d'avoir accès à tout ce qui fait la culture.

Claude Beauchamp: "Le milieu rural en soi ce n'est pas nécessairement une assurance pour une écologie parfaite (exemple de la Californie)."

* Les obstacles et les outils nécessaires au développement de la région:

Lucien Lelièvre:
(Matane) Est-ce que c'est possible d'assurer un développement rural autonome face à un développement urbain quand on sait que les principaux leviers du développement sont fondamentalement urbains: le pouvoir financier où est-il? le pouvoir politique où est-il? Comment est-ce possible pour une région d'avoir non seulement un développement, mais de faire elle-même, de contribuer elle-même à son propre développement?

Gilles Roy: (...) Qu'on récupère vraiment et qu'on rapatrie dans la région des pouvoirs si on en a déjà eus.

Claude Beauchamp: "On a dit tantôt que dans la région ici on n'avait pas l'avoir et qu'on n'avait pas le pouvoir. Il faudrait peut-être relativiser un peu. Il y a quand même un certain avoir, ne serait-ce que les ressources (...) le pouvoir c'est peut-être vrai que vous ne l'avez pas beaucoup dans le moment (...) Avec le vouloir qui commence à pointer, j'ai l'impression que vous pourrez faire quelque chose.

G.H. Dubé: "Il faut exploiter au maximum les ressources, à tous les points de vue (...) mais il ne faut pas être aveugle à ce point de dire qu'à un moment donné c'est possible qu'il n'y ait pas assez de ressources pour faire vivre tout le monde dans l'arrière-pays."

Louis Bourdages: "Le capitalisme a comme but le profit, il est venu sucer nos ressources naturelles dans l'Est du Québec. Lorsque ces ressources sont épuisées, ils s'en vont comme ils sont venus (...) Jusqu'à quel point le système en place, qu'on l'appelle comme on veut mais moi je l'appelle le capitalisme, nous a finalement rendu impotent vis-à-vis nos propres besoins.

- Benoît Beaucauge: "Je pense que depuis un certain temps, on cache un des coupables évidents, c'est l'état à divers niveaux (...) Vous avez parlé tout à l'heure (A. Fortas) qu'un concours de bonne volonté était nécessaire, qu'on devait écrire à nos députés. Moi, j'ai l'impression qu'une bonne partie de ce qui a été dit aujourd'hui, traduit plutôt l'anachronisme des structures politiques actuelles pour le monde rural (...) Si les structures politiques actuelles vont bien pour les intérêts capitalistes des villes, la situation que l'on constate ici nous montre bien que les structures politiques ne sont pratiquement d'aucun secours pour les populations dites marginales (...) Les structures politiques que nous avons ne nous servent plus à rien, malheureusement.
- Gilles Roy: "Aujourd'hui on a un effort énorme à faire pour recréer une situation d'autonomie qui amène les gens à cette prise en charge (...) On a tout un travail d'éducation et toute une pente à remonter (...) Il va falloir que les politiques favorisant la dépendance soient remplacées par des politiques axées sur l'autonomie.
- Guy Cherron: "Je pense que la stratégie de développement initiée par le BAEQ, privilégiait d'une certaine façon le développement urbain par rapport au rural. (...) L'incitation à l'urbanisation polarisait tous les autres objectifs (...)
- La poussée, faite par JAL, les Sociétés d'exploitation des ressources, les Groupements forestiers, est un signe que l'Etat remarque et qui va donner des éléments de réponse à cette recherche d'équilibre.
- Ls-Philippe Rioux: "Si vraiment le BAEQ n'a pas eu l'impact sur le plan du développement qu'on attendait de lui, je pense que l'Etat, lui-même, a sabordé le plan" (...) "Ce qu'on veut c'est que nos ressources soient aménagées et qu'elles servent au profit des gens d'ici. Qu'on arrête d'exporter de l'emploi en exportant nos ressources."
- André Fortas: "Je crois en la volonté des individus (...) Je crois en la continuité de l'action, en la volonté de changement... "10 individus dans une communauté peuvent changer beaucoup de choses, 10 individus décidés."
- Un participant: "Il (individu) n'a pas beaucoup de pouvoirs. Il a même cette difficulté énorme de comprendre ce qui lui arrive, c'est ce que nous faisons aujourd'hui."

Jean-Luc Marais: "Quand aura-t-on un gouvernement régional? (...) Le développement rural ne peut s'appuyer que sur la décentralisation..."

Gilles Roy: "On oubliera que les luttes qu'on a menées dans la construction de notre petit milieu limité; ça devrait se prolonger dans des luttes plus larges, de style politique, de changement d'allégeance..."

Léonard Otis: "Le développement va se faire à partir des gens du milieu. Il ne se fera rien en attendant et en criant après les politiciens. Les gouvernements ont un rôle à jouer comme suppléant et non pas comme premier.

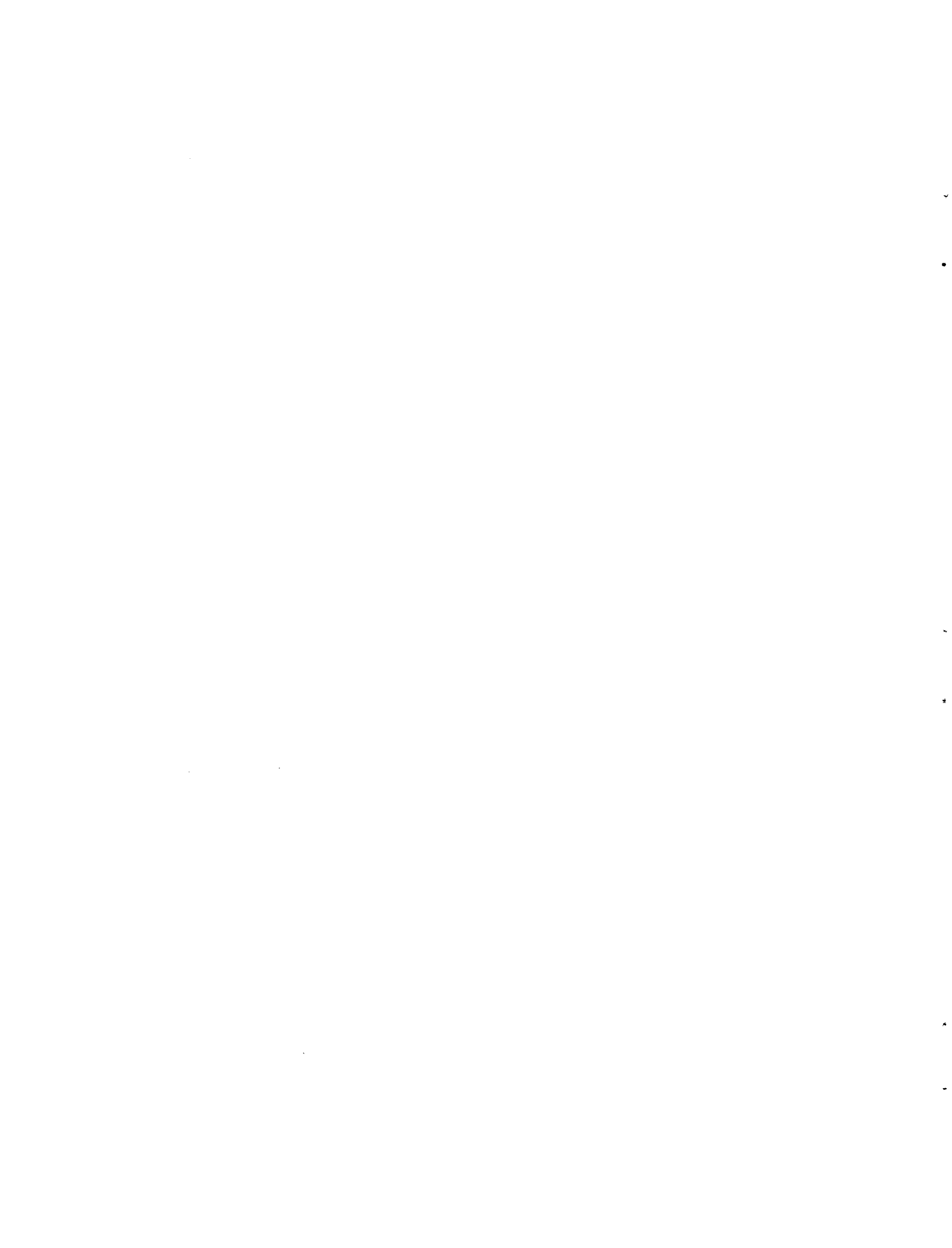
"Advenant qu'on prenne en main notre affaire, est-ce qu'on a une mentalité prête à en faire un succès?" (...) on est tellement habitué de recevoir et de prendre..."



IV

**LA DIMENSION HISTORIQUE
DU
SOUS-DÉVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL**

**Joseph Risi
James Thwaites
Jacques Lemay**



1- PETITE HISTOIRE D'UNE VIEILLE ETUDE ECONOMIQUE EN GASPESIE

Préambule

Votre aimable invitation de participer à ce colloque me permet d'évoquer en bonne compagnie les souvenirs d'une étude faite en 1937 en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine. C'est à cette occasion que j'ai rencontré pour la première fois les gaspésiens. C'est un peuple vaillant, grand dans la dignité et fier dans la pauvreté, peuple depuis toujours négligé dans son isolement, peuple qui lutte pour une vie décente dans une région ingrate. Cette "terre du silence" d'un vieux poète, j'ai osé l'appeler "terre de la patience" il y a bientôt 40 ans, et vous allez voir pourquoi.

Il y a 38 ans, longtemps avant l'apparition d'organismes fort variés, tels que BAEQ, ODEQ, CRD, ODI, FRUL, GRIDEQ, etc. - on dirait que les québécois aiment les sigles - il y eut donc dans l'Est du Québec une enquête dite "économique". Cette appellation était plutôt pompeuse parce que les membres des équipes n'étaient pas tous des économistes professionnels, encore très rares à ce moment, mais des scientifiques appartenant à diverses disciplines, tous également décidés à servir la communauté au meilleur de leurs connaissances.

Essayons d'abord de placer cette première initiative régionale dans son contexte national et mondial. La débâcle financière universelle connue sous le nom de "Krach" au début des années 30 provoqua en Europe des conséquences politiques d'une extrême gravité: l'avènement d'Hitler en 1934 suivi bientôt de l'Anschluss de l'Autriche et de l'invasion de la Tchécoslovaquie, événements qui déclenchèrent la seconde guerre mondiale. Suite à ladite catastrophe financière, il y eut au Québec, comme partout ailleurs, des signes de graves malaises économiques qui aboutirent politiquement à la prise du pouvoir par M. Duplessis aux élections générales de 1936. Afin de mieux connaître la situation économique dans l'Est du Québec - déjà à ce moment là une des régions les moins favorisées - le nouveau premier ministre ordonna une enquête dont il confiait la direction à M. Esdras Minville, économiste bien connu et lui-même fils de la Gaspésie. Des

équipes furent formées et entraînées en hiver 1936-37. Chacune comprenait quatre membres, presque tous professeurs dans les universités québécoises d'alors, ingénieurs agronomes, ingénieurs forestiers, ingénieurs civils, géographes ou économistes. Il y eut en tout quatre équipes, une pour le comté de Bonaventure, une pour Matapédia, une pour Matane, la quatrième que j'ai eu l'honneur de diriger pour les comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Iles-de-la-Madeleine.

Les membres des équipes visitaient village après village, les vallées et les colonies, maintes fois maison après maison; ils s'arrêtaient dans chaque industrie, atelier ou boutique. A l'aide de questionnaires fort bien faits et spécialement préparés à cette fin, ils interrogeaient tout le monde: cultivateurs, colons, pêcheurs, commerçants, propriétaires de scieries, industriels, même les maires et les curés. Ils partageaient la maigre soupe du colon, partaient à deux heures du matin à la pêche à la morue pour revenir à quai dans l'après-midi avec une petite cargaison de poissons évaluée à ... $\frac{1}{2}$ cent la livre (!), bref, ils voulaient vivre la vie des gaspésiens afin de mieux connaître leur âme et leurs problèmes. Ils les ont touchés du doigt, les problèmes, et il y en avait, des problèmes individuels et communautaires, des problèmes de technique du métier, d'équipement, de marché, d'accessibilité aux ressources, de communication, tous des problèmes profondément humains du plus simple au plus complexe.

Ai-je besoin de vous dire que nos rapports au gouvernement s'inspiraient autant de considérations patriotiques et humanitaires que de l'exposé formel des problèmes socio-économiques rencontrés et de suggestions pratiques pour leur solution à court ou à plus long terme. C'est probablement à cause de cette nature du contenu que nos rapports sont restés bien sagement dans quelque tiroir, soit parce qu'on y trouvait des faits peu flatteurs pour certaines personnes, soit que les solutions proposées étaient politiquement peu rentables ou jugées trop coûteuses dans le cadre budgétaire de l'heure. Il se peut aussi qu'on ait déduit que la situation n'était pas si grave... puisque l'enquête ne coûtait pas chère, c'est-à-dire, en moyenne \$1000 pour chacun des 16 membres des quatre

équipes, salaire, frais de voyage et de séjour compris, pour les trois mois de travail sur le terrain!

Je me propose de vous présenter d'abord un bref résumé des conclusions de mon équipe concernant la situation en Gaspé-Nord et Gaspé-Sud; nous laisserons de côté les Iles-de-la-Madeleine parce que les problèmes y sont différents de ceux de la Gaspésie: on n'y trouve que la pêche comme activité majeure, très peu d'agriculture et pratiquement pas de forêt pour des raisons biogéographiques évidentes. Donc, parlons de la Gaspésie d'il y a 40 ans. Les sources du très modeste revenu du gaspésien moyen étaient alors multiples, en ce sens qu'aucune des activités principales: l'agriculture, la pêche et la forêt pouvait, à elle seule, le faire vivre de façon plus ou moins décente à l'année longue. C'est donc le travail mixte au cours des saisons qui était son lot; j'appelle cela l'interdisciplinarité des muscles que les gaspésiens connaissaient depuis toujours, avant que des "étrangers" leur apportent celle des esprits.

L'agriculture

L'agriculture, rudimentaire et peu payante, consistait à produire un peu de viande, d'oeufs, de produits laitiers et de légumes, généralement en quantités insuffisantes pour couvrir en entier le besoin familial ou local, le reste nécessaire à la composition d'une diète minimale en protéines, lipides et hydrates de carbone devant être importé à fort prix. Une agriculture à l'échelle limitée dans l'espace et dans le temps n'y était possible que le long des côtes déboisées et au fond d'un petit nombre de vallées comme la Grande-Vallée, le Val d'Espoir et quelques autres petites superficies d'origine sédimentaire ou alluvionnaire. Il y avait aussi des colonies agricoles établies sur des tas de roches, telles que St-Octave-de-l'Avenir et Cloridorme, mais comme nous l'avions prédit, après le massacre de la forêt coloniale, ces erreurs agro-politiques ont été "corrigées" depuis, et de façon radicale, par la fermeture des colonies et la déportation des colons!

L'agriculture ne réussissait donc pas à nourrir son homme, même dans les conditions de site les plus favorables, de sorte que l'artisan de la

terre devait forcément s'expatrier en hiver pour trouver, comme bûcheron, le complément de son maigre budget familial dans les forêts de l'intérieur gaspésien, d'Anticosti et de la Côte-Nord. Malgré l'inflation actuelle des salaires, la situation agricole en Gaspésie a-t-elle tellement changé depuis? On peut se le demander.

Comme nous l'avions expliqué dans notre rapport, on ne pouvait pas diriger les pêcheurs gaspésiens vers la culture, l'industrie laitière ou toute autre spécialisation agricole sur une certaine échelle, et ce pour diverses raisons: d'abord un bon pêcheur n'est pas nécessairement un bon cultivateur et vice-versa; puis l'exercice des deux métiers est concomitant et, par conséquent, incompatible pour toute fin pratique. On ne pouvait pas songer non plus à une exploitation agricole d'envergure parce que (1) la moyenne de la superficie des terres arables n'était que de l'ordre de 15 acres par famille, (2) la qualité du sol n'est bonne que dans certaines vallées, partout ailleurs elle est médiocre ou insuffisante, (3) le micro-climat (vent, température, été très court) ne favorise pas la maturation assez rapide des récoltes, ni l'implantation de certaines cultures spéciales sauf au fond de quelques vallées mieux protégées. En remplaçant l'élevage de bovins par celui de chèvres - ces dernières produisant beaucoup plus de lait par unité de coût de production - ainsi que par la généralisation de ce que Raoul Blanchard appelle "l'agriculture domestique", nous étions arrivé à la conclusion que de cette façon il serait possible de produire suffisamment de céréales, de lait, de beurre, de viande, de légumes et de laine, pour couvrir en bonne partie les besoins familiaux et, partout, de réduire les importations à des proportions moins désastreuses. Toutes ces suggestions ont-elles été réalisées depuis?

La pêche

Passons maintenant à l'industrie de la pêche. Il convient de constater d'abord que les difficultés historiques, géographiques et climatiques ont façonné les moeurs et les habitudes professionnelles du pêcheur gaspésien au cours des temps au point de lui imposer une personnalité très particulière que tout enquêteur doit d'abord étudier et comprendre

avant d'y aller de ses commentaires. Cette connaissance ne s'acquiert pas en passant dans les villages en automobile ou en confiant à des machines l'ordination de données supposées statistiques. Elle ne s'obtient qu'en partageant la vie du pêcheur et de sa famille pendant un certain temps et dans la variété complète de ses activités quotidiennes. C'est là que nous avons appris la "valeur" des statistiques dites "officielles". Ainsi, pour nous donner une idée de l'importance de la pêche côtière, nous avons établi de façon précise le nombre de barques aptes à prendre la mer à 306 dans Gaspé-Nord et à 374 dans Gaspé-Sud, alors que les statistiques du ministère donnaient invariablement, et cela depuis 1933, des chiffres incroyablement élevés, soit 900 pour Gaspé-Nord et 1440 pour Gaspé-Sud. Etait-ce pour présenter à la population le portrait rose d'une situation lamentable? Non seulement avons-nous dressé l'inventaire exacte de embarcations employées ou en bon état d'utilisation en 1937 dans chaque municipalité des deux comtés en question, mais aussi le nombre de familles qui pêchent régulièrement, le nombre de familles qui vivent de la pêche et de l'agriculture ou de la pêche et de la forêt, le nombre de personnes occupées dans cette industrie, la proportion du revenu familial tiré de la pêche, le revenu brut moyen et le revenu net moyen provenant de la pêche par famille, enfin, le revenu net de la pêche par saison et par municipalité. Pour vous donner une idée du revenu net tiré de la pêche par famille, le maximum atteint dans trois paroisses seulement était de l'ordre de \$250 pour les pêcheurs réguliers, ce qui correspond à une pêche miraculeuse de 50,000 livres de morue par saison, à $\frac{1}{2}$ cent la livre!

Pour revenir aux statistiques, permettez-moi d'ajouter une autre petite histoire qui prouvait la "valeur" plutôt douteuse des données officielles - toujours en 1937, bien entendu -. A la suite d'un premier doute sur la véracité des statistiques, nous avons fait une enquête serrée sur la prise totale de morue en 1936 dans un secteur donné; elle se montait exactement à 1800 quintaux, alors que le rapport envoyé au ministère par un fonctionnaire l'établissait à 18000 quintaux! Quoi de plus simple pour un gars pas trop fort en mathématiques et qui cherche à justifier son salaire que d'ajouter un petit zéro?

Notre enquête nous conduisait à bien d'autres conclusions significatives. Tout d'abord, le nombre total de personnes engagées dans l'industrie de la pêche et de la préparation du poisson est beaucoup plus petit que l'on était porté à croire, soit 6% de la population de Gaspé-Nord et 3.5% seulement de celle de Gaspé-Sud. Déjà en 1937 on pouvait donc se demander si vraiment la pêche est encore l'industrie de base en Gaspésie. De plus, dans Gaspé-Nord le revenu annuel net global de \$61,000 laissait un revenu net moyen de \$161 par famille de pêcheurs et par année, et de \$80 par personne engagée dans cette industrie. Pour Gaspé-Sud les chiffres correspondants étaient de \$164 pour le revenu net annuel par famille et de \$128 par personne. Quelle moisson de misère! Enfin, dans les deux comtés mentionnés et les Iles-de-la-Madeleine réunis, la production globale des pêcheries se montait à \$350,000, soit plus de 80% de la production totale de toutes les pêcheries maritimes du Québec. Or, les statistiques du ministère déclaraient une valeur totale de près de 2 millions de dollars; on peut se demander d'où provenaient les autres poissons d'une valeur de 1½ millions? de la Colombie canadienne? de la Nouvelle Ecosse? de l'importation post-mortem? Par une analyse des données nous avons trouvé plusieurs raisons pour expliquer cet écart incroyable dans les statistiques, mais faute de temps je vous en fais grâce.

En 1937, le pêcheur d'un certain âge était encore très attaché à son métier, à preuve un vieillard totalement aveugle qui accompagnait ses confrères à la pêche, beau temps mauvais temps, au large de la Grande-Vallée. La vie du pêcheur gaspésien est rude, c'est une vie de patience et d'attente continuelles: l'hiver il attend le printemps, puis l'arrivée du hareng, ensuite celle du maquereau et de la morue; cette dernière arrivée, il attend qu'elle morde, il attend souvent, à terre, le temps favorable à la sortie, il attend aussi la vente du produit de son dur labeur, enfin il attend l'hiver et l'ouverture des chantiers forestiers. C'est parce qu'il attend toujours que ce peuple de la terre de patience a été si facile à exploiter par des intermédiaires qui l'ont tenu en esclavage et à satisfaire par des promesses jamais remplies. Quant aux plus jeunes, disons les moins de 30 ans (en 1937), le métier de pêcheur les attirait de moins en moins parce qu'il ne pouvait les faire vivre convenablement. La pêche

était sans attrait pour eux, ils étaient découragés de voir peiner leurs pères dans la misère, dégoûtés aussi des abus de toute sorte dont les pêcheurs étaient victimes; ils préféreraient donc se diriger vers d'autres activités ou - ce qui est arrivé dans la plupart des cas - émigrer vers les villes; c'est ainsi que la Gaspésie s'est dépeuplée en perdant ses forces vives. Ce désintéressement général des jeunes et des plus vieux pour le métier ancestral s'expliquait alors - et s'explique sans doute encore aujourd'hui à plus forte raison - par divers motifs, dont: (1) le revenu familial totalement insuffisant qu'on pouvait tirer de la pêche côtière, (2) les caprices de la pêche, les prises devenant de plus en plus irrégulières et parcimonieuses, soit à la suite de migrations du poisson vers des milieux marins moins dégradés par des polluants organiques et minéraux (exemples: les bactéricides, les pesticides, les hydrocarbures, les poisons industriels tels que le mercure et beaucoup d'autres), et (3) le dérangement de l'équilibre écologique par des prises massives de la part de chalutiers ou navires de pêche norvégiens, russes, espagnols, etc., alors que les limites des eaux territoriales n'étaient, jusqu'à tout récemment, qu'à 12 milles des côtes canadiennes.

A la fin de notre étude sur cette activité, nous avons formulé dix recommandations dans l'intention d'amorcer un avenir meilleur aux pêcheurs gaspésiens. Les voici en résumé, sans vous donner les commentaires justificatifs:

- 1- Solution du problème du statut juridique des pêcheries québécoises.
- 2- Réorganisation complète du service des pêcheries maritimes.
- 3- Exécution d'un vaste programme de recherches océanographiques en vue de connaître l'écologie des poissons marins (il a fallu attendre l'UQAR pour entrer sérieusement dans ce secteur).
- 4- Formation d'inspecteurs de pêcheries compétents pour remplacer les fonctionnaires ambulants sans qualification.
- 5- Education technique des pêcheurs et formation des adultes dans les paroisses au moyen de cours pendant l'hiver.
- 6- Abandon des octrois de toute sorte (pour filets perdus, puis retrouvés, évidemment, etc.) et des prêts individuels qui créent la malhonnêteté et l'injustice.
- 7- Création de puissantes coopératives pour la vente et la transformation du poisson afin d'éliminer la plus honteuse exploitation par des intermédiaires trop affamés.

- 8- Classification sérieuse et inspection sévère des produits de la mer par un personnel compétent comme on en trouve en Islande et en Norvège.
- 9- Amélioration des moyens de transport et de l'approvisionnement en poisson frais du marché domestique (Québec, Montréal et autres centres de l'Est canadien.
- 10- Développement du marché provincial et recherche de marchés extérieurs avec l'aide des techniciens du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Quelques points de ce programme ont été réalisés depuis, mais la majorité de ces recommandations est, je crois, restée sans lendemain.

Je ne pourrais mieux terminer mes remarques sur l'industrie de la pêche maritime que de citer un extrait d'une conférence sur le Labrador faite à Québec en 1856(!) par M. Noël H. Bowen (Transactions of the Quebec Literary & Historical Society, vol. IV, p. 340); voici ce qu'il disait: "Connaissant les richesses dont une généreuse Providence a chargé nos rives et ayant cet inépuisable trésor à notre portée, est-il croyable que pas un navire parte d'ici, durant l'année, pour aller prendre une part de ces pêcheries? Les vaisseaux des autres nations accourent en grand nombre comme les vautours vers leur proie, pendant que nous les regardons faire dans une honteuse indifférence. Sommes-nous donc trop fortunés ou trop paresseux ou trop peu intelligents pour apprécier nos richesses naturelles?" Veuillez remarquer que ces phrases inspirées par un grand patriotisme ont été dites il y a 120 ans! Or, vous savez que le gouvernement vient bien juste de porter la limite des eaux territoriales à 200 milles des côtes. Quant au reste des constatations de M. Bowen, ne sont-elles pas encore vraies aujourd'hui?

La forêt

Passons maintenant à une troisième ressource naturelle, la forêt, qui donne aux gaspésiens un certain revenu d'appoint. Je vous rappelle que nous sommes toujours en 1937; si les choses ont changé depuis, je serais heureux de l'apprendre. Ce revenu très partiel se composait en partie de salaires payés aux cultivateurs et pêcheurs gaspésiens qui

travaillaient durant l'hiver comme bûcherons dans les chantiers forestiers, en partie de salaires versés par les propriétaires de scieries, la plupart de très petites entreprises familiales qui faisaient vivre quelques hommes du voisinage pendant une courte période d'opération de seulement quelques semaines par année. Sur les 93 moulins que j'ai visités de Cap-Chat à Ste-Thérèse-de-Gaspé, 32 ne pouvaient marcher à une échelle payante, faute de bois! Il faut croire que la situation ne s'est pas améliorée depuis puisque ces petits établissements, gagne-pain des tout-petits, disparaissent les uns après les autres sur ce vaste territoire entièrement boisé. Et on continue à clamer partout la vocation forestière de la Gaspésie! Bien sûr il devrait en être ainsi, mais un peuple ne peut exercer sa vocation forestière sans accès à la forêt, SA forêt. Les plaintes amères des propriétaires de scieries, grandes et petites, étaient partout les mêmes en 1937: nous n'avons pas de bois alors qu'il pourrait debout dans les concessions; ce n'est pas le marché qui nous manque, ni les conditions favorables de transport par voie fluviale; à l'exception de quelques petits bouts de forêt communale, la forêt concédée aux grandes compagnies descend partout jusqu'au fleuve; faute d'accès à notre forêt nous ne pouvons scier que du petit bois de très faible diamètre provenant des terres des cultivateurs; nous sommes rendus à débiter des allumettes tandis que les compagnies déchiquètent les beaux arbres de grand diamètre en copeaux ou en pâte et que les quais tout le long de la côte sont construits avec des belles poutres importées de la lointaine Colombie canadienne. Voilà les clameurs que nous entendions tous les jours. J'ai même vu une paroisse où les habitants se plaignaient de la rareté du bois de chauffage!

Le problème fondamental de la Gaspésie de 1937 était donc l'accès à sa forêt qu'on lui refusait obstinément. Plus que cela, une certaine compagnie détenait alors la concession de quatre blocs de forêt de 1000 milles carrés chacun; elle a réussi à faire rapporter l'obligation de coupe dans les quatre blocs sur un seul, celui de la Matapédia. Donc pas de chantiers, par de travail, du chômage dans un décor de richesse plus bas en Gaspésie, mais une activité fiévreuse dans le bloc de la Matapédia dont le bois se transportait plus avantageusement au Nouveau-Brunswick pour y être transformé au profit d'ouvriers non gaspésiens. Permettez-moi de

citer à ce propos un passage de mon rapport (écrit en 1937): "Dans une dizaine d'années toute cette partie de la Matapédia sera complètement rasée, puis trois générations d'hommes devront attendre la régénération de la forêt et une nouvelle récolte. Et puisque le colon et le cultivateur ne peuvent vivre dans ces régions éloignées des grands marchés sans l'apport de la forêt, il est de mon devoir d'avertir les autorités qu'ils auront à faire face, d'ici quelques années, à une terrible crise de la Matapédia". Cette crise est-elle arrivée? Vous en savez plus long que moi.

Sans toucher aux problèmes d'aménagement et d'exploitation de la forêt gaspésienne - questions hors de ma compétence - j'aimerais résumer sans autres commentaires les huit recommandations faites dans mon rapport au chapitre réservé au problème forestier:

- 1- Faire cesser le troc du bois entre les colons et les marchands intermédiaires peu scrupuleux.
- 2- Organiser une coopérative de vente dans l'intérêt des petits propriétaires de scieries.
- 3- Libérer la petite entreprise de l'étreinte des grandes compagnies en créant, en arrière de chaque municipalité, une forêt communale sur une lisière de 5 à 10 milles de profondeur tout au long de la côte.
- 4- Faire exploiter cette forêt communale au bénéfice de ses habitants sous la surveillance d'ingénieurs forestiers qui y appliqueront les normes d'aménagement et de coupe propres à garantir la pérennité de la forêt.
- 5- Réserver aux grandes compagnies les concessions en arrière des forêts communales en leur imposant un plan d'aménagement et d'exploitation.
- 6- Faire cesser le gaspillage et le mauvais emploi de la matière ligneuse, c'est-à-dire, rendre accessible aux scieries de la côte les arbres de 8 à 10 pouces de diamètre ou plus sur les concessions des grandes compagnies afin que les scieries puissent faire autre chose que des 2 X 2 ou des 2 X 3.
- 7- Consulter des experts bien au courant de la situation régionale ou locale pour tout problème d'ordre technique, industriel ou forestier.
- 8- Créer en Gaspésie des petites industries du bois autres que des scieries afin de transformer la matière première en produits finis: meubles, outils, ustensiles, etc., pour diversifier davantage les activités, créer des emplois et satisfaire au marché local.

Quarante ans après, que reste-t-il à faire de ce programme?

Autres ressources

En 1937, les ressources naturelles à exploiter occasionnellement par les gaspésiens se limitaient à la terre, la mer et la forêt. Aujourd'hui il faudrait y ajouter les ressources minières qui font déjà vivre bon nombre de gaspésiens, ainsi que l'industrie touristique, à peine amorcée il y a 40 ans, parce que le seul moyen d'admirer le paysage unique était de l'entrevoir, ou plutôt de le deviner, à travers un écran de poussière sur les centaines de milles de longueur du Boulevard Perron. Aujourd'hui le bitume agrmente la visite touristique, mais il n'y a toujours pas de chemin de ceinture conforme aux exigences sécuritaires du trafic moderne. Savez-vous qu'en 1937 on parlait déjà, avant les élections surtout, d'un plan quinquennal pour l'amélioration de la route 132, plan suivi par bien d'autres depuis. Or, "Le Soleil" du 20 octobre 1975 rapporte une intervention énergique de la part de la COMEQ (un autre sigle!) auprès du gouvernement, afin de réduire le plan décennal actuel à cinq ans! L'histoire se répète sur nos rives avec une constance tragiquement surprenante. Ne sommes-nous pas sur la terre de patience?

Quelques commentaires

Ensemble nous avons fait un tour d'horizon des problèmes économiques de la Gaspésie dans les années trente. La situation a-t-elle changé beaucoup depuis? Le sort individuel du gaspésien moyen s'est-il amélioré pour la peine ou est-ce que les mêmes difficultés avec d'autres nuances l'obligent à accepter massivement l'aide social en refoulant sa fierté traditionnelle? Je vous pose la question.

Faute de connaissances précises de ce qui se fait aujourd'hui dans ce secteur, je me garde bien de discuter, et encore moins, de critiquer les coûteux efforts qui se font présentement par l'entremise de divers organismes sous divers sigles dans le but de sortir le peuple gaspésien du marasme économique qui l'afflige depuis toujours. Par contre, avec

votre permission j'aimerais vous faire part de quelques réflexions très personnelles qui ont mûri lentement au cours des 40 années écoulées depuis mon premier contact avec la Gaspésie.

Comme tout le monde, je lis les journaux et je me pose maintenant une question brutale: Pourquoi tous les efforts - je ne parle pas ici de millions de dollars mais d'efforts - déployés par plusieurs organismes n'aboutissent-ils pas à des réalisations plus concrètes dans un délai raisonnable? Je sais que la question est complexe, et la réponse aussi, mais voici quelque chose de très simple: sous le grand titre "L'arrière-pays de la Gaspésie n'a pas fini de se vider", "Le Soleil" du 20 octobre dernier rapporte les paroles d'un sous-ministre des Terres et Forêts, qui considère comme "une bonne chose" que des paroisses dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie soient fermées et qui se propose même d'en fermer d'autres. Pour l'amour de Dieu, que fait donc ce ministère pour empêcher enfin l'exode des gaspésiens? Est-il là seulement pour vider des paroisses et pour racheter à coups de millions les forêts maintenant vides qui avaient été données pleines aux compagnies pour la plupart multinationales.

Dans "Le Soleil" du 9 octobre dernier, le président du Conseil économique du Canada avoue l'échec de la politique de développement régional telle que suivie depuis 10 ans au Canada, parce que la politique de subventions et d'exonérations fiscales aux entreprises n'a guère eu d'impact sur l'emploi.

Sous un autre grand titre, "Le Soleil" du 8 octobre dernier annonce que grâce aux programmes de développement lancés par un certain organisme, l'évolution économique est supérieure dans l'Est du Québec que dans les autres régions de la belle province, mais quand on lit le texte en écriture fine on apprend que le nombre des exploitants agricoles a baissé de 41.6% dans l'Est du Québec par comparaison à 33.6% pour le reste de la province; on apprend encore que le nombre des établissements de transformation du poisson a baissé de 25%. C'est dans la plus amère déception que je me demande quand enfin on décidera de mettre fin aux farces plates qu'on continue de faire sur le dos d'une population aussi valeureuse que pauvre!

La recherche économique

J'éprouve beaucoup de respect pour la compétence professionnelle de certains membres des très nombreux organismes qui se penchent depuis quelques années sur les problèmes de développement de l'Est du Québec. Mais l'association de personnes, aussi réputées qu'elles soient individuellement, au sein d'organismes temporaires dont les membres ne se rencontrent pas tous les jours, est-elle vraiment l'idéal pour atteindre une garantie suffisante d'efficacité? Je crois que pour aller au fond d'un problème régional, ce n'est pas nécessairement un organisme composé de personnes étrangères à la région qui produira dans un délai raisonnable les résultats concrets que la population attend avec impatience; on sait que plus un expert est grand, plus il est sollicité de toutes parts, plus il disperse ses activités, moins il s'imbrique dans une équipe dont le trait caractéristique doit être la continuité de pensée dans la plus complexe diversité disciplinaire. C'est là une constatation très générale qui ne vise personne en particulier.

D'autre part, que penseriez-vous d'une équipe universitaire formée de spécialistes de toutes les disciplines impliquées dans le problème donné, partant de l'océanographe, du climatologue, du géologue, du biologiste et écologiste jusqu'à l'expert en économie, en sociologie, en administration, etc.? Et que diriez-vous si, en plus, je vous proposais que cette équipe soit essentiellement constituée de professeurs de l'UQAR - avec l'apport de quelques experts de l'extérieur à titre de conseillers techniques - sachant que les membres d'une telle équipe vraiment pluridisciplinaire et oeuvrant au sein d'un groupe homogène quant à leur origine et (ou) leur milieu de travail, seraient à même de connaître à fond l'économie de la région parce qu'ils y vivent à l'année longue? Une telle équipe serait en mesure de mieux pénétrer l'âme de la Gaspésie avec ses besoins multiples et ses aspirations légitimes parce qu'elle serait permanente et rayonnerait continuellement dans toute la région, sous la direction d'une jeune mais dynamique université qui a été implantée à dessein dans le Bas du fleuve pour étudier d'abord, et diriger ensuite, le développement régional dont elle doit assumer la responsabilité selon les

termes mêmes de la charte qui lui a été donnée par la volonté du législateur. Il suffira de lui procurer les moyens d'action car la compétence y est. Par surcroît cela coûtera moins cher que les millions de dollars qui ne se sont jamais rendus en Gaspésie!

Admettons en toute franchise que les problèmes de cet ordre dépassent de beaucoup le cadre individuel, voire le cadre d'organismes extérieurs non permanents, à cause justement de l'immense complexité des phénomènes socio-économiques qui se situent dans l'ensemble infiniment enchevêtré de l'environnement, ou si vous préférez, de l'écologie, même si l'usage de ce terme me fait peur, tellement il est mal compris par ceux qui s'en gargarisent le plus souvent.

L'écosystème

L'histoire de la chimie nous enseigne que les anciens grecs de l'école de Démocrite connaissaient quatre éléments: l'air, l'eau, la terre et le feu; le feu était symbolisé par la flamme et représentait plus tard la vie dans la philosophie moyenâgeuse. N'est-ce pas curieux de voir ces quatre éléments qui composent encore aujourd'hui le concept fondamental de l'écologie, à savoir l'atmosphère, l'hydrosphère, la lithosphère et la biosphère. Ces éléments sont interdépendants les uns des autres; ainsi la composition des sédiments marins dépend non seulement de la vie marine, mais aussi des conditions atmosphériques (i.e. du microclimat) qui, de son côté, influence fortement la vie terrestre, et ainsi de suite. Or, la biosphère ne se compose pas seulement de la faune et de la flore - de l'écologie du lièvre et du pissenlit - mais surtout de l'homme; ce fait est trop souvent oublié ou négligé, car l'homme bouleverse continuellement les délicates interrelations écologiques par ses activités agricoles, forestières, minières, industrielles, manufacturières, voire domestiques, d'autant plus que toutes ses activités dérangent l'équilibre écologique par les innombrables formes de pollution qui menacent parfois même l'existence de toute forme de vie. En plaçant ainsi l'homme au centre de l'écologie, nous dépassons les frontières d'une mini-écologie régionale pour accéder à la complexité inouïe de l'écosystème universel érigé sur l'énergie solaire, système qu'aucun savant

n'a réussi à définir dans son ensemble jusqu'à présent. C'est au sein d'un tel écosystème universel que se place la macro-économie qui, de son côté, régit tous les phénomènes de transformation d'énergie; c'est dans ce sens que l'économie, même la micro-économie régionale, se branche sur les grands cycles écologiques dont la signification réelle a souvent été mal comprise ou ignorée. Le véritable sens des phénomènes écologiques régionales ne peut être complètement saisi que par des scientifiques qui travaillent constamment dans le secteur concerné.

C'est donc à la lumière de nos connaissances, encore fort imparfaites il est vrai, de l'écosystème que j'entrevois aujourd'hui la base des études fondamentales qui pourront ensuite guider l'évolution économique de la Gaspésie. C'est pourquoi je songe à une grande équipe complètement interdisciplinaire, mais homogène dans sa façon de penser, une équipe implantée en permanence au coeur même de la région, qui pourra s'attaquer aux problèmes complexes de la péninsule avec un maximum de chances de succès. C'est donc dans la plus profonde conviction que je salue l'avènement de l'UQAR, l'Université de l'Est québécois!

Le rôle de l'Université régionale

Mais tout de suite surgit un autre problème aussi important que pratique: comment former à l'Université régionale les spécialistes, surtout les jeunes qui devront compléter les cadres encore limités de la première équipe? C'est là qu'en vieux professeur je touche au noeud de l'innovation pédagogique, car je me demande aujourd'hui très sérieusement si le cours magistral ne doit pas, au moins partiellement, céder l'importante place qu'il a occupée dans le passé à d'autres moyens d'apprentissage plus efficaces. Il y a aujourd'hui d'excellents manuels dans toutes les disciplines; les étudiants savent lire et on dispose de bonnes méthodes d'évaluation du progrès de l'assimilation de connaissances. Je me demande même si le temps n'est pas venu de "révolutionner" la pédagogie universitaire en intéressant l'étudiant dès sa première année à la solution de problèmes pratiques issus de son propre milieu. Je pense que la formation d'une élite de jeunes, croyant à des nouvelles valeurs,

entraînés à la vision globale de l'homme et intéressés aux questions de vie ou de mort de leur collectivité, serait préférable à celle de spécialistes pour Bell Canada ou Domtar. Aussi je ne crois plus aux programmes rigides qui servent plus souvent certaines professions ou certains groupes d'employeurs que la communauté. Par contre, je crois de plus en plus à la valeur d'une formation vraiment interdisciplinaire, pour ne pas dire universelle, formation balancée comprenant des connaissances fondamentales en sciences pures, appliquées et humaines, en vue de produire des jeunes qui pourront devenir des membres utiles de leur société. Comment y arriver? On pourrait procéder selon l'approche systémique préconisée par Joël de Rosnay dans son livre "Le Macroscopie" (Editions du Seuil, 1975), qui vise chez les étudiants une meilleure ouverture sur le monde par l'autoinstruction et la simulation, grâce à la compréhension de la causalité mutuelle et de la dynamique propre des systèmes complexes qui intègrent la durée et l'irréversibilité des phénomènes biologiques et écologiques.

Comme exemple pour illustrer ce type d'innovation, prenons comme modèle un "Unified Science Study Program (USSP), réalisé au M.I.T. entre 1967 et 1972, puis introduit dans plusieurs universités américaines; j'essaierai d'appliquer cet exemple au cas pratique qui nous intéresse. Voilà un groupe d'une centaine d'étudiants de 18 à 19 ans qui entrent en première année à l'UQAR. Au cours des deux premières années on complète leur bagage de connaissances acquises au CEGEP, en mathématiques, informatique, statistique, physique, chimie, biologie, géographie, histoire, sociologie et économique, mais ces études sont orientées dès le début vers un projet pluridisciplinaire, choisi selon la motivation et les aptitudes de chacun, sur une liste composée par l'équipe d'au moins 15 professeurs de l'UQAR qui dirigent l'ensemble des études, recherches et enquêtes en vue de promouvoir le développement de l'Est du Québec. Chaque étudiant s'organise à sa manière pour effectuer la bibliographie ainsi que les travaux de laboratoire sec (en physique) et humide (en chimie et en biologie). Les cours du type colloque ou séminaire sont préparés en collaboration par les professeurs et les étudiants. Certains élèves enseignent même à d'autres. Il n'y a pas d'examens formels, car on évalue les connaissances au moyen de rapports, minithèses, interrogations écrites ou orales, exposés

faits en séminaire, propositions concrètes pour projets de recherches et enquêtes sur le terrain. Ces activités sont divisées en cinq niveaux interdépendants selon les dimensions de l'écosystème considéré, soit: systèmes atomiques, moléculaires, biologiques, écologiques et sociaux. La dynamique de ces systèmes est enseignée par la simulation et les jeux, les faits, par des techniques d'autoinstruction. A la fin de ses études fondamentales, disons au début de sa 3e année, l'étudiant est alors définitivement intégré au projet d'un groupe pluridisciplinaire et amené sur le terrain pour y observer, sous la direction des professeurs, les phénomènes socio-économiques propres à chaque domaine d'activité, compte tenu dans chaque cas des causes psychologiques ou matérielles en jeu ainsi que des conséquences d'ordre social qui en résultent. Un rapport personnel fort détaillé suit ce stage d'entraînement pratique sur le terrain, puis l'étudiant est prêt à s'engager vers une spécialisation ou une recherche approuvée par l'équipe, au niveau du 2e cycle s'il désire se préparer à la carrière de chercheur dans un domaine de son choix. Voilà, c'est simple, mais c'est nouveau, car professeurs et étudiants seront continuellement plongés dans les réels problèmes régionaux; ils les vivront 12 mois par année, ils les connaîtront à fond. Ainsi l'équipe pourra recommander les éléments valables de développement, tandis que l'UQAR pourra s'identifier aux rudes réalités de son milieu au lieu de chercher le confortable piédestal de l'abstraction élégante si cultivée dans beaucoup d'universités.

Conclusion

En terminant, laissez-moi vous dire toute la confiance que m'inspirent nos jeunes universités périphériques du Québec. Elles réussiront, si on leur en donne les moyens, à faire disparaître les malaises sérieux que j'ai constatés en Gaspésie en 1937: une apathie générale des habitants envers les gouvernements, la corruption et le favoritisme, un conservatisme malsain, une inertie désastreuse à tous les niveaux décisionnels et une paralysie presque totale des initiatives individuelles ou collectives, locales. Grâce à l'application de nouvelles méthodes en socio-économique et de nouvelles techniques en aménagement du territoire par des équipes dynamiques et bien qualifiées, la Gaspésie, terre du silence, deviendra sous l'inspiration de l'UQAR un immense Val d'Espoir!

Joseph Risi
Chimiste
Ancien directeur de l'Ecole des
Gradués de l'Université Laval.

2- LA RENAISSANCE CAMPAGNARDE

A) Industrialization and Urbanization

From the end of the nineteenth century to the beginning of the 1930's the province of Quebec presents a spectacle of gradual, almost unflinching, industrialization and urbanization. The rise of industry and the concentration of the population in the urban centres were paralleled by the diminution of the importance of the rural community in economic and geographic terms. Then the depression of the 1930's reversed the process for a time and permitted the critics of the new way of life to condemn it and to preach the traditional values of Quebec society. A general colonization movement was launched and new parishes were opened up throughout the countryside. The overall result was a "renaissance campagnarde", of the agricultural way of life and the former values of Quebec society which was full of significance for the province. The overall movement would not last as the economic recovery during the War years clearly indicated. But it would leave sufficient adherents to carry on an effective defence of rural Quebec for the better part of two decades following the depression.

From the turn of the century, according to Faucher and Lamontagne, Quebec was: "definitely integrated with the North American system and its development was based upon the resource pattern of the continent." (1) The Canadian Province became a logical source of supply in view of the exhaustion and insufficiency of certain resources in the United States. Other changes, such as the shift from coal to hydro-power as a cheap source of energy likewise favoured Quebec.

Lomer Gouin, in office from 1905 until he was succeeded by Taschereau in 1920, looked to the combination of forest and water resources

(1) A. Faucher and M. Lamontagne, History of Industrial Development, in J.-C. Falardeau, éd., Essais sur le Québec contemporain, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, pp. 30-31.

as the best source of prosperity for the province. (2) His attitude was typical of the Liberal position during these years. Exploitation and development of natural resources were necessary for purposes of revenue and the welfare of Quebec, and, he believed, they had to be carried out by private enterprise. (3)

During the Taschereau regime, 1920-1936, industrialization steadily increased. In fact, by the end of the 1920's, Quebec had become a predominantly industrial society. Taschereau's policy was identical to that of Gouin, and hydro-power was the key element. Foreign investment was openly encouraged through a system of land grants, long-term leases and tax exemptions. In addition, Quebec was a promising field of investment because of the minimum of government control of such matters as public utility rates, corporate financing and the sale of securities. (4) The laissez-faire philosophy of the Taschereau Government led to important holes in labour legislation which further enforced the trend. (5) Thus between 1900 and the beginning of the 1930's, Quebec had become a major industrial force in Canada and the chief rival of Ontario.

It is interesting to note, in view of the general upward movement in the labour force, that one occupational group increased at a particularly slow rate. Agricultural labour grew very gradually from 195,921 to 227,783 from 1901 to 1931. (6) In a sense this was typical of the fundamental change taking place in Quebec society. The province was becoming an urban as well as an industrial force. In 1901, 60.3%

(2) L. Gouin, Discours du 9 juin 1919, p. 34, quoted in: B. Weilbrenner, Les idées politiques de Lomer Gouin, in The Canadian Historical Association: Report 1965, p. 52.

(3) H.F. Quinn, The Union Nationale: A Study in Quebec Nationalism, Toronto, University of Toronto Press, 1963, p. 31.

(4) Ibid., p. 32.

(5) Ibid., pp. 32-33.

(6) P. Allen, "Tableau 16", Tableau de l'activité économique de la Province de Québec, (Québec), Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, (1955), pp. 70-71.

of the population was rural, but by 1931 some 63.1% was urban. (7) The change was, indeed, already evident by 1921 when the urban population bypassed the rural for the first time at 56%. (8) During the following decade, nevertheless, the province's urban population expanded by not less than 38.5%. Montreal rose from 618,506 to 818,577. Quebec City increased from 95,193 to 130,594, Trois-Rivières from 22,367 to 35,450, and Verdun spectacularly from 25,001 to 60,745. (9) One consequence of this shift in population and the expansion of industry was the relegation of agricultural production to a secondary position in the Quebec economy. (10)

Thus, Quebec was undergoing a change from a rural to an urban based economy. The areas of greatest growth were the cities and towns, and the rural population contributed to the swelling urban populations by emigrating to the cities. Another factor adding to this growth was the redirection of the flow of Quebeckers into the United States and the adjacent Canadian provinces toward Quebec centres. The period of the economic "pèlerinage" to New England was coming to an end.

Then came the depression, accompanied by a powerful backlash throughout Canada against the industrial economy and aspects of the urban way of life. Pockets of frustration often developed into political movements. The League for Social Reconstruction was born in Toronto and Montreal during 1932. In 1932 as well, the Cooperative Commonwealth Federation was founded by J.S. Woodsworth, and became the Government of Saskatchewan within a few years. Fundamentalist religious groups in Alberta, infused by William Aberhart with Colonel Douglas' Social Credit doctrine, became a political party and took power almost overnight. At

-
- (7) Idem., "Tableau 11", op. cit., p. 51. See also: Quebec, Statistical Year Book, Quebec, King's Printer, 1947, p. 83.
- (8) P. Allen, "Tableau 11", op. cit., p. 51.
- (9) Canada, "Table 10", Canada Year Book, Ottawa, King's Printer, 1942, p. 94.
- (10) Canada, "Résumé statistique des progrès du Canada", Annuaire du Canada. 1948-1949, Ottawa, Imprimeur du roi, (1950), pp. xx-xxiii.

the federal level the crisis and the desperate search for solutions produced a profound split in the ranks of the Conservative Party of R.B. Bennett. Harry Stevens' breakaway Reconstruction Party was the result - obviously not a success at the polls but contributing to the Conservative defeat in 1935, with nearly 9% of the popular vote. All these parties had in common a hostility toward the abuses of the present system, highlighted by the severity of the depression. Their remedies, however, were quite varied.

Quebec experienced the same revolt against the supposed instigators of the problems of the day. Within Taschereau's Liberal Party there appeared a division which gave birth to a new reform movement, l'Action Libérale Nationale, and contributed to the defeat of the Liberals in 1936. The platform of the A.L.N. included agricultural, labour, industrial and government reforms. Agricultural reforms, though, were given top priority. As the 1934 platform stated:

"Nous croyons fermement, comme beaucoup d'autres, que l'oeuvre de restauration économique se ramène principalement à une oeuvre de restauration rurale, basée sur l'agriculture familiale et la coopération. C'est pourquoi nous plaçons à la base même de notre plan d'action, les réformes agraires." (11)

There was, thus, a revolt across the entire country which contested various aspects of the industrial system and urban way of life built around it. Socialism, Christian reformism and agricultural conservatism appeared with ready replies to the problems of the depression. Many charged that the system should be humanized, others that it should be rejected and still others that the old order, too hastily thrown off, should be reestablished. The specific solutions ranged from extensive social welfare and new schemes for self-help, to involved plans for a total transformation of the system. The prophets of "agriculturisme" in Quebec believed the turning point had been reached and that an important rural revival would come about.

(11) L'Action Libérale Nationale, Programme de l'Action Libérale Nationale, 1934, Le Devoir, 28 juillet 1934; also in Quinn, op. cit., p. 206.

B) "Agriculturisme"

In his recent study of the ideologies of rural Quebec, Marc-Adéland Tremblay stated that: "La vocation agricole du peuple québécois est à la fois conçue comme une vocation universelle et comme une vocation particulière". (12) The "vocation universelle" was the concept of the rural life as the ideal condition for all humanity. Tremblay commented:

"...la vie à la campagne et la culture de la terre représentent une condition humaine qui est en étroite filiation à la nature même de l'homme, à son équilibre physique et mental et à son plein épanouissement moral". (13)

The rural life had been praised from the time of antiquity to the present. It was a way of life that brought out the best in man, it was claimed, and taught him the finest values of humanity. Common to various periods, the depression years witnessed a resurgence of this mode of thought.

Continuing his analysis, Tremblay noted the importance of the "vocation agricole" of the people of Quebec as a "vocation particulière" for:

"...elle est conçue comme une fidélité aux ancêtres et aux vertus ancestrales. Elle est le prolongement des efforts et sacrifices consentis par des générations de pionniers dont la valeur et le courage sont inégalables. Elle est aussi la concrétisation des visées divines sur les Canadiens français dont la mission agricole incontestable représente aussi une condition essentielle à la préservation de son caractère et à son progrès économique". (14)

According to tradition, the survival of French Canada was the result of the preservation of the Catholic Church and the agricultural way of life. The "vie campagnarde" was thus of the utmost importance and the sort of isolation from contamination it produced was presumed to be essential to the survival of the faith and the language. Father Jean Bergeron

(12) Marc-Adéland Tremblay, L'idéologie du Québec rural, Travaux et communications I, Académie des sciences morales et politiques, Sherbrooke, Editions Paulines, 1973, p. 218.

(13) Loc. cit.

(14) Loc. cit., pp. 218-219.

wrote in 1943:

"C'est à la terre et à l'Eglise qu'est dû en majeure partie ce qu'on appelle le miracle canadien. Ce sont l'Eglise et la terre surtout, ne craignons pas de le dire, qui d'une soixantaine de mille Français abandonnés sans fortune sur les rives du Saint-Laurent, ont réussi à faire un peuple de cinq millions qui continuera à grandir en nombre et en influence s'il reste fidèle aux auteurs de ses jours, l'Eglise et le sol." (15)

In the same vein, in a more poetic appeal, the Episcopate of Quebec had addressed the faithful in 1941:

"Peuple agricole, nous ne survivrons que par la terre. Restons-lui donc fidèles. Ne l'abandonnons pas pour aller grossir les villes. Tirons de son sein nourricier les richesses qu'elle nous destine. Employons-les à former une génération forte, saine, vertueuse, la réserve de notre race." (16)

The depression, therefore, came as a stimulus. Rapid industrialization and urban growth had been tried and proven wrong, it was felt, creating a great deal of misery by their collapse. In an age of little social welfare, the plight of the urban worker was bleak indeed. Newspapers, reviews and the radio in Quebec began to carry material on the "Renaissance campagnarde" and the mistakes of the time. During a radio interview, for example, Father Georges Bilodeau "missionnaire-colonisateur" stated:

"L'erreur fut presque générale, et, nous autres, les colonisateurs qui prêchions contre la désertion rurale au temps où l'industrie promettait une vie facile et même luxueuse à tout le monde, nous avons nos heures de doute, et cela avec d'autant plus de raisons que de partout arrivaient des paroles de découragement ... nos gars désertaient les campagnes et se moquaient de nos avertissements et de nos protestations. On vivait

(15) Jean Bergeron, L'agriculture et l'Eglise. Deux amis intimes d'origine divine, Québec, Chez l'auteur, 1943, pp. 71-72.

(16) Lettre pastorale collective de son Eminence le Cardinal archevêque de Québec et leurs Excellences Nos Seigneurs les Archevêques et évêques de la province de Québec à l'occasion de l'anniversaire des Encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno sur la restauration de l'ordre social (11 mars 1941), in Mgr. Georges Courchesne, Mandements et circulaires, vol. 3, app. 4, para. 65.

si bien en ville. Nos prédictions tombaient dans le vide; il n'y avait plus d'oreilles pour nous entendre... A présent, le mal est fait, il faut y remédier. Le retour à la terre se présente comme un remède." (17)

In general, the depression was not explained in economic terms but in moral, in Christian, terms. The solution proposed, however, the "retour à la terre", was both and it was put into action in several areas of the province such as Abitibi and Témiscamingue, Lac Saint-Jean, the Bas Saint-Laurent and the Haute Mauricie. New parishes were opened, land was cleared and crops planted. Industry had not been able to find the solution to the problem of the depression and the State and Church had had to act.

Would it be fair to assume that the depression would substantially change the attitudes of Quebeckers toward industry and urbanization? Two years later during the subsequent period of industrial recuperation, the "Lettre pastorale collective sur le problème rural" concluded to the contrary. The depression had not provoked the change necessary among the youth of the province.

The lesson had not been learned conclusively and it would be necessary to find some more permanent way of influencing the rural population and setting an example for others. In spite of what the Bishops had said about the importance of remuneration and conditions for the younger generation, the economic condition of agriculture, they felt, was not the real cause of the malaise: "C'est un état d'âme qui, plus encore que la crise et des circonstances passagères, l'ont occasionné." (18) The farmer found himself placed on a level inferior to that of other crafts

(17) G. Bouchard et G. Bilodeau, "Le retour à la terre", (interview) in G. Bouchard, éd., La renaissance campagnarde, Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935, p. 198.

(18) Son Excellence le Cardinal Archevêque de Québec et leurs Excellences les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, "Lettre pastorale collective sur le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise", Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec, vol. 15, 1936-1939, p. 261.

and professions. He lived an isolated existence, had a strong sense of individualism and was averse to the fraternal organization. In comparison, the urban worker was thought to be better organized, more capable of validating his point of view and improving his lot, and favoured by the social assistance programs of the city. In addition, the professionalization of agriculture and the intervention of large-scale capital in the purchase and distribution of farm produce worked against the unorganized and unspecialized farmer. (19)

There were, the Bishops pointed out, two fundamental solutions to these problems. The first involved education: "La culture étant devenue difficile et improductive à cause de trop de routine et par manque de science agricole, c'est donc l'enseignement rural et l'instruction générale qu'il faut améliorer". (20) General education had to be improved and ruralized. Professional and adult education had to be made available at diverse levels to guarantee sufficient practical training and a means of updating knowledge to render the agricultural class competent and abreast of current developments. The second solution involved professional organization:

"...le cultivateur étant affaibli par son isolement individualiste, c'est l'union professionnelle qu'il faut lui enseigner et lui faciliter par tous les moyens dont peuvent disposer les pouvoirs publics et les corps sociaux". (21)

The "Union catholique des cultivateurs" had, of course, already been founded in 1924. It was, thus, a matter of encouraging the expansion of the U.C.C.:

"...Nous venons ... recommander [l'U.C.C.] à toutes nos paroisses, et y pousser le zèle de tous les curés. Mieux connue, mieux appréciée et acceptée, elle deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale". (22)

(19) Loc. cit., pp. 261-263.

(20) Loc. cit., p. 263.

(21) Loc. cit.

(22) Loc. cit., p. 286.

The "Lettre collective" was a very influential document and is essential to a full understanding of the period. It is to be found at the basis of many of the clerical and lay movements of the day as a sort of credo. (23) And it was probably instrumental in launching a renewed rural spirit and concept of the role of the Quebec farmer. The powerful rural movement of these years augured a new beginning and inspired a feeling of solidarity, pride and self-confidence. Its object was the creation of a revalorized rural man. As Gérard Bouchard stated:

"...à la base c'était un mouvement du milieu, c'était un mouvement d'amour de sa région et c'était un mouvement d'amour de l'Eglise et des valeurs morales traditionnelles dans nos foyers. C'était un mouvement d'admiration pour nos parents, c'était un mouvement de réaction contre une infériorité traditionnelle du colon et de l'habitant, c'était un mouvement d'espèce de prise de conscience des valeurs qu'on représente même si on a du fumier sur les bottes et c'était un espèce de fierté d'une classe qui, par les villageois et les gens de la ville, passe pour une classe colon, habitant... Alors avec l'avènement de l'union des coopératives, c'est comme si les cultivateurs individuels dont plusieurs étaient quand même des hommes importants déjà, avaient pris conscience qu'ils devenaient collectivement et comme classe quelqu'un d'important dans la société, et c'est cette prise de conscience qui a été favorisée par l'éducation populaire, par les unions, par les coopératives, de sorte que le cultivateur, individuellement diminué à ses yeux, est devenu collectivement conscient des valeurs qu'il n'avait pas eu l'occasion de se révéler". (24)

C) Education and the Rural Revival

Over 40% of the "Lettre collective" was devoted to education, or rather to the crucial role education would play in the reconstruction of "le monde rural". The Bishops noted:

(23) James Thwaites et Gérard Bouchard, Entrevue avec l'abbé Gérard Bouchard, Montréal, 25 novembre 1972, p. 25.

(24) Ibid., pp. 31-32. Father Gérard Bouchard was active in U.C.C. circles and subsequently occupied the position of "Aumonier national" of the "Action catholique rurale".

"L'action du métier d'agriculteur et son prestige social dépendront beaucoup, en effet, du caractère qui sera maintenu et développé dans l'éducation des jeunes des campagnes et dans l'enseignement rural et agricole". (25)

The problems of the rural community were, according to the Bishops and other observers, largely the result of the penetration of the countryside by the urban mentality. Father Bilodeau argued that: "Le véritable retour à la terre c'est la disparition de l'urbanisme mental ... c'est la ruralisation des esprits et des coeurs..." (26) The solution was to reconstruct the rural mentality, to give the farmer a sense of his importance to society and a sense of pride in his accomplishments. The rural ego had been crushed and had to be painstakingly rebuilt. The promotion of the U.C.C. and all its affiliated organizations was a logical step to give the rural community cohesion and the power to defend itself.

The U.C.C. and its affiliated organizations had already undertaken the establishment of a program of adult education which had had a widespread effect across the province. The need for specialized education in schools on a full-time or part-time basis beyond the elementary level was also evident. The "Lettre pastorale" had already pointed that out, but a complete solution was slow in coming. F.-X. Boudreault, Agronomist and Professor at the "Ecole moyenne d'agriculture" of Chicoutimi, pointed out in 1943 that the United States had approximately 10,000 "écoles moyennes d'agriculture" for a population of 130,000,000. The equivalent in Quebec would be 230 schools, but the present total was 200 short of the goal. Furthermore, the American programme was at a more advanced level and was longer than that in the province. It was also supplemented by extensive adult education facilities. (27) This sort of plea and the general pressure of the "Lettre pastorale" ultimately brought some action after 1940 under the Godbout

(25) Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, loc. cit., p. 270.

(26) In G. Bouchard, op. cit., p. 200.

(27) F.-X. Boudreault, L'école rurale, La Terre de Chez Nous, 16 juin 1943, p. 3.

and Duplessis Governments, although F.-X. Boudreault never obtained all the schools he wanted.

A full-scale reform of the rural educational system entailed the adaptation of even the elementary school to the rural milieu. The idea seemed important enough already in 1934 for the "Action Libérale Nationale" to include it in their electoral programme: "8- Collaboration avec le Conseil de l'Instruction publique pour assurer la ruralisation de l'école de rang". (28) In 1937, the "Lettre pastorale" proposed that:

"Les manuels, les instituteurs et institutrices, les inspecteurs, les membres des commissions scolaires, les communautés, les corps publics, et le clergé ne doivent se laisser de redire l'importance nationale et les avantages réels de la vie rurale" (29).

The ruralization of the country schools imposed, and gradually the idea became accepted without question.

How could such a ruralization be accomplished? The manuals the children used could be adapted to the rural milieu as could the programmes they studied. The Marist brothers, for example, published such a manual in 1938: Manuel d'enseignement rural, in which the texts and examples were drawn from rural life. (30) The teachers could be adapted to the milieu through the offering of agricultural courses at the Normal Schools and through extension programmes. Laure Gaudreault, President of the "Fédération catholique des institutrices rurales" (F.C.I.R.) described such a programme in Charlevoix County during the summer of 1939. (31) As a result of the general movement, the F.C.I.R. had adopted two important points in its pedagogical programme, "l'enseignement national et l'enseignement rural". Miss Gaudreault concluded:

(28) L'Action Libérale Nationale, Programme de l'Action Libérale Nationale, 1934, Le Devoir, 28 juillet 1934; also in: Quinn, op. cit., p. 207.

(29) Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, loc. cit., p. 273.

(30) Les Frères Maristes, Manuel d'enseignement rural, Montréal, Librairie Granger frères limitée, 1938, 320 p.

(31) Laure Gaudreault, Juste formule de ruralisation! Appréciation de la Présidente de la Fédération des institutrices rurales, La Terre de Chez Nous, 30 août 1939, p. 9.

"...la Fédération se réjouit donc grandement de la tenue de ces cours. Les promoteurs ont trouvé la juste formule lorsque les institutrices et les instituteurs ruraux seront eux-mêmes des passionnés du sol, la RURALISATION sera un fait accompli". (32)

Classroom activities could also be adapted to the rural milieu by using examples linked to the countryside. One teacher offered a few suggestions:

"Par la dictée d'abord en donnant des sujets champêtres. Les animaux utiles. Beautés de la campagne, etc. Pour l'analyse: Pourquoi ne pas écrire: La terre qui est bien cultivée produit des récoltes abondantes? L'idée du bon travail et son résultat éduqueront l'enfant.

"L'arithmétique se prête à la ruralisation de l'enseignement:

On fera chercher: $5\frac{1}{2}$ minots de patates à \$0.80 le minot.

"Quel intérêt donnera \$200.00 à $4\frac{1}{2}\%$ pendant 3 ans, demande-t-on à l'enfant des villes. Faisons emprunter la même somme, pour le même temps, et appliquons-la à l'achat d'instruments aratoires ou aux réparations des bâtiments. Le campagnard croira son travail plus facile". (33)

The teacher, Miss Turgeon, cited examples in other subjects as well, and went on to propose a modest country museum for each little school. This rural-oriented teaching was not to be entirely bookish, but should involve experimentation and practical application. The object of all this, Miss Turgeon pointed out, was to help stem the rural exodus. (34)

"L'école de rang" became a symbol. It was the basis of the schooling system and the only educational institution which operated and was controlled entirely within the rural parishes. It was run by a locally-elected school board which was responsible for its administration,

(32) Loc. cit.

(33) Eveline Turgeon, L'agriculture à l'école de rang: une institutrice expose cette question devant ses compagnes, La Terre de Chez Nous, (25 février 1942), p. 11.

(34) Loc. cit.

financing and teaching staff; and the local priest played an important role in it. The only outsider was the Inspector who was responsible to the Department of Public Instruction in Quebec City for several such parishes. With its seven-year program, the country school was also all the schooling that most of rural Quebec obtained. Thus, the ruralization of "l'école de rang" was the ruralization of the country population's educational system. It was, they felt and had been told, essential to the preservation of the rural mentality and consequently the rural system because of the supply of future "terriens" it would produce. Thus, the future of rural Quebec was secure as long as "l'école de rang" continued to serve local interests, and of course as long as its existence was unthreatened.

The existence of these schools was secure as long as the tripartite division of rights and responsibility was respected. Traditionnally education was the joint concern of the family, the Church and the State. As Father J.-A. Gill explained in 1943:

"La famille est la source normale de toute éducation: chrétienne, religieuse, patriotique, nationale et autre. Ni l'Eglise, ni le Gouvernement, ni les Commissaires ne sont autorisés à remplacer la famille dans l'éducation.

"L'Eglise est la grande directrice spirituelle et religieuse de la famille. Le Gouvernement est comme un levier qui fait faire ce qui doit être fait. L'autorité d'un Gouvernement n'est pas une autorité qui invente des systèmes scolaires, mais une autorité qui voit à l'exécution de ce que les familles inventent sous la direction de l'Eglise; puis ce sont les familles qui exécutent les ordonnances de l'Eglise. La famille se fie à l'Eglise et elle s'appuie sur le Gouvernement pour faire son ouvrage. On ne peut pas être catholique autrement. C'est la famille qui porte toute la charge de l'éducation et de l'instruction des enfants. Que la famille soit obéissante à l'Eglise, que le Gouvernement aide les familles à respecter l'Eglise, et l'école sera ce que la doctrine chrétienne veut qu'elle soit. Cependant, l'Eglise a l'obligation de voir à ce que les exigences légitimes de la vie nationale présentée par le Gouvernement soient également respectées. Une organisation chrétienne respecte les droits des trois

autorités scolaires: l'Eglise, la famille et l'Etat". (35)
Essentially, education was the prerogative of the family under the guidance of the Church, and the role of the State was one of support only. Interpreted by rural laymen this argument became more direct and served as a type of rallying cry for the defence of the rural schools. It was repeated again and again during these years until it became the basis of the thought of the countryside as well as the Church.

(35) Abbé J.-A. Gill, L'école de rang et l'influence agricole du milieu, La Terre de Chez Nous (10 novembre 1943), p. 8.
See also: Abbé Léon Beaulieu, Les droits et les devoirs des parents envers l'école primaire, La Terre de Chez Nous (27 octobre 1943), pp. 7, 23.

D) Conclusion

The "Renaissance campagnarde" was a product of the 1930's. It was born of the desire to revive the values and way of life of rural Quebec. Its long-range causes were the rise of industry and the city, and the diminution of the importance of the rural community in terms of the G.N.P. and the overall population. Its immediate cause was the depression of the 1930's which offered concrete proof to critics concerning the inherent weaknesses of the new dominant way of life. The depression also offered a hope of reestablishing the old order and reversing the trend of recent decades. It resulted in a vigorous 'back-to-the-land' movement, a renewed organizing effort, a demand for facilities for increased professional training, and a defence of the rural school as a locally-controlled institution. The "école de rang" played a key role in the movement for it symbolized the survival of the rural community through a system of education adapted thoroughly to the milieu. The defence of the country schools became the defence of the future of the rural community.

The "Renaissance campagnarde" would result in the reinforcement of the "Union catholique des cultivateurs" and would create new movements such as the "Association des commissaires d'écoles catholiques" and the "Association catholique des institutrices rurales". It would inspire a rigorous defence of rural Quebec at all levels from the traditional elites to the grass roots, and it would last for several years.

James Thwaites
Historien
Université du Québec à
Rimouski.

Introduction

Nous croyons qu'il n'est plus possible de considérer le phénomène d'expansion ou de développement d'une région en vase clos, pas plus d'ailleurs qu'il n'est possible de considérer le phénomène de stagnation ou de sous-développement d'une région en lui incombant la faute complètement. C'est pourquoi nous préconisons pour l'étude des phénomènes de développement ou de sous-développement régional, d'abord une analyse plus vaste qui intègre le milieu régional dans la société globale et qui tient compte du jeu des principales variables économiques, sociales et mentales qui interagissent dans toutes sociétés. Dans cette optique, nous pensons que le développement en milieu rural (secteur agricole surtout) et le développement en milieu urbain (secteur industriel) ne peuvent pas être traités comme deux processus totalement indépendants l'un de l'autre. Chacun de ces deux secteurs importants de l'activité économique se trouve, à notre avis, soumis à un mécanisme économique et social unificateur qui est la croissance, de telle façon que toute évolution ou transformation de l'un des deux secteurs ne manque d'exercer des répercussions sur l'autre. En définitive qu'on puisse admettre que le développement économique comme le sous-développement résultent d'une même évolution que l'on peut qualifier d'historique: comme le dit A.G. Frank, il existe un développement du sous-développement. (1)

En utilisant cette optique, nous tenterons de montrer que le mouvement de colonisation agricole des années '30, malgré le bruyant soutien verbal qu'il a reçu, a conduit certaines régions "périphériques" du Québec (Abitibi, Témiscamingue, surtout l'arrière-pays bas-Laurentien et Gaspésien) vers le sous-développement chronique.

(1) Frank, A.G., Le développement du sous-développement: l'Amérique latine, Maspéro, 2ième édit., 1972, pp. 19-32.

Pour la clarté de notre exposé, voici les grandes divisions adoptées:

Dans un premier temps nous tenterons de retracer la cause structurelle de ce phénomène de sous-développement. Nous montrerons que l'enracinement de ce phénomène, est général en milieu rural québécois et qu'il est dû particulièrement à l'expansion du secteur industriel, surtout entre 1885-1930.

Dans une seconde partie, nous examinerons l'idéologie des tenants de la colonisation agricole qui se présente davantage comme une idéologie de compensation qui aura comme résultat de mettre en place de véritables structures de sous-développement.

Dans une dernière partie, nous analyserons des politiques gouvernementales mises en oeuvre à l'époque, et voir comment d'une certaine manière elles contribueront à développer des structures réelles de sous-développement.

CHAPITRE I

L'enracinement du phénomène du sous-développement rural - L'expansion industrielle des années 1885-1930

Dès 1911, le recensement avait démontré que la population urbaine du Québec dépasserait bientôt sa population rurale. Cette révélation en surprit plusieurs. Ce phénomène démographique, commun à toute l'Amérique du Nord, était dû aux progrès rapides de l'industrialisation. Celle-ci a accéléré son évolution au moment de la première guerre mondiale et s'est poursuivie jusqu'aux années '30. Le processus d'industrialisation était à ce point avancé au Québec qu'il avait fait surgir une société industrielle, c'est-à-dire une société dans laquelle l'industrie manufacturière représente pour la valeur de la production, le secteur dominant dans l'ensemble de la structure économique. En 1929, le pourcentage de la valeur nette de la production était: (2)

- de 47.0 % pour l'industrie manufacturière
- de 19.7 % pour l'industrie agricole
- de 12.3 % pour l'industrie de la construction
- de 10.0 % pour l'industrie forestière
- de 4.4 % pour l'industrie minière
- de 6.4 % pour les autres industries (électricité, chasse, pêche).

Ainsi, le secteur industriel constituait de plus en plus l'épine dorsale de l'économie québécoise. Une analyse rapide des recensements statistiques de 1921 et de 1931, nous indique clairement qu'à bien des égards le rythme et le taux d'industrialisation du Québec se comparaient avantageusement, sinon même surpassaient, par exemples dans les domaines manufacturiers et des services, ceux de l'Ontario, province plus peuplée et où l'industrialisation avait une histoire plus longue. (3) Les recherches de MM. Faucher et Lamontagne confirment cette accélération de la croissance industrielle au Québec durant cette période. (4)

(2) Annuaire Statistique du Québec. Année 1931.

(3) Recensements statistiques du Canada, 1921-1931: tomes sur les occupations, et les secteurs manufacturiers.

(4) Faucher, A., Lamontagne, M., History of Industrial development in: Essays on contemporary Quebec, Québec: P.U.L., 1953, pp. 33-34.

En 1929, comme depuis ses origines, l'industrialisation était une industrialisation de type capitaliste classique, c'est-à-dire qu'elle était faite grâce à l'apport de la classe des travailleurs, mais tout en demeurant dirigée et contrôlée par la classe des capitalistes composés en grande majorité d'étrangers qui détenaient la propriété privée des moyens de production. C'est ainsi qu'à la faveur de la petite dépression économique de 1920 à 1923, plusieurs patrons canadiens-français avaient dû vendre leurs moulins de pâte ou de papier à d'importantes compagnies étrangères plus riches en capital et davantage capables d'attendre les jours meilleurs (5). Le rôle de cette grande bourgeoisie étrangère était devenu depuis les années '20 donc encore plus important à la suite de la concentration économique et de la création de "trusts" et de monopoles, principalement dans l'électricité, les pâtes et papiers et le textile avec la collaboration de la haute finance.

Ce phénomène ne laissera pas indifférent une partie de notre élite locale. Dès 1905, Errol Bouchette (6) exhortait les Canadiens-français à participer énergiquement au développement industriel de la Province et même d'en devenir les maîtres s'ils voulaient assurer véritablement la survivance de la nation. Ces idées pénétraient dans les milieux les plus conservateurs de l'époque. C'est ainsi qu'en 1921, les dirigeants de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française réunirent leurs membres pour étudier le problème industriel au Canada-français. (7)

Cette croissance du secteur industriel n'était pas sans entraîner des transformations importantes dans toute la société, et en particulier dans le secteur rural. Outre la baisse démographique qu'on a déjà constatée dans ce milieu; l'amélioration des routes commerciales; la diffusion

(5) Ainsi dans la région du Saguenay - Lac St-Jean, c'est à cette époque que J.A. Dubuc a vendu ses moulins à Price Brothers Company. C.f.: Ryan, W., The Clergy and Economic Growth in Quebec, Québec, P:U.L., 1967, pp. 144 et 153-155.

(6) Bouchette, Errol, L'indépendance économique du Canada-français, 3e Edition, Montréal, 1913.

(7) Congrès de l'ACJC, Québec, 1er-3 juillet 1921, Montréal, 1922, 158 p.

plus intense des produits et de la publicité vont contribuer entre autres facteurs à rompre l'isolement du monde rural et à mettre celui-ci en contact avec l'extérieur. Les préférences des consommateurs ruraux se trouveront de plus en plus modelées par la publicité urbaine, et ceux-ci vont être amenés à substituer de plus en plus aux produits locaux des produits de la grande industrie nationale ou internationale; une telle substitution portera en soi la condamnation de l'activité artisanale traditionnelle et de la petite industrie locale. De ce mouvement, dont la ligne générale est certaine, c'est-à-dire expansion industrielle qui amène en contrepartie une "contraction" du secteur rurale, tout n'est pas mesurable. Malgré tout, on peut retrouver certaines données qui ont été chiffrées sérieusement, par exemple la valeur brute de l'économie agricole qui passe de "\$266,367,000. en 1920 à \$165,288,000. en 1929": (8) diminution de 38%.

Cette période de "prospérité" issue du développement industriel devait connaître un arrêt brutal avec la fameuse crise de 1929-30. Il n'est pas opportun d'évoquer ici tous les aspects et mécanismes de cette crise; bornons-nous plutôt de signaler que ses principaux effets entraîneront une chute catastrophique dans tous les secteurs de la production industrielle et des prix et feront atteindre des dimensions sans précédent au chômage dont le taux sera évalué à plus de 25% en ce qui concerne la main-d'oeuvre syndiquée canadienne. (9) Les statistiques sur cette période ne permettent pas de suivre l'évolution du taux de chômage année après année pour l'ensemble du Québec (10). Cependant, P.E. Trudeau affirme que le taux de chômage en 1933, pour l'ensemble de la main-d'oeuvre, au Québec, était de 30% (11).

(8) Raynaud, A., Croissance et structures économiques de la Province de Québec, P.I.L., 1961, p. 590.

(9) La Gazette du travail (Ottawa), mars 1933, numéro 3, vol XXXIII: p. 319.

(10) C'est seulement à partir des années '40 qu'il y aura des statistiques sur le taux de chômage (Annuaire Statistiques du Québec).

(11) Trudeau, P.E. La Grève de l'Amiante, 2ième Edit. Montréal, Editions du Jour, 1970, p. 16.

Dans ce pénible contexte, où l'on cherchait désespérément les moyens de sortir de cette crise, fallait-il espérer une action gouvernementale efficace? Si le but d'un gouvernement est de prendre des décisions importantes et de les faire appliquer efficacement, il semble que ce n'était pas le cas du gouvernement québécois de l'époque. Enfermé dans le carcan fédéral, sans autonomie financière véritable, il était tenté à prendre plutôt une position défensive devant une opposition qui s'évertuait à démontrer au public son incompétence et les scandales de son administration à tous les niveaux. (12) En place depuis 1920, le régime Taschereau, à la veille de la crise, par sa politique de "laisser-faire" économique et d'ouverture au grand capital étranger favorisait les intérêts de cette grande bourgeoisie au détriment de ceux de la moyenne et petite bourgeoisie locale. Si cette politique favorisait les grands financiers et industriels et défavorisait les petits entrepreneurs, elle faisait encore plus mal aux travailleurs protégés par de très rares et très timides lois ouvrières et sociales. Par exemple, en 1929, il n'y avait pas encore de lois du salaire minimum (sauf pour les femmes), ni de lois pour protéger les chômeurs. Et pourtant il y avait des salaires insuffisants et du chômage! Incapable de concentrer les énergies politiques de la société québécoise, le gouvernement ne pouvait, semble-t-il, s'aventurer sur des voies nouvelles, par exemple comme celles du "New Deal" américain. C'est ainsi qu'il se borna à des mesures de circonstance, simples palliatifs, attendant que la conjoncture internationale ramène une "reprise" de l'activité économique.

C'est dans ce contexte que l'idée d'une colonisation agricole, mise en veilleuse depuis l'époque de "prospérité" fut reprise avec une ardeur inattendue dans les écrits de l'élite québécoise. Cependant nous pensons, c'est notre proposition que la colonisation, telle que conçue à l'époque de la crise, a pris une valeur que ne lui offraient plus les structures économiques, sociales et mentales du Québec. Malgré le bruyant soutien verbal qu'elle a reçu, elle ne pouvait constituer qu'un expédient commode qui a laissé malheureusement des traces profondes dans le paysage

(12) A ce propos, voir les nombreuses anecdotes rapportées par Rumilly, Robert, dans son histoire de la Province de Québec, tome XXXI et tome XXXII La Dépression - (Fides).

québécois, par la création d'économies "résiduaire" dans les régions périphériques dont la situation présentement est stagnante, voire proche de l'extinction.

Voyons, dans un premier temps, quelle était la conception de la colonisation qui semblait faire le "consensus" dans notre élite québécoise? Était-elle conçue par nos théoriciens ou "idéologues" d'abord, comme une réponse efficace aux nouvelles conditions économiques issues de la "crise"? Ou plutôt comme un moyen d'assurer la survivance des valeurs d'une petite nation, menacée par une américanisation excessive depuis l'époque de l'industrialisation? Les nombreux appels à la colonisation répondaient, à notre avis, davantage à la deuxième problématique qu'à la première.

CHAPITRE II

"La colonisation agricole" ou idéologie du sous-développement

Nous pourrions retrouver dans l'ensemble de la littérature qui traite de la colonisation, trois principaux thèmes: la colonisation, lieu de régénérescence des valeurs morales; la colonisation ou le moyen de sauvegarder nos valeurs patriotiques; la colonisation, solution idéale aux problèmes sociaux et politiques.

La première idée qu'on retrouve fréquemment dans les écrits de l'époque, c'est celui de la campagne "foyer d'hygiène morale" opposée à l'insalubrité des villes. "C'est un fait d'expérience ancienne que la ville est un centre de "consommation de la multitude humaine", une mangeuse d'hommes et que c'est à la campagne que sont, ainsi que dit Romier, les sources profondes de la nation". (13) C'est l'opinion du directeur des HEC, mais c'est aussi celle de l'archevêque de Montréal:

"Le fait que notre pays a pris rapidement le caractère d'une civilisation urbaine et industrielle a transformé notre vie sociale... l'industrie déracine l'homme de la campagne: elle tend à créer dans les villes ce que l'on appelle le prolétariat, quand ce n'est pas la paupérisme ... d'autre part, la terre demeure notre richesse naturelle et la condition de notre stabilité. De toutes les formes de notre fortune, c'est elle qui tient encore le mieux à travers toutes les crises économiques comme elle est le réservoir le plus généreux de nos vraies forces". (14)

Le ministre de la colonisation, Iréné Vautrin, n'en pense pas autrement: "La terre a fait jusqu'ici notre force et elle demeure notre grand espoir. C'est par elle que le peuple canadien assurera son avenir. Nous sommes un peuple essentiellement agricole par vocation... le peuple après avoir reconnu ses erreurs veut reprendre le chemin des campagnes, la poussée active, droite et haute vers les terres neuves innocupées, nous la

(13) Minville, E. L'oeuvre de la colonisation, p. 217 (Rimouski, 1933).

(14) Gauthier (Mgr) G. La doctrine sociale de l'Eglise et la C.C.F. in Ecole Sociale Populaire, novembre 1934, p. 3.

donnerons; l'élan vers une renaissance nationale". (15)

La seconde idée presque continuellement reprise par tous les groupes influents de notre société, c'est celle d'une colonisation capable de sauvegarder nos valeurs nationales. En effet, puisqu'il reste dans notre province un immense territoire vierge qui attend d'être mis en valeur par nos colons, ce sera dans cette direction que la longue marche et la difficile conquête se feront; la récompense sera une campagne purement canadienne-française et catholique où la race se perpétuera à l'abri des

"enseignements déformateurs et corrompteurs qui viennent de la presse, du théâtre, du simple cosmopolitisme du milieu (des villes) et qui, tous les jours avec des moyens de propagande redoutable, se dressent en face de l'enseignement moral de l'Eglise pour le neutraliser et le détruire". (16)

L'idée d'une colonisation salvatrice des valeurs de la nation canadienne-française, devient aussi forte que la précédente et prend autant d'ampleur dans les écrits, dans les discours profanes et les sermons religieux. Camillien Houde, maire de Montréal prévient l'élite politique et religieuse que "si nous ne réussissons pas le retour à la terre, au point de vue de la race, il ne reste qu'une autre alternative, c'est de nous anglifier à la course et de nous dépêcher de prendre les positions qui nous appartiennent, en parlant anglais si on ne peut pas les avoir en parlant français. Et c'est la conséquence de la réussite ou de la faillite du mouvement actuel". (17) Groulx reproche à l'école urbaine "d'enfanter un monstre: le bilinguisme intégral... pure absurdité pour les enfants et pour la masse populaire" (18), et aux villes d'être "d'effroyables mangeuses d'hommes, et plus encore peut-être, des mangeuses d'enfants". (19)

(15) Intervention de l'Honorable Vautrin. Congrès de la colonisation de 1934, p. 49.

(16) Groulx, Lionel, La survivance canadienne-française et la terre p. 338.

(17) Intervention de Camillien Houde. Congrès de colonisation, p. 172.

(18) Groulx, Lionel, La survivance canadienne-française et la terre in S.S. du Canada, Rimouski, 1933, p. 347.

(19) Ibid., p. 329.

Par contre la contribution de la terre à la survivance canadienne-française est

"pourtant celle qui reste irremplaçable. Elle nous fournit les forces de base: le meilleur de notre capital humain, les meilleures de nos institutions sociales. Elle nous crée de la puissance économique, mais aussi une puissance plus haute qui peut s'appeler: puissance intellectuelle, puissance morale, puissance politique parce qu'elle nous garde saine et vigoureuse". (20)

En répondant à notre vocation séculaire de colonisateur il sera possible, selon nos leaders, de conserver "la santé physique, intellectuelle et morale de la race" et de sauvegarder les "vertus et traditions religieuses qui ont fait notre force". (21)

La campagne permettra ainsi aux citadins viciés par la civilisation matérielle des villes de se purifier et de se régénérer. Celle-ci attend ses colonisateurs agricoles. Toutes les valeurs extra-économiques entrent également dans les composantes de cette idéologie. Par sa rudesse, par son isolement, la colonisation oblige les hommes à se dépasser physiquement et moralement. Le nouveau colon ne sera plus l'esclave d'une société malsaine et exigeante.

En troisième lieu, l'élite québécoise voit dans la colonisation agricole un moyen idéal pour réduire les tensions sociales.

La crise engendrait les pires maux économiques, provoquait en même temps de nouvelles réponses politiques. Deux partis politiques naissent à cette époque et connaîtront des succès rapides surtout dans l'ouest du pays. William Aberhart, presbytérien, fonde le Crédit Social en 1932, et sera élu dès 1935 premier ministre de l'Alberta. D'autre part, James Woodworth, pasteur méthodiste, fonde à la même époque la "Coopérative

(20) Ibid., p. 339.

(21) Rioux, Albert, président de l'UCC. La restauration nationale, Ecole Sociale Populaire, décembre 1933, p. 4.

Commonwealth Federation", communément appelée la C.C.F. Son programme, bien qu'inspiré du travaillisme britannique et du socialisme chrétien, fut frappé de l'équivalent d'un interdit par le clergé québécois.

Dans une lettre pastorale, reproduite intégralement dans Le Devoir, l'archevêque de Montréal, Mgr Georges Gauthier, met en garde ses ouailles contre la menace socialiste que représente la C.C.F.:

"Est-ce vraiment la seule différence essentielle entre le communisme et la C.C.F.? Mais le communisme est ennemi déclaré de Dieu. L'un des Coops nous annonce que Karl Marx est un "vieil ami", il vante son "génie" et sa "doctrine profonde". Mais Karl Marx, c'est le déterminisme économique et le matérialisme érigé en dogme. Comment ne pas affirmer que le programme de la C.C.F., en fait, sinon dans les intentions de ses auteurs, repose sur une conception matérialiste de l'ordre social et que c'est précisément ce qui constitue le caractère anti-chrétien du socialisme authentique?" (22)

Ce message contre la C.C.F. et les autres partis socialistes ne reste pas lettre morte. Une croisade contre eux s'organise à partir surtout de l'Ecole Sociale Populaire des Jésuites. "Nous ne pouvons nous départir de l'idée que la C.C.F. est le vestibule du communisme, s'il n'est pas du communisme. Sous certains rapports, nous craignons plus la C.C.F. que le bolchévisme... Soyons sur nos gardes. Parons au danger des fausses doctrines..." (23) Parallèlement s'organisent dans les principales villes industrielles du Québec les "Journées anticomunistes" où l'équipe du Père Archambault, Jésuite, s'évertue à démontrer "la menace communiste" qui pèse sur notre pays et où les chefs "suscitent des grèves dans toutes les industries où ils peuvent pénétrer". (24)

Cette menace couvait essentiellement en milieu urbain, chez les ouvriers en chômage ou mal rémunérés, et faisait craindre le pire à nos élites

(22) Mgr G. Gauthier lettre pastorale la doctrine sociale de l'Eglise et les enseignements subversifs du temps présent in: Le Devoir: 26 février 1934, p. 1.

(23) Valois, J. Offensive anti-communiste E.S.P., septembre 1934, no 253, p. 32.

(24) Archambault, Directeur de l'Ecole Sociale Populaire. La menace communiste au Canada no 254, avril 1935, p. 35.

civiles. Camillien Houde parlait même d'une possible "révolution": "Le jour où on leur montrera quelqu'un du doigt comme étant responsable de cette situation, il y aurait danger que la population y croit et se porte à des "extrémités". (25) Une région neuve et vide pouvait éponger les citadins "mécontents". Il est incontestable, d'autre part, que la pression démographique sur les villes s'en trouvant fortement atténuée provoquerait une extension des surfaces cultivées.

Si on examine le problème de plus près, à la limite, ce rêve des tenants de la colonisation pour une société rurale "nouvelle" sans classe et catholique, peut être interprété comme une manoeuvre à perpétuer la rigidité de la structure traditionnelle des campagnes, demeurée vivante malgré les mutations récentes de la période antérieure. Il trahissait également leur refus de s'adapter aux nouvelles conditions de vie créées à l'époque de la "prospérité". D'autre part, en prônant une colonisation agricole à tout prix, nos élites semblaient vouloir ignorer toutes les conséquences économiques d'une telle colonisation, en les sublimant par des valeurs d'un tout autre ordre. En effet, si le mouvement de colonisation s'était développé dans le sens de leurs espoirs, n'y aurait-il pas surgi des problèmes de surproduction agricole? Pourtant la crise de 1930, n'impliquait pas une chute de la production agricole qui restera à peu près stable selon les statistiques, mais qu'elle s'est traduite plutôt par une forte réduction des prix et partant, des revenus des fermiers. A notre avis, la mise en oeuvre des principes énoncés par notre élite québécoise pouvait conduire plus directement au sous-développement des régions rurales qu'à son développement.

Examinons, les principales mesures politiques qui s'inspireront de ces thèmes idéologiques.

(25) Houde, Camillien. Intervention lors du Congrès de colonisation de 1934, p. 170.

CHAPITRE III

Les plans gouvernementaux de colonisation ou les "plaçages" du sous-développement

La mise en oeuvre des "plans" gouvernementaux de colonisation, celui du ministre fédéral Gordon (1930-33) et celui du ministre provincial Vautrin (1934-35) ont été considérés par certains comme des moments importants pour l'histoire du développement rural de certaines régions "périphériques" du Québec: Abitibi, Témiscamingue, "l'arrière-pays" bas-laurentien et Gaspésien (26). Il ne s'agit pas, pour nous, de décrire les multiples mécanismes de ces plans, mais plutôt d'évaluer sommairement leur politique de développement. Répondaient-ils aux besoins réels des régions? Comblaient-ils réellement les aspirations de la société québécoise des années '30?

En ce qui concerne le "plan" Gordon, la colonisation n'était qu'un moyen parmi d'autres afin "de soulager les villes de certains chômeurs en aidant à les établir sur des terres dans le Dominion".(27) Ce "plan" comprenait bien d'autres mesures pour lutter contre le chômage: travaux dans les Parcs nationaux, travaux publics dans certaines municipalités, construction de navires ... etc, etc. Dans les politiques du gouvernement fédéral, on ne retrouve pas à vrai dire une conception cohérente du développement rural. Gordon, lui-même, semble satisfait de cette situation. Pour lui, la colonisation n'est qu'une simple manoeuvre de diversion ou de retardement pour éluder les graves problèmes économiques du moment. "Les provinces, les chemins de fer et le Dominion ont obtenu beaucoup de succès dans leur action concertée en vue d'amener les hommes sans emploi à s'établir sur des terres, non pas surtout avec l'idée de produire une bonne récolte dès cette année et de faire l'exportation l'an prochain, mais plutôt de protéger leurs biens, de devenir propriétaires et de se suffire d'une façon quelque peu

(26) Garon, J.-E. Historique de la colonisation au Québec, Ministère de la Colonisation, Québec 1945.

(27) Exposé du ministre Gordon devant les communes, cité in: La Gazette du travail, mars 1933, p. 319.

stable". (28)

Au Québec, les tenants de la colonisation critiquent ouvertement le plan Gordon. "Ottawa vise moins à remplir des cantons qu'à vider des villes" - c'est l'opinion d'un prêtre colonisateur. (29) L'efficacité du plan est mise fortement en doute en ce qui concerne le sens à donner au mouvement de colonisation. Esdras Minville dénonce ce plan qui n'est qu'une "mesure temporaire répondant à un besoin temporaire". Pour ce dernier il est faux

"d'envisager la colonisation comme une mesure d'exception rémédiant à une situation transitoire. Nous devons au contraire l'envisager comme un mouvement auquel la crise a servi de prétexte, mais qui répond à un mal plus profond, antérieur à la débâcle économique elle-même et dont celle-ci n'est que la manifestation aiguë: à savoir le déséquilibre provoqué par l'industrialisation trop rapide et l'excessive concentration urbaine". (30)

Il nous indiquait par là, que le développement agricole par la colonisation ne pouvait se dissocier du développement industriel, et qu'ils devaient être traités comme des processus interdépendants l'un de l'autre, qu'en définitive le sous-développement du secteur agricole s'expliquait par le développement "trop rapide" du secteur industriel, et au détriment du premier. A notre avis, Minville nous présentait sous cette optique une nouvelle approche de considérer le problème du sous-développement agricole. Malgré cet apport fort intéressant, l'auteur néglige de traiter des causes fondamentales de ce phénomène de "déséquilibre". Il ne fait aucune référence aux influences "extérieures", comme par exemple l'entrée massive du grand capital international et en particulier américain sur le marché québécois durant la période de prospérité. Il ne s'interroge pas davantage sur certains facteurs internes, les comportements des groupes sociaux ou des agents occupants une position stratégique dans le Québec de l'époque.

(28) Ibid., p. 319-20.

(29) Fonds de l'Abbé Bernier, prêtre colonisateur du Témiscouata. Mémoires de Jean Colon, 17 janvier 1934.

(30) Minville, Esdras, L'oeuvre de la colonisation, Ecole Sociale Populaire, novembre 1933, p. 8.

On reprochait au plan Gordon bien d'autres défauts mineurs: qu'il émanait d'un gouvernement conservateur antipathique aux Canadiens-français, qu'il était trop onéreux pour les trésoreries municipales, qu'il favorisait l'omnipotence d'un gouvernement centralisateur au détriment des droits de la collectivité: "l'action de l'Etat est importante, mais l'Etat ne peut tout faire, tout diriger. (31) D'autre part, l'élite québécoise de l'époque concevait mal comment une administration laïque, neutre, étatique pouvait assumer un "plan" de colonisation, si essentiel à la survie de la nation canadienne-française et catholique, sans compter sur la participation active de son clergé. Ce sont sur ces quelques principes, rapidement esquissés que s'articulait l'essentiel des critiques québécoises contre le "Plan" Gordon.

Mais fondamentalement, s'agissait-il d'un véritable plan de colonisation capable de concentrer les énergies d'une société en vue d'un développement cohérent des ressources? Pour d'autres motifs, que ceux soulevés par les contemporains nous ne pouvons considérer le "plan" Gordon que comme une mesure de circonstance, un simple palliatif improvisé et dont l'ensemble manquait de mesures sociales précises et cohérentes. Dans son discours du 24 février 1933, devant les Communes, le ministre W.A. Gordon, lui-même en donne la plus éloquente preuve. "Dans un pays tel que le Canada, l'individu doit être individualiste, et profiter des occasions (en particulier par le retour à la terre). Je pense, étant donné l'expérience passée, relative aux secours à donner aux nécessiteux depuis un an, que le chômeur trouve le moyen de se débrouiller de plus en plus. Je me demande parfois si l'on peut tirer la ligne entre la responsabilité de l'Etat et celle de l'individu."

"Certains veulent la fin de l'individualisme, transformant tout en un système. Ils sont en faveur de la masse plutôt que du particulier. Je ne suis pas prêt à souscrire à cette doctrine... Certainement lorsque les dépenses relatives au secours direct ont baissé de 46 à 25 millions, bien que le nombre de chômeurs ait augmenté, c'est un indice de bon augure dont seront bien contents les contribuables... si les affaires reviennent

(31) Ibid., p. 11. Esdras Minville, L'oeuvre de la colonisation .

meilleures, ce ne sera pas long avant que le secours direct ne soit plus nécessaire..." (32)

Dans cette perspective, la colonisation était envisagée comme un phénomène sans véritables objectifs, ou tout au plus comme une tentative de conserver un certain "statu quo" social et économique durant une période de ralentissement de l'activité économique.

Le "plan" Vautrin offrait-il une alternative valable pour le développement du secteur agricole? Ou encore, avait-on affaire avec ce "Plan" à l'institution de mesures de circonstances, simples palliatifs qui pouvaient à la longue contribuer à enraciner le sous-développement agricole et même l'étendre aux régions périphériques du Québec (Abitibi, Témiscamingue, arrière-pays" bas-laurentien... etc. etc.)?

A la différence, du plan fédéral, il est bon de souligner d'abord que le plan Vautrin se voulait une formule "de participation" plus acceptable pour l'opinion québécoise, des années '30, en faisant appel aux groupes influents à participer activement à la mise en oeuvre de ses politiques. C'est dans cette optique que le clergé sera officiellement invité à assumer sa quote-part de responsabilité, sinon plus. Le premier ministre Taschereau, lui-même se fera l'interprète des vœux du gouvernement au congrès de colonisation tenu à Québec en 1934.

"Le meilleur collaborateur, et du gouvernement et du colon, c'est le clergé. Il a grandi avec notre province, il a pris part à son développement, il a conservé les traditions du passé; il a gardé très vivant notre idéal et c'est près de lui que les colons se groupent autour du petit clocher. Le prêtre peut donner confiance au colon, l'encourager, lui faire comprendre l'importance de son rôle, le diriger et le rendre heureux. "Messieurs du clergé, au nom du gouvernement, je fais appel à votre bonne volonté, à votre patriotisme éclairé, pour que vous nous aidiez dans la

(32) Exposé du ministre Gordon devant les communes, cité in: La Gazette du travail, mars 1933, p. 320.

tâche que nous entreprenons". (33)

L'organigramme du "plan" reflète cette préoccupation. Les sociétés paroissiales de colonisation, chapeautées par des sociétés diocésaines se voient dévolues des pouvoirs immenses quant à la sélection des colons, aux choix des établissements de colonisation agricole, à l'utilisation des budgets gouvernementaux.

Dans cette perspective, c'est finalement au prêtre-colonisateur que revient le rôle de "leadership" du mouvement de colonisation. Au congrès de colonisation de 1934, les commentaires de l'Abbé Bergeron font l'unanimité des congressistes et du gouvernement

"Pour nous le véritable représentant officiel sera le missionnaire colonisateur... je ne crois pas que le ministère de la colonisation et les officiers du département soient obligés dans tous les cas d'accepter leur choix mais en pratique je sais qu'ils s'en rapporteront bien au choix fait par les sociétés de colonisation et par les missionnaires colonisateurs". (34)

Cette vue des choses est acceptée avec empressement par le ministre de la colonisation, Monsieur Vautrin lui-même qui appuie son argumentation sur un texte de Mgr Courchesne, évêque de Rimouski dans lequel il précisait:

"qu'il faudrait revenir à ces bons procédés et réagir contre la tendance des particuliers à recourir à l'Etat, dont les interventions, en ces matières, ne doivent être qu'exceptionnelles. On sortirait l'Etat de ses attributions en le poussant à perdre de vue les mesures destinées à promouvoir le bien commun, pour lui imposer des tâches qui doivent relever de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée. Beaucoup estiment que les moeurs d'après-guerre (1914-1918) et de la crise actuelle, nous ont entraînés fort loin de la voie normale" (35)

(33) Discours de M.L.A. Taschereau, premier ministre: Congrès de colonisation (1934), Québec, p. 14.

(34) Intervention de l'Abbé Bergeron, prêtre-colonisateur (Congrès de colonisation: p. 181).

(35) Discours de Vautrin, Congrès de la colonisation, p. 42.

A notre avis, cette conception de la participation (clergé et gouvernement) n'est pas un aspect négligeable du plan Vautrin, elle lui confère avant même qu'il s'actualise un caractère paternaliste qui pourra nuire dans certains cas à son application à une grande échelle.

En effet, le prêtre-colonisateur, à qui le Gouvernement confie le "leadership" de la colonisation, contribue d'autre part, par son appartenance à l'élite québécoise au renforcement de définitions reconnues au sujet de la colonisation. En d'autres termes, il devient l'agent par excellence des "théoriciens" de la colonisation qui se réfèrent moins aux modèles d'ordre économique pour établir un plan de colonisation mais davantage aux préoccupations de survie et de sauvegarde des valeurs patriotiques et religieuses, comme nous l'avons examiné précédemment.

C'est ainsi, par exemple, nous retrouvons dans les documents de ces prêtres colonisateurs, un scepticisme en général, à l'endroit du colon qui vient d'un centre industriel urbain. "Il faudra, tout en le surveillant, d'assez près, développer ses initiatives et refaire en quelque sorte l'esprit qui l'anime" (36) ... Un peu plus tard, le même auteur notera: "Sont éligibles (à la colonisation) sauf quelques exceptions, un sur mille, ceux qui ne sont pas gâtés par la vie facile des villes". (37) La colonisation n'était pas le lieu, non plus, d'une accumulation rapide de capitaux. C'est ainsi que le curé de Ste-Rite, s'en prend aux "gens qui pillent leurs lots l'hiver, et une fois le lot pillé, tirent leur révérence en faisant un pied de nez à la colonisation" (38). La colonisation n'est pas le lieu de l'indolence, le curé de la mission de St-Emile d'Auclair s'en prend aux officiers du Gouvernement fédéral qui distribuent des secours directs aux "parasites, aux lâches, aux bons à rien, qui sont payés pour du travail non fait sur leurs lots". (39)

(36) L'Abbé Bernier, 17 janvier 1934, (Fonds)

(37) L'abbé Bernier, 11 mai 1934.

(38) Rapport du curé de Ste-Rite (Canton Raudot, Comté de Rivière-du-Loup) à l'Abbé Bernier, 6 août 1934.

(39) Rapport de l'Abbé Bernier, Ste-Emile d'Auclair, juin 1934.

Dans la correspondance de l'Abbé Bernier nous retrouvons à l'état brut, ce qu'est la colonisation préconisée par les "théoriciens" de la colonisation. "Ces peines et ces tracasseries, monsieur le ministre, ne sont pas sans avoir porté leurs fruits, il en est découlé des effets salutaires, en ce sens qu'elle a été une véritable école de moralité, d'économie et de patriotisme. L'on a besoin d'être éprouvé par le feu pour être purifié et nos gens, accoutumés à vivre largement, mis tout à coup dans le creuset des difficultés, ont compris qu'il importait, avant que de jouir de gagner à la sueur de leur front le bien être qu'ils veulent se procurer. Ils ont réfléchi sur les erreurs de leur vie passée et en se réfléchissant ils ont trouvé que la Bonne Providence qui les châtiât, les ramenait à Elle avec douceur et que l'homme devait suivre la loi morale du travail s'il voulait être heureux et avoir son pain quotidien... le retour à la terre a été pour eux une délivrance et au lieu de grossir le nombre des sans-travail, ils ont voulu être utiles à leur province". (40)

Cette conception morale et patriotique de la colonisation qu'on retrouve chez la plupart des "leaders" n'était pas à notre avis, un élément d'attrait ou un stimulant efficace pour le recrutement de futurs colons; au contraire elle pouvait plutôt représenter un frein. Malgré cela, le Plan Vautrin, lui-même et ses nombreuses lois consignées dans les chapitres 35 à 40 de l'assemblée législative du Québec pouvaient-elles gagner l'assentiment (41) d'une bonne partie de la population aux prises avec les pires difficultés économiques de la crise?

Le Plan Vautrin et ses principales directives politiques.

Même si certains, considérèrent le Plan Vautrin "comme le plus grand programme de colonisation jamais vu dans l'histoire de notre province" (42) L'analyse des mesures politiques prises à l'époque et même l'étude de ses réalisations peuvent nous convaincre du contraire.

(40) Rapport Bernier au Ministre de la Colonisation, 25 septembre 1933, p. 6.

(41) C.f. 25-26, George V.

(42) Garon, J.-E., Historique de la colonisation dans la province de Québec, p. 7.

Considérons par exemple, la principale loi du Plan Vautrin, sanctionnée par l'assemblée législative, le 2 mai 1935: "Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre". Cette loi qui mettait l'accent sur le "retour à la terre" et qui s'offrait comme "une solution efficace et d'une nature permanente aux problèmes qui sont nés du chômage" pouvait-elle combler réellement les aspirations des chômeurs des villes et des campagnes? En d'autres termes, cette loi et les autres (ch. 36-37-38-39-40) pouvaient-elles concourir au développement général de la Province, ou en particulier du secteur rural et agricole?

D'abord il est intéressant de constater que l'ensemble des mesures gouvernementales présentées sous les formes les plus diverses (octrois personnels, prêts pour l'achat d'instruments agricoles, dons de graines de semence, primes de jardinage, services gratuits d'agronomes ou d'autres spécialistes, primes pour la construction de moulins, de labour...etc, etc.) n'affectait pas directement la population rurale qui représentait en 1931 près du tiers de la population totale du Québec. Ces mesures ne contenaient aucun projet de réorganisation fondamentale du secteur agricole qui éprouvait pourtant bien des difficultés à survivre. Tout au plus, pourrions-nous affirmer qu'elles se présentaient comme de pâles substituts, comme des mesures de remplacement pour les plus éprouvés. En effet, si nous cherchons à qui s'adressaient les mesures gouvernementales? A quelles catégories sociales? La "Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre" est explicite sur ce sujet:

- 1) Aux fils de cultivateurs d'abord: qui désirent s'établir sur la terre mais qui, pour le faire, ne peuvent compter sur l'aide paternelle ou n'y peuvent compter que dans une mesure insuffisante.
- 2) Aux autres jeunes gens, mais qui n'ont pas les ressources pour le faire.
- 3) Aux cultivateurs qui atteints par la crise et obligés d'abandonner leurs fermes aspirent à retourner à leur Etat pourvu qu'on leur en fournisse le moyen.

D'une part, il s'agissait donc pour le gouvernement d'apporter des secours aux classes les plus nécessiteuses. En contre-partie, le gouvernement exigeait que ces masses indigentes s'exilent dans les régions périphériques pour "créer des centres de colonisation" ou "améliorer et

développer les régions où des colons sont établis ou peuvent être établis". De toute façon le gouvernement s'engageait à "payer les frais légitimes de transport de colons, de leurs familles et de leur roulant et ménage, lorsqu'il est établi que ces colons ne peuvent pas acquitter ces dépenses". (43)

Toutes ces générosités gouvernementales étaient consenties pour l'établissement de colons sur des territoires où les conditions favorables au développement agricole étaient inexistantes. En effet, sous les territoires de l'arrière-pays bas-Laurentien, Gaspésie et le Témiscouata y compris, la plupart des terres livrées à la Colonisation étaient reconnues pour leur mauvaise qualité du sol, leurs pentes accidentées, une pierrosité parfois excessive. Pour l'Abitibi et le Témiscamingue, si ces défauts étaient moins apparents, on constate cependant comme pour les territoires de colonisation de notre région la quasi-inexistence de voies de communication normales; et d'une façon générale pour tous les nouveaux centres de colonisation: l'absence de marchés.

Le gouvernement pouvait-il espérer, malgré tout, un développement de ces régions périphériques? Ou, inconsciemment, était-il en train de créer les structures d'un sous-développement, en enfermant ces noyaux de population dans des culs-de-sacs?

La quantité de doléances consignées dans les rapports des principaux agents de colonisation, en particulier les curés de mission, et présentés au Ministre de la Colonisation nous inclinent à penser que les politiques gouvernementales promouvaient plutôt des structures de sous-développement que de développement pour ces régions.

L'Abbé Bernier ne cessait de déplorer les lenteurs du gouvernement pour l'ouverture de voies de communication: "Pour les populations dissimulées au milieu des bois, la question des voies de communication n'est pas une question de bien-être et de simple progrès, mais c'est une question

(43) Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre, Article 3, paragraphe 5, p. 3.

vitale" (44). Pour le curé de St-Jean-de-Lalande: "Des routes et des chemins sont commencés; les uns sont passables, c'est trop dire; les autres, pas même à pied". Le curé Desbiens, de la paroisse des Etroits recommande même de "ne pas trop faire de publicité sur les endroits prétendus colonisables sur la carte, et qui conviendraient beaucoup mieux comme pénitenciers". (45) Au sujet des "largesses" ou subventions gouvernementales accordées aux colons, plusieurs responsables de mission en reviennent assez rapidement. "On peut dire que le grand mal qui paralyse beaucoup les efforts des bons colons... c'est le retard dans le paiement de primes de défriche qui est d'une lenteur proverbiale". (46)

Malgré les nombreuses vicissitudes contenues dans l'application des plans gouvernementaux, ce qui contribua davantage, à notre avis, à développer un certain sous-développement dans les "régions périphériques" résultait dans cette contradiction entre les grands espoirs entretenus par les tenants d'une colonisation agricole à tout prix et l'impossibilité de la mise en valeur rationnelle de la richesse forestière qui était pourtant présente sur tous ces territoires de colonisation par les nouveaux colons.

En effet, pour les quelques 25,000 individus qui envahirent les cantons de l'arrière-pays Bas-Laurentien et Gaspésien, ouverts à la colonisation agricole, ils ont eu le bois comme première récolte. Par la suite, l'essentiel de leurs revenus provenait de l'exploitation des richesses forestières: primes d'abatis, vente de bois, ...etc. primes pour l'ouverture que l'une des lois importantes du Plan Vautrin, "Loi pour faciliter la vente du bois des colons" créait une commission afin de "favoriser la vente du bois de tout colon", et "d'inciter tout propriétaire de moulin, fabricant de papier ou usinier, à acquérir le bois de tout colon". Dans cette perspective, il était normal que pour cette nouvelle population "arrivée dans le dénuement le plus complet" aux dires des missionnaires-colonisateurs, l'exploitation des richesses forestières représentait un stimulant presque inespéré, et cela malgré les exhortations des "leaders" de la colonisation agricole qui

(44) Rapport de l'Abbé Bernier au Ministre Vautrin, 14 septembre 1935, p. 9.

(45) Rapport de l'Abbé Léopold Desbiens. (sans date).

(46) Rapport de l'Abbé J.-E. A. Beaulieu, (St-Emile d'Auclair).

tentaient de les convaincre que "la forêt ne doit figurer que comme auxiliaire, que le colon doit d'abord et avant tout employer la grande part de ses initiatives et de ses aspirations à agrandir son domaine de terres ensemencées" (47). Stimulant, qui avec l'aggravation de la pauvreté qui s'installait dans les colonies agricoles, devait produire une véritable dilapidation de la richesse forestière. Dans certaines paroisses, les missionnaires-colonisateurs constataient à leur grand désespoir que l'on avait négligé la terre pour ne s'occuper que du bois; et que finalement on l'avait tout exploité au point d'avoir oublié de se bâtir avant de couper le dernier arbre. "C'est là l'histoire d'une trentaine de lots abandonnés dans Ste-Rite, qui ne trouvent plus preneur parce que complètement déboisés". (48) Le phénomène de la détérioration de la forêt est général sur tous les territoires de colonisation. Dans tous les rapports de colonisation, on fait état de la pénurie de bois d'oeuvre, et souvent même de bois de chauffage.

Comment s'explique cet état de pénurie de matière ligneuse qui entravait tout développement normal des colonies? La question revient à savoir plus fondamentalement, à qui appartenaient les ressources forestières des régions "périphériques"?

Selon l'étude de Gédéon Roy, (49) cinq grandes compagnies forestières se partageaient presque exclusivement le domaine boisé des comtés de Rimouski, Matane et Matapédia. Pour Esdras Minville, "les forêts de la Gaspésie sont autant dire presque affermées à une trentaine d'individus et de sociétés dont quatre ou cinq en détiennent presque la moitié". (50) Dans le Témiscouata, la compagnie Fraser conserve une main-mise sur la majorité des espaces forestiers importants, par exemple elle possède la Seigneurie Thomas ou Seigneurie du Lac Témiscouata. Ces grandes compagnies semblaient disposer des réserves forestières comme s'ils en avaient la propriété.

(47) L'Abbé Bernier, in: Mémoires de Jean Colon, 29 mars 1934.

(48) Curé de Ste-Rite. Dans son rapport à l'Abbé Bernier, 6 août 1934.

(49) Roy, Gédéon, Aperçu du problème forestier dans les comtés du Bas St-Laurent et de la Gaspésie in: La forêt québécoise, juillet-août 1944, pp. 65-82.

(50) Minville, Esdras, L'Economie Régionale de la Gaspésie, in: La Forêt québécoise, janvier 1944, pp. 31-41.

Elles les exploitaient ou ne les exploitaient pas, selon qu'elles le jugeaient opportun. Et quand elles les exploitaient, il arrivait qu'elles ne se préoccupent guère de l'avenir économique de la région où elles sont établies. Selon les analyses de Roy "il s'est avéré que certaines compagnies exploitent chaque saison, depuis plusieurs années déjà des quantités de matière ligneuse égale à presque le double de celles qui devraient être récoltées, annuellement... Ce qui revient à dire que le stock actuel de ces mêmes domaines s'épuise très rapidement puisque, à chaque saison, on lui enlève le double de la matière ligneuse produite par son accroissement annuel, ou épuise donc le capital." On ne dit pas que la principale raison qui poussait à de telles coupes rases et disproportionnées à la possibilité de la concession, c'est qu'il fallait alimenter de grosses industries à capitaux étrangers. En surexploitant les forêts, c'était donc créer le vide économique et cela sans secours pour une longue période. Au surplus, les entreprises qui exploitaient ces réserves, expédiaient presque tout leur bois à l'état brut vers les grandes pulperies et papeteries, situées au Nouveau-Brunswick, ou plus généralement aux Etats-Unis.

Ces grandes compagnies étrangères règlementaient le développement des régions. Il arrivait comme le démontre l'étude de Roy, qu'elles détenaient ces réserves sans les exploiter, pour des fins de spéculation; qu'elles laissaient vieillir la forêt au point qu'elle se détériorait. C'est le cas de la forêt gaspésienne "les grandes concessions dites de réserves pourraient être et devraient être exploitées sur une plus grande échelle qu'on ne le fait présentement, parce que une bonne partie des peuplements qui y croissent, sont composés de tiges rendues à l'état de maturité et même de dépérissement". (51)

Sans doute, d'un point de vue différent, le problème de la main-mise des grandes compagnies étrangères sur nos richesses forestières, est évoqué

(51) Roy, Gédéon, opus citatus, p. 81.

à plusieurs reprises dans les rapports des missionnaires-colonisateurs. L'Abbé Bernier explique par exemple, au Ministre de la Colonisation que "les terres libres de la Couronne sont devenues un peu rares... Nous avons ici la Seigneurie du Lac Témiscouata qui appartient présentement à la Compagnie Fraser, où nous pourrions, après acquisition, établir des milliers de colons avec les plus grands avantages possibles. Ces terrains sont à proximité des grandes routes et des chemins de fer..." (52) Le Gouvernement ne donnera jamais de suite aux projets des prêtres-colonisateurs.

Ces populations "périphériques" souffraient donc du blocage du domaine public à même lequel elles auraient pu organiser leur expansion. Pourquoi le gouvernement québécois affermaient-il si généreusement les forêts de la couronne aux grandes compagnies étrangères? Y-a-il là une volonté de conserver un certain statu-quo économique et social pour les populations marginales?

A notre avis, le plan de colonisation proposé par le gouvernement ne visait qu'à créer des unités de subsistance en attribuant parcimonieusement aux colons certains subsides pour la mise en valeur de parcelles fort ingrates. Un pareil choix tendait à perpétuer la rigidité de la structure traditionnelle sur de nouveaux territoires et partant, à développer les structures du sous-développement.

D'autre part, ce plan de colonisation était nécessaire, voire même obligatoire à l'époque de la crise car il permettait au gouvernement de faire croire à la population québécoise qu'il entreprenait des réformes.

(52) Rapport de l'Abbé Bernier au Ministre de la Colonisation, 2 septembre 1936, p. 3.

Conclusion

L'étude du phénomène de la colonisation agricole à l'époque de la crise de '30 présente une importance qui reste à être évaluée sérieusement par les historiens québécois.

Pour notre part, nous avons tenté d'en dégager une dimension qui est l'évolution historique du sous-développement dans les régions rurales "périphériques". Nous avons montré que la stagnation, le retard ou le sous-développement dans laquelle les régions "périphériques" se trouvent actuellement plongée est à retracer d'abord à partir de l'époque de l'expansion industrielle extraordinaire qu'a connue le Québec au début du siècle, et cela au détriment du secteur rural, en général. La seconde source du sous-développement de ces "régions périphériques" est à retracer dans l'idéologie conservatrice des dominantes de l'époque qui privilégiaient dans leur conception de colonisation agricole des valeurs patriotiques et religieuses au détriment des réalités économiques. La dernière source enfin, est à retracer dans la mise en oeuvre des plans gouvernementaux de colonisation, à caractères conservateurs et paternalistes, qui contribuèrent davantage à créer de véritables unités de subsistance tandis que les grandes compagnies forestières, habituellement étrangères continuaient à s'accaparer et à exploiter les principales ressources de ces régions, qui auraient été indispensables à leur développement.

Jacques Lemay
Historien
Université du Québec à
Rimouski.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Fernand Harvey

1- Le problème rural

Une lecture attentive des actes du colloque de l'UQAR sur le développement en milieu rural permet de formuler deux constatations, à première vue contradictoires: le problème rural est un vieux problème de civilisation, mais c'est également un problème tout nouveau, lié à la société post-industrielle. Nous verrons comment ces deux dimensions sont en fait intimement liées, de même que le présent est lié au passé.

Ce n'est certes pas une mince tâche que de tenter de fondre en une synthèse cohérente, tant de points de vue différents - tantôt complémentaires, tantôt antagonistes - formulés au cours de ce colloque. Il va sans dire que cette conclusion a pour principal objectif de dégager certaines lignes de force qui sont apparues durant ces deux jours de discussion, plutôt que de rendre compte de la pensée de chacun des participants.

Mais revenons à notre paradoxe de départ. Pourquoi considérer le problème rural à la fois comme un vieux problème et comme un problème nouveau ? Plusieurs des participants au colloque nous en fournissent des indications. C'est, au fond, le vieux dualisme ville/campagne qui tisse la toile de fond des discussions. Opposition dépassée pour les uns, toujours valable pour les autres. Certes, les interventions favorables à la campagne sont largement majoritaires dans les actes du présent colloque, mais cela ne doit pas nous faire oublier l'ignorance et la désaffection dans lesquelles on tient le monde rural, d'une façon générale, au sein de la société globale hautement industrialisée.

Ce n'est pas ici le lieu de faire la genèse des relations entre la ville et la campagne. On a souvent affirmé que les villes de l'antiquité et du moyen âge, ont fait oeuvre de civilisation et qu'elles ont permis à la société occidentale de se dégager d'une mentalité rurale routinière axée sur la conservation plutôt que le développement. A partir de la révolution industrielle du XIXe siècle, la ville est aussi devenue symbole

de prolétarianisation avec toutes les conséquences sociales inhérentes à la pauvreté et à l'exploitation de la part du capital. Nombreux furent ceux qui condamnèrent cette industrialisation effrénée et l'urbanisation incohérente qui l'accompagnait. D'où ces croisades pour le "retour à la terre", à la recherche d'un paradis perdu où l'homme pouvait vivre en harmonie avec son environnement, tout en permettant un meilleur équilibre économique de la société, principalement en temps de crise. Par suite de l'industrialisation, le monde rural se révélait donc porteur, lui aussi, d'une culture d'autant plus que cette culture était menacée par le développement des grandes villes. C'était, en quelque sorte, le renversement des perspectives.

On connaît, au Québec, l'importance du thème rural dans la production des idéologies du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. C'est à ce rappel historique que nous convient James Thwaites et Jacques Lemay dans leurs exposés sur la "renaissance campagnarde" et le mouvement de colonisation de la décennie de 1930. C'est à cette époque principalement que l'on peut trouver les jalons du sous-développement des régions périphériques qui seront laissés en héritage aux générations ultérieures. Les jugements sévères portés sur la pertinence du mouvement de retour à la terre paraissent sans appel. Et pourtant, n'a-t-on pas assisté, depuis cinq ans, à une opposition populaire résolue devant la menace de fermeture de certaines paroisses marginales de l'Est du Québec ? Peut-être faut-il voir dans cet autre paradoxe l'indice d'un enracinement physique et culturel de l'homme dans son milieu. On ne déracine pas facilement ce qui est vivace.

Mais la question rurale ne saurait se limiter au cas des arrières-pays. C'est tout un mode de vie et une façon d'habiter l'espace qui sont en cause. Dans le Québec traditionnel, le monde rural était défini en fonction de certaines valeurs morales et nationalistes en opposition avec la ville, associée à la décadence des mœurs et à l'anglicisation massive. L'idéal de l'auto-subsistance rurale était proposé comme solution aux crises économiques urbaines.

De nos jours, le problème ne se pose plus en ces termes. Le monde rural, on l'a souvent répété, a connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale, un processus d'urbanisation. Ce qui a fait dire à plusieurs que la vie rurale était vouée à la disparition au profit d'un mode de vie urbain généralisé, du moins dans les sociétés post-industrielles. Nous reviendrons sur cette importante question plus loin... Qu'il suffise pour l'instant de rappeler que le phénomène urbain continue à faire problème, à susciter des controverses. Depuis la révolution industrielle, une question de fond demeure: la grande ville, est-elle synonyme de progrès et de développement ou renferme-t-elle en germe le déclin de notre civilisation ?

La même question s'est posée et continue de se poser au Québec, comme ailleurs, quoiqu'en termes plus modestes. En 1933, Esdras Minville considérait la colonisation comme devant être un mouvement à long terme pour répondre à un mal plus profond que la crise économique, "à savoir le déséquilibre provoqué par l'industrialisation trop rapide et l'excessive concentration urbaine" (1). Certes, le problème rural se pose aujourd'hui en termes tout à fait différents. On ne parle plus de retour à la terre, sauf peut-être pour les adeptes de la contre-culture. Néanmoins, on sent, à la lecture de certains textes du colloque un besoin de revaloriser le monde rural et de poser son droit à l'existence et au développement selon une voie différente de celle des grandes villes.

Le développement en milieu rural doit-il être à la remorque du développement urbain ? Ou existe-t-il une autre voie qui tiendrait compte des caractéristiques propres au monde rural au niveau historique, spatial, économique, social et culturel ? Défi pour les uns, utopie pour les autres, cette revalorisation du monde rural si elle réussit, est susceptible d'apporter un élément d'équilibre à l'ensemble de la société.

(1) Esdras Minville, L'oeuvre de la colonisation. Montréal, Ecole sociale populaire, 1933. p. 8.

Voilà pourquoi, la question rurale est à la fois un vieux problème de civilisation et un problème nouveau lié à la société post-industrielle. D'où l'intérêt du présent colloque, non seulement pour les interrogations qu'il porte mais aussi pour les réalisations qu'il souligne et pour les luttes dont il fait état.

2- Milieu rural et développement

Etant donné l'état de sous-développement du monde rural, particulièrement dans les régions périphériques, on ne doit pas s'étonner de l'intitulé général du colloque: "la problématique du développement en milieu rural". On quitte ainsi une approche purement descriptive du monde rural pour établir un lien avec une action possible: le développement. On oriente donc l'étude du monde rural en fonction de certaines valeurs; ce que plusieurs conférenciers ont, du reste, reconnu.

Mais une question préalable se pose: lorsque nous parlons du monde rural, à quelle réalité sociale faisons-nous référence? Plusieurs ambiguïtés ont été soulevées à ce niveau sans pour autant être dissipées par les participants. Clermont Dugas souligne, à juste titre, que le concept de ruralité ne correspond pas très bien à la réalité géographique et sociale de l'Est du Québec. Pour des raisons qu'il explicite, il considère que cette région n'est, à proprement parler, ni rurale, ni urbaine, du fait de la structure de son peuplement. Dans une perspective différente, Benoît Lévesque distingue au moins trois conceptions du milieu rural: la conception traditionnelle qui devient, depuis quelques années, contestataire de la vie urbaine, la conception contre-culturelle qui véhicule les utopies de loisirs des urbains et la conception résiduelle qui considère le monde rural comme une réalité appelée à disparaître avec le temps.

Il faut de toute évidence introduire une autre notion pour rendre compte de l'ensemble des problèmes soulevés lors du colloque: la notion de "région", laquelle ne recoupe pas exactement les mêmes réalités que celle de "milieu rural". Certes, depuis plusieurs années déjà, le milieu rural a cessé d'être synonyme de milieu agricole. Cette distinction est

particulièrement pertinente dans l'Est du Québec où la forêt dépasse de loin l'agriculture comme ressource de base. Il faudrait aussi ajouter le phénomène qualifié par les Américains de "rural no farm" qui rend compte de toutes les activités rurales non liées à l'agriculture. Mais il y a plus encore. On peut, en effet, identifier un milieu rural relativement prospère situé à proximité des régions centrales et un autre en état de sous-développement, situé dans les régions qualifiées de "périphériques". C'est ici qu'il faut recourir au concept de régions rurales périphériques pour rendre compte d'un ensemble de phénomènes interdépendants mais distincts. Ainsi, l'Est du Québec est constitué d'un ensemble de régions rurales périphériques par rapport à la région de Montréal. Cependant, on trouve dans ce vaste territoire, quelques centres urbains de faible ou de moyenne importance dont le style de vie s'apparente davantage, à certains égards, à celui des grandes villes qu'à celui des villages ou des campagnes environnantes.

Les revendications à caractère régional et celles à caractère rural ne se recouvrent donc pas en tous points. Il suffit de lire certains textes du colloque pour s'en convaincre. Les revendications de la population de l'arrière-pays ne coïncident pas nécessairement avec celles d'une ville comme Rimouski. Et pourtant, ces différences, voire même ces antagonismes latents, n'ont guère été mis en relief lors du colloque. On sentait davantage une volonté de faire front commun pour dénoncer le sous-développement des régions périphériques par rapport aux régions centrales.

Quoiqu'il en soit, cette interpénétration entre la dimension rurale et la dimension régionale illustre à sa façon, l'évolution du milieu rural depuis une quinzaine d'années. Clermont Dugas a souligné, dans le cas gaspésien, un nouveau type de relation spatiale qui s'est établi entre l'homme et les ressources; ce nouveau rapport à l'espace s'est traduit par une assez grande mobilité entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Il convient aussi de souligner au passage, le phénomène d'urbanisation du mode de vie rural, tout en prenant garde de conclure un peu trop rapidement que la mentalité rurale a perdu, de ce fait, toute spécificité.

Une fois esquissées à grands traits les quelques composantes fondamentales de ce nouveau monde rural, il reste à établir un lien possible avec la perspective du développement.

La notion de développement est équivoque. Ainsi que le souligne Guy Massicotte, elle peut avoir un sens objectif et quantifiable, par exemple un accroissement de population, ou un sens subjectif qui la relie à une valeur positive ou négative. Ce deuxième sens est évidemment le plus intéressant parce que le plus lourd de conséquences. En d'autres termes, le développement n'est pas purement objectif; il implique des choix entre plusieurs options possibles. De plus, ces choix peuvent être remis en question selon les conjonctures. Yves Dion adopte une position similaire lorsqu'il affirme que le développement implique un changement conscient et collectif qu'on ne saurait assimiler à un simple phénomène de **croissance** économique.

Penser au développement du milieu rural et des régions périphériques, c'est donc porter un jugement sur une situation qu'on veut changer et proposer des choix.

Au Québec, depuis le début des années 60, deux techniques ont traduit cette volonté de développement: la planification et l'aménagement du territoire. La planification fait référence à la rationalisation des ressources disponibles par l'identification d'objectifs à poursuivre et la systématisation des processus de décision et d'exécution. L'aménagement du territoire consiste à entreprendre des actions visant à établir le meilleur équilibre possible entre une population et ses activités d'une part et les besoins et les ressources d'une région, d'autre part. Les deux techniques sont intimement liées mais nous nous attacherons davantage à l'aménagement.

3- L'aménagement régional: par qui ? pour qui ?

L'un des aspects les plus intéressants du colloque concerne justement les controverses suscitées autour des stratégies d'aménagement

régional. Qui doit aménager ? et au profit de qui ? Ces deux questions en amènent immédiatement une troisième: comme aménager ? C'est ici qu'apparaissent le plus clairement les aspects multidimensionnels du développement. L'aménagement, comme technique de développement revêt à la fois des dimensions écologiques, économiques, sociales, culturelles, éthiques, administratives et politiques.

L'Est du Québec constituait un terrain privilégié pour parler d'aménagement régional à cause de ses antécédents historiques. On connaît, en effet, l'expérience du BAEQ, initié par l'élite régionale et pris en charge par la première génération de technocrates québécois issus de la "révolution tranquille". Ce premier effort systématique entrepris en 1963 pour tirer le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie de leur sous-développement chronique avait été précédé, vingt-cinq ans auparavant d'enquêtes socio-économiques; celles-ci avaient diagnostiqué des problèmes à bien des points similaires à ceux relevés par le BAEQ. Joseph Risi s'est chargé de rappeler les circonstances de l'enquête qu'il avait menée en Gaspésie, en 1937, et compare, non sans ironie, les problèmes d'alors aux problèmes actuels. L'histoire devient gênante lorsqu'elle peut citer des témoins à la barre...

Personne, parmi les participants au colloque, n'a osé entreprendre la lourde tâche de dresser un bilan du BAEQ ou de l'ODEQ qui a pris la relève. Il faut, à ce sujet regretter l'absence de certains fonctionnaires invités explicitement à participer au colloque. Néanmoins, l'un des artisans du BAEQ, le notaire Georges-Henri Dubé a réaffirmé son accord avec les grandes perspectives du plan et réfuté les allégations portées contre l'organisme. Si, comme le soulignent Pierre Fortin et Monique Dumais, le BAEQ a manifesté, au moment de son application, une grande faiblesse au niveau des valeurs qu'il véhicule, on ne peut qu'être d'accord avec Georges-Henri Dubé lorsqu'il déclare qu'il faut replacer le plan dans son contexte historique qui est celui des années 60 et non des années 70.

Si le passé peut servir à une meilleure compréhension de la situation globale, c'est le présent et l'avenir qui doivent nous préoccuper

en matière d'aménagement rural et régional. A cet égard, plusieurs conférenciers ont fait des interventions pertinentes et remarquées. Le doyen André Lafond a insisté pour sa part sur deux dimensions fondamentales du développement: le milieu écologique et les traditions culturelles. On ne peut, en effet, songer à un développement qui ne tiendrait pas compte du milieu naturel. Dans l'Est du Québec, c'est la forêt qui constitue le grand paramètre du développement et l'ignorance de cette réalité a conduit à des erreurs historiques graves. Autant la dimension écologique est fondamentale, autant elle ne peut être considérée en soi, sans tenir compte du contexte social et des traditions culturelles. C'est cette préoccupation qu'exprime aussi Lorio Roy, de la Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick lorsqu'il affirme: "Cessons de travailler avec l'arbre mais travaillons plutôt avec celui qui coupe et cultive l'arbre". Dans un contexte différent, celui des régions rurales du Maine, Louis Ploch abonde dans le même sens: derrière les dimensions économiques, politiques et culturelles, les plans de développement doivent tenir compte des hommes, c'est-à-dire de l'existence d'une communauté.

Un développement au service de l'homme ou au service d'une collectivité, telles sont les deux philosophies parallèles exprimées par la plupart des participants au colloque. Jusqu'ici on peut réussir à maintenir l'unanimité au niveau des principes. C'est au niveau des initiateurs du développement et des modalités de l'aménagement que de profonds désaccords surgissent. Vu sur le plan administratif ou politique, le bien-être de la population peut être perçu d'une façon fort différente qu'à la base. Il y a, bien sûr, les contraintes d'une planification globale à l'intérieur de laquelle doit se situer toute démarche d'aménagement régional, comme le rappelle Yves Dion. Mais on peut se demander si certaines décisions politiques ou administratives ne visent pas à sauver la population malgré elle... La culture rurale et les traditions régionales ont souvent été perçues comme des freins au développement. On a trop insisté sur le retard des mentalités au détriment des capacités de créativité locales et régionales.

Depuis quelques années, on assiste à un renversement des perspectives. Le développement conçu d'en haut et téléguidé de l'extérieur est

remis en cause. L'aménagement régional "descend dans la rue", si l'on veut bien me pardonner cette image urbaine! Dans l'Est du Québec, en particulier, des organismes ou des mouvements populaires veulent prendre l'initiative du développement tant au niveau des priorités que des modalités d'action. On pense spontanément aux Opérations Dignité, à l'expérience coopérative du JAL, à la Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia, etc. Le Conseil de développement de l'Est du Québec, pour sa part, a amorcé un important virage en faveur des initiatives de développement de l'arrière-pays et prend ses distances vis-à-vis des instances administratives et politiques.

Cependant une réorientation majeure de l'aménagement régional se heurte à certains obstacles de taille. A cet égard, l'identification des blocages varie selon les participants au colloque.

Pour René Daigneault, le problème des régions périphériques et de l'Est du Québec, en particulier, doit être situé dans un contexte global. Il faut s'opposer à la tendance de tout centraliser en fonction de Montréal. Selon lui, les problèmes sociaux engendrés par les grandes villes justifient au départ, le développement des régions périphériques; mais celles-ci peuvent aspirer à un développement normal en s'appuyant sur leur vocation majeure: les ressources. Ce développement doit s'appuyer sur la population mais ne peut être envisagé sans l'aide de l'Etat.

Le politicologue Vincent Lemieux s'attache, pour sa part, aux blocages à l'intérieur de l'appareil administratif. Cette dimension du problème est beaucoup moins connue et on commence à peine à l'étudier au Québec. On comprend cependant que pour des motifs personnels, les fonctionnaires en poste dans les régions ne soient pas portés à étaler leurs frustrations sur la place publique. Selon Vincent Lemieux, le jeu des contraintes offre peu de chances au développement structurel; ce n'est qu'au niveau des modalités d'application qu'une certaine marge de manoeuvre est possible pour les régions. La Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) constitue un exemple de ce développement modal. Mais d'une façon générale, le caractère hiérarchique de l'appareil

gouvernemental impose l'uniformisation des politiques. Les fonctionnaires régionaux, si près soient-ils des aspirations populaires, peuvent difficilement faire valoir leur point de vue auprès des hauts fonctionnaires en poste à Québec, sans passer par des fonctionnaires intermédiaires qui constituent autant de filtrages. La situation n'est guère meilleure au niveau politique où les simples députés ont peu d'influence auprès du conseil des ministres.

Considérés du point de vue des organismes populaires, les blocages administratifs et politiques à la régionalisation et au développement revêtent un caractère assez différent.

Se situant dans une perspective socio-économique, Gilles Roy, principal instigateur du projet JAL, a fait état, au cours du colloque, des effets négatifs de l'uniformisation des normes gouvernementales par rapport à un projet novateur de type coopératif. On peut, dès lors, se demander si l'appareil gouvernemental, tant au niveau fédéral que provincial, ne constitue pas un frein au développement régional dans la mesure où il freine ou modifie les projets initiés par la base au profit de son fonctionnement interne.

Se pose alors la question politique. Qui, en fin de compte, aura le pouvoir d'aménager et comment devra se faire l'aménagement régional ? Deux participants au colloque ont particulièrement mis en évidence la dimension politique du problème. Pierre Dufort, président d'Opération dignité I et Lorio Roy, directeur de la Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick, ont dénoncé, chacun à leur façon, les mécanismes d'exploitation et de domination des régions sous-développées. Dufort considère que la situation désastreuse qui prévaut dans l'Est du Québec résulte du développement inégal inhérent au capitalisme. Dans cette perspective, les régions ou les secteurs d'activités jugés non-rentables sont abandonnés à leur sort. Utilisant une comparaison empruntée à la psychologie expérimentale, Lorio Roy associe, pour sa part, les politiques gouvernementales de subvention, à une stratégie de conditionnement s'appuyant sur les réflexes conditionnés de la population.

Existe-t-il néanmoins une nouvelle voie pour promouvoir le développement régional ? Là-dessus, les conférenciers sont demeurés au niveau des affirmations générales. Peu de participants ont semblé considérer le capitalisme et son pendant, le libéralisme économique, comme une solution au sous-développement des régions périphériques. Plusieurs, par contre, continuent de croire en la nécessité de l'intervention de l'Etat, soit au niveau de programmes subventionnés, soit au niveau de la création d'entreprises d'Etat. Une autre tendance, plus récente et peut-être la plus intéressante, favorise le modèle auto-gestionnaire: il appartiendrait à la population concernée de prendre en main son propre développement et de l'orienter à son profit, soit à l'échelle locale par le biais de coopératives de production ou de consommation, soit à l'échelle régionale, au moyen d'une société régionale de développement à caractère populaire. Cette troisième voie, qui s'appuie déjà sur certaines ébauches de réalisation semble avoir adopté une stratégie à double volets: créer de toutes pièces des organismes de développement, là où ils n'existaient pas - c'est le cas du projet communautaire JAL - ou arracher aux fonctionnaires le contrôle de structures d'aménagement créées par les ministères pour le remettre entre les mains de la population - ce pourrait bien être là l'évolution normale des unités d'aménagement forestier mises en place dans l'Est du Québec et ailleurs dans la province -.

4- Perspectives au niveau de la recherche et de l'action

Ce colloque pose plus de questions qu'il n'en résout. Mais n'est-ce pas la fonction sociale d'une telle rencontre de poser les bonnes questions ? L'ambiguïté de certains concepts utilisés dans les discussions ne nous permet pas de dégager une nouvelle théorie du milieu rural ou du développement régional. Cependant, il y a là matière à réflexion pour élaborer une problématique.

C'est peut-être aux universitaires qu'il appartient davantage de se pencher sur ce type de questions, à condition d'être en relation étroite avec les agents du développement et la population. Bernard Marinier a indiqué clairement la volonté de l'Université du Québec à Rimouski de

s'impliquer dans les efforts de développement régional. D'autres participants au colloque ont émis des souhaits similaires. Les membres du GRIDEQ, pour leur part, **sont** conscients de ces attentes et veulent, dans la mesure de leurs possibilités, contribuer à l'effort de développement rural et régional.

Plusieurs niveaux d'implication s'offrent aux universitaires préoccupés par le développement régional. Celui de l'enseignement est évidemment le plus lié à leur tâche immédiate. Il s'agit, en somme d'orienter une partie importante de l'enseignement en sciences humaines en fonction des études rurales et régionales, de façon à former des étudiants plus conscients des problèmes qui les entourent et mieux équipés pour les résoudre, une fois sur le marché du travail.

Un second niveau d'implication concerne l'animation du milieu. Il faudra faire en sorte que l'université devienne un forum public où des individus et des groupes impliqués dans des actions de développement puissent discuter et échanger entre eux. On minimise trop souvent le caractère bénéfique de telles mises au point. Qui, dans le feu de l'action, n'a pas senti, à certains moments, le besoin de s'arrêter et de faire le point ? D'une façon plus précise, l'UQAR espère lancer sous peu un programme d'action-recherche destiné aux leaders impliqués dans le développement régional.

La recherche appliquée constitue un troisième niveau d'intervention d'une université dans son milieu. Destinée principalement aux organismes populaires, cette aide technique a pour but de fournir à leur membre des outils de travail devant leur permettre de mieux planifier leur action. A l'UQAR, certains gestes ont déjà été posés dans ce sens.

Un dernier niveau d'implication de l'université dans son milieu est lié à la recherche fondamentale. C'est généralement l'aspect le moins visible et le moins compris par la population. On accuse les universitaires - non sans raison parfois - de s'isoler dans leur tour d'ivoire. Il faut cependant reconnaître certaines exigences de la recherche

scientifique, et les sciences humaines ne font pas exception à ce niveau. Certains conférenciers ont fait état, à ce sujet, des problèmes théoriques ou méthodologiques posés par l'étude du milieu rural ou régional. Benoît Lévesque a souligné l'impasse de la sociologie rurale actuelle du fait de sa faiblesse théorique. Yves Dion a rappelé la naissance relativement récente de la science économique régionale. Quant à Renaud Dugas, il a déploré l'absence d'uniformité des différents critères qui servent à découper et à identifier le milieu rural; ce qui pose des problèmes méthodologiques considérables, particulièrement sur le plan statistique.

Ces brèves allusions à des problèmes méthodologiques ou théoriques justifient la nécessité d'entreprendre des études fondamentales sur le milieu rural et sur les régions périphériques. Il apparaît urgent que ces régions puissent se définir de l'intérieur en tenant compte de leur situation au lieu de se laisser imposer des définitions élaborées dans les grands centres urbains. Des approches basées sur la théorie du "développement du sous-développement" ou sur la relation "centre-périphérie" constituent des pistes de recherche intéressantes. Il en va de même de la notion de "prolétarianisation" des régions périphériques lancée récemment par le sociologue Marcel Rioux. (2)

Qu'elles soient générales ou particulières, les théories exercent une influence considérable dans notre société. Elles ont parfois le pouvoir de mobiliser les masses mais, plus subtilement, elles orientent les décisions politiques et administratives. D'où leur impact social considérable, peu importe que la population en soi consciente ou non. On connaît, à cet égard, l'influence considérable du rapport Higgins-Martin-Raynauld sur l'orientation de la politique de développement économique au Québec.

Il importe donc que parallèlement aux luttes populaires, le milieu rural et les régions périphériques puissent développer leur propre problématique afin d'avoir une conscience plus claire de leur situation et pour

(2) Le Journal de Marcel Rioux, Le Jour, samedi le 26 juin 1976. p. 16.

servir de contrepoids à une approche des problèmes élaborée à partir des régions centrales et à leur profit. Une université régionale peut, me semble-t-il, jouer un rôle dans ce sens, sans pour autant négliger des modes d'action plus immédiats.

Mais l'université n'est qu'une composante par rapport aux institutions régionales et aux mouvements populaires. Les urgences de l'action sont apparues encore davantage au niveau des acteurs impliqués directement sur le terrain.

Les discussions alimentées par la table ronde sur la spécificité du développement en milieu rural ont permis d'identifier une volonté d'auto-développement manifeste de la part des participants, en même temps qu'un sentiment général de frustration face au blocage des institutions politiques et administratives. L'Est du Québec serait-il en avance par rapport à d'autres régions du Québec, au niveau de la volonté d'auto-détermination et d'auto-gestion ? Le pouvoir politique a-t-il perdu contact avec les aspirations légitimes de la population ? Assistons-nous à un dernier sursaut d'énergie d'une région engagée sur un déclin lent mais irrémédiable ? Ces questions et bien d'autres continuent de se poser à la suite de ce colloque.

Fernand Harvey
Sociologue
Université du Québec à Rimouski.

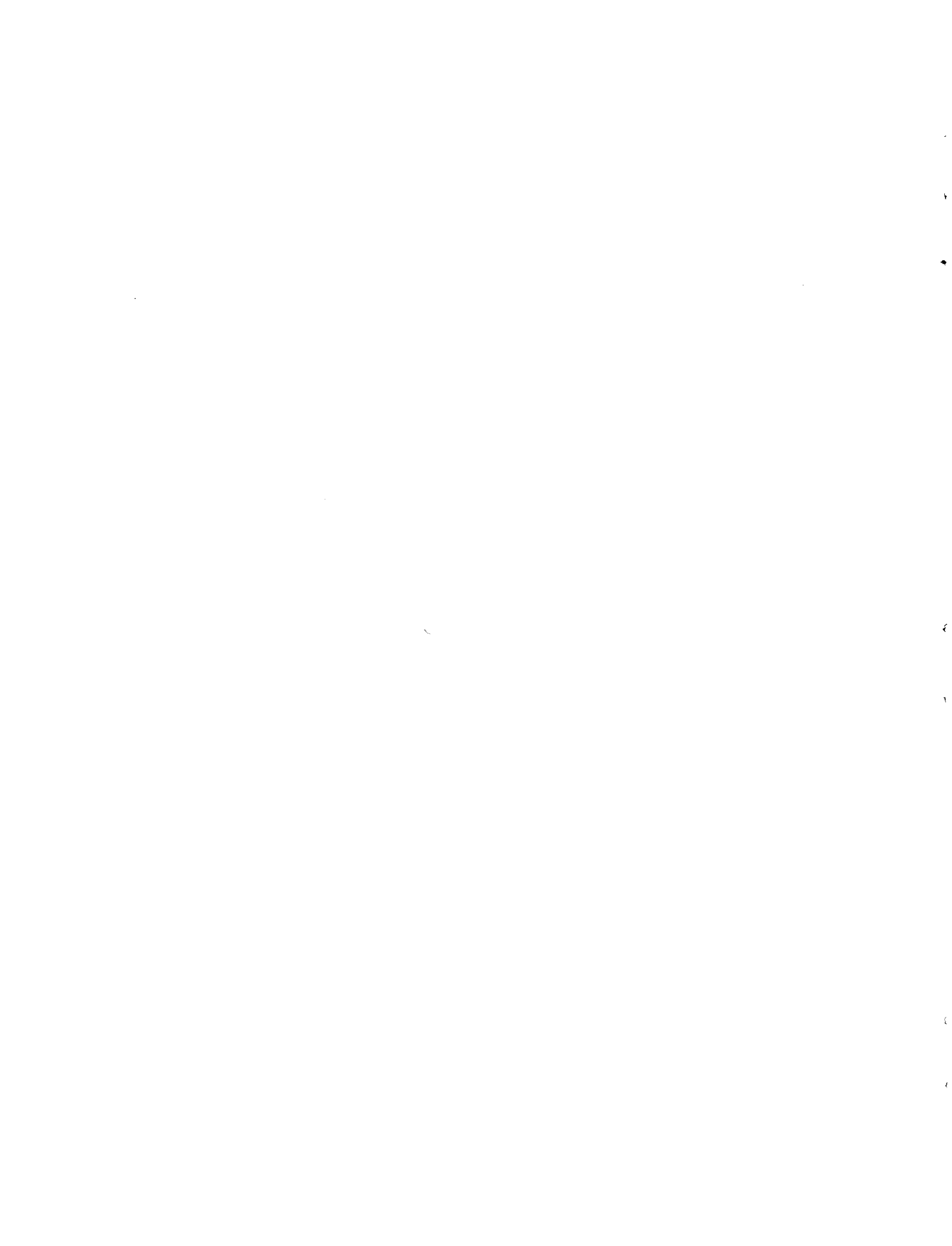
ANNEXES

1- Liste des conférenciers

2- Liste des invités spéciaux

3- Liste des articles de journaux

**4- Chansons tirées de "Les Marchands
de Ballounes"**



ANNEXE 1

Liste des conférenciers et spécialités

Alcorn, Richard	Historien	Université Western, Ontario
Beauchamp, Claude	Sociologue	Université Laval
Bélanger, Marcel	Géographe	Université Laval
Daigneault, René	Administrateur Président	Société Nationale de l'Est du Québec Conseil Régional de développement de l'Est du Québec
Dion, Yves	Economiste	Université du Québec à Rimouski
Dubé, Georges-Henri	Notaire Ancien président	Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)
Dufort, Pierre	Conseiller en orientation pro- fessionnelle Président	CEGEP de Matane Opération Dignité I
Dugas, Clermont	Géographe	Université du Québec à Rimouski
Dugas, Renaud	Géographe	Bureau de la Statistique, Ministère de l'Industrie et du Commerce
Dumais, Monique	Ethicologue	Université du Québec à Rimouski
Fortas, André	Médecin D.E.S en	Nouveau-Brunswick Développement International
Fortin, Pierre	Ethicologue	Université du Québec à Rimouski
Harvey, Fernand	Sociologue	Université du Québec à Rimouski
Igartua, José	Historien	Université Western, Ontario
Lafond, André	Ingénieur forestier Doyen Directeur	Faculté de Foresterie de l'Univer- sité Laval Fonds de Recherche de l'Université Laval
Lemay, Jacques	Historien	Université du Québec à Rimouski
Lemieux, Vincent	Politologue	Université Laval
Lévesque, Benoît	Sociologue	Université du Québec à Rimouski
Marinier, Bernard	Chimiste Doyen des Etudes avancées et de la Recherche	Université du Québec à Rimouski

Massicotte, Guy	Historien Agent de développement	Université du Québec à Rimouski
Ploch, Louis	Sociologue	Université du Maine à Orono
Risi, Joseph	Chimiste Ancien directeur	Ecole des Gradués de l'Université Laval
Roy, Gilles	Agronome Animateur	Projet JAL
Roy, Lorio	Psychologue Directeur	Société d'Aménagement Régional du Nouveau-Brunswick, Bathurst
Thwaites, James	Historien	Université du Québec à Rimouski

Quelques conférenciers n'ont pas présenté de communication écrite à ce colloque soit Richard Alcorn, Claude Beauchamp, André Fortas et José Igartua.

ANNEXE 2

Liste des invités spéciaux et des organismes qu'ils représentent

Babin, Adrien	Cultivateur, administrateur ex-président du Conseil Régional de développement
Banville, Charles	Prêtre Ancien président d'Opération Dignité I
Bélanger, Jules	Professeur au CEGEP de Gaspé
Bouchard, Laurent	Coordonnateur au Ministère de l'Agriculture, Rimouski
Cherron, Guy	Agent de recherche et de planification socio-économique à l'Office de planification et de développement du Québec
Chiason, Alyre	Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick
Cormier, Alphonse	Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick
Doucet, Alain	Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick
Gallant, Auguste	Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick
Gendron, Jean-Marc	Président d'Opération Dignité II
Jean, Etienne	Société d'Aménagement régional du Nouveau-Brunswick
Jobin, Jean-Marie	Gérant de l'Union des Producteurs Agricoles, New-Richmond
Lelièvre, Lucien	Directeur du CEGEP de Matane
Marquis, Lauréat	Gérant de l'Union des Producteurs Agricoles, Rimouski
Otis, Léonard	Cultivateur et directeur du Centre de Plein Air St-Damase
Ouellet, Paul-Henri	Coordonnateur au Ministère des Terres et Forêts, Rimouski
Rioux, Louis-Philippe	Cultivateur, membre du CRD et de l'Union des Producteurs de Bois
Simard, Ernest	Curé de la paroisse de St-Fabien

ANNEXE 3

Liste des articles de journaux concernant le colloque

- Colloque sur le développement régional, dans Le Rimouskois, 19 novembre 1975, cahier 3, p. 3.
- Risi, Joseph. Petite histoire d'une vieille étude économique en Gaspésie, dans le Progrès-Echo, 26 novembre 1975, p. A25.
- Burgess, Sandy. Carnet du mercredi, dans le Progrès-Echo, 5 novembre 1975, p. A-4.
- Plourde, Normand. L'Etat ne veut pas du développement régional, dans le Progrès-Echo, 29 octobre 1975, p. A3.
- Pauvre public!, dans La Voix Gaspésienne, 29 octobre 1975, p. 38.
- Pierre Dufort démolit les tentatives d'aménagement faites dans l'Est, dans La Voix Gaspésienne, 29 octobre 1975, p. 39.
- Une vieille histoire, dans La Voix Gaspésienne, 5 novembre 1975, p. 37.
- Personne n'est condamné au sous-développement, dans La Voix Gaspésienne, 5 novembre 1975, p. 37.
- Ni politique de grandeur ni sous-évaluation, dans La Voix Gaspésienne, 5 novembre 1975, p. 36.
- Egalité entre urbains et ruraux, dans La Voix Gaspésienne, 5 novembre 1975, p. 36.
- La situation en Gaspésie à l'étude depuis 38 ans, dans Le Soleil, 27 octobre 1975, B-13.
- Gagnon, Damien. Les gouvernements ont fait la preuve de leur incapacité à résoudre les problèmes des régions dites sous-développées, dans Le Soleil, 27 octobre 1975, B13.
- Gagnon, Damien. Les régions éloignées condamnées à revendiquer sans arrêt, dans Le Soleil, 25 octobre 1975, p. 1.
- Bélangier, Jules. L'aménagement dans l'Est du Québec: pour l'homme ou pour la piastre?, dans Le Jour, 7 novembre 1975, p. 30.
- L'aménagement rural est un échec pour les gouvernements, dans Le Jour, 28 octobre 1975, p. 5.
- Bélangier, Jules. Pour l'homme ou bien pour la piastre?, dans Le Devoir, 7 novembre 1975.
- Beaulieu, Gaétan. Le Temps des Ballounes, dans la revue (Université du Québec) Réseau, vol. 7, numéro 3-4, (novembre-décembre 1975): 12-15.
- Beaucage, Benoît. En marge du colloque du GRIDEQ, dans le mensuel La Ligne Générale, vol. 2, no 2, (mars 1976): 12-13.

ANNEXE 4

Chansons et citations tirées de la pièce de théâtre: "les Marchands de Ballounes".

Dans le cadre du colloque, la troupe les Gens d'en Bas a présenté une pièce intitulée "les Marchands de Ballounes" qui retrace l'historique des "gens de l'arrière-pays" de la colonisation des années trente jusqu'à la fermeture des paroisses "marginales". (*)

Y faut partir dans les chantiers.

J'ai ti besoin d'me présenter
Tout l'monde connaît ma renommée
C'est une compagnie forestière
Qui vient direct d'Angleterre

Refrain

Go ahead people away
Go ahead people (bis)

Y a pas d'problème pour venir bûcher
Les terres nous ont été données
Faites donc confiance à nos patrons
Ca va s'chiffrer dans les millions

Refrain

C'est l'profit qui compte la dedans
C'est l'profit qui compte (bis)
Y a des choses qu'on sort pas souvent
Les curés, le gouvernement
Mais quand il faut vous expliquer
Fermez vos gueules y vont parler

Refrain

Faut donner d'la marde aux gens
Faut donner d'la marde (bis).

(*) Pour des informations supplémentaires concernant la pièce les "Marchands de Ballounes" voir l'article de Gaétan Beaulieu. Le Temps des Ballounes, dans la revue Réseau (Université du Québec), vol. 7, numéro 3-4, (novembre-décembre 1975): 12-15.

Reel de la colonisation

La compagnie est arrivée
On a bûché comme des damnés
Elles ont rasé toutes les forêts
Comme si ça leur appartenait

Refrain

A la main gauche à la main droite
Et saluez votre compagnie.
Nos curés le gouvernement
Faut se l'avouer ont le coeur grand
Y savent, où sont leurs intérêts
Y nous l'disent pas cé leur secret

Refrain

Idem.
Au commencement j'ai voté rouge
Y ont fait comme si j'existais pas
J'ai voté bleu, j'ai voté vert
J'étais toujours au même salaire

Refrain

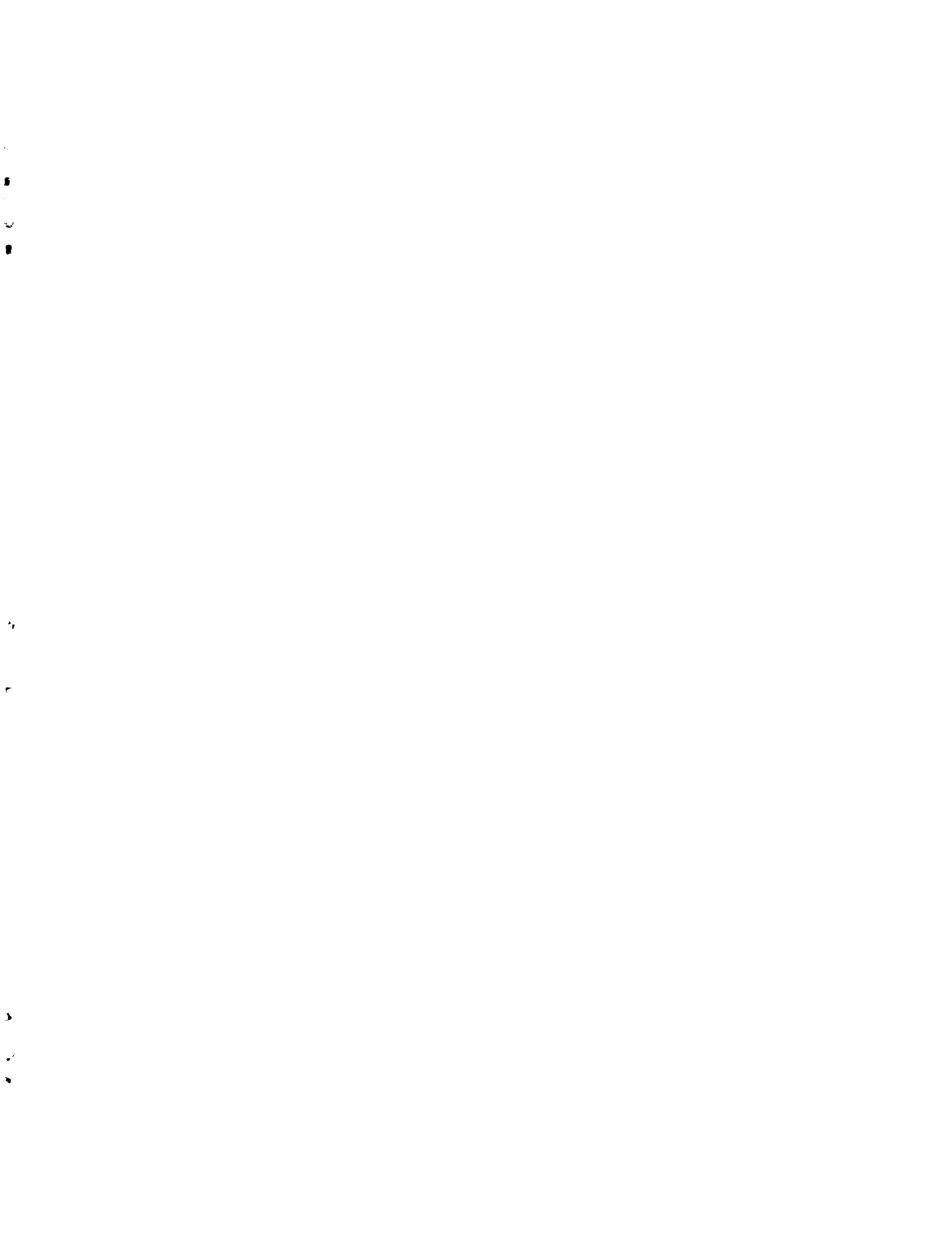
A la main chaude à la main frette
Changez d'bord vous vous êtes trompés.
Monsieur l'curé nous l'a bien dit
Y a pas meilleur qu'la compagnie
C'pas grave si tu meurs à la guerre
Tu seras plus vite au purgatoire
Quand ça n'a plus été payant
Les compagnies ont sacré l'camp
Nous autres on est devenu pêcheurs
Pour la plupart cultivateurs

Refrain

A moins qu'tu viennes sur la côte nord
Bûcher pour la Québec North Shore.
On a encore recommencé
Comme nos parents y a qu'ék années
On dirait qu'y font par exprès
Prévenez nous donc la prochaine fois

Refrain

Pis un beau jour c'est arrivé
Y ont dit vous êtes sous-développés
On est encore tombés sus l'cul
C'était l'début du BAEQ....



Composé par:
Université du Québec à Rimouski

Imprimé par:
Impressions des Associés Inc.,
212 de la Cathédrale, Rimouski